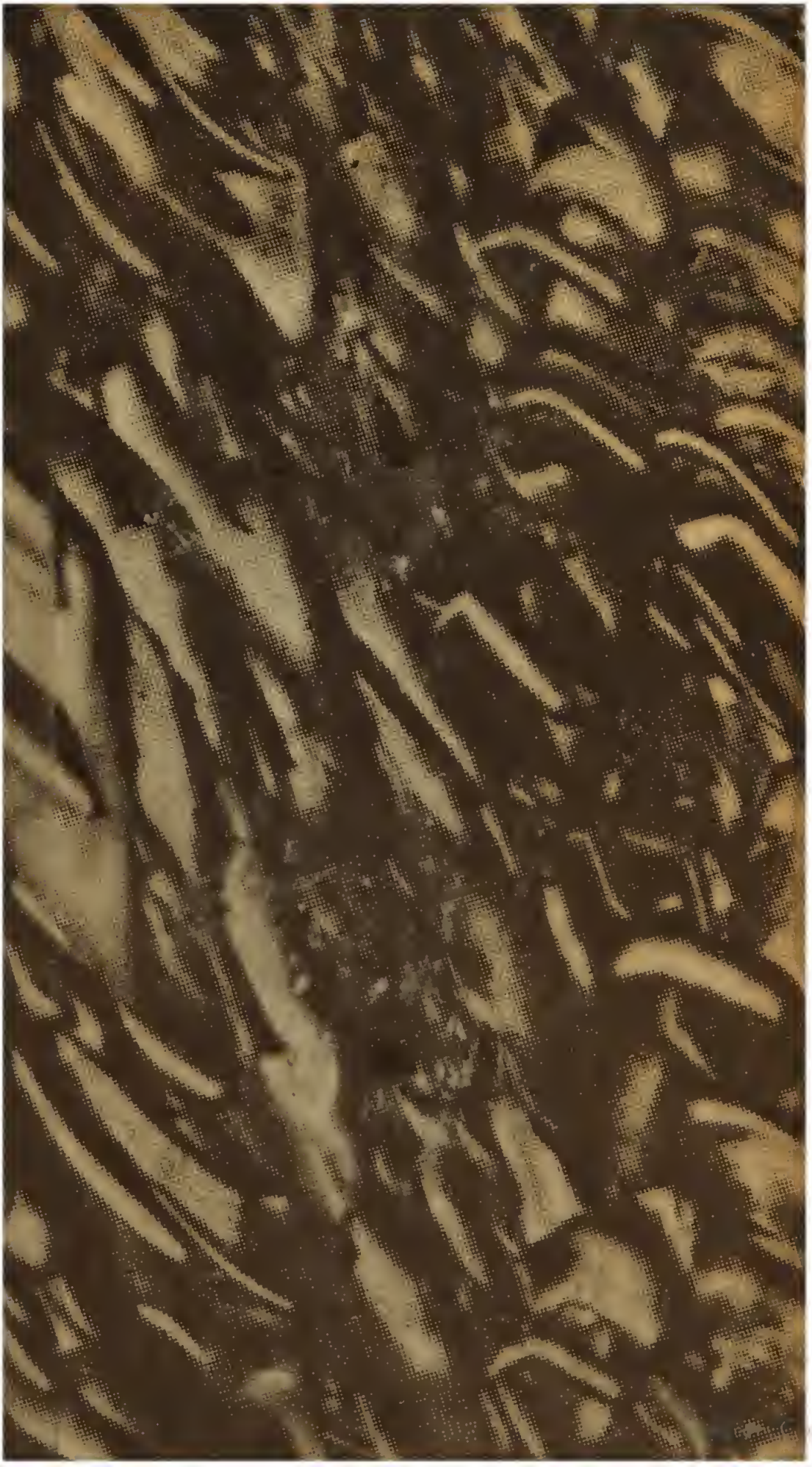

BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
Racc.
De Marinis
B
463
NAPOLI

1530.

LETTRES
ET
MÉMOIRES
DU
MARÉCHAL DE SAXE.

TOME II.

Digitized by Google

5145743 SRN

LETTRES

ET

MÉMOIRES

CHOISIS

PARMI LES PAPIERS ORIGINAUX

DU

MARÉCHAL DE SAXE,

Et relatifs aux Événemens auxquels il a eu part, ou qui se sont passés depuis 1733 jusqu'en 1750, notamment aux Campagnes de Flandre de 1744 à 1748.

TOME II.

NAPOLI

A PARIS,

Chez J. J. Smits et Compagnie, rue des Marais, N°. 2, fauxbourg Germain.

L'an second de la République Française, 1794, (vieux style.)

TABLE

DU SECOND VOLUME.

JANVIER 1746.

Dates.		Pages.
1.	*Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.*	1
2.	*Le Duc de Richelieu au Maréchal de Saxe.*	4
2.	*Le Marquis de Contades au Maréchal de Saxe.*	6
	Etat des bâtimens destinés à l'embarquement des troupes à Calais.	7
	Etat des bâtimens de transport qui sont actuellement dans le port de Calais.	8
2.	*M. d'Aulnay au Maréchal de Saxe.*	9
3.	*Le Marquis de Contades au Maréchal de Saxe.*	11
	Etat des pièces et munitions qui doivent partir le 3 janvier de Calais, pour se rendre à Boulogne.	12
4.	*Le Marquis de Contades au Maréchal de Saxe.*	14
5.	*M. d'Aulnay au Maréchal de Saxe.*	15
5.	*Le Marquis de Contades au Maréchal de Saxe.*	16
7.	*Le même au même.*	17
7.	*Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.*	18
8.	*Le Marquis de Contades au Maréchal de Saxe.*	20
	Extrait des instructions données par M. d'Argenson au Marquis d'Avaray, allant com-	

Dates. Pages.

mander à Calais, dans le Calaisis et le Boulonnais. 21
12. *Le Maréchal de Saxe au Comte d'Argenson.* 25
18. *Le Duc de Richelieu au Maréchal de Saxe.* 28
22. *Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.* 29
22. *Le Marquis d'Avaray au Maréchal de Saxe.* 32
Etat des différens endroits où le Duc de Richelieu a placé les troupes qui étoient à Boulogne et à Calais. 33
24. *Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.* 34
28. *Lettre écrite de Londres au Maréchal de Saxe.* 36
28. *Extrait des Lettres de Londres.* 40
Opérations du Prince Edouard Stuart en Ecosse. 42
28. *Le Maréchal de Saxe au Commandant de Bruxelles.* 48
29. *Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.* 49
29. *Le Maréchal de Saxe à M. de Boissonade.* 54
31. *Articles de la capitulation de la garnison de la redoute appellée les* Trois-Trous. 55

FÉVRIER.

1. *Articles de la capitulation de la garnison du château de Wilworden.* 56
2. *Etat des postes du village d'Anderlecht.* 57
2. *Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.* 58
5. *Le même au même.* 62
7. *Le Marquis d'Armentières au Maréchal de Saxe.* 66
7. *Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.* 68
8. *Le Marquis d'Armentières au Maréchal de Saxe.* 70

Dates.		Pages.
8.	*Le même à M. Codère*	73
8.	*Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.*	73
9.	*Le Marquis d'Armentières au Maréchal de Saxe.*	75
9.	*Le même au même.*	76
9.	*Le Marquis d'Avaray au Maréchal de Saxe.*	79
9.	*Le Marquis d'Armentières au Maréchal de Saxe.*	81
	Rapport du 6 février, venant d'Ath.	81
10.	*Le Duc de Richelieu au Maréchal de Saxe.*	82
11.	*Le même au même.*	84
10.	*Le Marquis d'Armentières au Maréchal de Saxe.*	85
11.	*Le Maréchal de Saxe au Comte de Kaunitz.*	86
12.	*Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.*	88
12.	*Le Comte d'Argenson à M. de Séchelles.*	90
12.	*Le Maréchal de Saxe au Comte de Maurepas.*	93
15.	*Le Maréchal de Saxe au Comte d'Argenson.*	96
18.	*Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.*	100
20.	*Le même au même.*	102
20.	*L'Electeur de Cologne au Maréchal de Saxe.*	104
20.	*Le Maréchal de Saxe au Comte d'Argenson.*	105
23.	*Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.*	107
	Relation du siège de Bruxelles.	110
	Etat des troupes dont étoit composée la garnison de Bruxelles.	115
	Officiers-Généraux Autrichiens.	115
	Officiers-Généraux Hollandais.	116
	Position des troupes dans la circonvallation de Bruxelles.	117
	Articles proposés pour la capitulation de Bruxelles.	120

Dates. Pages.

Capitulation et conditions pour la garnison Hollandaise qui se trouve à Bruxelles. 131

Etat des Généraux, Officiers et autres personnes militaires, au service de la Reine de Hongrie, qui se sont trouvées à Bruxelles. 137

23. *Le Roi au Maréchal de Saxe.* 140

24. *Le Maréchal de Saxe au Comte d'Argenson.* 141

26. *Le même au même.* 143

27. *Le même au même.* 147

28. *M. de Lucé au Maréchal de Saxe.* 149

MARS.

1. *Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.* 151

2. *Le même au même.* 151

7. *Le même au même.* 156

14. *L'Abbé Aunillon au Maréchal de Saxe.* 157

20. *M. Durand-d'Aubigny au Maréchal de Saxe.* 159

AVRIL.

Le Maréchal de Saxe au Comte d'Argenson. 161

Le même au même. 164

15. *Etat des troupes composant l'armée du Maréchal de Saxe pendant la campagne de 1746.* 165

15. *Etat des troupes de l'armée du Prince de Conti qui viendront en Flandre.* 173

MAI.

1. *Le Maréchal de Saxe au Comte d'Argenson.* 174

4. *Le Marquis de la Chétardie au Chevalier de Girardon.* 177

5. *Le Maréchal de Saxe au Chevalier de Folard.* 190

Dates. Pages.

9. *Le Marquis de la Chétardie au Chevalier de Girardon.* 191
14. *Le Comte de Loss au Maréchal de Saxe.* 194
17. *Lettre du Sieur Northon.* 196
Copie de l'instruction du Sieur Northon. 198
19. *Le Maréchal de Saxe au Roi de Prusse.* 200
21. *Le Marquis de la Chétardie au Chevalier de Girardon.* 201
28. *Le Maréchal de Saxe au Roi de Prusse.* 204
29. *Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.* 206
Le Maréchal de Saxe au Comte d'Argenson. 208

JUIN.

1. *Le Roi au Maréchal de Saxe.* 210
9. *Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.* 211
15. *Le même au même.* 214
17. *Le même au même.* 217
18. *Le Comte de Clermont à M. Codère.* 220
19. *Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.* 222
22. *Le même au même.* 226
22. *Le même au même.* 228
23. *Le même au même.* 229
25. *Le Marquis de la Chétardie au Chevalier de Girardon.* 229
25. *Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.* 231
Journal du siège de Mons, fait par l'armée du Prince de Conti. 232
Attaque de Bertamont du 28 au 10 juillet. 233
Attaque de Nimi du 28 au 9 juillet. 242
27. *Le Marquis de la Chétardie au Chevalier de Girardon.* 249
27. *Le Prince de Conti à M. Paris du Verney.* 256
28. *Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.* 259

Dates.		Pages.
29.	*Le même au même.*	260
29.	*M. Paris du Verney au Prince de Conti.*	261
30.	*Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.*	264

JUILLET.

3.	*Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.*	266
4.	*Le même au même.*	268
4.	*Le même au même.*	270
5.	*Le même au même.*	271
	Le même au même.	272
	Le même au même.	272
5.	*Le même au même.*	275
6.	*Le Maréchal de Saxe au Comte d'Argenson.*	277
6.	*Le Comte d'Etrées au Marquis de Clermont-Gallerande.*	281
6.	*Le Prince de Conti au Maréchal de Saxe.*	282
6.	*Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.*	284
6.	*Le Comte d'Etrées au Maréchal de Saxe.*	286
9.	*Le même au même.*	288
11.	*Le Prince de Conti au Maréchal de Saxe.*	289
8.	*Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.*	291
9.	*Le même au même.*	292
12.	*Le même au même.*	293
15.	*Le même au même.*	297
15.	*Le même au même.*	300
12.	*Le Prince de Conti au Maréchal de Saxe.*	302
12.	*Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.*	303
14.	*Le même au même.*	304
14.	*Le même au même.*	307
14.	*Le Prince de Conti au Maréchal de Saxe.*	310
16.	*Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.*	313
16.	*Rapport du nommé Potel.*	314
16.	*Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.*	316

Dates.		Pages.
16.	*Le même au même.*	318
	Rapport du 15.	319
17.	*Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.*	320
	Rapport du 16.	322
17.	*Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.*	324
17.	*Le Prince de Conti au Maréchal de Saxe.*	325
18.	*Rapport de Bernard Petit.*	327
19.	*Le Marquis de la Chétardie au Chevalier de Girardon.*	329
22.	*Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.*	335
22.	*Le Prince de Conti au Maréchal de Saxe.*	337
23.	*Le Maréchal de Saxe au Prince de Conti.*	338
23.	*Le Maréchal de Saxe au Comte de Clermont.*	339
24.	*Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.*	340
24.	*Le Prince de Conti au Maréchal de Saxe.*	345
25.	*Le Maréchal de Saxe au Comte d'Argenson.*	347
25.	*Capitulation proposée par le Commandant de Saint-Guillain.*	349
25.	*Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.*	353
25.	*M. Paris du Verney à M. Codère.*	354
25.	*Extrait d'une Lettre de Liége.*	356
26.	*Autre extrait d'une Lettre de Liége.*	357
26.	*Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.*	358
26.	*Le Prince de Conti au Maréchal de Saxe.*	360
26.	*Le Maréchal de Saxe à . . . . . .*	361
27.	*Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.*	362
28.	*Le même au même.*	363
27.	*Le Maréchal de Saxe au Comte d'Argenson.*	365
28.	*Le même au même.*	366
28.	*Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.*	368
29.	*Le Comte de Clermont au Maréchal de Saxe.*	370
29.	*Le Comte de Clermont au comte de Lowendal.*	372

Dates.		Pages.
29.	*Le Maréchal de Saxe au Comte d'Argenson.*	373
30.	*Le même au même.*	374
30.	*Le Maréchal de Saxe au Prince de Conti.*	375
31.	*Le Prince de Conti au Maréchal de Saxe.*	376
31.	*Le Maréchal de Saxe au Prince de Conti.*	378
31.	*Le Maréchal de Saxe au Comte d'Argenson.*	379

Fin de la Table du second Volume.

LETTRES

LETTRES
ET
MÉMOIRES
CHOISIS
PARMI LES PAPIERS ORIGINAUX
DU
MARÉCHAL DE SAXE,

Et relatifs aux Événemens auxquels il a eu part, ou qui se sont passés depuis 1733 jusqu'en 1750.

Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.

A Versailles, le 1er. janvier 1746.

J'ai reçu, Monsieur, les trois lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 25, 26 et 28 du mois dernier; je vois, par la première, avec grand plaisir, que, rendant justice à mes sentimens, vous êtes aisément revenu de la premiere impression que vous avoit faite l'arrivée des Colonels, que j'étois bien éloigné de penser, qui pouvoit nuire à l'exécution de vos desseins.

J'avois bien prévu que le dégel apporteroit des obstacles à l'exécution de votre projet, et vous obligeroit peut-être à le suspendre, ce qui est arrivé; je ne sais même si vous devez en être trop fâché, le bruit et l'éclat du départ des Colonels a dû, sans doute, réveiller les ennemis; selon les apparences ils étoient sur leurs gardes, et dans des opérations de l'espèce de celle que vous proposiez d'entreprendre, la surprise est toujours le meilleur moyen de réussir.

Je crois vous avoir déjà mandé, Monsieur, qu'après l'embarquement de M. le Duc de Richelieu, et sa descente en Angleterre, il ne seroit peut-être pas inutile au succès de vos desseins, de renvoyer une partie des Colonels les plus pressés de revenir ici, (du nombre desquels je vous prie d'excepter mon fils), comme ayant rempli l'objet qui avoit déterminé à leur faire joindre leurs régimens; cette démarche ne pourra manquer de tranquilliser les ennemis, et de les réplonger peut-être de nouveau dans un état de sécurité, duquel vous pourrez profiter; c'est une idée dont je vous ai déjà fait part, et que je soumets toujours à vos lumières, et S. M. vous laisse entièrement le maître de garder les Colonels en totalité ou en partie, tout le temps que vous jugerez nécessaire, ou de les renvoyer immédiatement après ledit embarquement.

Dans le nombre des quatre régimens, que vous avez désignés pour s'embarquer, le Roi a jugé à propos de changer la destination

du régiment de Brionne, et de lui substituer celui de Clermont-Tonnerre. S. M., en faisant ce changement, a compté qu'il n'apporteroit aucun dérangement à nos opérations, le régiment de Brionne étant à-peu-près à la même distance de vous que le régiment de Clermont-Tonnerre, et n'étant pas même si à portée de Calais.

J'attends avec impatience des nouvelles de la tentative que MM. de Philipes et Comte de Danois ont dû faire ; quelque délicate que puisse être cette entreprise, la confiance que vous semblez avoir dans la possibilité de son exécution, et l'expérience de ceux que vous en avez chargé, ne peut que me donner de bonnes espérances de la réussite.

Je suis surpris cependant de n'avoir point encore entendu parler du succès, qui devroit être connu ici, si l'entreprise s'étoit effectivement exécutée, suivant le projet, la nuit du 29 au 30.

Le Roi a choisi M. d'Avaray, qui est un des deux Officiers-Généraux que vous m'aviez demandé, pour commander à Calais ; il partira dans quatre ou cinq jours au plus tard, pour s'y rendre, et y relever M. de Contades, que je pense, en effet, que vous serez bien-aise d'avoir plus près de vous.

L'aventure arrivée aux trente hussards ennemis, qui sont venus effrontément jusqu'à la barrière de Gand, sera une leçon pour les autres, qui les degoûtera, selon les apparences, de faire des tentatives de cette espèce.

L'action fait honneur à M. de Dieskau, qui les a poursuivis jusques par-delà Alost, et est parvenu à en joindre la plus grande partie, qu'il a ramenée, indépendamment de ceux qui ont été tués.

A l'égard des certificats que vous m'avez envoyés des chevaux de votre régiment, qui ont été tués ou pris cette dernière campagne, dont les Officiers demandent qu'il leur soit tenu compte, il y a déjà quelque temps que j'ai pris les ordres du Roi à ce sujet, et c'est la faute de M. de Ségent, si vous n'en avez pas été informé plutôt; il a dû vous en faire lui-même ses excuses.

Recevez, je vous supplie, Monsieur, les assurances de l'attachement et de l'amitié que je vous ai voués, et que je vous réitère avec autant de plaisir que de sincérité dans ce commencement d'année.

Soyez aussi persuadé que je chercherai, avec empressement, les occasions où je pourrai vous faire connoître le zèle et le dévouement avec lesquels je suis pour toute ma vie, Monsieur, etc.

Le *Duc de Richelieu au Maréchal de Saxe.*

A Boulogne, le 2 janvier 1746.

Depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir, Monsieur, il s'est trouvé plus de difficultés que vous ne pensiez, et moi aussi, à

Gand, dans mon expédition, dont je dois de toute façon vous rendre compte exactement.

L'artillerie qui devoit m'accompagner, et qui auroit dû être à Calais, il y a plus de trois semaines, n'étoit point encore chargée sur les bateaux qui devoient la transporter de Dunkerque à Calais; cela fut fini mercredi, et je la fis partir. Les gens du métier pensèrent qu'il valoit mieux ne la pas faire escorter la nuit, et que les frégates, qui étoient en rade, continuassent d'y rester en évidence, et tous les bateaux se mirent en marche, comme plusieurs avoient déjà fait, impunément; mais à la pointe du jour ils trouvèrent tout auprès de Calais deux corsaires qui, je crois, y étoient venus par hasard, mais qui attaquèrent notre petit convoi, et le mirent fort en désordre; ils prirent deux bateaux, en firent sauter un où il y avoit des canons et de la poudre, et en obligèrent sept ou huit de s'échouer. Il y avoit dans le port de Calais deux corsaires, prêts à partir, et une frégate du Roi appellée *la Palme*; nos deux corsaires sortirent, et furent si mal protégés de cette frégate, que non-seulement les deux Anglais emmenèrent leur prise, mais même prirent encore un de nos corsaires. La perte de tout cela ne seroit pas considérable; mais les avis certains que cela leur a donné, portent un coup funeste à mon projet : j'en ai vu les effets par l'arrivée de deux vaisseaux de 70 canons, et quatre autres qui ont croisé à basses voiles

le long de la côte de Douvres à Folkestone, même la nuit, ce qu'ils n'avoient point encore fait. Il a fait hier si mauvais temps et un vent si contraire ici, qu'il m'a été impossible de faire sortir aucun de mes petits corsaires, et de savoir ce qui s'est passé vis-à-vis de moi. Vous voyez, Monsieur, que les difficultés se sont fort multipliées, et que je ne puis rien vous dire de positif sur ce que je prévois que je pourrois faire, dont j'aurai l'honneur de vous rendre un compte exact et régulier.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le Marquis DE CONTADES *au Maréchal* DE SAXE.

A Calais, le 2 janvier 1746.

MONSEIGNEUR,

J'ai recouvré quelques-uns des bâtimens de transport qui nous manquoient; j'ai fait faire l'état de ceux qui sont actuellement dans ce port; j'ai fait venir de Dunkerque l'état de ceux qui y ont été chargés, et, en confrontant ces deux états, je vois ce qui me manque : j'ai l'honneur de vous en envoyer le détail.

Le mauvais temps a obligé les deux vaisseaux de guerre anglais, qui ont masqué la nuit dernière ce port, de s'éloigner de cette côte; ils n'y ont pas paru depuis ce matin.

Sur les difficultés qu'il y a de faire passer par mer de Calais à Boulogne, l'artillerie qui y est destinée, M. le Duc de Richelieu s'est déterminé à la faire voiturer par terre, et m'a ordonné de faire débarquer six pièces à la suédoise, deux de huit, et un petard, avec les munitions et les agrès nécessaires; je compte que cela partira demain pour arriver après-demain 4, à Boulogne, je me servirai des cent chevaux d'artillerie destinés à être embarqués.

M. le Duc d'Iorck est arrivé ici aujourd'hui, et doit partir demain pour aller à Boulogne.

Je compte que tout ce qui doit être embarqué à Calais pourra l'être dans trois jours; par le temps et le vent qu'il fait actuellement, il ne seroit pas possible de débarquer à la côte d'Angleterre, indépendamment des obstacles que les ennemis peuvent y mettre, par la quantité de vaisseaux de guerre et corsaires qu'ils ont à la mer.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, etc.

État des Bâtimens destinés à l'embarquement des Troupes à Calais.

Bâtimens partis de Dunkerque, pour se rendre à Calais	128 bât.
Partis du Havre	9
Il y en avoit à Calais	7
TOTAL,	144 bât.

État des Bâtimens de transport qui sont actuellement dans le port de Calais.

Lieux d'où ils sont :

Dunkerque	46 bât.
Havre	9
Calais	7
Blankenberg, Ostende, Nieuport	60
	122 bât.

Etat de ceux qui sont rentrés à Dunkerque	5
Etat de ceux qui ont échoués à la côte	8
Etat de ceux qui ont été pris . .	2
Etat de ceux qui ont péris . .	2
TOTAL,	139 bât.

Reste cinq, dont on n'a point encore de nouvelles, et qui sont chargés de munitions de guerre, ou choses nécessaires à l'artillerie.

Des deux qui ont péris, l'un étoit chargé de trois pièces de canon; savoir une de 16, une de 12 et une de 4; l'autre étoit chargé de munitions de guerre.

M. d'Aulnay au Maréchal de Saxe.

A Dunkerque, le 2 janvier 1746.

J'ai l'honneur de vous donner avis que, du premier transport qui étoit parti d'ici le 29 au soir, nous en avons eu deux de pris à la vue de Calais, et un où le feu s'est mis, qui a sauté en l'air; il y avoit à la rade de Calais un corsaire, nommé *la Duchesse de Penthièvre*, commandé par le Sieur Audibert, qui s'est laissé aborder sur ses ancres, au-lieu de couper ses cables.

Le 30 au soir partit d'ici une autre partie du convoi, qui est entrée heureusement; enfin le reste, sous l'escorte des frégates, *l'Émeraude* et *la Palme*, des corsaires, *le Maurepas* et *le Lowendal*, partirent la nuit du 31 au 1er, les bâtimens de transport, côtoyant la terre, les autres tenant plus le large pour les couvrir et pouvoir mieux faire leur bordée, parce que le vent n'étoit pas favorable : à deux lieues de Calais, vers les 9 heures, ils ont trouvé deux vaisseaux de guerre de 70 canons chacun; *l'Émeraude* a fait voile sur eux pour les reconnoître et les amuser : elle a été si près qu'elle a essuyé quelques bordées du vaisseau le plus voisin, et a si bien manœuvré que tout son convoi est entré; on s'est rangé sous les forts, et on a donné le temps à six, qui étoient à

l'arrière, de revirer de bord, pour regagner la rade d'ici, où la frégate est revenue avec *la Palme* et les deux corsaires; *l'Emeraude* a eu une vergue coupée d'un boulet, et quelques agrès, qui sont déjà réparés; *la Palme* avoit besoin d'une ancre et d'un cable, qui lui ont été fournis avec des vivres, parce qu'elle n'en avoit plus.

Au premier instant de bon vent, tout se remettra à la voile pour regagner Calais: il y avoit encore deux gros vaisseaux à près de six lieues en mer, qui n'ont point cherché à se rapprocher des deux autres; ceux qui étoient devant Ostende, y disparurent hier, et ont fait voile au nord-est.

Je ne saurois me dissuader que l'Amiral Vernon, qui est aux Dunes, ne soit Jacobite, et ne veuille servir puissamment l'entreprise, mais avec une conduite qui ne le puisse découvrir; s'il avoit bien sérieusement voulu enlever tout, ou partie du convoi, il auroit envoyé des frégates légères, avec ces vaisseaux de ligne, qui, tirant peu d'eau, elles auroient suivi jusqu'à la côte nos bâtimens de transport, et les auroient ou pris ou échoués, au-lieu que, n'ayant envoyé que de gros vaisseaux, il leur laissoit la côte libre; j'ajouterai même que nos frégates n'ont pas été suivies.

Ce sont deux corsaires, et non des bâtimens du Roi et de la flotte, qui ont pris les deux bâtimens de transport et le corsaire; ils infestent depuis quelque temps cette côte; ils agissent même en forbans, ayant pillé,

il y a trois jours, un vaisseau hollandais.

M. le Duc de Richelieu, ne pouvant trouver de matelots, m'a demandé cent canoniers-matelots, pour augmenter les équipages des corsaires, *le Maurepas* et *le Lowendal;* il en a voulu pareil nombre pour trois corsaires qui sont à Calais : je les lui ai fournis, ce qui me réduit pour le moment présent à 270 canoniers, en ayant envoyé 24 en Ecosse, et 100 qui ont été commandés avec des Officiers pour l'embarquement.

M. le Duc d'Iorck est parti à midi pour Calais, et doit aller demain à Boulogne : j'ai fait de mon mieux pour le bien recevoir; il m'a fait l'honneur de manger toujours chez moi.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le Marquis DE CONTADES *au Maréchal* DE SAXE.

A Calais, le 3 janvier 1746.

MONSEIGNEUR,

Je n'ai point recouvré aujourd'hui de bâtimens; je n'ai même point eu de nouvelles de ceux qui manquent; un des sept, qui s'étoient échoués, a été remis à flot, et est entré dans le port : je compte que les six autres y entreront demain.

Un bâtiment anglais, de seize à dix-huit

pièces de canon, a croisé toute l'après-midi à une lieue du port. A l'entrée de la nuit, il s'est mis au large : j'ai fait sortir, à 5 heures, un homme de ce pays-ci fort entendu, qui doit se porter sur la côte d'Angleterre, et voir ce qui s'y passe; je ferai part à M. le Duc de Richelieu des nouvelles qu'il me rapportera, et j'aurai l'honneur de vous en rendre compte. J'ai fait numéroter tous les bâtimens destinés à l'embarquement des troupes, et reconnoître par les Officiers-Majors, afin qu'il n'y ait point de confusion au moment de l'embarquement.

J'ai fait sortir ce soir un convoi d'artillerie, dont j'ai l'honneur de vous envoyer l'état; je compte que cela arrivera à Boulogne demain au soir. M. de Richelieu me mande, qu'il espère de pouvoir faire embarquer les 100 chevaux d'artillerie qui conduiront ce convoi à Boulogne.

Il partira demain un second convoi d'artillerie, que M. de Richelieu m'a demandé; il sera composé d'une pièce de canon de 12, et de 70 chevaux-de-frise.

J'ai l'honneur d'être, etc.

État des Pièces et Munitions qui doivent partir le 3 janvier de Calais pour se rendre à Boulogne.

SAVOIR:

Pièces de 8	2
Affuts de 8, avec leurs avant-trains.	3

Armes complètes de 8	3
Boulets de 8	200
Gargousses de 8	47
Pièces à la Suédoise	6
Cartouches de 4	332
Gargousses de 4	134
Boulets de 4	134
Levier ronds	12
Leviers à ressort	6
Leviers ordinaires	20
Dégorgeoirs à tire-point	8
Dégorgeoirs ordinaires	6
Coins-de-mire	8
Poudre en barils de 100 livres	5
Mêches	100
Caisses d'étoupilles	1
Tirebourre	1
Crics	1
Petard	1
Pichoyeaux	100
Bêches	100
Haches	100
Serpes	45
Flambeaux	12
Paires de traits à canon	12
Prolonges	3
Affuts de 12	1
Boulets de 12	100
Charettes et munitions	8

Le même au même.

A Calais, le 4 janvier 1746.

L'homme que j'avois fait sortir hier au soir, m'a rapporté qu'il avoit été jusqu'à la vue du port de Douvres, que le gros temps qu'il faisoit, l'avoit obligé de revirer de bord, pour venir du côté du vent à la côte de France, où il a mouillé à 4 heures du matin. Il n'a vu à la mer qu'un navire, qu'il croit être marchand; mais il n'a pas pu visiter la côte d'Angleterre.

Les cinq bâtimens de transport, dont je n'avois point de nouvelles, sont entrés dans ce port.

Si le temps le permet, à la marée de demain matin, je ferai sortir le même homme qui sortit hier, pour qu'il voie à la côte d'Angleterre ce qui s'y passe. Il n'a point paru aujourd'hui de vaisseaux anglais à cette côte.

Il me paroît que M. le Duc de Richelieu se dispose à profiter de la marée du 7 ou du 8, pour passer. Je crois que ce passage éprouvera beaucoup de difficultés, par la quantité de vaisseaux que les Anglais ont à la mer.

M. d'Aulnay au Maréchal de Saxe.

A Dunkerque, le 5 janvier 1746.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec l'ordre en blanc, pour faire marcher le second bataillon de Courten, qui est à Bergues, ici, où il est arrivé aujourd'hui à midi.

Ce n'est point l'ennemi que je crains, qui m'a fait vous le demander, mais la nécessité où je suis, de garder le fort de Mardick, le Risban, quatre batteries à la mer, sept portes également passantes, dont cinq coupées par des canaux; un poste à la citadelle, à cause de trois magasins à poudre, et une garde sur la place, où on monte un bivouac les soirs, pour pouvoir y fournir les patrouilles, avec les gardes des quartiers; tout au plus modique, le soldat se trouve n'avoir qu'une et deux nuits. Si malheureusement la maladie s'y mettoit, il faudroit qu'ils portassent leur bonnet de nuit au corps-de-garde.

Par les dernières lettres de M. le Duc de Richelieu, il ne croit pas être prêt avant le 8. Il m'a demandé le remplacement d'une pièce de 16 et d'une de 12, qui étoient dans le bateau qu'on a brûlé à la côte de Calais. Je le puis, quant aux canons et aux boulets; mais je n'ai point d'affuts de campagne. Je suis, etc.

Le Marquis DE CONTADES *au Maréchal* DE SAXE.

A Calais, le 5 janvier 1746.

Il a paru aujourd'hui, à deux lieues d'ici, quatre assez gros bâtimens, que l'on croit être marchands. Le temps a été assez serein pour découvrir de dessus le blanet la côte d'Angleterre; on a vu aux Dunes neuf vaisseaux de guerre mouillés. Je compte faire sortir, à la marée de la nuit, l'homme dont je me suis déjà servi, et si le vent le permet, il reconnoîtra la côte d'Angleterre, pour voir ce qui s'y passe. J'aurai l'honneur de vous rendre compte de ce qu'il m'apprendra.

J'ai fait sortir aujourd'hui un petit corsaire, pour voir du côté d'Ostende, si les vaisseaux de guerre anglais, qui ont croisé plusieurs jours dans cette partie-là, y sont encore. Il est arrivé aujourd'hui dans ce port deux bâtimens de Rouen, propres à embarquer des chevaux, dont je compte me servir; au moyen de quoi, il y aura ici dix bâtimens chargés de chevaux; je ne dis que dix, parce que dans les neuf qui y avoient été destinés d'abord, il y en a un qui n'en peut pas contenir. Ces dix bâtimens contiendront 295 chevaux, dont 40 d'artillerie, que M. de Richelieu doit me renvoyer; 20 ou 25 pour les Officiers-Généraux et principaux

paux, et les Officiers-Généraux, Majors, et 230 du régiment de Fitz-James.

Quand M. le Duc de Richelieu ordonnera d'embarquer, tout est prêt pour ce qui doit l'être ici.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le même au même.

A Calais, le 7 janvier 1746.

La flotte anglaise a passé la nuit dernière à une lieue de l'entrée de ce port; il y a même eu une frégate qui s'est approchée du fort, appelé *le Fort-Rouge*, de façon qu'il ne m'a pas été possible de faire sortir personne pour aller voir ce qui se passe à la côte d'Angleterre; plusieurs vaisseaux de la flotte ont croisé toute la matinée à portée de ce port; à midi il s'est levé un vent de nord forcé, qui les a obligés de se mettre au large.

M. le Duc de Richelieu n'a rien changé à ses premières dispositions; il compte toujours mettre à la voile le 9, si le vent le permet, et qu'il n'y ait point de vaisseaux de guerre anglais qui masquent les ports de Boulogne et de Calais, ce que je crains beaucoup, parce que les vaisseaux ennemis pourront tenir dans ce parage, par le vent qui convient pour sortir de ces ports, et débarquer à la côte d'Angleterre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.

A Versailles, le 7 janvier 1746.

J'ai reçu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 31 du mois dernier, et le 1er. de celui-ci. Comme j'ai eu, dès le 2, des nouvelles de M. Phelippe, qui m'apprenoient le peu de succès de l'entreprise projettée, je ne puis m'empêcher de penser, comme vous, que les ennemis auront enlevé le courier, que l'un ou l'autre de ces Messieurs vous auront sans doute envoyé, pour vous apprendre la même chose.

Il m'a paru que, dans l'exécution de cette entreprise, les combinaisons ont été un peu négligées, et que le point essentiel pour réussir, étant d'arriver la nuit d'assez bonne heure, pour pouvoir commencer l'attaque dans l'obscurité, on auroit dû s'assurer mieux de la nature des chemins, et faire un calcul plus juste du temps qu'il étoit indispensable de mettre à la marche, pour être rendu bien précisément à l'heure et au rendez-vous indiqué et convenu.

MM. de Danois, Phelippe et Ramsault me marquent tous trois, qu'il est possible de revenir à tenter l'aventure de nouveau; je n'ai eu garde de les en détourner, ni aussi de les y exciter : c'est une matière qui est

absolument de votre ressort, et sur laquelle je ne puis rien faire de mieux que de les renvoyer à vous, qui en jugerez beaucoup mieux que moi, et verrez les ordres que vous aurez à leur donner à ce sujet.

Je suis charmé d'apprendre par vous, Monsieur, que vous allez entreprendre un grand voyage à Bruges, Ostende et Nieuport; c'est une marque que votre santé se fortifie de jour en jour, et je ne saurois, je vous assure, recevoir de nouvelle qui me soit plus agréable.

La paix du Roi de Prusse avec la Reine d'Hongrie, qui n'est plus un mystère, pourra bien donner une nouvelle face aux affaires, et changer, peut-être, le système de la guerre.

Dans ces circonstances, le sentiment et les idées d'un Général comme vous, ne peuvent être indifférentes, et je suis persuadé que Sa Majesté seroit fort aise de savoir en général quel seroit votre avis dans la conjoncture présente, par rapport aux opérations militaires, qu'on pourroit envisager en Flandre pour la campagne prochaine.

Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien me faire part de vos idées, dont j'aurai soin de rendre compte au Roi, et lesquelles ne pourront qu'influer beaucoup sur le parti que Sa Majesté jugera à propos de prendre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé D'ARGENSON.

Le Marquis de Contades *au Maréchal* de Saxe.

A Calais, le 8 janvier 1746.

Monseigneur,

La nuit dernière ce port a été bloqué par deux vaisseaux de guerre anglais qui pouvoient avoir de 40 à 50 pièces de canon. Il y en a eu un qui a mouillé à la rade, et l'autre s'y est tenu sous voile. A la pointe du jour, ces deux vaisseaux se sont mis au large; mais ils ne se sont pas assez éloignés pour n'être pas en vue du port toute la journée. Depuis que les vaisseaux de guerre anglais se tiennent la nuit aussi à portée d'ici, je fais tenir une compagnie de grenadiers la nuit au bivouac au bout de la jetée, pour empêcher les ennemis d'envoyer un brûlot dans le port, qui pourroit mettre le feu à tous nos bâtimens de transport, dont un grand nombre sont chargés de munitions de guerre.

Je vois, par ce que M. le Duc de Richelieu me mande aujourd'hui, qu'il ne se flatte plus de mettre à la voile demain, comme il l'avoit projetté. Le vent n'est pas bon actuellement, pour sortir des ports de Boulogne et de Calais : il pourroit changer; mais un plus grand obstacle, c'est les vaisseaux de guerre anglais, qui masquent ces ports depuis deux jours.

M. d'Avaray vient d'arriver. Je lui ai remis les instructions que M. le Duc de Richelieu m'avoit laissées, et les états de tout ce que j'ai fait embarquer, afin qu'il puisse vous en envoyer un général, quand les troupes seront parties; je compte lui montrer demain les arrangemens que j'ai fait faire dans ce port, pour qu'il n'y ait point de confusion à l'embarquement. Après quoi je partirai pour m'en retourner à Bruges, où je recevrai avec grand plaisir les ordres que vous voudrez bien me faire l'honneur de me donner.

M. le Chevalier de Beautteville, que M. le Duc de Richelieu avoit bien voulu me laisser, m'a été d'un grand secours dans tous les détails dont j'ai été chargé ici.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Extrait des Instructions données par M. d'Argenson à M. le Marquis d'Avaray, Maréchal des camps et armées du Roi, allant commander à Calais, dans le Calaisis et le Boulonnois.

Janvier 1746.

L'intention du Roi est, qu'il parte le 6 de ce mois pour se rendre tout de suite à Calais; il verra par les lettres de service ci-jointes, qu'il sera principalement aux ordres de M. le Maréchal de Saxe; il en recevra aussi de

M. le Comte d'Aulnay, Lieutenant-Général, Commandant à Dunkerque, et se concertera avec lui.

L'objet pour lequel Sa Majesté envoie M. le Marquis d'Avaray à Calais, est de faire passer à M. le Duc de Richelieu, dans la Grande-Bretagne, tous les secours dont il peut avoir besoin.

On joint ici les états des différentes choses, qui ont été, ou qui seront ordonnées pour être transportées et mises en dépôt à Calais. M. d'Avaray aura soin à son arrivée de vérifier les quantités de chaque espèce qui auront été remises; et comme il est expliqué dans ces états de quels endroits lesdites subsistances, fournitures, argent et munitions seront tirées, il sera en état d'écrire à qui il appartiendra, pour presser l'emplacement de ce qui manquera, jusqu'à concurrence desdits états; et sur les demandes qui seront faites par M. le Duc de Richelieu, il ordonnera les envois qui devront être réglés en conformité, et tiendra la main à ce qu'ils soient faits avec toute l'exactitude et la diligence possible.

Les régimens de cavalerie de Royal-Étranger, Chabrillant, Clermont-Tonnerre et Maugiron, étant destinés à s'embarquer pour aller joindre le corps de troupes qui doit passer avec M. le Duc de Richelieu après son débarquement en Angleterre, il a été ordonné à ces régimens de se tenir prêts à partir au premier ordre; en conséquence de cet arrangement, on joint ici des ordres du

Roi de deux sortes, dont M. d'Avaray ne fera usage qu'à la requisition de M. le Duc de Richelieu. Les premiers sont pour enjoindre à ces régimens de se rendre à Calais, et les autres pour qu'ils s'embarquent et passent en Angleterre. Les dates du départ ont été laissées en blanc dans ces différens ordres, et M. d'Avaray aura soin de les remplir.

M. le Comte de Maurepas prendra les mesures nécessaires, pour faire arriver et préparer à Calais, le plutôt qu'il sera possible, le nombre des bâtimens nécessaires pour le transport de ces quatre régimens, et M. d'Avaray donnera ses attentions à la manière dont ces bâtimens doivent être préparés par la marine, pour les rendre susceptibles d'embarquer de la cavalerie. Si, avant que tous ces bâtimens puissent être rassemblés à Calais, et disposés pour l'embarquement, M. le Duc de Richelieu demandoit qu'on lui envoyât une partie de ces régimens, proportionnément à la quantité de ceux qui se trouveroient en état de les transporter, en ce cas, M. d'Avaray ne fera avancer ensemble à Calais que le nombre d'escadrons qui pourront être embarqués, et il en usera de même à l'égard des autres, à mesure que le reste des bâtimens sera prêt, observant cependant de commencer l'embarquement par le régiment Royal-Étranger, et de continuer successivement par ceux de Chabrillant de Maugiron et de Clermont-Tonnerre.

Supposé que les régimens de Fitz-James, cavalerie, et Septimanie, dragons, qui ont or-

dre de s'embarquer avec le Duc de Richelieu, laissent leurs chevaux en France, et que M. le Duc de Richelieu demandât dans la suite à M. d'Avaray de les lui envoyer, de préférence aux régimens nommés ci-dessus, il enverra ses ordres aux Commandans des places, où seront restés lesdits chevaux, pour les faire arriver à Calais, et il les y fera embarquer conformément à ce que M. le Duc de Richelieu lui aura mandé à ce sujet, et pour cet effet M. d'Avaray écrira à M. d'Aulnay pour savoir de lui les endroits où il a ordonné que les chevaux demeurassent.

Il est à observer qu'on a choisi des cavaliers du régiment Royal-Étranger, sous la conduite de quelques Officiers, pour en avoir soin, et supposé que l'intention de M. le Duc de Richelieu fût de faire passer ensuite le régiment Royal-Étranger, il n'y aura point d'inconvénient, que les cavaliers de ce régiment, qui ont été chargés des chevaux de Fitz-James et de Septimanie, passent avec eux en Angleterre. Mais si, au contraire, M. le Duc de Richelieu croyoit n'avoir besoin d'aucun de ces quatre régimens, qui lui sont destinés, qu'il se contentât des chevaux de Fitz-James et de Septimanie, pour lors il seroit bon de le prévenir qu'il faudroit, en ce cas, qu'il envoyât des Officiers et des cavaliers de ces deux régimens chercher leurs chevaux, pour les conduire eux-mêmes dans la Grande-Bretagne.

Supposé que M. le Duc de Richelieu trou-

vât des ressources et des facilités en Angleterre pour y remonter ces régimens, demandât qu'ils lui fussent envoyés à pied, M. d'Avaray n'en fera aucune difficulté, et il leur ordonnera en conséquence de laisser leurs chevaux sur la côte avec un certain nombre de cavaliers pour en prendre soin, sous la conduite de quelques Officiers subalternes, et d'un Capitaine par régiment; alors ces régimens s'embarqueroient avec leurs selles, brides, pistolets, mousquetons, bottes et autres équipages, et M. d'Avaray s'adresseroit d'avance à M. de Chauvelin, Intendant de Picardie, pour pourvoir à la subsistance des hommes et des chevaux qui resteroient.

M. d'Avaray informera M. d'Argenson des différens détails relatifs à l'instruction qu'il lui a donnée, et des ordres qu'il donnera directement pour la célérité du service.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

Gand, le 12 janvier 1746.

Vous me faites, Monsieur, l'honneur de me demander mes idées sur la nature des opérations, convenables à la nouvelle face que prendra vraisemblablament le système de la guerre, depuis la paix du Roi de Prusse.

Comme ces objets sont presque toujours présens à mon esprit, il ne me reste pour répondre à votre attente, Monsieur, qu'à

rédiger ces idées dans l'ordre et la forme que je croirai la plus supportable.

Il faudroit pour cela que je fusse instruit, et s'il y a apparence que les ennemis porteront une armée sur le Rhin, et si vous comptez que nous y en aurons une; il n'y a que vos lumières qui peuvent m'éclairer là-dessus; car je ne suis pas à même de porter un jugement certain sur ce point, qui dépend d'une infinité de circonstances.

Le temps s'étant mis à la gelée, je compte, si elle dure, reprendre l'exécution du projet, dont vous avez connoissance, vers le 18. J'aurai l'honneur de vous en prévenir par un courier.

Selon ce que j'en juge, nous ne serons pas obligés d'avoir une armée sur le Rhin, et la Reine d'Hongrie ne pourra que difficilement persuader les Cercles, le Duc de Wirtemberg et l'Electeur Palatin, à assembler une armée considérable, qui les incommoderoit et pourroit attirer la guerre chez eux.

Dans ce cas, il faudroit diminuer, autant qu'il seroit possible, le nombre des troupes qui sont en Alsace, pour les employer ailleurs, et sur-tout pour ne point donner inquiétude au Corps Germanique; ce qui obligera la Reine d'Hongrie à envoyer la plupart de ses troupes en Italie et en Flandre, et à en garder une partie en Allemagne, qui lui deviendra inutile.

Les choses dans ce point d'évidence, il sera bon, à ce que je pense, d'avoir une armée vers Thionville, qui puisse agir offen-

sivement, et se porter sur le Rhin s'il en étoit besoin. Cette armée divisera les forces que les ennemis pourroient nous opposer du côté d'Anvers, et pourra faire le siège de Namur, selon les circonstances. La grande armée doit toujours opérer dans le Brabant, et le siège de Mons et de Charleroi pourra se faire après celui d'Anvers, parce qu'en nous plaçant dans les environs de Louvain, nous couvrirons également les troupes qui feront le siège de Namur, et celles qui seront occupées au siège de Mons. Ces deux opérarations se peuvent faire aisément au mois de juillet, et notre armée pourra vivre abondamment dans le Brabant, ce qu'elle ne pourroit faire dans la primeur de la saison, à cause des fourages, que nous pourrons faire transporter à Anvers. J'ai de la peine à croire que les ennemis puissent mettre une armée en campagne avant le mois de juin, ainsi nous aurons pris et Bruxelles et Anvers devant ce temps-là.

Ces deux places occupées, nous pourrons nous retirer sur Louvain, et faire le siège de Mons et de Namur en même-temps.

Le corps d'armée destiné au siège de Namur doit s'assembler dans les environs de Thionville, pour obliger les ennemis à garnir Luxembourg, et ne doit se porter entre Sambre et Meuse qu'après que nous aurons fait le siège d'Anvers.

Voilà, Monsieur, en gros, ce qui me paroît de plus convenable à faire pour la campagne prochaine.

Le Duc de Richelieu au Maréchal de Saxe.

A Boulogne, le 18 janvier 1746.

M. d'Hérouville, que je vous avois marqué, Monsieur, avoir envoyé à la Cour rendre compte de ma situation, est arrivé ici hier au soir; il paroît que le Roi veut que je reste toujours à portée de profiter des circonstances qui pourroient être favorables, et des avis, et même des secours que pourroient me donner les Jacobites d'Angleterre; mais comme cela pourroit me faire attendre, et que les troupes entassées ici et à Calais dans les caves étroites, souffrent beaucoup et commencent à avoir des maladies, le Roi me laisse la permisssion de les séparer, en les laissant à portée de se rejoindre avec la promptitude que les événemens pourroient le requérir, et, en conséquence, j'ai l'honneur de vous envoyer la distribution que j'en ai faite, pour laquelle je vous demande votre agrément; mais comme elles souffroient, et que les momens étoient urgens, j'ai cru que vous permettriez que je ne perdisse pas de temps à les faire marcher.

Il m'est revenu depuis deux jours un homme que j'avois envoyé, et qui est sûr : que l'embarras dans le ministère et la confusion dans tout le pays est au-delà de toute expres-

sion, et l'art avec lequel il empêche de transpirer la vérité, et avec lequel il falsifie tout ce qui leur est défavorable, passe toute imagination ; leurs troupes sont ruinées et réduites à rien ; il n'y a pas un mot de vrai, à ce que disent les gazettes, de l'affaire qu'il y a eu à l'arrière-garde du Prince de Galles : elle est totalement à son avantage, et je crois Sterling pris à présent.

Les troupes, que je commande ici, sont fortes, en bien bon état de tous points, et de grande volonté : c'est bien dommage qu'elles ne puissent être employées. Oserois-je vous demander si vous avez perdu de vue le projet, que vous m'aviez conté, que vous aviez sur Bruxelles ; il seroit bien important dans la conjoncture présente, et à la frayeur qu'il me paroît qui s'empare des Hollandais, je crois que toute opération, qui nous avoisineroit d'eux, seroit décisive. Personne n'est plus en état que vous, Monsieur, de le penser et de l'exécuter, et personne ne fait des vœux plus sincères pour votre gloire, et n'est avec un plus respectueux attachement, etc.

Le Comte D'ARGENSON *au Maréchal* DE SAXE.

A Marly, le 22 janvier 1746.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12 de ce mois, à laquelle j'aurois répondu plutôt,

si je n'avois pas voulu attendre que j'en eusse rendu compte au Roi.

Sa Majesté sent bien, que pour asseoir un plan d'opérations fixe et invariable, il seroit nécessaire d'avoir des connoissances plus précises qu'on n'en a aujourd'hui, non-seulement par rapport aux dispositions des différens Princes et autres Etats de l'Empire, mais encore relativement aux différens lieux où les ennemis pourront faire marcher leurs troupes ; aussi n'est-ce pas un projet décidé pour la campagne prochaine, que je vous ai proposé de m'envoyer, mais S. M. étoit bien aise de connoître les idées que vous vous formiez, dans la circonstance présente, et eu égard au changement que la paix du Roi de Prusse apporte dans les affaires de l'Europe.

Celles que vous avez bien voulu me communiquer, Monsieur, ont plu au Roi, et si la supériorité de nos forces et la tranquillité de l'Empire, nous met en état de les exécuter, la campagne que nous allons faire soutiendra la réputation de celle de l'année derniere, qui a été si glorieuse au Roi, et si utile à l'État ; aussi Sa Majesté m'a chargé de vous assurer qu'elle s'étoit si bien trouvée de la confiance qu'elle avoit eue en vous, qu'elle seroit toujours très-disposée à s'en rapporter à vos lumieres et à votre conduite, sur toutes les opérations militaires qui seront à faire pour le bien de son service ; mais comme d'aussi grands objets que ceux de la guerre présente, demandent d'être ap-

profondis et discutés dans le plus grand détail, Sa Majesté compte d'attendre votre retour ici, pour arrêter avec vous un plan fixe et déterminé, sur les partis qu'il faudra prendre, et le temps qui sera fixé pour faire l'ouverture de la campagne.

Il y a déjà quelque temps que Sa Majesté vous auroit proposé de vous rendre auprès d'elle, si le projet, que sans les obstacles du temps vous auriez déjà exécuté, ne l'auroit retenu; l'apparence qu'il y avoit même ces jours-ci, que la gelée alloit vous mettre en état d'opérer, avoit augmenté nos espérances, et diminué l'impatience de vous voir arriver ici; mais, jusqu'à présent, ces apparences ne se sont point soutenues, et il est à craindre que, si avant la fin de ce mois, le temps ne se remet pas décisivement au froid, la saison deviendroit trop avancée, pour que vous pussiez vous flatter alors de remplir l'objet important que vous vous étiez formé. La gelée qui reprend assez vivement aujourd'hui, est une nouvelle lueur d'espérance; mais qui sera, suivant les apparences, la dernière, si elle ne se soutient pas.

C'est donc, Monsieur, dans le cas que vous auriez renoncé à votre idée d'entreprise, que Sa Majesté desire que vous vous rendiez alors auprès d'elle, le plutôt qu'il vous sera possible, sans intéresser votre santé.

Le commencement du mois prochain étoit le temps où vous aviez projetté de faire ce

voyage, et si alors vous ne voyez plus de jour à tenter une entreprise d'hiver, S. M. vous verra arriver à sa Cour avec autant de satisfaction que d'utilité pour ses arrangemens personnels : ayez la bonté de me mander, Monsieur, quels pourront être les vôtres, afin que j'en rende compte à Sa Majesté.

Quant à moi, Monsieur, je me flatte que vous êtes bien persuadé de l'empressement que j'ai de vous revoir, et du plaisir que j'aurai de vous renouveller les assurances du très-parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé D'ARGENSON.

P. S. J'ai aussi reçu vos lettres des 15, 16 et 17, qui ne contiennent que des nouvelles, sur lesquelles je n'ai, Monsieur, aucune observation à vous faire.

M. D'AVARAY au Maréchal DE SAXE.

A Calais, le 22 janvier 1746.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous envoyer l'état de l'emplacement qu'a fait M. de Richelieu des troupes destinées à l'embarquement, pour les mettre plus au large, en attendant des conjonctures plus favorables. Nous voyons toujours

toujours des vaisseaux anglais vis-à-vis de nous à l'ordinaire. Je ne vous informerai pas, Monseigneur, des différens arrangemens que prendra M. de Richelieu en conséquence des ordres qu'il a pu recevoir de la Cour par le retour de M. d'Hérouville, qu'il y avoit envoyé, parce que je crois qu'il vous en instruira lui-même, et que la besogne dont je suis principalement chargé, ne regarde que le second embarquement qui sera fait après celui-ci, en cas qu'il eût lieu. J'ai, etc.

État des différens endroits où M. le Duc de Richelieu a placé les troupes qui étoient à Boulogne et à Calais.

Les deux bataillons de milice de Vannes et Dinant sont partis de Boulogne le 19, pour arriver le 21 à Abbeville.

Les deux régimens de Clare et de Berwick, partis de Boulogne le 19, pour arriver le 21 à Gravelines.

Les chevaux du régiment de dragons de Septimanie, partis de Saint-Omer et Bourbourg le 19, arrivés le 20 à Boulogne, d'où tout ce régiment doit se rendre le 21 à Montreuil.

Le 1er. et 2e. bataillons de Royal, partis de Calais le 19, pour se rendre le 20 à St.-Omer.

Le 3e. bataillon de Royal, parti le 20 de Calais, pour arriver le 21 à St.-Omer.

Les trois bataillons du régiment de Crillon restent à Calais.

Les deux bataillons d'Orléans restent à Boulogne.

Le régiment de Beauvoisis, parti de Boulogne le 19, pour arriver le 21 à Hesdin.

Le régiment de Rochefort, parti de Boulogne le 19, pour arriver le 21 à Hesdin.

Le régiment de Bulkeley, parti de Boulogne, pour arriver le 21 à Montreuil.

Le régiment de Dillon reste à Boulogne.

Le régiment de Rooth, parti de Boulogne, pour arriver le 22 à St.-Omer.

Le régiment de Lally reste à Boulogne.

Les deux escadrons de Royal-Etranger qui étoient en quartier à Ardres et Guines, en sont partis le 21, pour rentrer le même jour à Calais, où ils ont joint le reste de leur régiment.

Le régiment de Fitz-James, Cavalerie, est parti de Calais le 21, s'est rendu le même jour à Ardres et Guines.

Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.

A Versailles, le 24 janvier 1746.

Je n'ai pas besoin de vous rappeller, Monsieur, tous les sujets de mécontentement que le Roi a, de la conduite que les Etats-Généraux ont tenue à son égard, dans plu-

sieurs occasions de la guerre présente, et ç'a été plus d'une fois le sujet de nos conversations à l'armée, et de nos lettres depuis que nous sommes séparés. Le grand événement que vous venez de produire, par la prise de Bruxelles et de sa garnison, rend le Roi maître de dix-huit de leurs bataillons, qu'ils ne doivent pas se flatter de revoir si-tôt, après l'exemple qu'il nous ont donné de leur peu de fidelité aux engagemens les plus solemnels et les plus respectables. L'intention de Sa Majesté est donc, de ne point écouter dans cette occasion-ci la réclamation que les Etats pourroient faire de leurs prisonniers, en demandant l'exécution du cartel, que nous avons par le passé observé si fidèlement avec les alliés de la Reine d'Hongrie ; et le Roi m'ordonne de vous mander, de refuser toutes les propositions qui pourroient vous être faites de leur part à ce sujet, soit par rapport aux soldats, soit par rapport aux Officiers-Généraux ou particuliers étant au service des Provinces-Unies.

Il n'en doit pas être de même à l'égard des troupes de la Reine d'Hongrie et du Roi d'Angleterre ; Sa Majesté m'ordonne même expressément de vous mander, qu'elle sera bien aise que vous en fassiez sentir la différence, en faisant rendre tous les Autrichiens et les Hannovriens qui ont été pris dans Bruxelles, aussi-tôt qu'ils seront réclamés en vertu du cartel.

Je compte, Monsieur, que vous voudrez

bien me faire part au plutôt des arrangemens que vous avez pris, pour faire conduire les prisonniers dans les différentes places pour lesquelles vous les avez destinés, et que vous aurez donné les ordres les plus précis pour qu'ils y soient gardés avec autant d'exactitude que de sûreté.

J'ai l'honneur d'être, avec un très-parfait attachement, Monsieur, etc.

Lettre écrite au Maréchal DE SAXE.

A Londres, le 28 janvier 1746.*

Je joins ici les adresses de remercîment au Roi, des deux Chambres du Parlement, pour la harangue qu'il leur a faite mardi dernier, que j'ai jointe à ma lettre du même jour, par lesquelles il paroît qu'elles concourreront de tout leur pouvoir à remplir l'objet que le Roi s'est proposé pour la continuation de la campagne prochaine qu'on médite de faire aux Pays-Bas avec une puissante armée, puisqu'à la paie seule de cette Couronne, l'on se propose d'y avoir 16,000 Hanovriens, 10,000 Saxons, et les 6000 Hessois qu'on se flatte de pouvoir y faire repasser vers la fin d'avril prochain, parce que l'on compte d'avoir pour ce temps-là étouffé la rebellion en Ecosse : ceci se trouvera plus précis, lorsque les estimats des dépenses nécessaires pour ces grands efforts auront passé à la Chambre des Com-

munes ; mais la plus grande occupation pour le présent est de s'assurer des moyens de trouver les sommes nécessaires pour remplir le but qu'on s'est proposé ; pour cet effet, l'on s'est adressé à la banque, et, à ce qu'il paroît, avec assez de succès, pour l'engager à avancer un million sur la taxe du revenu des terres, à quatre pour cent d'intérêt, et en conséquence les directeurs ont convoqué une assemblée générale des intéressés, qui s'est tenue avant-hier, où l'on s'est borné à la seule proposition, et où l'on a renvoyé la décision à lundi prochain dans une autre assemblée générale, que l'on ne doute point devoir être favorable aux vues de la Cour ; et pour-lors, il se trouveroit 1,500,000 livres sterling de souscrit, sur le produit de cette taxe, évaluée à deux millions, que peut-être l'exemple de la banque fera remplir par les particuliers ; mais il est toujours difficile de prévoir quels peuvent être les autres moyens qu'on employera pour lever quelques millions de plus, et qui soient assez attrayans pour y faire donner le public dans cette crise, où la circulation des affaires se trouve presque entièrement arrêtée, et où les marchands en particulier ne peuvent se promettre de voir rentrer assez à temps les fonds liquidés qu'ils peuvent avoir pour les fournir au temps que l'on pourra leur limiter ; de sorte que cette difficulté ne sera point aisée à surmonter, non-obstant toute l'influence que peut avoir le gouvernement, à moins que les affaires d'Ecosse ne prennent un tour assez favorable

pour rassurer les esprits les plus susceptibles d'inquiétude. La *Gazette extraordinaire*, que la Cour a fait publier avant-hier avec les nouvelles de ce pays-là, contient les articles suivans, qui font appercevoir qu'on y est à la veille de quelque grand événement.

D'Inverness, du 10 janvier. « Nos troupes consistent dans environ 1700 montagnards, outre trois compagnies de cent chevaux, que l'on attend; des troupes qui se trouvent assemblées, il y en a sept compagnies entre cette place et Spay, et le reste à Inverness ».

De Dunbarton, du 19 janvier. « Le Lieutenant-Colonel Jean Campbel, est arrivé ici la nuit passée pour prendre le commandement de 700 hommes, qui sont ici en quartier, qui consistent en trois compagnies du régiment de Milord Loudon, une du Lord Jean Murray, et huit de milices de la province d'Argyle ».

D'Edimbourg, le 20 janvier. « Aujourd'hui à midi nous avons reçu la nouvelle que les rebelles étoient entrés hier dans la ville de Sterling à 4 heures; que les habitans avoient ouvert les portes, la place n'étant point de défense; que les Officiers de la milice s'étoient retirés dans le château avec toutes les armes; que leurs soldats s'étoient échappés par petites bandes, et qu'on étoit sûr que le Major-Général Blackney étoit pourvu d'une bonne garnison et de beaucoup de provisions; que les rebelles n'avoient que deux pièces de canon de 12 livres, qu'ils avoient, avec beaucoup de peine, amenés

par le Fren, et qu'un de 18, qu'ils ont tenté inutilement de faire passer à Alloua sur des radeaux, y étoit encore; que le Général Haveley avoit envoyé la veille quelques bateaux armés, et un petit navire avec du canon et 300 hommes d'équipage, commandé par le Colonel Leigthon, pour détruire toutes les machines; mais que l'on n'avoit encore reçu aucune nouvelle de lui ».

D'Edimbourg, le 21 janvier. « Les régimens de Burrel et de Pulteney sont arrivés ici aujourd'hui, de manière que nous avons à présent douze bataillons. Les régimens de Sampill et de Campbel sont en chemin, et le régiment de Cobham, dragons, doit arriver aujourd'hui à Dunse. L'on fait des dispositions pour marcher après-demain aux rebelles avec 3 à 4000 hommes, qui doivent prendre poste à Lintitgow, Quensferry et au Bac de la Reine, qui seront en état, à ce que l'on espère, de chasser Milord Kilmarnock de Falkirk : aussi-tôt que le train d'artillerie sera prêt, on se propose de marcher à Sterling ».

D'Edimbourg, le 21 janvier. « Par un exprès de Sterling, l'on a eu avis qu'aussi-tôt après que les rebelles sont entrés dans la ville, ils avoient envoyé trois canons de 4 livres sur la montagne d'Airth, pour empêcher les vaisseaux de guerre de s'avancer plus haut dans la rivière, et pour couvrir le passage de leur artillerie, qui se trouve à Alloua; deux vaisseaux de guerre firent hier toute la journée feu sur eux, tandis qu'ils élevoient leur

batterie, et les demontèrent, de manière que pendant la nuit les rebelles se trouvèrent obligés de retirer leur canon à un mille plus haut de ce côté-ici de la rivière, et se proposoient de les mettre aujourd'hui en batterie. Hier le fils du Prétendant fit la revue des troupes à Falkirk, qui montoient à 1680 hommes, et est retourné immédiatement après à Sterling ».

« Depuis que l'on a reçu les nouvelles précédentes, l'on a eu avis que deux petites barques, qui étoient échouées à Airth, avoient été brûlées par les vaisseaux que l'on avoit envoyés d'ici; non-obstant la batterie que les rebelles y avoient élevée, ils ont eu du monde de tués et de blessés, avant qu'ils aient pu se retirer avec leur canon, qu'ils tirèrent fréquemment, mais sans causer aucun dommage. Le 19, ils érigèrent une batterie avec ces canons à Elphinston, que nos vaisseaux étoient dans le dessein d'attaquer, et de se rendre, s'il étoit possible, à Alloua: l'on croit qu'ils ont là 6 pièces de canon, et au-delà de 300 hommes, et 200 à Elphinston.

Au surplus, il ne se présente rien de plus particulier à pouvoir informer.

Extrait des Lettres de Londres, du 28 janvier 1746.

Tout y est conforme aux articles portés

dans la Gazette d'Hollande, en ce qui concerne la marche des troupes du Prince Edouard et du Duc de Cumberland.

Il paroît que toutes leurs nouvelles leur annoncent que l'embarquement doit être fait à Dunkerque.

Les précautions contre le débarquement sont les mêmes que la gazette annonce.

On confirme le départ des troupes de Hollande après l'arrivée des troupes de Hesse.

On ajoute un article assez important pour le rapporter tel qu'il est.

« Depuis samedi on est sans autres nouvelles de la poursuite du Duc, quoique l'on reçoive des couriers toutes les six heures de ces quartiers-là, mais apparemment que l'on ne peut encore rien annoncer qui puisse flatter l'attente du public; au reste, le système que l'on s'est proposé, et que l'on a commencé de suivre, est de faire revenir l'armée du Duc dans les environs de Londres, et l'infanterie a dû commencer dimanche dernier à se mettre en marche pour s'en approcher, et en même temps celle sous les ordres du Maréchal Wade s'est mise aussi en mouvement pour retourner dans son ancien camp de New-Castle, et pénétrer en Ecosse, selon ce qui conviendra le mieux; l'armée qui couvrira Londres, doit être renforcée par le reste des troupes qui se trouvent dans les environs, pour se poster dans aucun endroit où les Français pourroient débarquer.

Opérations du Prince Édouard Stuart en Écosse.

Nous venons de remporter une victoire complette; Son Altesse Royale ayant pris la ville de Sterling, et fait tout de suite l'investissement du château de Sterling, les ennemis tentèrent tous les moyens imaginables pour empêcher le passage de notre canon, qui étoit de l'autre côté de la rivière du Forth Hes, où est bâti Sterling; ils envoyèrent douze vaisseaux, firent des descentes et attaquèrent nos bâtimens avec leurs chaloupes. Le Duc de Perth et son frère Milord Jean, chargés de leur résister, firent de si bonne besogne, que rien ne réussit aux ennemis. Alors ils virent bien qu'ils n'avoient d'autre moyen de nous faire lever le siège, que de gagner une bataille. En conséquence ils se firent joindre à la hâte par les montagnards du pays d'Argyle et du plat-pays; ils firent avancer toutes les troupes qui étoient au nord de l'Angleterre, même les garnisons, jusqu'au point qu'ils ont ramené à Edimbourg nos trois piquets prisonniers, n'ayant pas laissé à Berwick de quoi les garder: ils s'avancèrent jusqu'à Falkirk, petite ville à 18 milles d'Edimbourg, et à 6 milles de Sterling. Le Prince, qui le même jour avoit fait ouvrir la tranchée devant le château, choisit

un champ de bataille, qui couvrît le siège; nous y attendîmes les ennemis deux jours; enfin fatigués de ne pas les voir arriver, n'ayant ni tentes ni vivres, séparés dans différens quartiers, et toujours exposés à être surpris pendant la nuit, nous prîmes la résolution de les aller chercher. Le 28 à midi, nous marchâmes à eux sur deux colonnes, formées par les deux lignes sur le même ordre où elles devoient combattre; de sorte qu'en arrivant vis-à-vis d'eux, nous nous trouvâmes en bataille, n'ayant plus qu'à charger. Ils avoient été avertis, nous les rencontrâmes venant à nous un mille au-devant de leur camp, et tâchant de gagner les hauteurs, qu'ils gagnèrent effectivement. Leur armée étoit composée de deux régimens de cavalerie arrivés le même jour d'Angleterre, de deux régimens de dragons qui avoient été à l'affaire de Glosmeur, de 14 régimens d'infanterie, qui tous s'étoient trouvés à Fontenoi, de 800 montagnards d'Argyle, et de 15 à 1600 miliciens : ils avoient, de leur aveu, un peu plus de 12000 hommes; ils ne nous en comptoient que huit; il se crurent assez supérieurs en nombre pour faire trois lignes, persuadés que si nous étions assez braves ou assez heureux pour rompre les deux premières, nous arriverions nous-mêmes si rompus vis-à-vis la troisième, qui auroit tout son feu, tandis que nous aurions perdu le nôtre, qu'il seroit impossible que nous ne fussions totalement terrassés. C'est dans cette idée qu'ils la composèrent de leur meilleure infanterie; ils mi-

rent à la seconde leurs montagnards, leurs milices et deux régimens; la première étoit presque toute de cavalerie avec quelque peu d'infanterie, sur six de hauteur. Notre ordre de bataille étoit bien différent, toute notre première ligne étoit d'infanterie formée par 4000 vrais montagnards; nous avions mis à la seconde nos demi-montagnards et nos gens du plat-pays, au nombre de plus de trois mille; les trois piquets Irlandais et trois du régiment de Milord Jean formoient un corps de réserve placé au centre derrière la 2e. ligne; notre cavalerie formoit deux autres petits corps de réserve de 220 hommes, chacuns placés sur les ailes entre les deux lignes, pour empêcher qu'on ne les flanquât; la cavalerie venoit sur nous au grand trot, tandis que nous marchions à elle au grand pas. On ne tira point de part ni d'autre qu'on ne fût à demi-portée du pistolet. Notre feu ébranla la cavalerie ennemie sans la rompre, mais les montagnards ayant jetté leurs fusils, et couru au milieu des rangs le sabre à la main, la résistance ne fut pas longue, les chevaux s'enfuyant ne pouvant pas descendre directement la colline, qui étoit trop escarpée; furent obligés de filer devant toute la ligne, où ils essuyèrent une si rude décharge, que la moitié resta sur le champ de bataille. Les miliciens, les montagnards d'Argyle et le peu d'infanterie qui formoit la seconde ligne, furent culbutés dans un moment, à la droite et à la gauche; mais quand il fut question d'attaquer le gros de l'infan-

terie, qui, ou faute de temps pour se déployer, ou dans l'idée de mieux résister, au lieu de se présenter en ligne, offroit deux grandes colonnes vuides, l'une à droite, l'autre à gauche, les montagnards, ainsi que l'avoit prévu l'ennemi, se trouvant la plupart sans fusil, et absolument rompus par l'impétuosité de leurs premières attaques, ne sachant plus où étoient leurs Officiers et leurs drapeaux, et ne connoissant point d'autre façon d'attaquer que ligne contre ligne, parurent surpris, hésitèrent, et même reculèrent en quelques endroits. Le Milord George Murray, qui commandoit à la droite, eut asssez d'activité, d'autorité et de bonheur pour la rallier à temps. Il la ramena à l'ennemi, qui attaqué avec la plus grande vigueur, se retira avec la plus grande confusion.

La fortune ne nous étoit pas si favorable à la gauche, nous y étions si dispersés, qu'il n'étoit pas humainement possible de nous y rallier à temps; cela étoit d'autant plus fâcheux, que le Prince, qui étoit accouru avec son corps de réserve, se trouvoit dans le plus grand péril d'y être enlevé, ou de s'y faire tuer. Déjà la cavalerie nous flanquoit à demi-portée du fusil, tandis que l'infanterie s'avançoit en front : heureusement les six petits corps Français, par un quart de conversion, firent feu à la cavalerie, et couvrirent notre flanc; cette manœuvre l'arrêta, rendit le courage à nos gens, et leur donna le temps de se mettre en état de recevoir l'infanterie. La

cavalerie voyant l'ordre rétabli, prit l'épouvante, et s'en alla; dès qu'elle fut partie, l'infanterie, qui voyoit sa droite en déroute, et qui ne doutoit pas que nous ne marchassions à l'instant, prit aussi l'épouvante avant d'être attaquée, se mit à fuir, et laissa le reste du champ de bataille. . . .

Voilà une première victoire dont nous n'aurions tiré aucun fruit, si nous n'en avions gagné tout de suite une seconde.

Le combat avoit commencé à trois heures et un quart, il en étoit alors quatre et demie, la nuit arrivoit, il falloit du temps pour que les montagnards retrouvassent leurs fusils, pour qu'ils rejoignissent chacun leurs drapeaux, et pour qu'on reformât toute l'armée, de sorte que la nuit fut entiérement close avant que nous pussions marcher d'un côté ou d'autre. Nous ne savions que devenir, nous n'avions ni pain ni tentes. Il faisoit une pluie, un vent et un froid à faire périr l'armée, si nous avions passé la nuit. Retourner à nos quartiers, c'étoit abandonner le champ de bataille et renoncer à tous les avantages de notre victoire. Nous résolûmes donc, malgré le danger de l'entreprise, d'aller sans guide et dans l'obscurité la plus grande, les attaquer dans leur camp, que nous savions être retranché par la nature du lieu, et par toutes les ressources de l'art; ils se doutoient que nous prendrions ce parti, leurs soldats épouvantés ne voulurent jamais nous y attendre; ils présentoient leurs bayonnettes aux Officiers, qui, l'épée à la main, tâchoient de

les arrêter ; il fallut céder à la terreur, ils mirent le feu à leur camp, et marchèrent à toutes jambes vers Edimbourg. Ils avoient eu une bonne heure et demie sur nous ; l'arrière-garde, qu'ils avoient laissée à Falkirk, et qui nous en disputa l'entrée, leur donna encore une heure ; d'ailleurs notre très-mauvaise cavalerie, qui nous avoit été très-inutile pendant l'action, ne voulut, ne sut, ou n'osa les suivre tout de suite, de sorte que dans une déroute où nous aurions dû faire 5 à 6000 prisonniers, à peine en avons-nous fait 600, parmi lesquels il n'y en a guère que 230 de troupes régulières : nous avons tué plus de 600 hommes, les deux tiers cavaliers ou dragons ; nous ne savons rien du nombre des blessés ennemis : les nôtres ne vont point à 120 : nous avons eu 32 tués. On compte parmi les morts ennemis cinq Colonels, deux Lieutenant-Colonels et le Général de l'armée : on ne sait si ce dernier a été tué dans le combat, ou s'est tué lui-même. Ils ont mis au conseil de guerre plusieurs Officiers principaux, parmi lesquels, le chef de leur artillerie les a prévenus, en se coupant l'artère du bras : nous avons pris sept canons, une paire de timbales, deux étendards, trois drapeaux, trois mortiers, vingt huit chariots de munitions, des tentes pour 5000 hommes, et tout le bagage qu'ils n'ont pas brûlé : cependant ils ont eu l'insolence de faire mettre dans la Gazette d'Edimbourg, qu'ils nous avoient battus, et qu'ils ne se sont retirés que faute de munitions.

Le Maréchal DE SAXE *au Commandant de Bruxelles.*

A Gand, le 28 janvier 1746.

MONSIEUR,

Comme je fais faire quelques mouvemens aux troupes, que j'ai l'honneur de commander dans ce pays, et qui avoisine la ville de Bruxelles, ce qui, par un usage établi, pourroit engager Votre Excellence à faire mettre le feu aux fauxbourgs de cette belle ville, et que je voudrois lui épargner cette perte et ce dommage, j'ai cru que Votre Excellence ne désapprouveroit pas la liberté que je prends de lui en écrire, pour l'engager à conserver un si bel ornement à la ville de Bruxelles; la destruction des fauxbourgs d'Ypres, Tournai et Ath, n'en ont point rendu la prise plus difficile, et c'est une erreur de croire que ces bâtimens au-delà du glacis, puissent être de quelque avantage aux assiégeans; ils ne peuvent nuire à une place que dans le cas de surprise, contre laquelle il y a d'autres moyens de se garantir.

Votre Excellence ne doit pas soupçonner cette lettre d'artifice, si elle veut se souvenir de ce que j'ai fait pratiquer moi-même à Lille l'avant-dernière campagne; l'armée combinée étoit campée dans la plaine de

de Cisoin ; mon premier soin fut de défendre à l'Officier-Général, qui commandoit à Lille, d'en brûler les fauxbourgs, et assurément je n'aurois pas pris sur moi une démarche si contraire à l'usage, si je n'avois cru pouvoir en prouver l'abus.

Le Comte D'ARGENSON *au Maréchal* DE SAXE.

A Marly, le 29 janvier 1746.

J'ai reçu, Monsieur, plusieurs lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire depuis le 19 de ce mois, auxquelles je n'ai pu répondre plutôt, ayant à rendre compte au Roi de ce qu'elles contiennent, et à recevoir ses ordres en conséquence.

Sa Majesté a vu, par celle du 23, que le retour de la gelée, vous ayant fait reprendre votre projet sur Bruxelles, vous avez donné vos ordres pour que les troupes, qui doivent être de l'expédition, fussent toutes rendues avant-hier 27, aux lieux d'où elles devoient déboucher le 28, sur le pays ennemi, et comme votre lettre du 25 confirme encore l'exécution de ce projet, Sa Majesté ne doute point que vous ne soyez maintenant dans le fort de votre opération, dont elle se flatte d'autant plus d'apprendre incessamment la réussite, qu'elle a trouvé

votre disposition et vos combinaisons telles que tout ce qui sort de vos mains.

Quant à moi, Monsieur, je doute si peu du succès, que sur ce que vous me demandez de vous désigner un Officier, pour en porter la nouvelle au Roi, n'ayant personne auprès de vous qui soit dans le cas d'une grace particulière, et ne jugeant pas à propos d'en proposer, je me rappelle vous avoir vu de la bonne volonté pour MM. de Bauffremont, et que vous étiez porté d'inclination à les employer : le chevalier de Listenais, qui est le cadet, est Colonel dès 1740, et par conséquent, un des premiers à monter au grade de Brigadier ; j'ignore si dans ce moment-ci il est auprès de vous ; mais en cas qu'il y soit, ne jugeriez-vous pas qu'il seroit propre à porter une pareille nouvelle, et je suis persuadé que le choix en seroit agréable au Roi, et procureroit à ce Colonel un avancement très-convenable à un homme de son nom, lorsqu'il en est digne d'ailleurs par lui-même.

Vous m'avez paru, Monsieur, si éloigné du sentiment de garder et de tenir Bruxelles, après vous en être emparé, que déférant, avec raison, à vos lumières, je n'ai pas cru devoir vous représenter l'utilité dont la possession de cette place, si elle étoit tenable, pourroit être à l'ouverture de la campagne : vous en connoissez mieux que moi tous les avantages, et vous ne devez pas douter de la satisfaction que le Roi auroit de s'assurer dès-à-présent de cette nouvelle

conquête ; mais comme les inconvéniens et le risque de la garder, vous ont paru trop grands pour hasarder de le faire, ceci est une simple réflexion que je n'ai pu me refuser, et dont vous ne ferez d'usage qu'autant qu'elle pourroit avoir son effet, si par l'inspection des lieux, vous trouviez que Bruxelles fût plus susceptible que vous ne l'aviez cru d'être occupé et soutenu, et que vous jugeassiez vous-même que le déplacement presque général de vos quartiers, qu'occasionneroit sans doute la possession de Bruxelles, dans le fort des réparations des troupes, ne fût pas un inconvénient que rien ne pourroit balancer ; Sa Majesté s'en rapporte donc, Monsieur, entièrement à vous, sur tout ce que vous jugerez de meilleur à faire, et de plus sûr pour le bien de son service et la gloire de ses armes.

Je dois seulement vous observer, que, dans le dessein, où vous m'avez paru être, de faire sauter, avant de vous retirer, les ouvrages et les écluses de cette ville, je crois qu'il seroit nécessaire de détruire en même-temps les retranchemens et les écluses du canal, et notamment le poste de Wilworden, que les ennemis évacueront, selon les apparences, lorsqu'ils vous verront le maître de Bruxelles ; en sorte que vous les mettiez hors d'état d'y revenir, pour le défendre en corps d'armée, en occupant de nouveau cette ville, dont, alors, ils pourroient du moins faire un poste.

Ce que je craindrois seulement, c'est que toutes ces opérations ne vous demandassent plus de temps que vous n'en avez, peut-être, à donner à votre expédition; et sur cet article, ainsi que sur tous les autres, je dois vous répéter, que Sa Majesté trouvera bien fait tout ce qui sera exécuté de votre part.

Je vais mander à M. de Lowendal, que vous desirez d'avoir avec vous, qu'il se prépare à repartir d'abord, après la cérémonie faite de sa réception, pour vous aller joindre où vous serez.

L'intention et le desir de Sa Majesté sont, Monsieur, que son armée de Flandre entre en campagne, la plus forte qu'il sera possible; on ne peut encore déterminer bien précisément le nombre des troupes qui la composeront, ce point dépendant de la tournure que prendront les affaires d'Allemagne; cependant j'espère que nous parviendrons à vous donner un corps d'infanterie, à-peu-près égal à celui que vous aviez la campagne dernière, et un nombre encore plus considérable de cavalerie; mais comme il me paroît, par votre lettre du 20, que vos idées sur le début de la campagne prochaine, sont, en quelque façon, déterminées, et que, pour vous mettre en état de les effectuer, il est nécessaire d'assembler en différens endroit des subsistances, peut-être de toute espèce, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me communiquer les vues que vous auriez sur le choix des

lieux où vous desireriez que se fît l'emplacement des magasins, relativement à vos objets et à la quantité de troupes que vous jugeriez à propos d'y employer, afin que je puisse donner des ordres en conséquence, et que M. de Séchelles et M. Duvernay aient le temps de faire leurs arrangemens, de façon que rien ne puisse manquer.

Je vous fais cette demande, Monsieur, avec d'autant plus de fondement, que votre expédition présente, devant, selon les apparences, prolonger votre séjour en Flandre, je crains que vous ne puissiez vous rendre auprès du Roi, aussi-tôt que j'ai eu l'honneur de vous en prier, et que je le desire.

Je n'ai jamais appréhendé, Monsieur, que tous les mauvais bruits, qui ont couru depuis quelque temps, et les discours extravagans qui se sont tenus, tendant à persuader au public qu'il y avoit de la mésintelligence entre vous et moi, aient jamais pu faire aucune impression dans votre esprit; l'expérience du passé et le présent nous sont, à l'un et à l'autre, une preuve trop convaincante de l'utilité qui résulte pour les intérêts du Roi et de l'Etat, du concert qui a été établi jusqu'ici entre nous, pour que je ne m'assure pas de plus en plus que rien ne sera capable de l'altérer. Ainsi, Monsieur, je puis vous assurer que je n'ai eu aucune sorte d'inquiétude à cet égard; mais je n'en suis pas moins charmé de recevoir les nouvelles assurances qu'à cette occasion vous voulez bien me donner de votre

amitié, et je vous supplie d'être bien persuadé que je chercherai toujours les occasions qui pourront vous donner des preuves sincères de la mienne, et du très-parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur, etc.

Signé D'ARGENSON.

P. S. J'apprends dans le moment que le Chevalier de Listenais est revenu à Paris, d'où il vient de partir pour aller en Lorraine; ainsi je retracte tout ce que j'ai eu l'honneur de vous mander à son sujet, et, en vérité, je n'imagine actuellement personne à vous proposer, si ce n'est celui qui se conduira le mieux dans l'action.

Le Maréchal DE SAXE *à M.* DE BOISSONADE.

Du Camp des Trois-Trous, le 29 janvier 1746.

Je sais, Monsieur, que, de présenter un objet sanglant au Roi, ne seroit pas lui faire une chose agréable, ainsi je voudrois éviter de prendre la garnison de Grimbergue prisonnière, en leur laissant cette nuit le chemin libre de se retirer sur Wilworden : vous pouvez leur faciliter cette évasion; vous sentez bien que je ne puis faire de capitulation avec eux, et que je suis obligé de les réduire en poussière; ainsi je prends sur moi les moyens que vous pourrez em-

ployer pour leur faire sentir la clémence du Roi, sans blesser sa justice.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Articles de la capitulation de la garnison de la redoute appellée les Trois-Trous, *composée d'un Capitaine, quatre Officiers subalternes et cent cinquante soldats.*

Art. I. Cette garnison rendra les armes, et sera prisonnière de guerre.

Accordé.

II. MM. les Officiers garderont leur épée et leurs équipages, s'ils en ont.

Accordé.

III. Le poste sera remis aux François demain matin 31 janvier.

Accordé.

IV. Les deux canons et les munitions de guerre qui sont dans la redoute, seront remis aux François.

Accordé.

V. La garnison sera conduite à Gand, et y restera jusqu'à ce qu'elle soit échangée.

Refusé.

VI. Les Sergens seront traités comme les Officiers, en gardant leurs armes, et ayant une ville pour prison.

Refusé. Les Sergens seront traités comme

les soldats, à moins que M. le Maréchal ne veuille accorder cette grace.

31 janvier 1746.

Signé JENNER, *Capitaine au régiment de Stutler.*

ARTICLES de la capitulation de la garnison du château de Wilworden.

I. Que toute la garnison sortiroit avec tous les honneurs militaires, et qu'ils garderont leurs armes et bagages.

Refusé.

II. Qu'elle emmenera l'artillerie avec elle.

Refusé.

III. Les Officiers se retireront où bon leur semblera, sur leur parole d'honneur.

Refusé, à moins que M. le Maréchal ne le permette.

IV. Qu'il leur soit accordé deux chariots pour le transport des malades.

Refusé.

V. Que tous les déserteurs François qui seront reconnus, soient traités comme tous les autres prisonniers.

Refusé.

Capitulation accordée, les Officiers et soldats se rendront prisonniers de guerre.

Les soldats seront désarmés, les Officiers garderont leur épée seulement, et pourront emporter leurs équipages, s'ils en ont.

Le château sera évacué aujourd'hui, et dans le moment que la capitulation sera signée, on livrera la porte aux Français, les armes, ce qu'il peut y avoir d'artillerie et munitions de guerre qui se trouveront dans le château, seront remis à un Officier Français, qu'on chargera à cet effet.

1 février 1746.

Signé BARBIL DESTELIERS,
Capit.-Commandant du Château.

État des prisonniers; SAVOIR:

Capitaines, Lieutenans, Sergens et Soldats . . . . . 300 hommes.

ÉTAT des Postes du Village d'Anderlecht, du 2 Février 1746.

	Cap.	Lieu.	Serg.	Sold.
Au moulin de Cum sur la chaussée de Mons à Bruxelles			1	15
Au pont sur ladite chaussée . . .	1		1	40
Au petit moulin sur le chemin d'Anderlecht à Bruxelles		1	1	30
Sur la hauteur une garde de cavalerie de 30 maîtres.				
A la sortie d'Anderlecht			1	8
Au cimetiere d'Anderlecht	1			50
A la sortie du village d'Anderlecht sur le chemin de Ditterbecht . .	1		1	50

	Cap.	Lieu.	Serg.	Sold.
Il détachera un Sergent et 15 hommes sur la droite à l'autre bout du village.				
Sur la chaussée d'Anderlecht à Mons.		1		30
En avant ladite chaussée 30 maîtres.				

En cas d'alerte.

L'assemblée de l'infanterie sera au cimetière, les grenadiers se porteront à la jonction du chemin d'Anderlecht à la chaussée de Bruxelles; la cavalerie s'assemblera en colonne sur ladite chaussée.

Le Comte D'ARGENSON *au Maréchal* DE SAXE.

A Versailles, le 2 février 1746.

J'ai reçu hier par le courier que vous m'avez dépêché, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 du mois dernier, de votre quartier-général de Scharbeck sous Bruxelles.

Le Roi, à qui j'en ai rendu compte sur le champ, a vu avec plaisir le succès qu'ont eu les commencemens de votre expédition. Nous n'étions pas ici sans quelque inquiétude, et l'on craignoit, avec raison, que le changement de temps qui est arrivé tout-à-coup, n'eût rendu votre opération beaucoup plus difficile, et n'eût apporté des obstacles au passage du canal de Wilworden; que vous avez cependant exécuté heureusement.

Je vois aussi par votre lettre, que le corps de M. de Clermont-Gallerande s'est joint au vôtre, et que M. d'Armentières est arrivé au poste où vous lui aviez ordonné de se rendre, de façon que Bruxelles étoit totalement investi du côté de la rive droite de la Senne et du canal, et que vous attendiez, pour former l'attaque de Bruxelles, l'artillerie de siège, que vous menoit M. de Brezé, et qui devoit vous arriver hier. J'ai reçu aujourd'hui par la poste la nouvelle que cette artillerie étoit arrivée à Ath le 29.

On ne peut qu'applaudir, Monsieur, à un début si brillant ; il n'y a presque pas lieu de douter que la suite n'y réponde, et que l'événement n'en soit aussi heureux qu'honorable pour la réputation des armes de Sa Majesté.

Vous aurez vu par ma dernière lettre, que le Roi auroit desiré que vous eussiez pu garder Bruxelles après vous en être emparé ; il n'est pas douteux que la possesion de cette place, ne fût capable de jetter les ennemis dans les plus grands embarras, par l'obligation où vous les mettriez d'aller prendre d'autres quartiers au-delà du Demer, et peut-être au-delà de la Meuse ; car j'aurois peine à croire qu'ils pussent ou osassent tenir Louvain et Malines, si près de vous, et n'y ayant aucune ville ni poste de défense entre la Dille, la Meuse et le Demer, il y a lieu de penser qu'ils ne se croiroient en sûreté, qu'ayant une de ces deux rivières devant eux.

Cette nouvelle position de quartiers forcé-

roit peut-être encore les troupes Autrichiennes qui viennent du Rhin, à aller chercher à faire leur jonction avec les Hollandais par le Limbourg Hollandais à Maestricht, ou elles seroient obligées de se jetter dans Namur, Charleroi et Mons, au moyen de quoi l'on pourroit regarder les ennemis comme coupés par le milieu, et séparés les uns des autres, n'ayant d'autre communication que par Maestricht.

Vous m'objecterez sans doute, et ce sera avec raison, que la nécessité d'occuper Bruxelles, Louvain et Malines, vous mettroit non-seulement dans l'obligation de lever tous vos anciens quartiers, mais même qu'indépendamment du dérangement que ce mouvement pourroit apporter aux réparations des troupes, il ne vous en resteroit peut-être plus un assez grand nombre pour couvrir la partie du Hainaut et de l'entre-Sambre-Meuse, qui ne se trouveroit peut-être pas assez en force contre ce que les ennemis auroient dans Mons, Charleroi et Namur, sur-tout si les Autrichiens venant d'Allemagne, s'y joignoient avec les garnisons actuelles de ces places; mais ne pourriez-vous pas proposer au Roi de faire passer quelques bataillons de ceux qui sont dans les Evêchés, et si cet expédient étoit de votre goût, je vous demanderois en ce cas de me fixer sur le nombre que je devrois demander au Roi pour remplir cet objet.

Après vous avoir représenté une partie des avantages qui résulteroient de l'occupation

de Bruxelles, Louvain et Malines, Sa Majesté m'a cependant ordonné de vous mander, Monsieur, que vous seul étant en état de peser ces avantages, et les inconvéniens qui peuvent les balancer, ou peut-être même les détruire, elle ne prétend point vous rien prescrire à ce sujet, et qu'elle s'en remet entiérement à vous sur ce que vous jugerez à propos de faire, et ce qui sera le plus utile au bien de son service.

Mon fils ayant appris ici que vous vous disposiez de nouveau à faire un mouvement, est parti furtivement pour aller joindre son régiment; il ne m'a point consulté sur cette démarche, mais je ne peux que lui savoir gré de sa bonne volonté, et je suis persuadé qu'elle ne vous aura pas déplu. Au reste, Monsieur, dans la crainte où je suis, que ne pouvant effectuer en la personne de M. le Chevalier de Listenais les bonnes intentions dans lesquelles je vous ai mandé que Sa Majesté étoit à son égard, vous ne pensassiez peut-être à charger mon fils de l'honorable commission de porter au Roi la nouvelle de vos succès, j'ai cru devoir m'expliquer sur cela avec vous; je serois fâché qu'on pût attribuer la démarche qu'il a faite à une pareille vue, qu'il n'a certainement point eue, et je ne voudrois pas d'ailleurs exclure par-là un autre Officier des graces que vous pourriez lui procurer dans cette occasion; je vous prie donc, Monsieur, et de très-bonne foi, de ne point jetter les yeux sur lui, et de lui réserver d'autres marques de vos bontés que

je vous demande pour lui, et qu'il cherchera toujours à mériter par son attachement pour vous.

M. de Lowendal vous répétera la même chose de ma part, et je vous prie de ne me pas savoir mauvais gré de toutes les précautions que je prends à ce sujet, qui ne viennent que de l'excès de confiance que j'ai dans votre amitié.

M. le Prince de Croüy et Mde. sa mère m'ont écrit sur le desir qu'ils avoient qu'il fût chargé de cette commission, mais je ne puis que m'en rapporter à ce qui vous paroîtra le plus convenable; et je vous rappellerai ce que je vous ai marqué dans ma dernière lettre, qui est que vous ferez bien de la donner à celui qui se sera le plus distingué; M. de Vaux me paroîtroit dans ce moment-ci pouvoir y prétendre à ce titre, et il seroit fort dans le cas d'obtenir une augmentation de grade. J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé D'ARGENSON.

Le même au même.

Du 5 février 1746.

J'ai reçu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 31 du mois dernier et le 1er. de celui-ci.

Je vois, par la première, que le fort des Trois-Trous s'est rendu sans aucune résistan-

ce, et que le pont de Lacken a été en même temps emporté par le détachement de grenadiers que commandoit M. de Balleroy, de la conduite et manœuvre duquel vous paroissez être content ; ce poste est et devoit être fort intéressant à avoir, puisqu'il vous assure l'établissement du pont que vous me mandez avoir fait construire sur la Senne, vis-à-vis de celui de Lacken, ce qui vous donne une communication entre vos quartiers.

Il est heureux que les villages voisins de Bruxelles et les fauxbourgs de cette ville, aient été suffisans pour y cantonner toutes les troupes que vous avez avec vous. C'est toujours une sorte de soulagement pour elles bien nécessaire pour les aider à soutenir les fatigues qu'il n'est pas possible de leur éviter dans une pareille expédition.

Nous nous étions flattés ici, Monsieur, que la garnison de Bruxelles n'étoit pas, à beaucoup près, aussi forte que vous le marquez. Le dernier état qui m'en a été envoyé, ne la portoit qu'à onze mille et quelques cens hommes ; mais quoique le nombre en soit plus considérable, suivant ce que vous me mandez, puisqu'il monte à dix-huit bataillons et dix-huit escadrons, le Roi n'en conçoit pas moins un augure favorable de votre entreprise, dès que vous n'en paroissez pas avoir moins de confiance dans la réussite.

Je suis bien aise d'apprendre que mon fils n'ait pas tardé de se rendre auprès de vous ;

j'espère que vous jugerez, par sa diligence, de son zèle et de l'envie qu'il a de mériter vos bontés.

J'apprends aussi avec plaisir, par votre lettre du 1er. de ce mois, que M. de Rigal s'est emparé du château de Cokelsberg ; je vois par-là qu'insensiblement vous avez resserré les ennemis dans la ville, et qu'au moyen des précautions que vous avez prises de retrancher la tête des fauxbourgs et celle des villages de vos cantonnemens, vous vous êtes mis à l'abri de la crainte des sorties que la garnison nombreuse auroit pu faire.

Je n'ai pas douté un moment, qu'à votre arrivée devant Bruxelles, les garnisons de Louvain et de Malines n'évacuassent ces deux villes ; mais je n'aurois pas cru que les bourgeois de la premiere de ces deux places, eussent pu avoir la fermeté ou l'impudence de fermer leurs portes au détachement qui y a marché par vos ordres : vous jugerez mieux que moi, Monsieur, de la punition qu'ils méritent, mais je pense qu'il ne seroit pas convenable de passer une telle action sous silence, si vous vous trouvez dans le cas de leur faire sentir votre juste mécontentement.

Tant que les ennemis se tiendront derrière la Nethe, ainsi que vous me le mandez, vous n'aurez pas de grandes inquiétudes au dehors ; mais ce qui ne laisse pas de nous en donner ici, c'est la crainte où vous paroissez être de manquer bientôt de subsistances, si les habitans de Bruxelles et du Brabant

ne

ne viennent pas incessamment se soumettre à vous faire fournir toutes celles dont vous aurez besoin ; j'espère cependant que nos troupes légères vous faciliteront et assureront les transports qui deviennent indispensables ; il n'y a que la nature des chemins de ce pays-là qui m'effraie, et le temps est toujours tourné à la pluie.

Tous ces contre-temps, Monsieur, quelque grands qu'ils soient, ne me paroissent rien en comparaison de celui qu'une maladie apporteroit nécessairement à votre opération. Vous me mandez que vous avez eu un petit mouvement de fièvre. Dans une autre saison, et sans l'état d'où vous sortez, je serois très-disposé à me flatter que ce n'est rien ; mais je ne saurois me refuser aux inquiétudes que ces circonstances, et le besoin que l'Etat a de vous, doivent me donner, ni vous trop exhorter à vous bien ménager par préférence à tout, et particulièrement à ne vous plus exposer, comme vous avez fait, à un air aussi contraire à un convalescent. Contentez-vous donc, Monsieur, de mener toute cette besogne de votre cabinet; faites régulièrement exécuter les ordres que vous aurez à donner, et songez, je vous supplie, que le succès d'une entreprise si glorieuse tient absolument à l'état où vous serez, pour la conduire à sa perfection.

J'ai grande impatience d'apprendre l'arrivée de l'artillerie.

Jai l'honneur d'être, etc.

Signé D'ARGENSON.

Le Marquis d'Armentieres au Maréchal de Saxe.

A Louvain, le 7 février 1746.

Monseigneur,

Il n'y avoit pas à douter qu'une manœuvre aussi belle et aussi hardie que celle que vous avez faite, ne donnât à penser aux Hollandais : la preuve en est par le prompt départ de M. de Wassenaër; cette opération sera peut-être si décisive, que les militaires auront à s'en plaindre, parce qu'ils cesseront de faire leur métier.

Les ennemis ont rapproché d'eux la grand-garde qu'ils avoient sur la chaussée de Louvain ; ils ont remué un peu de terre à Malines, et y ont fait une batterie de deux pièces de canon de régiment sur la porte de Bruxelles ; ils laissent le libre passage à toutes les voitures et à tout ce qui veut passer; ce qui paroît annoncer qu'ils ne veulent rien entreprendre. Je serai plus sur mes gardes le jour qu'il ne viendra personne de Malines. Tout ce qui me revient d'eux, est que l'épouvante est parmi eux ; les déserteurs m'ont confirmé ces bruits. Hier, il n'y est point arrivé de troupes de renfort.

J'ai été hier me promener jusqu'à une lieue de Malines ; c'est un pays tout de bois jus-

ques-là ; après quoi c'est une plaine qui entoure Malines, à ce qu'on m'a dit.

Les ennemis retranchent le pont qu'ils ont sur la Nethe à Welheim ; il est gardé par des Ecossais : cette précaution ne me paroît point annoncer qu'ils veulent entreprendre.

L'Officier que j'avois envoyé pour rompre les ponts, ayant trouvé qu'ils étoient utiles pour les subsistances que vous demandez, ne les a point fait rompre. N'y auroit-il point d'indiscrétion, Monseigneur, de vous demander le régiment Royal, dragons ? si je faisois quelque mouvement en avant, les bords de la Dille et ce qui est en avant, étant fort coupés, c'est un pays à dragons : je me trouve cependant fort bien avec ce que j'ai : j'en suis extrêmement content, et je le serai toujours, lorsque vous voudrez bien me donner des marques de vos bontés et de votre confiance.

Je veillerai à l'exécution des demandes faites par M. de Crancé ; j'enverrai même pour cela des patrouilles à Tirlemont.

J'ai envoyé ordre au Capitaine des Grassins, qui devoit rentrer aujourd'hui ici, de se porter à Arscot, où il doit arriver, à ce qu'on me mande, 50 hussards de Beausobre ; comme ils y sont, je leur ai mandé de se porter, à l'appui de l'infanterie, en avant dans le pays ; sans cela j'y aurois envoyé quelques cavaliers de Grassin. On dit les chemins épouvantables d'ici à Arscot et à Diest. Si vous aviez envie, Monseigneur, de vous porter de ce côté-là, voulez-vous

que je prenne connoissance des chemins les meilleurs, et que l'on pourroit tenir ?

Il est parti le 5 d'Ath 300 boulets et 300 bombes, avec 8000 livres de poudre, que je compte qui arriveront aujourd'hui au quartier-général ; si vous aviez besoin, Monseigneur, encore de quelque chose d'Ath, Codère n'a qu'à envoyer vos ordres à Sauveau ; on enverra tout par la rivière à Alost, où il faudrait que M. de Craucé fît trouver des voitures. Je crois que cette voie seroit plus courte que de tirer de Tournai par Gand. L'on m'écrit d'Ath que les hussards, qui étoient dans Mons, ont été du côté de Charleroi.

Recevez les assurances des sentimens d'attachement et de respect, avec lesquels je suis, etc.

Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.

A Paris, le 7 Février 1746.

J'ai reçu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 et le 4 de ce mois de votre quartier-général de Lacken ; la première, contenant l'évacuation de la ville de Wilworden et du château de Grimberg par les ennemis ; l'expédition de Malines par les hussards de Beausobre, ainsi que celle de Louvain, faite par un détachement du régiment de Grassin. Vous avez vu

par l'une de mes dernières lettres, que je pensois comme vous, sur la nécessité de châtier un peu cette dernière ville. C'est sur quoi S. M. s'en remet à vous.

Je vois avec peine, par votre lettre du 4, que le mauvais temps, qui continue, a beaucoup augmenté les embarras pour faire arriver l'artillerie à son parc, et qu'il vous retarde d'ailleurs dans toutes vos opérations; mais ce qui me rassure, c'est que tous ces contre-temps ne diminuent rien de votre confiance sur la réussite de votre entreprise, et que l'arrivée de M. le Prince de Waldeck à Anvers, où même l'on me mande qu'il a ramené les Hessois de Willemstadt, où ils étoient prêts à s'embarquer, n'apporte aucun dérangement à vos dispositions. Je doute, en effet, que ce Général puisse, en ce moment-ci, rassembler un corps de troupes assez considérable pour donner une certaine inquiétude, ni qu'il s'approche assez de vous pour courir le hasard d'un combat.

Je ne vous dis rien, par rapport à l'ouverture de la tranchée devant Bruxelles; vous sentez mieux que moi, combien il est intéressant, à tous égards, que cette expédition dure le moins qu'il sera possible.

Le Roi a approuvé, Monsieur, la réponse que vous avez faite à M. de Waldeck, au sujet des prisonniers qui ont été faits dans les premiers jours de votre expédition. Nous espérons que bientôt il y en aura un nombre d'autres assez considérable à y joindre, pour lui donner une réponse plus claire et plus décisive.

Je ne doute pas non plus, Monsieur, que, dans la situation où vous vous trouvez au milieu du pays ennemi, vous n'ayez redoublé d'attention et de soin pour avoir des nouvelles sûres des ennemis et de leurs mouvemens. C'est un point dont vous connoissez toute l'importance, et qui demande de n'épargner ni argent, ni d'autres moyens que vous croirez les meilleurs pour y parvenir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le Marquis D'ARMENTIERES *au Maréchal* DE SAXE.

A Louvain, le 8 février 1746.

MONSEIGNEUR,

Je vous fais mon compliment sur votre nouvelle conquête; il me paroît qu'elle assure celle que vous voulez faire. L'on prétend qu'avec Wilworden l'on est maître des eaux, ce qui est un grand point.

Je ne ferai usage, Monseigneur, des huit escadrons de cavalerie que vous voulez bien me donner pour faciliter ma retraite, qu'à la dernière extrêmité; cas auquel j'espère ne point tomber, par les patrouilles perpétuelles que je fais faire sur le grand chemin d'ici à Malines; je me suis promené hier avec attention dans le demi-tour de la place du côté de Bruxelles; y ayant trouvé un pays

extrêmement ouvert, et, par conséquent, avantageux à un ennemi qui seroit plus nombreux que moi, j'ai cherché si à cela il n'y avoit pas de remède, et j'en ai trouvé un en me couvrant d'un petit ruisseau, qui vient du côté de Tervure, d'où je pourrois gagner Cotterbeck, où je manderois aux deux régimens de cavalerie de se porter, et l'affaire seroit finie. Ce ruisseau est trop éloigné des ennemis, pour qu'ils puissent s'y porter avant moi; je n'en ferai cependant usage qu'en cas que, malgré mes patrouilles, les ennemis soient en force sur la chaussée de Bruxelles avant moi; pourvu que j'aie une demi-heure avant eux, je suivrai mon chemin, et j'espère avoir mieux d'une demi-heure.

Je ne sais pas dans quelle vue les ennemis ont essayé de former une inondation avec ce petit ruisseau, à moins qu'ils n'eussent le projet de camper leur gauche à Louvain, et leur droite vers Bruxellles; j'ai vu les digues qu'ils avoient faites pour cela.

Il m'est venu hier du monde de Malines, comme à l'ordinaire; ils ne m'ont point dit qu'il y eût de mouvement parmi les ennemis, ni que ce poste eût été renforcé.

Comme M. de Beausobre a changé de projet sur les 50 hussards qu'il devoit envoyer à Arscot, j'y ai envoyé de la cavalerie de Grassins, et j'ai renforcé l'infanterie; je leur ai donné ordre de se porter sur la Nethe, et de n'être ici que le 12; cela me donnera quatre jours pour être instruit de ce qui se passera dans cette partie: si vous l'ordonnez,

Monseigneur, ils y resteront plus longtemps.

L'on m'a dit hier que les hussards de Caroly étoient arrivés à Namur; s'il vous importoit, Monseigneur, qu'ils ne rejoignissent pas l'armée, ou pourroit leur rendre le chemin difficile, en jettant 400 hommes d'infanterie de Grassin dans les bois entre Arscot et Diest, qui pourroient même remonter le Demer, si les hussards avoient l'air de vouloir le passer plus haut; cela les obligeroit de passer par la Campine, ce qui les éloigneroit beaucoup; mais ce nombre d'hommes affoibliroit trop ce posté-ci dans l'état où il est.

Je vais me promener aujourd'hui du côté de Tirlemont, afin de me mettre un peu le pays dans la tête.

Vous m'avez fait grand plaisir, Monseigneur, en me mandant que vous êtes sans fièvre; à votre santé est attaché notre salut et notre gloire, et dès que vous vous portez bien, tout ira à merveille, et bientôt nous aurons le bal dans Bruxelles.

Recevez les assurances, etc.

P. S. Un homme m'a dit qu'il devoit hier arriver trois régimens à Malines avec M. de Waldeck; mais je n'en ai point de confirmation.

Le Marquis D'ARMENTIERES *à M.* CODÈRE.

A Louvain, le 8 février 1746.

Dès que M. le Maréchal est content, mon cher Codère, des habitans de Louvain, j'aurai pour eux toutes sortes d'égards : je leur ai déjà lâché du plat de la langue pour plus de 100,000 écus.

Vous avez raison ; le passe-port que je vous demande, est pour des femmes qui sont à Bruxelles ; de crainte que vous n'ayez oublié leurs noms, les voilà encore : Mde de Bufle et ses enfans, demeurant chez M. Praut, Avocat, habitant au marché au Charbon à Bruxelles. J'aime beaucoup mon hôte d'Ath : je serois bien-aise de valoir aux siens un passe-port. Mandez-moi des nouvelles de la tranchée : on a dû l'ouvrir hier. Adieu, mon cher Codère.

Le Comte D'ARGENSON *au Maréchal* DE SAXE.

A Paris, le 8 février 1746.

Votre courier m'a remis hier, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 de ce mois, et celle de M. de Wassenaer, qui demande un passe-port pour venir à la Cour ; je n'ai pas différé d'en

informer le Roi, qui est actuellement à Choisy, et S. M. vient de me répondre sur l'envoi que je lui avois fait de votre lettre, qu'avant de vous donner des ordres relatifs à la mission de M. de Wassenaer, son intention étoit de conférer avec son Conseil, sur l'objet de la négociation dont ce Ministre pouvoit être chargé. J'aurois, en conséquence, différé de vous renvoyer votre courier jusques après le Conseil, qui se tiendra jeudi prochain; mais dans l'incertitude où je suis, si vous avez accordé ou suspendu l'expédition du passe-port, dont M. de Wassenaer a besoin, je prends le parti de le dépêcher pour vous mander qu'il n'y a aucune difficulté à délivrer ce passe-port, et même de faire donner à M. de Wassenaer des escortes pour la sûreté de sa personne et de ses équipages, en cas qu'il le desire, ou que vous le jugiez nécessaire; à l'égard des résolutions ultérieures de S. M., je vous en informerai par un courier, que je vous dépêcherai vendredi, ou samedi au plus tard. Je crois cependant pouvoir d'avance applaudir au sentiment où vous paroissez être sur la nécessité de conserver Bruxelles, dans le cas où les affaires tourneroient à la neutralité avec les États-Généraux; je ne doute pas même, que ce ne soit l'objet de la mission du Ministre qu'ils nous envoient, et je ne puis penser que, dans une pareille circonstance, ils songent à rassembler les forces, dont ils auroient besoin, pour reprendre Bruxelles; mais dans l'incertitude du parti qu'ils

peuvent prendre, et du plus ou moins de disposition où sera S. M., d'écouter favorablement les propositions que M. de Wassenaer vient lui faire, il semble, Monsieur, que vous ne devez pas hésiter à donner les ordres convenables pour assurer les subsistances de toute espèce, en proportion de ce qui peut être nécessaire à vos vues.

Sa Majesté juge par le silence que vous gardez sur l'état de votre santé, qu'elle est meilleure, et elle vous exhorte et vous ordonne de la ménager, avec un soin et une attention dont vous n'êtes guère capable. J'ai l'honneur, etc.

Je vous renvoie la lettre de M. le Comte de Wassenaer.

Le Marquis d'Armentieres au Maréchal de Saxe.

A Louvain, le 9 février 1746.

Monseigneur,

En faveur du beau temps, j'ai voulu aller me promener dans la ville de Tirlemont; j'avois pris avec moi 50 maîtres et 30 cavaliers du régiment de Grassin. Une demi-lieue en-deçà de Tirlemont, j'ai apperçu une garde de hussards, qui a suspendu ma marche, et m'a fait questionner, avec grande attention, les paysans qui venoient de Tirlemont: ils m'ont tous assuré, qu'il y étoit arrivé,

il y avoit fort peu d'heures, un régiment de hussards et de l'infanterie, qui venoient de Namur et de Maestricht, et qu'elle étoit fort pleine d'infanterie et husssards; comme elle n'est pas fort grande, cela ne peut pas dire beaucoup de monde. J'ai envoyé du monde dedans pour savoir ce qu'il y avoit au juste; ils ont annoncé qu'ils sortiroient demain par la porte de Diest. J'aurai des patrouilles sur eux toute la nuit et demain à la pointe du jour, pour savoir ce qu'ils deviendront; beaucoup de monde à Arscot les gêneroit dans leur chemin. J'avertis le Capitaine des Grassins, qui est à Arscot, de ce qui se porte sur lui, afin qu'il soit plus sur ses gardes, et qu'il sache ce qu'ils deviennent. Quand je me porterois sur Tirlemont pour les empêcher de prendre le chemin de Diest, ils prendroient l'autre côté de la rivière.

Le même au même.

A Wilworden, le 9 février 1746, à une heure et demie.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous rendre compte d'une alerte que nous avons eue à 11 heures, et qui m'a obligé à faire battre la générale; j'allois me mettre au lit lorsque j'ai entendu tirer une trentaine de coups de fusils du côté

de la porte de Malines ; je suis sorti en robe-de-chambre de chez moi, pour savoir ce que c'étoit ; deux Sergens m'y ont joint, l'un des grenadiers de garde à la porte de Louvain, l'autre Suisse de garde à la porte de Bruxelles, qui tous les deux m'ont dit que les ennemis parroissoient entre ces deux portes. On a pour lors encore tiré quelques coups de fusils, et les balles passaient par-dessus la place ; ce qui m'a engagé, Monseigneur, à faire battre la générale, et porté la moitié de la garde de la place, du côté de la soi-disant attaque, pour la soutenir, en attendant que j'y pusse porter d'autres troupes. J'ai, suivant les ordres que j'ai reçu de vous, Monseigneur, fait partir deux dragons d'ordonnance, pour faire avertir M. le Baron de Dieskau, et dès que j'ai été instruit par moi-même que ce n'étoit tout au plus que la compagnie franche, qui nous approche quelquefois, et est à portée de nous, on jugea que ce pouvoit être quelque parti envoyé pour nous inquiéter, ou pour tâter si nous sommes sur nos gardes ; j'ai renvoyé un troisième dragon d'ordonnance, pour rendre compte à M. de Dieskau de ce que j'imaginois que ce pût être. Dans moins d'un gros quart-d'heure, Monseigneur, chaque troupe a été rendue en bon ordre à son poste, et après m'être porté par-tout à cheval, pour voir si chacun étoit où je lui avois indiqué, et fait partager également le terrain pour qu'un chacun, au cas d'une alterte plus sérieuse, sût où se rendre, je suis revenu à

la porte de Malines, où j'ai long-temps examiné de dessus le parapet sans rien voir ni entendre ; j'ai fait, pour en être plus certain, sortir par le guichet vingt dragons à pied, commandés par un Brigadier et un Maréchal-des-Logis, et soutenus à la barrière par vingt hommes de la garde ; ces dragons ont été fouiller les maisons, qui sont tout près du pont, et battre patrouille en avant et des deux côtés de la porte ; ils n'ont rien vu ni entendu ; mais seulement trouvé nombre de papiers de cartouches dans les deux endroits, dont on a fait du feu sur la porte. Le Maréchal-des-Logis m'a rapporté que les paysans lui avoient dit, qu'une troupe, d'environ 15 ou 20 hommes à pied, avoient tourné leurs maisons pour nous venir faire cette belle fanfaronnade ; ils ont tiré environ cent coups de fusils ; on ne leur en a pas riposté un, dont je suis fort aise, ne s'étant pas approchés d'assez près ; une seule sentinelle a tiré, en les appercevant, pour en avertir : c'est un piquet de Monin Suisse, qui est de garde à la porte de Bruxelles. Je l'ai trouvé, à mon arrivée, Monseigneur, ainsi que tous les postes, dans un très-bon ordre, et j'ai vu une assurance et une volonté dans tous les soldats et dragons, qui m'a fait grand plaisir ; quant à la patrouille de dragons, elle est rentrée avec la précaution nécessaire. Comme je crois inutile de fatiguer les troupes mal-à-propos, j'ai renvoyé chacun chez soi, leur recommandant de coucher habillés, et de mettre leurs armes en état.

Le Marquis d'Avaray au Maréchal de Saxe.

A Calais, le 9 février 1746.

MONSEIGNEUR,

M. le Duc de Richelieu, depuis son arrivée à Dunkerque, a donné ordre à deux bataillons Irlandais, et au régiment de Fitz-James, cavalerie, qu'il avoit fait passer à Ostende, de s'y embarquer; ce qui s'est exécuté dimanche dernier. Hier matin, l'on fit embarquer à Dunkerque, le régiment de Clare; mais on le fit débarquer l'après-midi. M. le Duc de Richelieu, qui est encore incommodé, quoique beaucoup mieux, a envoyé, à ce que l'on me mande, un courier à la Cour, pour lui faire part des obstacles qui s'opposent à l'exécution du nouveau projet.

Le guetteur, entretenu par le Roi dans une maison, nommé *le Blancnez*, située sur une montagne à deux lieues d'ici, près des côtes, d'où il peut observer, par le moyen d'une lunette d'approche, tout ce qui se passe dans les Dunes et sur les côtes d'Angleterre vis-à-vis d'ici, me marque, par ses rapports d'hier et d'aujourd'hui, qu'il avoit vu partir des Dunes huit moyens navires anglais, faisant route du côté de la rivière de Londres, et qu'il avoit vu sortir de cette même rivière cinq gros vaisseaux et vingt-cinq moyens na-

vires anglais, paroissant venir du côté des Dunes. Il a aussi vu une frégate et quatre moyens navires anglais aller vers l'ouest, et qu'il avoit apperçu dans les Dunes quatorze vaisseaux et environ quarante moyens navires. C'est dans ces Dunes que se tiennent ordinairement les vaisseaux anglais, et d'où ils partent pour venir croiser sur nos côtes. Je crois, Monseigneur, que tant que ces obstacles subsisteront, il sera bien difficile de faire passer nos troupes, et que l'on ne peut penser à surprendre les Anglais, qui ont eu tout le temps de se précautionner, par mer et par terre, sur les côtes d'Angleterre et d'Ecosse, où nous voudrions tenter un débarquement.

Je juge, Monseigneur, par ce que je viens d'avoir l'honneur de vous marquer, qu'il ne peut plus être question du second embarquement des quatre régimens de cavalerie, qui ne devoit avoir lieu qu'après la réussite du premier, et que, par conséquent, ma présence devient inutile ici; ainsi, Monseigneur, je vous suplie instamment, de vouloir bien demander à M. le Comte d'Argenson, qu'il me soit permis de vous aller joindre incessamment, ayant déjà eu la bonté de lui demander de m'envoyer ici, où je ne suis plus utile : cela me mettra dans la certitude de rester sous vos ordres pendant la campagne prochaine, ce que je desire ardemment, et d'être par-là plus à portée de vous donner des marques, etc.

Le Marquis d'Armentieres au Maréchal de Saxe.

A Louvain, le 9 février 1746.

Monseigneur,

Tout continue à être tranquille de nos côtés. Les ennemis ont rompu le pont de Rousselaer et le pont de Vectrem ; ils ont à ce dernier 150 hommes de garde, qui y ont remué de la terre. Il m'est venu hier beaucoup de monde de Malines, qui m'ont assuré qu'il y étoit arrivé des troupes avant-hier ; une femme, que j'y avois envoyée, mè l'a confirmé ; mais elle m'a assuré en même-temps que c'étoit pour relever les troupes qui y étoient, et que même les soldats attendoient avec impatience le moment d'être relevés.

Les partis que j'ai poussé sur la Nethe, n'ont rien vu, ils ont seulement appris que tout étoit fort tranquille à Lier.

Rapport du 6 février, venant d'Ath.

On fait entrer dans Mons une grande quantité de fourages ; il y a quatre à cinq cens chariots de paysans qui sont occupés à porter des boulets, des bombes et de la poudre sous les fortifications.

On renouvelle les palissades et presque tous les ouvrages.

La même garnison subsiste toujours, et quelques détachemens qui étoient sortis, sont rentrés; il n'y a que les hussards qui n'y sont pas revenus.

Les pionniers ont été renouvellés, au nombre de 3 à 4000, qui sont renouvellés tous les quatre jours.

Le Duc de Richelieu au Maréchal de Saxe.

A Dunkerque, le 10 février 1746.

Je n'ai point voulu, Monsieur, vous interrompre dans vos opérations sérieuses et importantes, pour vous instruire de ce qui se passoit de notre côté, où nous n'avons pu faire jusqu'ici que des préparatifs pour un embarquement proportionné à la situation et aux circonstances. Je suis à Dunkerque depuis quelques jours, pour faire passer successivement des secours en Ecosse, et le régiment de Clare doit commencer à s'embarquer ici, et celui de Fitz-James à Ostende, sous l'escorte de la frégate l'*Émeraude*; tout est prêt, et les troupes étoient déjà embarquées en partie; mais les vents ont toujours été et continuent encore à être si contraires, que nous n'avons pu aller plus avant, et nous attendons qu'ils deviennent plus favorables. Voilà où nous en sommes ici; mais comme il vient de nous arriver des nouvelles fraîches et très-avantageuses d'une bataille ga-

gnée par le Prince Edouard, cela m'a paru assez intéressant pour vous envoyer ce courier, et je joins ici la relation que M. d'Aiguilles a envoyée à la hâte, qui est venu par un senaut, parti de Montrose lundi dernier, que le Capitaine, qui commandoit *la Fine*, restée échouée en Ecosse, a trouvé moyen de faire passer, et il est chargé de dépêches pour la Cour, qu'un Officier du régiment de Lally, qui est revenu avec lui, va porter. Depuis la relation, que je joins ici, on a encore trouvé quantité de morts et de blessés, et fait plusieurs prisonniers, dont ils est fait un plus grand détail dans la relation envoyée à la Cour.

Ils est encore arrivé hier à Ostende un autre bâtiment, parti de Montrose le 26 janvier dernier, dont le Capitaine nous avoit rapporté quelques nouvelles, mais qui ne faisoient que préparer à celles que nous venons de recevoir plus exactes et plus fraîches.

On ne doute pas que le château de Sterling ne soit pris à présent.

Il me reste, Monsieur, en vous faisant part de ces nouvelles, à vous demander des vôtres, et particulièrement de votre santé, si précieuse et si utile à l'Etat; je me flatte que vous voulez bien me rendre la justice d'être persuadé de l'intérêt vif et sincère que j'y prends, et de l'attachement inviolable, avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. Il n'y a pas d'apparence que ce que nous pourrions faire en Ecosse, puisse être

considérable, au cas même que nous en puissions faire passer, et il ne me paroît pas douteux même que, dès que les Anglais auront été avertis de nos préparatifs ici, ils ne bloquent nos ports comme ceux de Boulogne et de Calais; ainsi, Monsieur, je crois que vous pouvez disposer de nos troupes, et je voudrois fort pouvoir contribuer à votre gloire nouvelle, n'ayant pu contribuer à celle du Prince Edouard, dont les succès me paroissent tenir du prodige. Ma santé est devenue détestable; j'ai eu une inflammation d'entrailles, dont il m'est resté un dévoiement et une foiblesse extrême, qui m'a fait demander un congé de quelques jours pour me rétablir, croyant que l'air de la mer est fort contraire à l'irritation qui accompagne mon mal; je crois que je retrouverois des forces pour marcher avec vous, et vous pouvoir aider à achever une entreprise aussi importante que difficile et périlleuse.

Autre lettre du même, du 11 février.

Le Roi m'ayant permis, Monsieur, de m'éloigner quelques temps des bords de la mer, pour rétablir m'a santé, je compte partir demain pour aller à Boulogne, et de-là à Paris. J'ai l'honneur de vous en prévenir, et j'y recevrai vos ordres, si vous en avez quelques-uns à me donner.

Le Marquis d'Armentières au Maréchal de Saxe.

A Louvain, le 10 février 1746.

Une demi-heure après que je me suis replié d'auprès de Tirlemont, les troupes, qui y étoient, en sont sorties, selon le rapport du Bourguemestre, qui est venu me parler hier au soir ; il y avoit autour de mille hommes, que je juge être, par ce qu'il m'a dit, des détachemens qui vont rejoindre leurs corps : ils ont dit qu'ils alloient prendre le chemin d'Arscot, mais hier à minuit, ils n'y étoient pas arrivés ; ainsi il faut qu'ils aient pris le chemin de Diest, ou que la neige aie suspendu leur marche. Le rapport des déserteurs, qui arrivent, contrarie mon jugement.

Je ne me rappelle pas absolument la quantité de munitions que nous avons à Ath ; je n'en ai pas l'état ici, mais je sais en gros, que vous pouvez en tirer ; si ce qu'on en tirera affamoit trop la place, il sera aisé de le remplacer par la chaussée qui mène à Tournai ; je ferai reconnoître les différens chemins par lesquels on pourroit aller à Arscot et à Diest. Je compte que le Capitaine des Grassins, qui est depuis six jours dans cette partie-là, m'en donnera de justes idées : il me mande, par une lettre de ce matin, à minuit, que l'on dit dans le pays que les ennemis vont garder la Dille, qu'il devoit arriver 5000 hommes à Diest, et que

même son espion y avoit vu le Waguemestre qui devoit faire le logement. Ces 5000 hommes sont peut-être les 1000 hommes, qui étoient hier à Tirlemont. J'aurai toujours du monde sur la Dille.

Je joins ici le rapport d'une fille, qui, par amour pour les Français, m'a-t-elle dit, et pour connoître la vérité, avoit prodigué ses faveurs à des Officiers des ennemis.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* DE KAUNITZ.

Au Quartier-général de Lacken, sous Bruxelles, le 11 février 1746.

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire hier, et assurément la proposition que Votre Excellence me fait, seroit acceptable dans d'autres occasions. Je connois les égards que l'on doit à une nombreuse et brave garnison, et je serois approuvé de lui accorder tous les honneurs de la guerre; mais Bruxelles n'est point une place tenable; il ne seroit pas possible d'assembler d'armée pour venir à son secours, sans courir risque d'une destruction totale; aucuns moyens ne me manquent; je puis les augmenter en artillerie et en tout, autant que je le veux: ainsi, il ne me faut qu'un peu de temps et quelques précautions, pour vous faire de-

mander des conditions honnêtes, quoiqu'un peu dures.

Mon intention n'est point de faire de Bruxelles une place de guerre, et ces grandes villes, qui font l'ornement d'un pays, devroient toutes être traitées sur le pied où s'est mis Milan. Vous avez fait la faute d'y mettre une grande garnison, il est juste que nous en profitions.

J'enverrai cependant un courier sur-le-champ à la Cour, pour savoir ses ordres; je crains seulement nos propres troupes : elles sentent leur supériorité, et jusques aux soldats connoissent des défauts à cette grande ville que j'ignorois, et que, peut-être, Votre Excellence ignore elle-même; je crains donc que, dans une attaque un peu vive, ils ne forcent de toutes parts leurs Officiers à marcher, et lorsque je les saurai une fois dedans, il faudra bien que j'aille à leur secours. Jugez Monsieur, du désordre et de la confusion d'une telle circonstance; il me seroit triste que ma vie fût marquée par une époque telle que l'est celle de la destruction d'une capitale.

Votre Excellence ne sauroit croire jusques où le Soldat Français pousse l'industrie et la hardiesse : j'ai vu plusieurs fois, à la reddition des villes, pendant qu'on régloit les points de la capitulation, toute la ville se remplir de soldats, sans savoir par où ils y étoient entrés. A Philipsbourg cela nous est arrivé; cependant les ôtages en sortoient et entroient par un seul petit bateau. A Ypres,

qui assurément est une place avec de hauts remparts, couverts d'ouvrages et de bons fossés, tous les postes étoient garnis de troupes Hollandaises; je fus voir M. le Prince de Hesse, que je connois depuis longues années; pendant que j'étois chez lui, toute la ville se remplit de soldats Français, sans qu'on aie su par où ils y étoient entrés; cela se passa à dix heures du matin; à cinq heures du soir il envoya chez moi, et me fit dire, qu'ils y étoient de nouveau; on y envoya des détachemens pour les en chasser : ils sont comme des fourmis, et trouvent des endroits inconnus aux autres. Jugez ce que ce seroit, Monsieur, dans des occasions où ils auroient le pillage pour but, et dans une place mauvaise par elle-même. C'est, je vous asssure, ce qui m'embarrasse le plus dans la conduite de cette affaire-ci.

Je prie Votre Excellence de me rendre la justice d'être persuadée de l'empressement que j'aurai toujours à la convaincre, dans toutes les occasions, de l'estime et de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

Le Comte D'ARGENSON *au Maréchal* DE SAXE.

A Versailles, le 12 février 1746.

J'ai reçu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur ne m'écrire les

7 et 8e. de ce mois. S. M., à qui j'en ai rendu compte, a considéré la prise du Château de Wilvorden comme un objet d'autant plus intéressant, qu'il assure vos communications et la facilité du transport de l'artillerie.

Vous me marquez que vous avez déjà fait près de mille prisonniers, et comme S. M. espère que vous en ferez un grand nombre, si vous prenez Bruxelles, elle juge qu'il faut penser de bonne heure à les disperser dans les places des derrières, jusques à ce qu'on les envoie dans des lieux encore plus reculés de l'intérieur du royaume, et elle desire que vous donniez les ordres à M. de Séchelles pour faire les dispositions convenables à cet effet.

S. M. a approuvé que vous ayez renvoyé M. de Philippe à Maubeuge, avec le régiment d'Egmont et les compagnies de grenadiers de Royal-Wallon, pour la sûreté de cette partie de la frontière.

Le Roi ne s'attendoit pas, Monsieur, à une aussi grande tranquillité de la part des ennemis, lors de l'ouverture de la tranchée. Je vous remercie du plan que vous m'avez envoyé et que j'ai reçu par M. de Gourdon.

Le temps s'est remis ici à la gelée; s'il continue, il faut espérer que les eaux, qui vous incommodent, s'écouleront, et que les transports, à tous égards, deviendront plus praticables; je ne doute pas que M. de Séchelles ne profite de ce moment de gelée pour faire arriver à l'armée tout ce qui peut y être nécessaire; je crois même que quel-

que espérance que l'on ait de trouver des secours dans Bruxelles, il ne faut pas regarder cette ressource assez sûre, par ne pas s'en procurer d'ailleurs; j'écris dans cet esprit à M. de Séchelles, et je lui marque qu'il doit faire les plus grands efforts pour assurer toutes les natures de subsistances, et j'espère qu'il agira en conséquence.

Sur ce que j'ai représenté au Roi, que les soldats avoient besoin de souliers, et que vous jugiez qu'il étoit nécessaire de leur en donner par gratification, S. M. a approuvé qu'il en fût délivré autant qu'il sera possible; j'ai même écrit, il y a quelques jours, à M. de Séchelles, pour en augmenter l'approvisionnement, et sur la fourniture qui sera faite, il en sera donné 200 paires par bataillon, en gratification, et dont, par conséquent, la retenue ne sera point faite : je le mande à M. de Séchelles, pour qu'il ne perde pas de temps à y pourvoir. J'ai l'honneur d'être, etc.

Je joins ici la copie de la lettre que j'écris à M. de Séchelles.

Le Comte d'Argenson à M. de Séchelles.

A Versailles, le 12 fevrier 1746.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 8 de ce mois, du camp devant Bruxelles, où vous

étiez arrivé la veille. Le temps est devenu depuis plus favorable, ainsi les difficultés, que vous éprouviez, doivent être considérablement diminuées; il n'y a qu'à souhaiter qu'elles ne se renouvellent pas.

On ne peut qu'approuver l'attention que vous donnez à la conservation des chevaux de la réserve, et je ne puis que vous exhorter à continuer; je comprends bien que l'on ne peut employer ceux du pays à une pareille manœuvre dans cette saison, sans qu'ils en souffrent considérablement; mais ce n'est pas le moment de les épargner.

Je ne puis que m'en rapporter aux arrangemens que vous jugerez à propos de prendre avec M. le Maréchal de Saxe, pour l'emplacement de l'hôpital, soit à l'abbaye de Dillinghem, ou au château de Wilworden, selon que vous le jugerez le plus convenable au bien du service.

La connoissance que vous avez de la situation des troupes, ne me laisse aucun doute que vous n'ayez profité du moment de la gelée pour faire passer à l'armée les secours de toute espèce, dont elle à besoin; cependant je ne puis me dispenser de vous recommander de faire jusqu'à l'impossible, pour procurer aux troupes tout ce qui peut diminuer leurs peines, parce que vous sentez que l'objet est trop intéressant pour qu'aucune complaisance, ni considération y puisse apporter le moindre obstacle.

Le Roi a trouvé juste de faire donner des souliers aux soldats autant que cela sera pos-

sible, et il y en aura deux cents paires par bataillon dont on ne fera point la retenue; je vous prie de prendre vos mesures à la réception de mes lettres, pour que la distribution leur en soit faite le plus promptement qu'il sera praticable.

J'écris à M. le Maréchal de Saxe, que l'intention du Roi est de disperser les prisonniers de guerre que nous avons actuellement, et ceux qui seront faits par la suite, dans les places des derrières, pour passer après dans des lieux plus éloignés de l'intérieur du royaume, et je vous en donne avis, afin que vous fassiez là-dessus les dispositions nécessaires, aussitôt que M. le Maréchal de Saxe vous aura indiqué les premiers dépôts qu'il aura destinés aux prisonniers.

L'intention du Roi est que vous fassiez passer à Dunkerque, comme vous le proposez, les armes qui ont été trouvées au château de Wilworden, et généralement toutes celles qui ont été prises sur les ennemis; je m'expliquerai plus amplement à ce sujet dans une lettre particulière.

On ne peut qu'approuver que vous ayez ajouté aux équipages des vivres un nombre de chariots couverts pour en faciliter le service. Si l'on avoit fait prendre des farines à Maubeuge au corps qui a marché à Binche, et de-là à Genape, vous ne seriez pas actuellement dans l'embarras de pourvoir à sa subsistance; au surplus, je ne puis que m'en rapporter aux expédiens dont les circonstances vous permettront de faire usage pour suppléer à cette omission.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* DE MAUREPAS.

An Quartier-général de Laeken, devant Bruxelles, le 12 février 1746.

JE n'ai pas eu l'honneur, Monsieur, de répondre plutôt à la lettre que vous m'avez fait celui de m'écrire le 25 du mois dernier, où étoit jointe la copie du brevet de M. de Sommeri, qui constate le démembrement de cette terre de la capitainerie de Chambord, parce que j'étois au plus fort de ma besogne, et elle m'a donné un tel déplaisir, que j'ai pensé d'écrire à la Cour, d'en envoyer un autre ici pour achever cette opération, mais je suis honnête homme, et j'ai la fatuité de croire que personne n'en seroit venu à bout. Quoi qu'il en soit, notre besogne va son train, et je reprends la plume pour vous entretenir de Chambord.

Comment avez-vous pu croire, Monsieur, que d'accorder la chasse à M. de Sommeri, sur la terre de Sommeri, et les autres préséances que j'aurois pu y joindre, fût égal au démembrement de cette terre, où je n'ai plus rien à dire ni à voir, et d'où il peut tirer, pour ainsi dire, dans les fenêtres du château; l'une est une permission dont on use toujours modestement, et l'autre est un droit constaté; je ne puis pas envoyer un garde

pour voir si l'on épine, si l'on y tend des collets, je ne suis pas en droit de leur dire d'attacher un chien, enfin, de rien faire de cette nature ; la terre de Sommeri est au beau milieu de la capitainerie, et c'est renverser tout l'établissement : enfin, M. de Chauvelin, qu'on regardoit comme premier Ministre, n'a osé qu'en tremblant démembrer une très-petite part de la capitainerie de Villeroi, et qui ne prend pas mille pas de distance sur cette capitainerie, M. de Villeroi y concourant. Comment M. de Sommeri a-t-il pu obtenir un tel brevet ? Il est vrai qu'il n'est qu'à . . . . . et que la chose ne porte que sur moi seul, mais elle ne m'en est pas moins désagréable. Ne croyez pas, Monsieur, que M. de Sommeri en use avec modestie, il cherche à me dégoûter de Chambord, et il parle déjà d'y faire venir un équipage pour le chevreuil : comment avez-vous pu, Monsieur, balancer un moment entre moi et M. de Sommeri, pour me donner le déplaisir le plus sensible, moi qui vous sert si utilement, et qui vous aime ? Car enfin, si je ne vous aimois pas, je me garderois bien de vous écrire comme je fais, je me plaindrois hautement, je remettrois Chambord au Roi avec éclat, et j'accompagnerois cette plainte de toutes les choses qui peuvent marquer mon mécontentement ; mais je veux me louer du Roi, je veux me louer de vous, et je veux vivre tranquille dans la retraite où la destinée m'a conduit, sans que M. de Sommeri puisse troubler cette

tranquillité : redressez donc cette affaire, si vous le pouvez, en changeant ce brevet, en le réduisant au simple, et faites-le promptement. Ce n'est point la chasse qui tient au cœur à M. de Sommeri ; car, sans parler du démembrement de la terre de Sommeri, il a détruit la capitainerie de Chambord, mais bien les moyens de me donner des désagremens ; car pour de la chasse je lui en ferai tant, que lui et ses amis seront las de tirer ; mais, encore une fois, ce n'est pas ce qu'il cherche.

Vous ne pouvez calmer mes craintes là-dessus, Monsieur, qu'en changeant ce brevet ; ainsi ne vous appliquez point à me faire des assurances de la bonne conduite de M. de Sommeri : je sais de quel bois il se chauffe ; et l'idée que j'ai du peu de cas que l'on fait d'un Général en France, quand on n'en a pas besoin, ne me laisse que peu de chose à espérer sur les différends que j'aurai indubitablement avec M. de Sommeri par la suite, si je laissois le moindre jour à contestation.

Pardonnez la franchise avec laquelle cette lettre est écrite : elle vous doit être un garant de mon attachement, ainsi recevez-en avec bonté les assurances.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

Au Quartier-général de Lacken, devant Bruxelles, le 15 février 1746.

M. d'Hérouville m'est venu joindre hier, Monsieur, et m'a apporté une lettre de M. le Duc de Richelieu, qui m'annonce son départ pour Paris, et les obstacles insurmontables qui se sont trouvés à l'exécution de son passage en Angleterre ; en conséquence, il me remet les troupes destinées à son entreprise ; cela change la thèse, et je peux commencer à songer aux moyens de garder Bruxelles, lorsque je m'en serai rendu le maître ; à quoi il n'y avoit lieu de penser auparavant, parce que j'aurois été trop foible pour marcher à son secours, si les ennemis l'avoient assiégé à leur tour. Deux réflexions m'y engagent encore : l'une, que cela peut avancer la négociation avec les Hollandais, l'autre, de complaire au desir que vous paroissez en avoir : une plus forte que tout cela, la saison qui s'avance et qui nous fait presque toucher à l'entrée de la campagne.

Je compte donc laisser dans Bruxelles l'artillerie qui a servi pour son siège, douze bataillons, un régiment de dragons, et M. de Lowendal pour commander le tout ; voilà mes

mes dernières pensées, qui, je crois, ne vous déplairont pas.

Quant à la garnison, elle a beau se défendre, nous l'aurons.

Vous aurez peut-être été surpris que j'aie formé l'attaque par cet ouvrage à corne; mais c'est une hauteur sablonneuse où nous pourrons remuer notre canon comme nous voudrons, et une fois maître de cet ouvrage à corne, nous le sommes de tous les petits postes ou ouvrages qui sont derrière, et où il ne sauroit tenir, parce que nous les commandons, ainsi que les remparts de la ville.

M. Wanderduyn, Général commandant les Hollandais, n'ayant pas été content de ce que ses troupes ne pouvoient reprendre le chemin couvert, les y a conduit lui-même : il y a reçu un coup de fusil à la tête, ce qui l'a enfin persuadé que la chose étoit impossible; ils ont laissé neuf Officiers sur le carreau dans cette occasiou, et c'est beaucoup pour leur proportion. J'espère que nous battrons demain en brêche l'ouvrage à corne, et comme il n'est qu'à demi-revêtement, les brêches y seront bientôt faites, après quoi il faudra donner un coup de collier qui sera peut-être un peu dur; nous irons cependant le plus sagement que nous pourrons, pour épargner des hommes qui sont précieux.

Je ne crois pas que M. de Waldeck songe à venir au secours de Bruxelles; mais si cela étoit, le terrain est si avantageux pour lui livrer un combat, qu'à moins d'une infor-

tune des plus marquées, on ne sauroit le perdre : c'est une grande et belle plaine, bordée d'un ruisseau profond, nommé le . . . . . qui tombe à Wilworden dans la Senne. De ce plateau qui est très-élevé, l'on découvre tous les mouvemens que l'ennemi peut faire jusqu'à Malines, et qui est un pays très-difficile, à cause de la quantité de ruisseaux qu'il y a. Cette plaine au-dessus de Bruxelles, est un poste desirable pour une armée inférieure en cavalerie : or, nous ne le sommes ni en cavalerie ni en infanterie, ainsi je compte que vous pouvez être tranquille sur ce que peut entreprendre M. de Waldeck.

Disposition pour l'attaque de l'Ouvrage à corne.

On fera porter aujourd'hui 16, au dépôt de la queue de la tranchée, 8000 sacs-à-terre, (M. de Labinon en a l'ordre), qui de là seront portés aux dépôts qu'on formera à la droite et à la gauche de la sappe faite sur le saillant de la demie-lune de l'ouvrage à corne, et y seront remplis : (M. le Chevalier d'Hallot en est chargé).

Si demain 17, à midi, les brêches sont praticables, on attaquera l'ouvrage à corne; la vieille tranchée ne sera relevée qu'après l'attaque.

La nouvelle montera à l'ordinaire à midi, les compagnies de grenadiers de la nouvelle tranchée, iront joindre les anciennes, et les

bataillons montant occuperont la première parallele et les communications faites en arrière.

Lorsqu'il sera ordonné, on débouchera, par les deux brêches, deux compagnies de grenadiers par chacune ; ces quatre compagnies seront soutenues par les douze autres et par les quatre cens dragons de vieilles et de nouvelle tranchée, mais qui n'entreront dans l'ouvrage que lorsqu'il leur sera ordonné. Lorsque les quatre premières compagnies y seront entrées, et que les assiégés se seront retirés de l'ouvrage, les grenadiers se mettront ventre à terre sur le parapet de la courtine, la tête couverte par les sacs à terre qui y sont ; et en même-temps les travailleurs commenceront à former le logement dans la gorge des deux demi-bastions, les deux logemens se communiqueront ensuite par le parapet de la courtine, dans lequel on s'enfoncera, et, pour accélérer cet ouvrage, on fera passer de main en main les sacs à terre remplis, qui auront été portés d'avance aux deux dépôts indiqués ci-dessus.

On commandera quatre cens travailleurs de jour, lesquels ne seront point pris sur les bataillons de tranchée, et seront rendus à onze heures du matin au dépôt de la queue de la tranchée ; ils y prendront chacun un gabion, une pêle et une pioche qu'ils porteront avec eux ; cent de ces travailleurs seront placés à la suite des deux premières compagnies de grenadiers de la droite, et cent à la suite des deux premières compagnies de grena-

diers de la gauche, les deux cens autres demeureront au dépôt jusqu'à ce qu'on les fasse marcher.

Cette attaque finie, la vieille tranchée cédera la tête de la tranchée à la nouvelle, et se retirera dans ses quartiers.

M. le Maréchal voudra bien donner ses ordres pour que les troupes et les travailleurs de la nouvelle tranchée y soient rendus exactement avant midi.

Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.

A Versailles, le 18 février 1746.

Vous pourrez juger, Monsieur, de l'impatience avec laquelle l'on attend chaque jour l'arrivée de vos nouvelles, et quoique S. M. voie avec peine le peu de concert qui règne entre le génie et l'artillerie, et le peu de satisfaction que vous en marquez, elle est cependant rassurée par les soins que vous vous donnez pour y remédier, et par la confiance que vous lui inspirez, que nous verrons bientôt la fin d'une entreprise aussi glorieuse et aussi utile.

Je ne saurois me contenter d'approuver simplement de la part de S. M. le commerce de lettres, dans lequel vous avez été avec M. de Kaunitz, et la réponse que vous lui avez fait, est si douce, si insinuante et si

persuasive, que je ne puis me refuser de vous marquer toute l'impression qu'elle m'a faite; c'est, en vérité, un chef-d'œuvre dans son genre; le Roi en a jugé de même; il a voulu qu'elle fût lue au Conseil, où elle a eu un applaudissement général, et M. le Maréchal de Noailles exige de moi, que je lui en donne une copie. S. M. a senti l'utilité du mouvement que vous avez fait faire au corps de troupes qui étoit à Genappe, en le portant sur Louvain; il me semble que, dans une pareille position, ce corps devenant aujourd'hui un objet d'attention pour les ennemis, les Colonels, qui y ont leurs troupes, y sont plus nécessaires que de rester au siège, quelqu'instructif qu'il puisse être pour eux. Vous sentez, Monsieur, que c'est de mon fils que j'entends parler, auquel je vous supplie de donner en conséquence les ordres que vous jugerez les plus convenables, sans complaisance pour le desir qu'il pourroit avoir de rester auprès de vous.

Le Roi a approuvé l'ordre que vous avez donné à M. de Rommecourt de venir vous joindre, pour soulager le service de MM. les Maréchaux-de-Camp, et j'écris, ainsi que vous le desirez, à M. le Marquis d'Avaray, de quitter Calais, où il n'est pas sans occupation, mais où ses services ne sont pas certainement aussi utiles qu'ils le seront auprès de vous.

Cette lettre-ci servira, si vous le voulez bien, de réponse à celles que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 10, 11, 12,

13 et 14, de ce mois, dont la dernière m'est arrivée par le retour de mon courier. J'ai l'honneur, etc.

Le même au même.

A Versailles, le 20 février 1746.

J'ai reçu, Monsieur, les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 et le 16 de ce mois, par lesquelles je vois le progrès de vos opérations, et une espérance prochaine d'annoncer bientôt de votre part au Roi, la consommation et la réussite d'une entreprise dont les difficultés que les rigueurs de la saison, et la résistance des assiégés y ont apportées jusqu'ici, ne serviront qu'à relever encore l'honneur de la conquête, et votre gloire personnelle.

S. M. ignoroit que M. le Duc de Richelieu vous eût remis la disposition des bataillons, dont il avoit le commandement, et, quoique cet Officier-Général eût obtenu la permission de revenir, pour raison de sa santé, S. M. n'en comptoit pas moins, que les troupes qui étoient à ses ordres, serviroient toujours à retenir celles qui sont en Angleterge sur la côte du sud, dans la crainte d'un débarquement, dont le projet pourroit se reprendre, si les circonstances le permettoient, et que S. M. n'a pas perdu de vue.

Le Roi a cependant considéré en même-temps, que l'objet qui vous a engagé à rap-

procher ces troupes de vous, étoit si important, que S. M. n'a pas cru devoir en arrêter l'effet ; elle desire seulement que vous ne les deplaciez pas des garnisons de Bruges et de Gand, où vous les faites marcher, sans la prévenir auparavant des motifs que vous auriez de les en retirer. Ces troupes concourreront toujours au projet que vous avez, de garder Bruxelles, qui, comme vous savez, est fort du goût du Roi, en ce que vous ne serez pas obligé d'envoyer d'autres troupes dans ces deux places ; au surplus, Monsieur, S. M. compte que vous ne déplacerez point les troupes Irlandaises des lieux où elles sont actuellement ; son intention étant toujours, qu'elles soient prêtes à profiter de toutes les occasions qui pourront se présenter de passer en Ecosse.

Le Roi approuve l'arrangement que vous vous proposez de faire, par rapport à la garnison que vous laisserez dans Bruxelles, et l'établissement que vous comptez d'y faire de l'artillerie, qui vous a servi au siège de cette place, et au choix que vous faites de M. de Lowendal pour y commander. S. M. s'en rapporte de même à vous, d'augmenter cette garnison, ainsi que vous le jugerez à propos, et si les circonstances l'exigeoient.

Le détail que vous faites, Monsieur, du champ de bataille que vous avez reconnu sur la Walvre, pour y recevoir M. de Waldeck, au cas qu'il se déterminât à marcher à vous, et sur-tout la confiance que vous paroissez avoir au succès d'une affaire, s'il

y en avoit, ne laissent à S. M. aucun lieu de douter, que ce ne fût une nouvelle occasion pour vous d'augmenter encore l'honneur de ses armes et de la gloire du nom Français; mais elle pense, comme vous, que M. de Waldeck ne vous donnera pas cette satisfaction.

Au reste, Monsieur, je suis persuadé que vous êtes toujours très-attentif à vous procurer des nouvelles sûres de la marche des troupes que la Reine d'Hongrie fait passer dans les Pays-Bas, dont il devient chaque jour plus intéressant que vous soyez informé.

J'ai l'honneur, etc.

L'Électeur de Cologne au Maréchal DE SAXE.

A Liége, le 20 février 1746.

J'ai chargé mon Gentilhomme de bouche, le Sieur de Boissy, lequel accompagne le Comte de Grosberg à son château de Beaulieu, et de-là à Bruxelles, de vous présenter le Baron de Linefelds qui, après avoir été Page à la Cour de Bavière, fit la démarche de se mésallier, et encourut conséquemment pour quelque temps la disgrace de feu l'Empereur mon frère; mais comme cette faute personnelle ne blessoit en aucune façon l'honneur de ce jeune homme, dont la conduite, à cet égard, a toujours été irréprochable,

s'étant même distingué dans les troupes, l'Empereur lui destinoit la première compagnie vacante, lorsqu'une mort aussi malheureuse que prématurée, l'enleva de ce monde. Le Baron de Linefelds, qui se voit par-là frustré de ses espérances, et dans un état assez déplorable, par les raisons que Boissy aura l'honneur de vous détailler plus amplement, va demander votre protection, Monsieur, pour obtenir de l'emploi au service de S. M. Très-Chrétienne. Vous mettrez le comble à mes obligations, si vous voulez bien lui être favorable, et je serai en échange attentif à saisir toutes les fois les occasions propres à vous convaincre des sentimens avec lesquels je suis aussi sincérement que de tout mon cœur, Monsieur, votre très-humble, etc.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

Sans date.

Vous aurez peut-être déjà appris, Monsieur, que Bruxelles s'est rendu, et que la garnison en est prisonniere de guerre, ainsi que vous le verrez par la capitulation cijointe; mais je n'ai pas voulu vous dépêcher M. de Vaux, qu'une des portes ne m'ait été livrée, parce que je me suis apperçu que Messieurs les Autrichiens ne cherchoient qu'à gagner du temps, et n'agissoient pas de bonne-foi; c'est ce qui m'a déterminé à ac-

corder à la garnison la conservation de ses armes, qui est un article qui tombe seul sur les Capitaines, la République n'en donnant point; ce qui ne laisse pas que de faire un objet pour eux, les compagnies étant de 200 hommes; enfin, Monsieur, j'ai cru bien faire de me relâcher sur plusieurs petites choses, pour aller à l'essentiel, et terminer cette entreprise, que l'on peut appeller grande, d'autant plus que j'ai été informé hier que M. de Waldeck a fait sortir toute la garnison d'Anvers, et n'y a laissé que deux méchans bataillons Autrichiens. M. de Waldeck a la tête chaude, et ma position ne seroit pas tout-à-fait certaine, ayant quinze mille hommes à dos, pendant que l'armée ennemie se seroit présentée devant moi; du moins cette garnison auroit-elle pu m'échapper, et je n'aurois pas rempli mon projet : ils ont plusieurs fois voulu rompre la négociation, mais les brêches au corps de la place étant assez praticables pour leur faire craindre d'être emportés d'un coup de main, je les ai toujours fait rentrer dans eux-mêmes, et je les ai enfin amenés au point où je les voulois, à quoi ils ne se sont déterminés qu'avec un grand regret, parce que M. de Waldeck leur a promis qu'il les secoureroit dans quatre jours : enfin la capitulation est signée, et quelque chose qui arrive, nous serions en droit d'en user durement avec eux, s'ils osoient tenter la moindre chose, quand même M. de Waldeck seroit en présence.

Je souhaite que le Roi approuve ma conduite, et que le dernier service que je viens de rendre lui soit agréable.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le Comte D'ARGENSON *au Maréchal* DE SAXE.

A Versailles, le 23 février 1746.

M. de Vaux, qui est arrivé aujourd'hui, Monsieur, avant-midi, a apporté la première nouvelle de la reddition de Bruxelles; quoique vos dernières lettres semblassent nous annoncer que cette affaire ne traîneroit pas en longueur, on ne laissoit pas cependant d'être ici dans quelque inquiétude sur l'événement que la longueur du temps auroit pu rendre plus incertain, ou du moins plus difficile, attendu la force de la garnison et les dispositions que faisoit M. de Waldeck pour secourir cette place. Vos soins, votre prudence et votre fermeté ont heureusement surmonté tous les obstacles d'une entreprise aussi difficile, et vous venez d'acquérir au Roi la plus belle conquête et la plus utile qu'il pût y avoir pour le bien de son service et la gloire de ses armes. Recevez-en, Monsieur, le compliment que je vous en fais de tout mon cœur au nom de toute la nation, et soyez bien persuadé, je vous prie, de la part personnelle que je prends

à tout ce que cet événement peut avoir d'agréable et de glorieux pour vous.

S. M. a approuvé tous les articles de la capitulation, et elle est entrée dans les raisons décisives, qui vous ont porté à vous relâcher sur celui des armes, que vous vous êtes engagé de faire remettre aux Prisonniers lors de l'échange; le point le plus essentiel de tous, étoit de vous rendre maître de Bruxelles, et d'en avoir la garnison prisonnière de guerre; vous l'avez rempli à la satisfaction du Roi, et S. M. vous loue des petites facilités auxquelles vous vous êtes prêté, dans l'unique vue d'y parvenir plutôt; ainsi, Monsieur, il n'y a que des graces à vous rendre d'avoir terminé si glorieusement une entreprise aussi importante à toute sorte d'égards. Quoique vous ne me marquiez pas les lieux où vous avez dessein d'envoyer les prisonniers, je ne doute pas que ce ne soit dans les villes les plus reculées de la frontière. Le Roi n'a pas changé ses dispositions à leur égard; l'arrivée de M. de Wassenaer, qui n'a pas paru encore à la Cour, ne dérangera pas, suivant les apparences, les projets de S. M., et c'est un fâcheux préliminaire pour le négociateur Hollandais, que la prise de dix-huit de ses bataillons; j'aurai soin de vous informer, par le retour de M. de Vaux, de ce que S. M. aura déterminé à ce sujet.

Je suis, Monsieur, extrêmement sensible à l'attention que vous avez bien voulu faire à ma proposition, de choisir M. de Vaux

pour apporter au Roi la nouvelle de la prise de Bruxelles; je ne vous l'avois proposé, Monsieur, que parce que je savois que vous connoissiez ses talens et sa bonne volonté, et que, dans les principes où vous êtes, j'étois sûr que vous approuveriez que l'on saisît l'occasion d'avancer un Officier de mérite, et qui a pardevers lui de si anciens et de si bons services. Le Roi lui a annoncé lui-même sur-le-champ qu'il le faisoit Brigadier.

Il ne me reste plus qu'à vous presser, Monsieur, de vous rendre auprès du Roi le plutôt qu'il vous sera possible, pour recevoir vous-même de S. M. les témoignages de toute la satisfaction qu'elle a des services que vous lui rendez. Vous devez mieux juger que personne, du besoin que l'on a de vous, pour arrêter tous les points du projet de la campagne prochaine, dont l'époque s'avance tous les jours, de façon qu'il n'y aura peut-être pas un instant à perdre pour en arrêter les arrangemens, et ordonner la marche des troupes qui composeront l'armée de Flandre; ainsi je ne doute pas que dès que vous aurez achevé les dispositions nécesaires et relatives à l'établissement des troupes dans les villes de votre nouvelle conquête, (si vous jugez à propos de les conserver, comme vous m'y paroissez disposé), vous ne preniez vos mesures pour vous rendre à la Cour, où vous serez aussi accueilli du public que du Monarque.

S. M. Se remet à vous de renvoyer les Colonels, lorsque vous ne croirez plus leur présence nécessaire à leurs régimens.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Siège de Bruxelles, 1746.

Le Maréchal Comte de Saxe, ayant été informé de la nombreuse garnison que les alliés avoient mis dans Bruxelles, forma le projet de l'y surprendre, et jugea que, s'il pouvoit y parvenir, le reste des garnisons, qui environnent Bruxelles, ne pourroient se rejoindre pour marcher à son secours; parce qu'étant le maître de pousser de gros détachemens en avant, il les obligeoit à des détours immenses par Maestricht et le pays de Liége, et qu'enfin, si les alliés dégarnissoient trop Mons, Charleroi et Namur, il pourroit, après la prise de Bruxelles, se jetter sur quelqu'une de ces places, et en faire la conquête; mais il falloit un temps de gelée pour l'exécution de ce projet, parce que la seule promptitude dans l'exécution, et le secret, pouvoit le faire réussir, y ayant l'Escaut, la Dendre, le canal de Wilworden, et la Senne à passer, avant de pouvoir former l'investissement de Bruxelles; mais ce temps de gelée constante si desiré n'arrivoit point. Il fut informé, vers le 20 de janvier, que les troupes Autrichiennes songeoient sérieusement à passer le Rhin, pour venir

en Brabant, et il se résolut enfin d'exécuter son projet, malgré les obstacles que la saison y apportoit. Il fit sa disposition de la manière suivante.

M. de Phelippes rassembla le 27 de janvier sous Maubeuge neuf bataillons et vingt-un escadrons, qu'il mit sous les ordres de M. de Relingue, et les fit marcher le 28 à Binche pour en imposer aux garnisons de Mons, Charleroi et Namur.

M. le Marquis d'Armentières eut ordre de partir d'Ath avec quatre bataillons et sept escadrons, le 27, pour se porter sur Nivelle, et d'arriver le 29 entre Louvain et Bruxelles.

M. de Brezé partit le 28 de Tournai avec neuf bataillons et vingt escadrons, et une partie de la grosse artillerie pour le siège, et se porta le même jour à Ath, le 29 à Halle, et le 30 devant Bruxelles.

M. le Comte de Clermont-Gallerande eut ordre de partir le 28 d'Oudenarde avec deux bataillons et trente-sept escadrons, pour se porter le même jour sur Grammont, de passer le 29 la Senne entre Bruxelles et Halle, et de se porter légèrement avec une partie de sa cavalerie sur la rive droite du canal de la Senne entre Wilworden et Bruxelles, pour favoriser le passage de ce canal à M. le Maréchal.

M. le Maréchal partit de Gand le 28 avec 25 pièces de campagne, vingt-cinq bataillons et trente-quatre escadrons, et se porta d'abord sur Alost, où, après avoir fait halte

pendant quelques heures, il marcha sur Asche, d'où, ayant pris à gauche, il marcha vers les Trois-Fontaines, où il avoit donné rendez-vous à la garnison de Dendermonde, sous les ordres de M. de Vaux, qui en étoit parti le 28 avec trois bataillons, neuf compagnies de grenadiers et quatre escadrons, pour se porter sur le canal, et y prendre poste; il y arriva vers les neuf heures du matin le 29, et M. de Vaux avoit déjà emporté la redoute des Trois-Fontaines, et pris poste entre le canal et la Senne; ce ne fut que vers cette heure-là qu'on sut à Bruxelles qu'il y avoit des troupes Françaises dans le voisinage, parce que chacun de ces corps avoient des troupes légères à leur tête, qui poussoient tout ce qu'il y avoit de partis ennemis en campagne, de manière qu'ils ne purent rendre compte à Bruxelles que de ce qu'ils avoient vu, qui étoient des Hussards, des Grassins, et des Hulans.

M. le Comte de Lannoy sortit cependant de Bruxelles avec la cavalerie sur les hauteurs, sur la rive droite du canal, entre Bruxelles et Wilworden, d'où il vit que l'affaire étoit sérieuse, qu'il y avoit un gros corps de troupes réglées, et qu'on avoit pris poste à la rive droite du canal; il fut en même-temps informé qu'un autre gros corps avoit passé à Halle, et tournoit la ville, pour le couper, ce qui le fit rentrer. Les pontons n'étant arrivés qu'assez tard, les ponts sur le canal et la Senne, ne purent être achevés que le 30 au matin, où M. le Maréchal

Maréchal passa et se joignit à M. de Clermont, ce qui rendit l'investissement complet.

On logea toute l'infanterie dans les villages les plus proches de la ville, en mettant six à huit bataillons dans chacun ; on en rompit les avenues vers la ville, on établit des communications de l'un à l'autre, et l'on mit la cavalerie dans des villages en seconde ligne.

Le Marquis d'Armentières fut détaché le 31 pour Louvain, où il prit poste, après une foible résistance de la bourgeoisie.

M. de Beausobre, avec son régiment de hussards, se porta à Malines, dont il se fit ouvrir les portes, et l'on prit ce jour-là la redoute des Trois-Trous, le pont de Lacken et le château de Kockelsberg, dans lesquels postes différens l'on fit environ 600 prisonniers.

Wilworden se rendit le 1er. février, l'on y fit 240 prisonniers ; l'on fut occupé ce jour-là et les suivans, avant l'ouverture de la tranchée, à faire des amas de fascines, et tous les préparatifs du siège, qui occasionnèrent quelque retard par le dégel qui survint.

On ouvrit la tranchée la nuit du 7 au 8 à la porte de Scaerbeck, qui est l'endroit le plus fort de la ville, à cause de l'ouvrage à corne qui s'y trouve, mais dont le terrain est dur et sec en tout temps. Le....., on fut logé sur le chemin couvert, sur lequel on s'établit par le moyen des cavaliers de tranchée. Comme cet ouvrage à corne est fort enterré, quoique sur une hauteur, on

n'a pu le battre avec le canon que lorsqu'on a été maître du chemin couvert de cet ouvrage ; mais deux autres batteries, placées à la droite de notre attaque, avoient déjà commencé à faire trois brêches au corps de la place, à notre droite.

Les brêches de l'ouvrage à corne ne laissèrent pas de causer de la difficulté, parce qu'il falloit tirer en plongeant, le fossé étant fort étroit et profond. S'étant élevé des contestations entre les Ingénieurs et les Artilleurs, sur l'état des brêches, M. le Maréchal prit le parti de faire voir si elles étoient praticables, en y faisant monter à chacune un Sergent avec dix grenadiers, dont les compagnies devoient se tenir dans le fossé pour les recevoir ; les Sergens ayant dit à leurs Capitaines qu'il n'y avoit que peu de monde dans l'ouvrage, ils y montèrent sans ordre, et poussèrent ce qui y étoit ; mais comme cet ouvrage à corne est ouvert par derrière, et que les ennemis y tenoient toujours 2000 hommes, ne pouvant les tenir dans l'ouvrage, parce que les pierres les y accabloient, ces troupes y rentrèrent ; et elles eurent bientôt détruit les deux compagnies de grenadiers, par le feu supérieur qu'elles faisoient. Comme M. le Maréchal n'avoit point fait de disposition pour l'attaque, et qu'il ne la vouloit point pour ce jour-là, on en demeura là.

Cependant les ennemis ayant bien vu, (car ceci s'étoit passé en plein jour) que ce n'étoit point une attaque, mais une tentative

pour reconnoître les brêches et le dedans de l'ouvrage, et voyant d'ailleurs les brêches au corps de la place, qui commençoient à être praticables, et que le tout pouvoit être emporté d'un même coup de main, ils arborèrent le drapeau blanc, et demandèrent à capituler.

La capitulation se trouve ci-après.

Etat des troupes dont étoit composée la garnison de Bruxelles, et qui ont été faites prisonnières de guerre.

Troupes Hollandaises.

17 bataillons.
8 escadrons.

Troupes Autrichiennes.

Officiers et soldats détachés de différens corps, ou qui composoient l'Etat-Major de la place; ensemble 625 hommes.

Officiers-Généraux Autrichiens, qui ont été faits prisonniers de guerre à Bruxelles.

M. le Marquis de Los-Rios, Général-Feld-Maréchal.

M. le Prince Ferdinand de Ligne, Général de cavalerie.

M. le Prince Claude de Ligne, Général d'infanterie.

M. le Comte de Chanclos, Général d'infanterie.

M. le Comte de Lannoy, Lieutenant-Général et Gouverneur de Bruxelles.

M. le Marquis de Bournonville, Lieutenant-Général et Gouverneur de Limbourg.

M. le Comte de la Lain, Lieutenant-Général, ci-devant Gouverneur de Bruges.

M. le Comte de Callemberg, Lieutenant-Général.

M. le Comte de Maldeghem, Lieutenant-Général.

M. le Comte de la Cerda, Général-Major.

M. le Baron de Wild, Général-Major.

M. Marc-Hugo de Burgo, Général-Major.

M. de Gipsom, Général-Major, ci-devant Gouverneur de Nieuport.

M. le Baron de Sasde, Général-Major et Gouverneur de Malines.

M. le Baron de Liseghem, Général-Major, ci-devant Gouverneur de Gand.

M. le Vicomte de Bruque, Général-Major et Gouverneur de Liere.

M. Oconnor, Général-Major.

Officiers-Généraux Hollandais.

M. Wanderduyn, Lieutenant-Général, Commandant en chef les troupes Hollandaises.

M. de Rumpf, Général-Major.

Il s'est trouvé à Bruxelles, indépendamment des troupes de la garnison, plus de

cent Officiers de tous grades, qui y étoient pour leurs affaires.

On a pris aussi toute l'artillerie de campagne du corps des troupes Hollandaises ; ainsi qu'un pont de 30 pontons.

Position des Troupes dans la circonvallation de Bruxelles.

Fauxbourg de Laken, aux ordres de M. de Contades.

Régimens.	Bat.	Escad.	Cantonnemens de la Cavalerie.
Trainel	2		
Diesbach	3		
Batail. de Fontenay	1		
	5		
Saxe Volontaires		6	à Lembeck.
Fiennes		4	dans les censes entre Dilighem et Laken.

Le Quartier-général.
Le parc d'artillerie.

Les compagnies auxiliaires des bataillons de Vernon, de Montargis, du 3e. de Paris, de St.-Maixent et de Mantes, au pont de Lacken ; l'hôpital ambulant dans l'abbaye de Dilighem, avec un détachement de cinquante hommes.

Fauxbourg de Flandre, aux ordres de M. d'Armentières

D'Eu	2		
La Couronne	3		
Monnin	3		
	8		
D'Egmont		4	à Berkem.
Rohan		4	à Asche et à Alost.
		8	

Fauxbourg d'Anderleck, aux ordres de M. de Bauffremont.

Régimens.	Bat.	Escad.	Cantonnemens de la Cavalerie.
Languedoc	1		
Witmer	3		
	4		
Colonel-Général		4	à Anderleck.
Harcourt		4	à Iherberg.
Le Mestre-de-Camp, drag.		5	à Forest.
D'Asfeld		5	à Astalle.
		18	

Fauxbourgs de Namur et de Louvain, dits *Dexelles, Deterbeck et de St.-Soris Serhoede, aux ordres de M. de Gallerande.*

Limosin	3		
Les Vaisseaux	3		
Chartres	2		
Bettens	3		
Angoumois	1		
	12		
Bauffremont		5	à Cambre.
Royal		4	à Auderghen.
Le Prince Camille		4	à Vekel.
Penthièvre		4	à Vatermale.
Noailles		4	à St.-Pierre Voluve.
Busset		4	à St.-Lambeck Voluve.
		25	

Poste en avant aux ordres de M. de Montmorency.

Les Carabiniers		10	à Tervure et envir.

Fauxbourgs de Scaerbeck et d'Evre, aux ordres de M. le Marquis de Brezé et du Comte de la Suze.

Régimens.	Bat.	Escad.	Cantonnemens de la Cavalerie.
Piémont.	4		
Normandie	4		
Dauphin	3		
Royal-la-Marine. . . .	1		
	12		
Royal, dragons		5	aux châteaux de Harem et Dieghem.
Le Roi.		4	à Nosseghem.
Cuirassiers		4	à Saventheim.
Cravattes.		4	à Vesembeck.
Royal-Roussillon. . . .		4	à Crainhem.
Berry.		4	à St-Steven Voluve.
		25	

Quatre cens fusiliers au poste du Sas des Trois-Fontaines ; trente dragons à pied sur la chaussée de Louvain en avant de Nosseghem.

Troupes légères en avant.

Beausobre	.	4
Grassins.	2	2
	2	6

Total des Troupes devant Bruxelles.

5 compagnies auxiliaires ; 42 bataillons ; 102 escadrons.

Articles proposés pour la capitulation de la ville de Bruxelles, de la part de S. E. le Comte de Kaunitz-Rittberg, Ministre Plénipotentiaire de S. M. l'Impératrice Reine d'Hongrie et de Bohême, pour le Gouvernement des Pays-Bas.

Art. Ier. Il sera accordé quatre jours, à compter de celui auquel la capitulation sera signée, pour donner avis à MM. les Généraux Commandans l'armée des Hauts Alliés aux Pays-Bas, de l'état où se trouve la ville de Bruxelles, et attendre le secours que l'on a lieu d'espérer; en attendant, il y aura une suspension d'armes et de tous actes d'hostilité, et il ne sera pas permis de faire ni avancer d'un côté ni d'autre, ni batteries, ni tranchées, ni aucune autre sorte d'ouvrage. Si le secours arrive, du moment que l'on en sera informé, la suspension d'armes cessera, et l'on ne sera tenu, de part et d'autre, à aucun des articles de la présente capitulation; mais s'il n'arrive pas pendant ces quatre jours, l'on remettra le surlendemain à S. E. M. le Maréchal de Saxe, Commandant en chef l'armée de S. M. Très-Chrétienne, la place et le fort de Monterey avec l'arsenal, l'artillerie et les munitions et attirails de guerre, appartenans à S. M. l'Impératrice Reine de Hongrie et de Bohême, à l'exception de quelques pièces de canons, qui appartiennent en propre aux villes de Louvain et de Mali-

nes, qu'il sera permis aux Magistrats desdites villes de reprendre ; et avant que la garnison ne soit sortie, il ne sera permis à aucun soldat de l'armée de S. M. Très-Chrétienne d'entrer dans la ville.

Refusé. On remettra la porte de Flandre demain 21, aux troupes du Roi à midi, et les Autrichiens sortiront le 24, au matin ; les pièces qui appartiennent aux villes de Louvain et de Malines leur reviendront en temps et lieu, et il ne sera permis à aucun soldat d'entrer dans la ville, avant que la garnison en soit sortie, excepté les Commissaires et les détachemens commandés pour recevoir les chevaux des hussards, cavaliers et dragons.

II. Tout ce qui se trouve dans la place de troupes Autrichiennes, soit d'infanterie, soit de dragons, ou hussards, en sortira avec les honneurs militaires, et pourra se retirer avec ses équipages, effets et vivres nécessaires à Anvers, par la route la plus courte ; on fournira les escortes et les voitures nécessaires pour transporter les bagages, et il sera permis aux malades et blessés, et à ceux qui sont employés pour en avoir soin, d'y rester jusqu'à ce que lesdits malades soient en état d'être transportés.

Toutes les troupes Autrichiennes, hussard, fantassins et dragons, seront prisonniers de guerre, et sortiront, sans être fouillés ni dépouillés, par la porte de Flandre, pour être conduits dans les places les moins

éloignées; les Officiers emporteront leurs armes, bagages et équipages, et il sera permis aux malades et blessés de rester dans la ville jusqu'à ce qu'ils soient en état d'être transportés, et les voitures d'eau et de terre leur seront fournies aux fraix du pays.

III. Le Comte de Lannoy, l'Etat-Major de la place, et tous autres Généraux, Gouverneurs de villes et de provinces et Officiers Autrichiens, de tel caractère qu'ils soient, qui s'y trouvent actuellement, soit en semestre, ou autrement, pourront aussi en sortir avec leurs équipages et effets, et se retirer où bon leur semblera.

Ils suivront le sort de la garnison, et auront la liberté de se retirer où bon leur semblera, sur leur parole, et on leur donnera les passe-ports nécessaires à cet effet.

IV. Les Officiers d'artillerie, les Ingénieurs, les Contrôleurs des fortifications, ceux de l'office de l'Auditeur-Général, Lieutenant des gens de guerre, ceux du commissariat et de la secrétairerie de guerre, le Caissier de guerre, leurs Commis respectifs, et tous autres employés au service de S. M., ou de ses alliés, qui peuvent être censés de condition militaire, pourront également se retirer où ils voudront, et il leur sera libre, aussi bien qu'aux absens, d'emmener tous leurs équipages, papiers et effets, sans que, sous quelque pretexte que ce soit, ils puissent être visités, ni arrêtés.

Tous ceux qui sont dans le cas du cartel,

seront prisonniers de guerre, et il leur sera permis de se retirer où bon leur semblera, eux, leur famille et leurs équipages.

V. L'hôpital britannique, les personnes, bagages et effets, qui en dépendent, et tous autres soldats, Officiers ou employés au service militaire de quelques-unes des Puissances alliées de S. M. Impériale, qui se trouvent ici, pourront également se retirer où ils voudront, avec leurs équipages et effets, et il sera permis aux malades et blessés de rester dans la place à leurs fraix, jusqu'à leur guérison, avec les personnes employées pour en avoir soin.

Ils seront traités suivant le cartel.

VI. On ne réclamera aucun des déserteurs de S. M. Très-Chrétienne, qui pourront se trouver dans la place, soit qu'ils y aient repris service dans le militaire, soit qu'ils aient embrassé quelqu'autre état ou profession.

Refusé.

VII. Les domestiques, chevaux, bagages et effets de S. A. R. le Duc de Cumberland, pourront se retirer où bon leur semblera, sans pouvoir être arrêtés, ni visités, sous quelque prétexte que ce puisse être, et on leur fournira les escortes, passe-ports, voitures ou chevaux nécessaires.

Accordé, en considération de S. A. R. M le Duc de Cumberland.

VIII. S. E. M. le Comte de Kaunitz-Rittberg pourra semblalement se retirer, pour se rendre dans tel lieu qu'il trouvera convenir, avec tous les Officiers, domestiques, équipages, papiers et autres effets; elle pourra se faire suivre par ceux des Ministres de la secrétairerie d'État et de Guerre, et Membres des Conseils collatéraux, et de la Chambre des Comptes, qu'elle jugera à propos de nommer à cette fin, et il sera également libre à tous et un chacun d'iceux, d'emmener avec eux leurs familles, domestiques, équipages, effets, aussi bien que leurs papiers propres, ou concernant leurs emplois.

Accordé, pour M. le Comte de Kaunitz et ceux qui le suivront, à l'exception des Officiers qui ont été chargés de la recette des deniers publics, lesquels seront obligés de rester le temps nécessaire pour rendre compte de leur administration.

IX. Tous les équipages, papiers et autres effets, appartenans à S. A. R. le Prince Charles de Lorraine, Gouverneur-Général des Pays-Bas, resteront dans les endroits où ils se trouvent aujourd'hui, sous la garde de ceux de ses Officiers et domestiques, qui sont préposés à cette fin, et on pourra les en retirer, et les faire conduire dans tel lieu que Sadite Altesse Royale trouvera bon d'ordonner, lorsqu'on aura fait les arrangemens nécessaires pour cet effet.

Accordé par considération pour S. A. M. le prince Charles.

X. Il sera libre à tous les Officiers et domestiques de Sadite Altesse Royale, et à toutes les autres personnes de sa suite, de rester dans la place, ou d'en sortir, avec leurs familles, équipages et effets.

Accordé pour trois mois.

XI. L'on fournira les passe-ports et les voitures nécessaires, pour le transport des équipages et effets appartenans à S. A. R. le Prince Charles de Lorraine, à ses Officiers, domestiques et autres personnes de sa suite; à S. E. le Comte de Kaunitz-Rittberg, et à tous ceux dont il est parlé dans l'article VIII; on leur accordera des escortes convenables, s'ils en demandent, et on ne leur fera aucune peine ni tort, soit par des arrêts ou visite de leurs équipages et effets, ou autrement.

Accordé aux frais du pays, jusqu'à Anvers.

XII. Tous les autres Ministres et Membres des Conseils collatéraux, et de la Chambres des Comptes, les compagnies des archers et des hallebardiers, avec leurs Officiers, les Adjudans de Cour, et tous ceux sans, exception, qui sont actuellement dans la ville de Bruxelles, et qui ne sont pas de condition militaire, soit qu'ils aient, ou qu'ils n'aient pas des emplois de justice, police, finances ou autres, pourront y rester, ou s'en retirer aussi avec leurs familles, domestiques, équipages et leurs autres effets, et ils auront un

terme de 4 mois pour se déterminer sur le parti qu'ils voudront prendre à cet égard.

Accordé.

XIII. Tous ceux qui se retireront de la ville de Bruxelles, continueront de jouir librement de leurs biens immeubles, qu'ils possèdent dans la même ville, ou dans les autres lieux qui sont ou pourroient être occupés par les armes de la France; ils pourront y laisser leurs familles, domestiques, équipages et autres effets, soit en tout ou en partie, pour autant de temps que leur convenance le demandera, et il leur sera toujours libre de les en retirer, sans qu'on puisse y apporter aucun empêchement, sous prétexte d'arrêt, de confiscation, de représailles ou autrement.

Accordé, tant que la confiscation n'aura pas lieu; et dans le cas qu'elle seroit établie, on les avertira.

XIV. Tous les bâtimens et maisons royales, qui sont dans la ville ou dehors, avec leurs appartenances et dépendances respectives, seront conservés dans l'état où ils sont présentement, sans pouvoir être détériorés ou dégradés, en telle manière que ce soit; tous les meubles, peintures et statues, qui s'y trouvent, le magasin des antiquités à Bruxelles, qu'on appelle communément le *Gardenest*; les arbres de l'orangerie du palais royal, les archives et la bibliothèque de Sa Majesté, et tous autres effets, sans exception, qui lui appartiennent, seront pa-

reillement conservés en leur entier, sans qu'on puisse en rien soustraire, ou transporter ailleurs, et le tout demeurera à la garde des personnes qui y sont préposées.

Accordé, à l'exception des effets militaires, s'il s'en trouvoit.

XV. La ville de Bruxelles sera maintenue et conservée dans la jouissance et perception de tous ses biens, droits, actions, engagères, revenus, impôts, prééminences, coutumes, libertés et privilèges, dont elle jouit présentement.

Le Roi s'en fera rendre compte.

XVI. On lui laissera l'artillerie avec les attirails et munitions de guerre, qui lui appartiennent en propre.

Accordé.

XVII. Les cloches et tous autres métaux, resteront à ceux à qui ils appartiennent, sans en devoir payer aucune rédemption ou rétribution.

Le Roi n'entend point qu'il soit préjudicié aux droits du Grand-Maître de son artillerie.

XVIII. Le Conseil de Brabant, la Cour Féodale, le Magistrat de Bruxelles, avec tous les Officiers qui en dépendent, et tous les autres Corps et Collèges, ou Officiers particuliers de justice, ou de police, seront maintenus dans leur jurisdiction, droits et fonctions, qu'ils ont présentement, et ils admi-

nistreront la justice sur le pied usité et pratiqué de tout temps.

Le Roi n'entend point qu'il soit rien innové au cours de la justice dans tous les tribunaux.

XIX. Tous les membres et suppôts dudit Conseil de Brabant, et de la Cour Féodale du Magistrat de Bruxelles, et tous autres, qui ont quelques offices de justice ou de police, et qui ne prendront pas le parti de se retirer, les conserveront sur le pied et autres titres auxquels ils en ont été pourvus, avec les honneurs, droits, gages et émolumens qui y sont attachés.

Le Roi s'en fera rendre compte.

XX. L'on se conformera à ce qui s'est pratiqué jusqu'à présent pour le logement de la Cour et des personnes de sa suite, et pour celui de la garnison qu'il y aura dans la ville de Bruxelles.

Accordé pour autant que cela pourra se concilier avec le service de l'armée.

XXI. Les hôtels et maisons des Ministres Étrangers et des Seigneurs, au service de S. M. Impériale la Reine d'Hongrie, seront exempts de tout logement; il ne sera point touché à leurs meubles ou effets, et leurs gens-d'affaires pourront librement demeurer dans cette ville, et y vaquer à leurs intérêts comme auparavant.

Accordé comme l'article précédent.

XXII. Tous les Prélats, abbayes, monastères

tères et Chapitres, et tout le Clergé séculier et régulier ; tous les Hôpitaux, Maisons-Dieu et autres fondations pieuses ; tous les Corps de métiers, Collèges et Communautés ; tous les nobles, bourgeois et autres habitans de la ville de Bruxelles, et des autres lieux du Brabant, qui sont, ou pourroient être occupés par les armes de la France, seront maintenus dans la jouissance de leurs privilèges et anciens usages, et dans celle de leurs biens, droits et actions, sans qu'il puisse leur être fait aucun tort ou préjudice au contraire ; et tous ceux qui sont absens de ladite ville de Bruxelles et des autres lieux, actuellement occupés par les armes de la France, pourront y retourner en toute sûreté.

Le Roi s'en fera rendre compte.

XXIII. On ne pourra toucher, en tel temps que ce soit, aux deniers et effets qui sont déposés au nantis, soit pour des procès ou autrement, au Conseil de Brabant, à la Trésorerie de la ville de Bruxelles, ou ailleurs, non plus qu'à ceux du Mont-de-Piété, des Hôpitaux, Maisons-Dieu, ou autres fondations pieuses, et ils seront laissés ou délivrés en leur temps à ceux à qui ils appartiennent.

L'intention du Roi n'est point qu'il soit rien fait contre le bien et le cours de la justice.

XXIV. L'on ne pourra imposer aucune charge dans la ville de Bruxelles, non plus que dans les autres lieux du Brabant, qui sont, ou pourroient être occupés par les ar-

mes de la France, ni y faire aucune levée, de telle nature que ce soit, sans le consentement préalable des États de Brabant, sur le pied, et de la manière qui a été suivie et observée de tout temps.

Le Roi s'en fera rendre compte.

XXV. Les États de Brabant seront maintenus dans leur ancien droit et possession, de faire recevoir, par leurs Receveurs, Collecteurs et Employés, les aides, subsides, impôts et autres charges, qui auront été accordés et consentis en due forme sur le pied de l'article précédent; et ceux qui les recevront, n'en rendront compte qu'aux Députés desdit Etats de Brabant, ainsi qu'il s'est toujours pratiqué.

Le Roi s'en fera rendre compte.

XXVI. Tous les traités et engagemens avenus entre S. M. ou le Gouvernement, d'une part; les États de Brabant, la ville de Bruxelles, le métier des Brasseurs et autres corps ou personnes particulières, d'autre part, seront maintenus dans leur force et vigueur, et sortiront leur plein et entier effet sans aucune difficulté; et il en sera de même pour tous ceux que lesdits États de Brabant, la ville de Bruxelles, le métier des Brasseurs ou d'autres corps ont fait avec des particuliers.

Le Roi s'en fera rendre compte.

XXVII. Il ne sera fait aucun tort ou dommage aux particuliers qui ont entrepris la livraison des vivres et fourages pour les trou-

pes de S. M., non plus qu'à leurs soustraitans, et il leur sera permis de disposer librement de leurs magasins, de les vendre à qui ils le trouveront convenir, ou de les faire voiturer en tel endroit qu'ils jugeront à propos, en dedans le terme de trois mois, qui leur sera accordé à cet effet.

Refusé.

Au quartier-général de Lacken, le 20 février 1766.

Signé le Maréchal DE SAXE.

Signé le Comte V. A. DE KAUNITZ-RITTBERG, avec paraphe.

Collationné et trouvé conforme à l'original resté en nos bureaux de la guerre, par nous Ministre et Secrétaire d'État, etc.

A Versailles, ce 28 février 1746.

Signé D'ARGENSON.

CAPITULATION et Conditions pour la garnison Hollandaise, qui se trouve à Bruxelles, ce 20 février 1746.

ART. Ier. Il sera accordé quatre jours, à compter de celui auquel la capitulation sera signée, pour donner avis à Messieurs les Généraux-Commandans l'armée des hauts alliés aux Pays-Bas, de l'état où se trouve la

ville de Bruxelles, et attendre le secours que l'on a lieu d'espérer; en attendant il y aura une suspension d'armes et de tous actes d'hostilités, et il ne sera pas permis de faire ni avancer d'un côté ni d'un autre ni batterie ni tranchée, ni aucune autre sorte d'ouvrage. Si le secours arrive, du moment que l'on en sera informé, la suspension d'armes cessera, et l'on ne sera tenu de part et d'autre à aucun des articles de la présente capitulation; mais s'il n'arrive pas pendant ces quatre jours, l'on remettra la place à Son Excellence Monsieur le Maréchal Comte de Saxe, Commandant en chef l'armée de S. M. Très-Chrétienne, le surlendemain desdits quatre jours.

Refusé.

II. La garnison Hollandaise, et tous ceux qui en dépendent, comme aussi Ingénieurs, Officiers d'artillerie, et autres employés au service, pourront sortir avec tous les honneurs militaires, tambour battant et drapeaux déployés, et même par la brêche, si le Commandant de la garnison le souhaite, et chaque soldat aura vingt-quatre coups à tirer.

Refusé. La garnison sera prisonnière de guerre, Officiers et Soldats; on ne touchera pas aux armes des Officiers; et comme la perte des armes tombe uniquement sur le Capitaine, je veux les faire mettre en magasin, et elles leur seront rendues à l'échange.

III. La garnison et sa dépendance sera con-

duite par une escorte convenable, jusqu'à Anvers, par le plus court chemin.

Refusé. La garnison sortira par la porte de Flandre, et sera conduite dans les lieux les moins éloignés.

IV. La garnison pourra mener six pièces de canon, et quatre mortiers du plus gros calibre, avec les munitions proportionnées, comme aussi les affuts et attirails nécessaires, de même des chevaux de trait et chariots pour le transport, comme aussi douze chariots couverts, qui ne pourront être visités, sous quelque prétexte que ce soit.

Refusé.

V. Il sera aussi accordé à tout l'Etat-Major des troupes de L. H. P. le nombre nécessaire de bateaux ou chariots suffisans, aux fraix du pays, pour le transport de leurs meubles et effets, tels qu'ils puissent être, soit par eau ou par terre, comme ils jugeront convenable, jusqu'à Anvers, dans le temps de six semaines, ou plutôt, s'il se peut; sinon il leur sera permis de laisser leurs meubles et effets en ville, chez l'un ou l'autre des habitans, en garde, sans qu'ils puissent être arrêtés dans la suite, sous quelque prétexte que ce soit.

Les voitures d'eau et de terre seront fournies aux fraix du pays, pour transporter les effets des troupes jusqu'à Anvers, Breda et Maestricht.

VI. L'on fournira aussi à la garnison, aux fraix du pays, les voitures nécessaires pour

mener avec elle ses effets, meubles et équipages, commençant au Général jusqu'au moindre Officier.

Idem.

VII. Il sera aussi accordé à M. Fravest, Secrétaire de Légation de L. H. P., de rester en toûte sûreté avec tout l'équipage, meubles et effets, appartenans à M. de Kinschot, Ministre Résident de la République des Provinces-Unies à la Cour de Bruxelles, comme aussi ceux dudit Secrétaire, domestiques et autres employés attachés à la personne dudit Résident, jusqu'à ce qu'il ait reçu les ordres ultérieurs de L. H. P.

Accordé.

VIII. Qu'il soit permis à tous les Bateliers Hollandais, qui se trouvent ici avec leurs bateaux, de pouvoir retourner chez eux sans être arrêtés, sous quelque prétexte que ce soit, comme aussi tous les autres sujets de la République qui pourront se trouver ici, le tout conforme à l'article V.

Accordé.

IX. Que tous les Officiers, Entrepreneurs, Employés, et sujets de la garnison qui ont des biens, habitations et effets dans cette ville, et autres soumises présentement à Sa Majesté Très-Chétienne, ne pourront être inquiétés dans leur personne, ni dans leurs biens, et continueront d'en jouir comme ci-devant.

Ils seront maintenus dans leurs biens, ha-

bitations et effets, excepté dans ceux qui appartiennent ou sont destinés aux armées.

X. Les malades ou blessés de la garnison, tant Officiers que soldats, pourront rester dans la place jusqu'à leur guérison, mais à leurs propres fraix, et après leur guérison, qu'il leur soit accordé les passe-ports nécessaires, et qu'ils puissent jouir de la même condition que la garnison, y compris les desservans de l'hôpital militaire de l'État, avec les fournitures et meubles appartenans.

Accordé, et ils suivront le sort de la garnison.

Il sera au surplus permis aux Commandans des corps de laisser un Officier par bataillon, et des Chirurgiens et autres personnes pour les soigner.

XI. Que tous les prisonniers faits pendant l'investiture et siège de la place, dans quelque occasion ou poste que ce puisse être, jouiront de la capitulation, et seront mis en liberté pour joindre leur régiment, si possible est, avant la sortie de la garnison, ou du moins en route.

Ils suivront le sort de la garnison.

XII. Il sera permis d'envoyer un Officier dans les villes de S. M. Très-Chrétienne, où il pourroit y avoir des blessés de la garnison, pour les soigner.

Refusé.

XIII. On donnera une escorte à la garnison, qui sortira par la porte de Lauk, pour

la conduire par le plus court chemin à Anvers, avec l'artillerie, munitions et bagages requis ci-dessus.

Refusé.

XIV. Après la capitulation signée de part et d'autre, on consignera les dehors de la porte de l'attaque aux troupes de S. M. Très-Chrétienne, et on laissera entrer des Commissaires, à qui l'on consignera de bonne foi les magasins et arsenaux, de même que tout ce qui peut appartenir à la place, et on ne laissera entrer personne autre, jusqu'à ce que la garnison soit sortie hors de la ville.

La porte de Flandre sera livrée demain vingt-un à midi, et on enverra des Commissaires, à qui les magasins et arsenaux seront remis de bonne foi, et on ne laissera entrer personne jusqu'à ce que la garnison soit sortie hors de la ville, excepté les détachemens de cavalerie à pied, qu'on y enverra pour recevoir les chevaux des cavaliers et dragons, et les Officiers garderont les leurs.

XV. La garnison en sortira quatre jours après la capitulation signée de part et d'autre.

La garnison sortira trois jours après, c'est-à-dire, le 24 au matin.

XVI. La garnison pourra aussi prendre des vivres avec elle pour sa route.

La garnison pourra prendre du pain pour quatre jours.

Les Officiers-Généraux et les États-Majors seront relâchés sur leur parole, dès qu'ils le souhaiteront, et on leur donnera des passe-ports à cet effet.

Accepté les articles ci-dessus.

Signé VANDERDUYN.

Au quartier-général de Lacken, le 20 février 1746.

Signé le Maréchal DE SAXE.

Collationné et trouvé conforme à l'original resté en nos bureaux, par nous Ministre et Secrétaire-d'Etat, ayant le département de la guerre.

A Versailles, ce 28 février 1746.

Signé D'ARGENSON.

ÉTAT des Généraux, Officiers, et autres Personnes militaires de l'État-Major Allemand et National au service de la Reine d'Hongrie, qui se sont trouvés à Bruxelles pendant le siège.

État-Major employé actuellement.

Le Comte de Chanclos, Général-Commandant en chef avec caractère de Général d'infanterie.

Le Baron de Sternthal, Adjudant avec caractère de Lieutenant.

Commissariat de guerre, et ce qui en dépend.

De Pfauselter, Ober-Commissaire de guerre.
Helman, *id.*
Stramberger, Commissaire des vivres.
Mayer, Officier des vivres.
Kaulsamber, Caissier.

Généraux et Officiers qui se trouvent par hasard à Bruxelles.

Le Comte de Callemberg, Lieutenant-Général.
Le Comte de la Cerda.
Le Baron de Wild.
Mac Hugo de Burgo.

État-Major employé.

Le Comte de Lannoy, Général.
Castel de St. Pietro, Major.
Le Comte de Fonseca, Major en second.

Aides-Major ou Adjudans.

Caleus, Capitaine.
Porta, Lieutenant.
Le Baron de Blomberg, Lieutenant.

Gens et train d'artillerie.

De Busleyden, Contrôleur-Général d'artillerie.

Dom Valero, Major-Domo.
Jean Goupil, Commissaire des artifices.
André de Meur, Maréchal.

Canonniers.

Brads, Jean-George Zollener, Andoin, Martin le Kler, Pierre Muthvil, Modars, Sébastien Dechef, Bressar.

Généraux, Gouverneurs et autres Officiers qui ne sont point employés.

Le Marquis de Los Rios, Général Feld-Maréchal.
Le Prince Claude de Ligne.
Le Prince Ferdinand de Ligne.

Lieutenans-Généraux.

Le Comte de Lalain.
Le Marquis de Bournonville.
Le Comte de Maldeghen.
De Guibson.
De Tunderfeld.
Le Baron de Schade.
O Connor.
Le Baron de Keseghem.
Le Vicomte de Bruque.

Ingénieurs.

Debaut en chef, Deville, Sermette, Debaut.

Officiers qui se sont trouvés par hasard à Bruxelles.

De Saive, Lieutenant-Colonel.

Mendozza, Major.
Dombiere, *id.*
Pineda, Lieutenant.
Servauters, Capitaine.
Leman.
Raes.

Hollandais.

Vanderduyn, Général.
Rumpt.

Le Roi au Maréchal DE SAXE.

A Versailles, le 23 février 1746.

Mon cousin, la conquête que mes troupes viennent de faire sous vos ordres de la ville de Bruxelles, la plus considérable des Pays-Bas Autrichiens, et le centre de leur gouvernement, est l'événement le plus heureux qui pouvoit arriver pour la gloire de mes armes, et le plus capable de déconcerter toutes les mesures de mes ennemis; la rigueur de la saison, la difficulté des transports, la résistance d'une nombreuse garnison, et les desseins d'une armée assemblée pour son secours, tant d'obstacles accumulés ont été surmontés par votre conduite et votre expérience, rien n'a pu ébranler la fermeté que votre exemple a inspiré à mes troupes, et les assiégés ont été réduits à accepter la condition de se rendre prisonniers de guerre. Un succès de cette

importance, qui m'ouvre les chemins à des avantages encore plus décisifs, est une suite de la protection que la divine Providence ne cesse d'accorder à la justice de mes armes et de ma cause; c'est pour lui en rendre les actions de graces, qui lui sont dues, que je vous fais cette lettre, pour vous dire que mon intention est que vous assistiez au *Te Deum* qui sera chanté dans la principale église de la ville, où vous vous trouverez, que vous ordonniez aux Officiers de Justice et du Corps de ladite ville, d'y assister pareillement; que vous fassiez tirer le canon, faire des feux de joie, et donner toutes les marques de réjouissance publique usitées en pareil cas, et que vous teniez la main à ce que cette cérémonie se fasse avec la même solemnité dans toute l'étendue de votre Commandement : et sur ce, je prie Dieu.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

Au quartier-général de Lacken, le 24 février 1746.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 de ce mois. J'ai fait sans doute une grande faute de faire remonter vers Bruges et Gand les bataillons François que M. le Duc de Richelieu avoit envoyés vers Abbeville; mais j'ai cru que c'étoit le cas de rassembler les

troupes que je commande ; je n'ai cependant pas touché aux bataillons Irlandais, et cette faute peut être reparée quand vous l'ordonnerez.

Vous trouverez ci-joint la lettre de M. le Duc de Richelieu, qui ne contient à la vérité que des politesses ; j'en ai reçu une autre de Milord Clare, qui entroit dans un plus grand détail, et je n'ai pas douté un instant que votre intention étoit de faire passer par petites parties ce transport en Ecosse, d'autant plus qu'il me paroît bien impossible de soutenir l'affaire d'Angleterre et Bruxelles en même tems ; et avec quoi pourrois-je marcher au secours de cette place, si je n'avois pas de quoi remplacer le vuide qu'elle cause aux troupes qui sont en Flandre ? Enfin, Monsieur, j'ai vu arriver M. d'Hérouville avec la permission de M. de Richelieu, M. de Beauteville et quelques autres, et je n'ai pas douté un instant que l'intention de la Cour n'avoit changé, eu égard à la manière de faire le passage de ces troupes en Ecosse, et que je serois toujours à temps d'en envoyer d'autres sur la côte, au cas que ces premiers transports eussent un plein succès.

Voilà les raisons, Monsieur, que je vous alléguerai pour ma justification : les mêmes raisons m'auront fait commettre une seconde faute, c'est d'avoir ordonné à trois régimens de cavalerie, des cinq destinés au transport d'Angleterre, pour conduire les prisonniers à Amiens et environs, et j'ai choisi ceux qui

sont le plus à portée d'Arras, sans toucher à ceux qui sont sur la côte.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

A Bruxelles, le 26 février 1746.

J'ai chargé M. de la Massée, Monsieur, qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, de porter les drapeaux et les étendards, qui sont au nombre de 52. Je ne me suis déterminé à ce choix, qu'après m'être informé de l'état et des talens de M. de la Massée; M. de Brezé et M. de Contade m'ont dit que c'étoit un fort bon militaire, auquel il n'y avoit rien à reprocher; que d'ailleurs il ne savoit pas se faire valoir, et avoit peu de qualités aimables, ce qui n'est pas un défaut capital à la guerre; il est des plus anciens Colonels, et vous m'avez fait l'honneur de me dire, Monsieur, de choisir des sujets pour porter les nouvelles, qui fussent proche du grade qu'on peut leur accorder; ainsi je me suis déterminé pour M. de la Massée, d'autant plus que les protections me pleuvoient de toutes parts : chose dont vous connoissez mieux que personne l'importunité et l'injustice.

J'ai fait partir hier la dernière division des prisonniers, qui sont les Autrichiens, et je les envoie à Mons; je me suis déter-

miné à cette démarche, parce que je crois que vous ne voulez pas rompre le cartel avec eux; ils ont un nombre considérable de hussards et de troupes légères, et c'est eux qui nous feront le plus de prisonniers.

Je joins ici l'état des prisonniers en général : je ne le garantis pas cependant bien juste, car il y a une telle confusion d'Officiers-Généraux Autrichiens que l'on s'y perd. Je les ai laissé les maîtres de rester ici, ou de prendre des passe-ports jusqu'à leur échange; il y en a plusieurs qui n'ont pas servi depuis trente ans, et qui sont domiciliés dans Bruxelles; vous en disposerez par la suite comme vous le jugerez à propos : je n'ai été occupé qu'à déblayer et à donner une forme à ce chaos.

M. de Kaunitz, qui m'est venu voir hier, m'a demandé une quantité de passe-ports pour des gens de chancellerie et de finances; comme je ne me mêle point de cette partie-là, j'ai pris l'avis de M. de Séchelles, et n'en ai accordé qu'à ceux qu'il a jugé à propos. Ce M. de Kaunitz est un homme très-aimable, très-sage, et très-habile, ou je suis bien trompé; il m'a paru dans le dessein de ne plus servir à cause de sa santé, qui est délicate; je voudrois qu'on nous l'envoyât en France, et je crois que vous en seriez content, car sûrement il plaira à tout le monde.

Il se trouve dans cette ville et à Wilworde cent huit bouches à feu, parmi lesquelles toute l'artillerie de campagne est hollandaise;

je

je l'enverrai à Douai pour y être refondue, mais il y manque l'attirail d'un pont de trente pontons. Il y a eu un peu de pillotage sur les munitions que les Hollandais ont vendues aux Bourgeois, mais nous en ferons une recherche dans quelques jours.

Nous commencerons demain la vente des chevaux, s'il se trouve des acheteurs : j'ai voulu faire choisir deux attelages pour le Roi, mais M. de Croismare, que j'ai chargé de cette commission, m'a assuré qu'il n'y avoit rien qui méritât d'entrer dans les écuries du Roi. J'ai été triché par les Officiers de l'armée, qui ont induit les Hollandais à leur céder de leurs chevaux, et ont remis de leurs rosses en place. Je ne puis pas me plaindre de M. Wan der Duyn, car dès qu'il s'est apperçu de cette maltote, il m'a fait remettre ces chevaux. Parmi les chevaux des hussards de Caroly et de Belesnay, il y a un soupçon de morve, qui pourroit bien faire que personne n'en voulût : j'en ferai tuer quelques-uns pour tâcher d'éclaircir le fait.

Les Hollandais nous ont laissé à l'hôpital environ cinq cens hommes, par où je juge qu'ils ont plus perdu pendant le siège que nous; vous verrez par l'état ce que nous avons de blessés à l'hôpital; quant aux malades, nous n'en avons pour ainsi dire point, les régimens qui restent en garnison en ont ordinairement davantage; la raison en est qu'ils ont été bien nourris, bien à couvert, et que la fatigue n'a pas été excessive; enfin

la prise de Bruxelles ne coûte au Roi que 4 à 500 hommes.

J'ai demandé aux Etats de Brabant trois cens mille rations de fourages des parties situées de l'autre côté de la Dille et de Louvain, pour ne point laisser cette subsistance aux ennemis.

J'ai visité aujourd'hui les fortifications de la place : elles sont mauvaises ; j'ai pris l'avis des Officiers-Généraux et des Ingénieurs : ils les trouvent telles ; cependant on peut s'y défendre, et M. de Lowendal se fait fort d'y tenir au moins dix jours, ce qui nous donneroit le temps de rassembler des troupes, et de marcher à son secours, supposé que vous ne destiniez pas les troupes, que M. de Richelieu avoit placées en Picardie, à y retourner ; alors la raison dicteroit d'abandonner Bruxelles ; mais comme cela ne presse pas encore, vous aurez le temps de donner vos ordres là-dessus.

M. de Waldeck se retranche toujours derrière la Nethe à Lier et sur le Demer, où l'on répare en toute diligence les anciennes lignes et les fortifications de quelques places : quant aux renforts qui peuvent lui venir d'Allemagne, vous êtes plus en état, Monsieur, d'en être instruit que moi, qui ne peut porter mes connoissances là-dessus qu'à une certaine distance.

Quant au magasin que nous avons trouvé ici, M. de Séchelles m'a dit qu'il consistoit en 300,000 rations de foin, et 150,000 d'avoine environ, ce qui n'est pas bien considérable ;

c'est ce qui m'a fait prendre le parti de demander aux Etats de Brabant 300,000 rations de fourage ; et comme je connois leur lenteur et les excuses qu'ils allèguent, qui sont ordinairement l'empêchement que les hussards apportent à l'arrivée de ces fourages, j'ai commencé par l'exécution, et j'ai fait sortir de Louvain un détachement de 1600 chevaux, qui doit se porter vers Tirlemont, et un autre de l'armée de mille qui doit aller vers Namur, pour y enlever avec les voitures du pays tous les fourages qu'ils pourront ramasser, ainsi que tous les Mayeurs, Baillifs, etc. On relâchera ceux qui pourroient se trouver dépendre de l'Ordre de Malthe, de l'Evêché de Liége, ou qui auront des lettres de sauve-gardes particulières du Roi : ces détachemens ont ordre d'être rentrés après-demain.

Lorsque nos brêches seront réparées, je ferai mes dispositions pour ramener les troupes dans leurs quartiers.

J'aurai l'honneur de vous envoyer demain l'emplacement général des troupes.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

A Bruxelles, le 27 février 1746.

Dans l'état des prisonniers que les Autrichiens m'ont remis, Monsieur, ces prison-

niers se montoient à environ 600 hommes, à peine s'en est-il trouvé la moitié à la sortie de cette partie de la garnison, que j'ai envoyée à Mons, ce qui nous oblige à faire des recherches.

Il en est de même des troupes Hollandaises, dont l'on découvre des bandes à chaque moment; il leur en est beaucoup déserté aussi, et nos Suisses s'y sont bien remplumés.

Je me suis saisi du Gazettier de Bruxelles, et comme dans sa première crainte il a dit dans mon antichambre, que ce n'étoit pas lui qui faisoit la gazette, mais qu'on la lui donnoit toute faite de la part du Conseil-d'Etat, j'ai cru bien faire de le faire interroger juridiquement, pour avoir un acte qui constate le fait, si vous jugez à propos d'en faire la honte à ces chapeaux-là.

Il accuse M. le Duc de Cumberland, M. le Prince de Waldeck, M. de Kaunitz, M. de Konigseg-Erbs, enfin presque tous ceux qui ont commandé ou eu part au Gouvernement, d'avoir successivement fabriqué cette gazette. J'ai remis cette affaire à M. de Séchelles, qui aura l'honneur de prendre vos ordres.

C'est une chose honteuse à des gens de ce rang-là, de se mêler de déguiser la vérité pour soutenir la réputation de leurs armes par des mensonges; c'est pourtant une des plus fortes branches de leur politique, avec laquelle ils abusent toute l'Europe, et ils méritent bien qu'on leur en fasse la honte.

M. de Lucé au Maréchal de Saxe.

A Valenciennes, le 28 février 1746.

MONSEIGNEUR,

Nous sommes avertis ici que la ville de Mons est dans un état violent pour ses subsistances, que le peuple et la garnison y manquent de beaucoup de choses.

Je reçois une lettre du Receveur des traites de Maubeuge, qui me mande que plusieurs marchands de poisson et d'autres denrées nécessaires à la subsistance, et des marchands de toiles, lui sont venus demander des permissions pour y passer ou à Charleroi, et qu'il l'a refusé.

Il me marque aussi que d'autres lui en ont demandé pour Thuin, qui est pays de Liége, et qu'il les a refusés de même, à cause de la facilité qu'il y a de communiquer de Thuin et autres terres de Liége à Mons et à Charleroi; il me demande ce qu'il doit faire pour l'avenir. Je lui ai répondu que je ne trouvois aucune difficulté à empêcher le passage des marchandises et denrées pour Mons et pour Charleroi, mais que j'en trouvois davantage par rapport à celles dont la destination est pour Thuin ou autres lieux du pays de Liége, avec lequel nous ne sommes point en guerre, et je n'ai osé prendre sur moi d'en interdire le commerce.

Cependant, comme il est facile de masquer la destination, et que rien n'empêche le passage à Mons ou à Charleroi, quand une fois on est sur terre de Liége, que l'inconvénient est beaucoup plus considérable pour les denrées qui servent à la subsistance que pour les autres marchandises, je lui ai mandé de laisser passer les marchandises, mais d'arrêter les denrées, sans donner un refus absolu, mais en disant aux Marchands qu'il attend des ordres.

Oserois-je vous prier, Monseigneur, de vouloir bien me faire l'honneur de me mander si vous pensez que ces ordres doivent être définitifs, et subsister tels que je les ai donnés, ou si je rendrai la liberté indistinctement pour toutes sortes de marchandises et denrées, dès que la destination ne sera ni pour Mons, ni pour Charleroi, ni pour Namur.

Je suis, avec un respect infini, etc.

Je viens d'apprendre dans l'instant, par le retour d'un courier que j'avois eu l'honneur de vous envoyer il y a un mois, et qui avoit été conduit prisonnier à Bruxelles, que vous l'aviez chargé, Monseigneur, d'une lettre pour moi; il a jetté cette lettre dans la rivière lorsqu'il s'est vu arrêter; j'ignore par conséquent ce qu'elle contenoit, et si vous m'y donniez des ordres; il me falloit une raison pareille pour m'empêcher d'exécuter ceux dont vous m'auriez honoré.

Le Comte D'ARGENSON *au Maréchal* DE SAXE.

A Versailles, le 1er. mars 1746.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, des copies collationnées des deux capitulations que vous avez faites avec M. de Kaunitz et M. Wan der Duyn pour les garnisons Autrichienne et Hollandaise de la ville de Bruxelles, et de vous assurer qu'on ne peut rien ajouter au sincère et inviolable attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre très, etc.

P. S. J'ai reçu par l'ordinaire d'hier, la nouvelle de votre arrivée dans Bruxelles; c'est un jour bien satisfaisant et bien glorieux pour vous, Monsieur, que celui de la prise de possession d'une conquête aussi grande et aussi honorable aux armes du Roi, que l'est celle de cette capitale.

Le même au même.

A Versailles, le 2 mars 1746.

M. de la Massé, qui est arrivé hier au soir, Monsieur, avec les 52 drapeaux et 3 étendards qu'il a apportés au Roi, m'a remis les trois lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois dernier.

Vous ne pouviez être plus d'accord avec mes desirs, qu'en jettant les yeux sur cet Officier pour la charge d'une commission si agréable : il est précisément dans le cas de ceux, en faveur desquels vous et moi, Monsieur, pensons qu'il est bon de profiter d'une circonstance heureuse pour les avancer, et ces sortes de graces produisent dans l'état militaire un effet bien différent de celles que l'on n'a vu que trop souvent n'être accordées qu'à la faveur et à l'importunité. Je viens de le présenter au Roi avec le beau présent que vous faites à S. M.; vous croirez aisément qu'il a été très-bien reçu, et le Roi, pour en donner une preuve non équivoque à M. de la Massé, l'a nommé sur-le-champ Brigadier.

Je vois, Monsieur, par les états que vous avez la bonté de m'envoyer, que le nombre des prisonniers n'est pas tout-à-fait aussi considérable qu'on l'avoit cru; quoiqu'on ne s'attendît pas que ces troupes fussent complètes, je ne doute point, qu'indépendamment de ceux qui auront déserté, il ne s'en découvre tous les jours beaucoup d'autres, ainsi que vous me marquez qu'on en a déjà retrouvé une grande quantité.

J'ai envoyé les ordres nécessaires aux régimens de cavalerie de Clermont-Tonnerre, Chabrillant et Maugiron, que vous avez chargé d'escorter les prisonniers Hollandais, pour retourner à leurs anciens quartiers, des lieux où finissent les routes que vous leur avez fait expédier. Je ne vois plus d'in-

convénient, que vous donniez la permission aux Colonels de ces régimens de revenir, ainsi qu'à celui de Royal-Etranger, lorsque vous l'accorderez aux autres, ce qui sera apparemment après que chacun aura reconduit sa troupe dans ses quartiers.

A l'égard de l'état de ceux qui ont été tués ou blessés de notre côté pendant le siège, ou qui sont actuellement malades aux hôpitaux, il est étonnant que le nombre en soit si médiocre; cela prouve bien, Monsieur, tous les soins que vous avez pris, pour assurer le bien-être des troupes, et diminuer leurs fatigues; je ne crois pas qu'on ait jamais fait une si belle conquête à si bon marché.

Le Roi a approuvé, Monsieur, que vous ayez renvoyé les prisonniers Autrichiens, et vous aurez pu voir, par une de mes dernières lettres, que l'intention de S. M. étoit non-seulement d'observer le cartel établi entre ses troupes et celles de la Reine d'Hongrie, mais qu'elle a été bien-aise de marquer dans cette occasion la différence qu'elle mettoit dans leur traitement, et celui qu'on fait aux Hollandais.

Les ressources que vous avez trouvé dans Bruxelles, par rapport aux subsistances, me paroissent médiocres, et le peu qui s'y en est trouvé, marque bien que les ennemis n'avoient pas une confiance bien entière dans la solidité de leur établissement dans cette place.

Vous avez très-bien fait de faire sortir de

gros détachemens pour amener le plus de fourage qu'il vous sera possible de la partie du Brabant qui est au-delà de la Dille et du Comté de Namur ; ces subsistances seront un nouveau secours pour nous, que nous ôterons en même-temps aux ennemis.

Quelque peu redoutables que soient les fortifications de Bruxelles, la nombreuse garnison que vous comptez y mettre, et dont le Roi a assez bonne opinion, pour croire qu'en cas d'attaque, elle n'imiteroit pas l'exemple que celle-ci vient de donner, laisse d'autant moins d'inquiétude à S. M. sur l'événement, que, par la position du reste de vos troupes, vous serez en état d'arriver bientôt à son secours ; et pour vous en faciliter et assurer les moyens, S. M. confirme la restitution que M. de Richelieu vous avoit faite des dix bataillons Français que vous avez fait avancer à Gand et à Bruges, et vous en pourrez disposer ainsi que vous le jugerez à propos.

Tous les secours qu'il paroît que la Reine d'Hongrie a envoyés jusqu'ici dans les Pays-Bas, ne se montent qu'à onze bataillons, deux régimens de dragons et deux de hussards. On mande que ces troupes sont dans un délabrement affreux, sur-tout l'infanterie ; mais les nouvelles ajoutent que les réquisitoires de la Reine d'Hongrie ont déjà été envoyés aux différens Etats d'Allemagne, pour le passage de plusieurs autres régimens, venant de Bohême, et prenant aussi la route des Pays-Bas. Ces nouveaux renforts n'y

arriveront pas, selon les apparences, en meilleur état que les autres.

Lorsque M. de Séchelles, que vous avez chargé, Monsieur, d'interroger le gazettier de Bruxelles, m'aura rendu compte de cette affaire, je prendrai les ordres du Roi sur l'usage que Sa Majesté jugera à propos que l'on fasse des déclarations de ce misérable Nouvelliste, et il est nécessaire que M. de Séchelles y donne la forme la plus évidente et la plus authentique; c'est ce que je vous prie de lui recommander.

Je suis fort aise que la grace que le Roi vient d'accorder à votre recommandation à M. le Comte d'Aubeterre, ait eue l'applaudissement de tout le monde : j'espère qu'il justifiera le choix qu'il a plu à S. M. d'en faire pour commander le régiment des Vaisseaux, et qu'il continuera de répondre à la bonne opinion que vous avez de lui.

Je ne puis finir cette lettre, Monsieur, sans vous parler de votre retour, dont vous ne me dites rien dans aucune de vos dernières lettres; je sais bien qu'il doit dépendre de la consommation des dispositions qui vous restent encore à faire pour la sûreté de vos anciens et nouveaux établissemens; mais je vois le temps passer avec tant de rapidité, que je ne puis me dispenser de vous exhorter à en presser le plus que vous le pourrez tous les arrangemens, afin de ne pas perdre un moment, après les avoir achevés, à vous rendre ici, où vous devez penser que votre présence devient tous les jours plus desirée et plus nécessaire.

Le même au même.

A Versailles, le 7 mars 1746.

J'ai reçu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois, par l'une desquelles je vois que vous avez commencé le 3 à replier M. du Chayla sur Bruxelles, que M. de Brézé a dû se porter le 4 vers Halle, que vous, Monsieur, vous êtes mis en marche le 5 pour Alost avec les troupes de la garnison de Gand, et que le même jour vous avez fait replier M. de Clermont-Gallerande sur Ninove, M. d'Armentières sur Enghien, et M. de Vaux sur Dendermonde. Je ne doute pas que tous ces mouvemens ne se soient faits avec tranquillité, et que M. de Waldeck n'aura pas, suivant les apparences, jugé à propos de songer à les troubler.

J'ai reçu en même-temps, Monsieur, l'état que vous m'envoyez de l'emplacement général des troupes en Flandre, lorsqu'elles seront toutes rentrées dans leurs quartiers. Je n'ai point vu dans cet état le régiment de la Morlière, qui se forme à Arras : c'est sans doute un oubli de la part du secrétaire qui l'a copié, aussi bien que d'avoir omis de mettre le nom du quartier que doit occuper le régiment de Noailles et celui des bataillons de Ponteau-de-mer, Senlis et Gisors, milices, avec un escadron du régiment de Busset;

mais, pour ces derniers régimens, je ne doute point qu'ils ne soient à Ipres, attendu qu'ils sont mis aux ordres de M. de Céberet, et que le nom de cette place n'est en nulle autre part de l'Etat.

Le Roi n'a pas cru, Monsieur, qu'il fût convenable que les deux étendarts de la Maison du Roi, et l'oriflamme de Français Ier., qui ont été trouvés dans la salle-d'armes de Bruxelles, fussent rapportés ici avec éclat, et S. M. aime mieux que vous les rapportiez vous-même, lorsque vous reviendrez; ce que je ne saurois trop vous exhorter de faire le plutôt qu'il vous sera possible; mais je juge, par le silence que vous gardez avec moi à ce sujet, que vous êtes bien-aise de nous surprendre agréablement.

J'ai oublié de vous renvoyer les deux lettres de M. le Duc de Richelieu, que vous avez bien voulu me confier, vous les trouverez ci-jointes; le Roi les a vues, et a vu par-là en même-temps que vous avez eu sujet de penser que, par le départ de M. le Duc de Richelieu, ses troupes rentreroient à votre disposition.

L'abbé AUNILLON *au Maréchal* DE SAXE.

A Bonn, le 14 mars 1746.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Gand le 7 de ce

mois; je ne manquerai pas de me conformer à ce qu'elle me prescrit, et d'adresser en conséquence mes lettres ouvertes à M. le Comte de Lowendal; je commencerai dès aujourd'hui à le faire : tout ce que j'ai pu savoir jusqu'à présent, c'est :

1°. Que le bataillon de Gairsny est arrivé à Deust près Cologne, il y a plus de cinq jours, et qu'on lui a refusé le passage du Rhin, jusqu'à ce qu'il l'eût payé d'avance, ensorte qu'il n'a dû passer qu'hier au plutôt; ce bataillon étoit fort harassé et incomplet, quand il est arrivé dans les terres des Cercles de Souabe et de Franconie; il a dû s'y refaire et s'y recruter; je compte avoir son état au juste dès qu'il aura passé le Rhin : c'est le seul corps qui soit encore arrivé presque sur les territoires de Bergues et de Cologne. Je serai attentif à l'arrivée et au passage successif des autres corps, et ne manquerai pas d'avoir l'honneur de vous informer des rapports qui me seront faits de leur nombre, état et force; je sais en général que leur cavalerie est en meilleur état que l'infanterie, si ce n'est que les chevaux sont maigres et fatigués : les lettres réquisitoires pour le passage de ces troupes les font monter à 23000 hommes; mais on m'assure qu'il y a au plus 16 à 18000 hommes, y compris les recrues.

M. de Lestany, Lieutenant-Colonel du régiment de M. le Comte de Lowendal, passa ici hier au soir, revenant de Dresde et retournant à Bruxelles; je l'ai beaucoup en-

tretenu, il m'a dit avoir compté homme pour homme le corps du Général Grüne à son passage, et qu'il n'étoit que de 6000 hommes; il s'y est joint le corps d'un autre Général de 5000 hommes, ce qui, avec les recrues, se trouveroit à-peu-près conforme à mes calculs précédens, qui ne faisoient monter tout ce corps qu'à 14000 hommes, y compris les recrues.

M. Durand d'Aubigny au Maréchal de Saxe.

A Dresde, le 20 mars 1746.

Monseigneur,

J'ai reçu jeudi dernier la lettre dont il vous a plu m'honorer le 28 du mois passé, avec la relation de votre glorieuse expédition sur Bruxelles. Les plus éclatans succès sont multipliés dans vos campagnes, un seul en feroit une brillante. Mais, Monseigneur, en guerre comme en amour, vous avez toujours été un héros qui a pris un essor bien au-dessus des autres; jouissez long-temps du précieux avantage d'être adoré par une moitié du monde, et regardé par l'autre comme le plus grand homme d'un siècle, qu'une aussi belle vie que la vôtre égalera toujours à ceux qui sont les plus célèbres dans l'histoire; ce sont là les vœux de sentimens que toute la France fait pour vous.

La Saxe se glorifie avec raison de nous avoir donné un conquérant le plus digne de l'immortalité ; mais elle n'a point été touchée de se rendre ses conquêtes aussi utiles qu'à nous-mêmes, et elle n'a pas voulu voir qu'un double intérêt à celui de la servir avec la France, animât vos grands exploits.

Quant à présent, Monseigneur, les Puissances maritimes veulent achever de se sacrifier la Saxe, en la pressant de leur donner des secours, sans que les plus importantes considérations paroissent faire effet pour l'en empêcher. On parle de 15000 hommes de troupes qu'elle doit fournir, moyennant un subside annuel de 150,000 livres sterling, et 50,000 livres sterling comptant pour rendre ce corps mobile, auquel le pain et le fourage seront fournis *gratis*, et ce pour tant tenu, tant payé ; cette belle négociation se suit en Angleterre par le Comte de Flemming, et non pas tant ici que dans cette Cour-là.

Quelle différence de situation et de rôle, Monseigneur ! La Cour de Bavière attend, dit-on, cet exemple, pour en faire autant ; voilà bien des ennemis que l'on vous prépare, mais leur laisserez-vous des chemins pour se rassembler, et du terrain pour se poser : c'est ce que l'on ne croit pas. Aussitôt que la Saxe aura fait son traité, j'aurai soin de vous en instruire, ainsi que de ce qui se passera ailleurs en Allemagne, dont je suis assez bien informé ; chaque semaine je serai exact à pareil jour qu'aujourd'hui de vous rendre

rendre compte de ce qui sera venu à ma connoissance. Les Russes évacuent la Courlande, sur les représentations de la Pologne : ils tirent du côté de la Livonie, où ils ont ordre de se tenir prêts pour être rassemblés. J'ai vu une lettre de Riga du 9 de ce mois, par laquelle on marque que toute la grosse artillerie de Russie vient d'arriver à sept lieues de cette place; on ignore ce que tout cela deviendra.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

J'ai cru m'appercevoir, Monsieur, lorsque j'ai rendu compte à S. M. de nos dernières opérations, qu'il n'y avoit encore rien de bien constaté sur le nombre des troupes qui formeront l'armée du Roi en Brabant. La saison s'avance, et je crois que vous êtes pressé par M. le Prince de Conti, qui desire sans doute avoir un nombre considérable de troupes en Alsace, et qui ne lui sont pas nécessaires, à ce qu'il me paroît.

Dans ces circonstances, j'ose prendre la liberté, Monsieur, de vous représenter qu'il est de la dignité du Roi et du bien de son service, de paroître dans les Pays-Bas avec une armée formidable, pour intimider les Hollandais, et leur ôter l'espérance de tenter un combat, et l'idée de se mettre en pariété avec nous.

Par les connoissances que je crois avoir des principes sur lesquels se conduit le Corps Germanique, je ne puis me persuader qu'il nous déclare la guerre; je crois même que la Cour de Vienne ne s'en flatte pas, mais qu'elle espère d'attirer une partie de notre attention sur le Rhin, pour diminuer le nombre de nos forces dans les Pays-Bas, et rendre par-là la partie égale, pour profiter du bénéfice du temps qui souvent rétablit les affaires les plus désespérées; c'est le cas où se trouve la Maison d'Autriche, et nous ferions une grande faute si nous admettions cette illusion. Je dirai plus, quand même l'Empire se déclareroit, cette armée ne pourroit faire que des incursions en Alsace, car elle n'a aucun moyen pour s'y établir, ni pour former le moindre siège.

Il n'est donc pas naturel de croire que les Princes voisins du Rhin veuillent se mettre au risque d'un péril évident, sans espoir d'aucun avantage réel. Ces choses considérées, je crois qu'il n'est pas nécessaire de laisser plus de trente bataillons en Alsace, un régiment d'hussards, et quarante escadrons, un pareil nombre de troupes dans les environs de Thionville, les compagnies franches entre Metz et le Rhin, et un corps de trente bataillons et de quarante escadrons entre Sambre et Meuse, qui seroit dépendant de l'armée de Flandre, mais qui resteroit dans des cantonnemens, et que l'on pourroit renforcer vers la mi-juin, pour faire les sièges de Mons, Charleroi et Namur,

soit par le corps qui sera sous Thionville, ou par un détachement de l'armée de Flandre, selon les circonstances où l'on se trouvera dans ce temps-là. Tout le reste des troupes doit composer l'armée de Flandre, que nous serons obligés de séparer en différens corps, qui pourront marcher en avant, passer la Meuse, et porter l'effroi jusques dans le sein de la Hollande.

Si les inquiétudes sur le Rhin étoient assez grandes pour déterminer le Roi à y porter du renfort de précaution, M. le Prince de Conti, avec le corps d'armée qui sera sous Thionville, pourra y marcher, et en détachant une vingtaine de bataillons de l'armée du Roi, l'opération des sièges de Mons, Charleroi et Namur pourra également se faire.

Je souhaite, Monsieur, que ce plan ait le bonheur d'avoir votre approbation, et qu'il soit conforme aux intentions du Roi et au desir de M. le Prince de Conti, à la gloire duquel je cherche, comme vous voyez, Monsieur, à contribuer, en lui fournissant de quoi satisfaire son ambition sans nuire à l'objet principal.

Le même au même.

NOTA. *L'on n'a point trouvé le commencement de cette lettre.*

. . . . pour forcer les ennemis, qui vraisemblablement défendront la Nethe, Lier et une partie de la Dille, ce qui ne laissera pas de faire une opération difficile, pour laquelle il faudra former différens corps considérables, ce que nous ne pouvons faire qu'avec un nombre de troupes fort supérieur. Outre cela, nous avons plusieurs places à garder en Flandre, qui exigent des garnisons. Peut-être même serons-nous obligés de former un corps séparé pour veiller à la partie maritime, et se porter sur Bruges ou Gand; places qui sont susceptibles d'être insultées, et qui nous obligeroient à des mouvemens que nous devons éviter.

Pour rendre donc notre opération de Brabant certaine, il nous faut 150 bataillons de campagne, en y comprenant les Grenadiers-Royaux et les milices en état de camper, et 50 bataillons de milices pour mettre dans les places, 200 escadrons, parmi lesquels il faudra mettre tous les régimens de hussards qui ne seront point employés sur le Rhin et la Mozelle.

Moyennant cette disposition, M. le Prince de Conti pourroit se porter sur le Rhin avec le corps qui est sous Thionville; il pourroit

être suivi par celui qui est destiné pour l'entre Sambre et Meuse, ce qui lui composeroit une armée de 90 bataillons et de 120 escadrons. Si au contraire le Rhin reste tranquille, M. le Prince de Conti pourra se porter entre Sambre et Meuse avec les troupes qui seront sous Thionville, et le corps qui y seroit, et qu'on mettroit sous ses ordres alors, lui composeroit une armée de 60 bataillons et de 80 escadrons; ce qui est suffisant pour faire les sièges de Mons, Charleroi et Namur; il pourra même se porter après ces opérations, si elles sont heureuses, sur Maestricht, et dans aucun cas nous ne serons obligés de dégarnir l'armée du Roi.

Signé le Maréchal DE SAXE.

État des Troupes dont Sa Majesté a donné le commandement à M. le Maréchal Comte de Saxe, pendant la Campagne de 1746.

ARMÉE.

INFANTERIE.

	Bataillons.
Gardes-Françaises	4
Gardes-Suisses	2
	6

	Bataillons.
De l'autre part	6
Picardie	4
Piémont	4
Normandie	4
Crillon	3
Auvergne	3
Du Roi	4
Royal	3
Dauphin	3
1er. et 2e. de Montboissier	2
Touraine	3
Eu	2
Custine	3
Limosin	3
Royal-Vaisseaux	3
Orléans	2
La Couronne	3
1er. de Bretagne	1
1er. de Rohan	1
Beauvoisis	1
Rouergue	1
Royal-la-Marine	1
Bettens, Suisse	3
Séedorff, *id.*	3
Monin, *id.*	3
Languedoc	3
Medoc	2
Trainel	1
Laval	1
Witmer, Suisse	3
Rochefort	1
	85

	Bataillons.
Ci-contre	80
La Cour-au-Chantre, Suisse	3
Hainault	1
Angoumois	1
Saintonge	1
Nivernois	1
Beaujollois	1
Fleury	1
Diesbach, Suisse	3
Chartres	3
Courten	2
Royal-Corse	1
Royal-Wallon	2
Boufflers-Wallon	2

ARTILLERIE.

Fontenay	1
Richecourt	1
Compagnie de Mineurs de l'Epinoy.	
Compagnie de Boul.	
Compagnie d'Ouvriers de Thomassin.	
Compagnie de Saint-Vallier.	

RÉGIMENS DE GRENADIERS-ROYAUX.

Châtillon	2
Chantilly	2
Chabrillant	2
La Tresne	2

BATAILLONS DE MILICE.

2e. de Paris	1
Senlis	1
	114

	Bataillons.
De l'autre part	114
Mantes	1
St.-Maixent	1
Orléans	1
Blois	1
Rennes	1
Rhedon	1
St.-Brieux	1
Carhaix	1
Vannes	1
Dinant	1
Total	124

CAVALERIE.

	Escadrons.
Compagnie de Noailles.	2
Compagnie de Charost	2
Compagnie de Villeroi	2
Compagnie d'Harcourt	2
Gendarmes de la garde.	1
Chevaux-légers de la garde . . .	1
1ere. compagnie des Mousquetaires.	1
2e. compagnie des Mousquetaires .	1
Grenadiers à cheval	1
Colonel-Général	4
Mestre-de-Camp-général	4
Royal	4
Du Roi	4
Royal-Etranger	4
Cuirassiers	4
Cravattes	4
	41

	Escadrons.
Ci-contre	41
Royal-Roussillon	4
Carabiniers	10
Royal-Pologne	4
Anjou	4
Berry	4
Orléans	4
Bourbon	4
Penthièvre	4
Brionne	4
Beaucaire	4
Brancas	4
Talleyrand	4
Clermont-Tonnerre	4
Chabrillant	4
Egmont	4
Bourbon-Busset	4
Maugiron	4
Prince-Camille	4
Fiennes	4
Rohan	4
Saluces	4
Noailles	4
Harcourt	4
	139

HUSSARDS.

Linden	4
Berchiny	6
David	4
Beausobre	4
Volontaires de Saxe	6
	163

	Escadrons.
De l'autre part	163

DRAGONS.

Mestre-de-Camp-général	5
Royal	5
Bauffremont	5
Caraman	5
Asfeld	5
Egmont	5
Septimanie	5
Total	198

Compagnie de guides de Philippe.
Compagnie du Prévôt-général, composée d'un Prévôt, 4 Lieutenans, 2 Procureurs-du-Roi, 4 Exempts, 2 Greffiers, 40 Gardes, 1 Trompette et 2 Exécuteurs.

TROUPES LÉGÈRES.

Régiment de Grassin.
Régiment de la Morlière.
Régiment des Cantabres, volontaires.

POUR LES GARNISONS.

INFANTERIE.

	Bataillons.
3e. bataillon de Montboissier . . .	1
2e. de Bretagne.	1
2e. de Rohan	1
	3

	Bataillons.
Ci-contre	3
2e. d'Artois.	1
Rothe	1
Berwick.	1
Clare.	1
Dillon.	1
Lally.	1
Bulkeley.	1
	10

MILICES.

1er. de Paris	1
3e. de Paris	1
Saint-Denis	1
Corbeil	1
Provins	1
Joigny	1
Soissons.	1
Noyon	1
Amiens	1
Abbeville	1
Chartres.	1
Montargis	1
Rouen	1
Ponteau-de-mer	1
Neufchâtel	1
Gisors	1
Vernon	1
Saint-Lo	1
Argentan	1
Vire	1
	30

	Bataillons.
De l'autre part	30
Caen	1
Du Mans	1
Tours	1
Poitiers	1
Nantes	1
Troyes	1
Chaumont	1
Mazarin	1
Metz	1
Verdun	1
Bourg-en-Bresse	1
Régiment de Thiange	3

TROUPES BOULONOISES.

Régiment de Marquise	1
Régiment de Godinthun	1
Régiment de	1
Total	47

Fait à Versailles le 15 avril 1746.

Signé LOUIS.

Et plus bas : *Signé* MARC-PAUL DE VOYER D'ARGENSON.

État des Troupes que le Roi a résolu de détacher de l'armée de M. le Prince de Conti, pour venir à celle de Flandre, et y demeurer, jusqu'à ce qu'elle leur ordonne de retourner à leur première destination.

INFANTERIE.

	Bataillons.
Monaco	3
Mailly	3
1er. et 2e. de Montmorin	2
La Fère	1
Vermandois	1
Bonnac	1
Boulonnois	1
Bigorre	1
Cambresis	1
La Marche	1
Soissonnois	1
Vexin	1
Aunis	1
Dauphiné	1
Luxembourg	1
Guise	1
La Tour-d'Auvergne	1
Enghien	1
	23

CAVALERIE.

	Escadrons.
Dauphin, étranger	4
Condé	4
Clermont-Prince	4
Du Rumain	4
Saint-Jal	4
Broglie	4
Bellefonds	4

HUSSARDS.

Rougrave	4

DRAGONS.

Harcourt	5
Total	37

Fait à Versailles, le 15 avril 1746.

Signé LOUIS.

Et plus bas : *Signé* D'ARGENSON.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

A Bruxelles, le 1er. mai 1746.

Rien ne peut être plus flatteur pour moi, Monsieur, que les termes obligeans avec lesquels vous voulez bien me faire part de la satisfaction que le Roi a eue de ma conduite,

de l'approbation qu'il y donne, et celle que vous m'accordez vous-même, Monsieur : c'est l'unique récompense que j'aie eu pour point de vue, et vous avez satisfait mes desirs de la façon du monde la plus obligeante.

J'ai reçu hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24, je n'ai accordé de passe-ports qu'à deux ou trois Capitaines ou Lieutenans Hollandais que M. van der Duyn m'a demandé, pour envoyer l'un en Hollande, l'autre à Maestricht, et l'autre à Breda; et c'est vraisemblablement, l'un pour rendre compte à ses maîtres, et les deux autres pour porter des ordres à partie de leurs équipages qui sont restés à Breda et Maestricht; j'en ai accordé deux aussi aux ôtages qui ont été chez moi pendant plusieurs jours, et je n'ai pu les refuser à leur priere; j'en ai accordé quatre à des Officiers blessés qui sont restés ici; mais comme le terme de ces passe-ports est limité pour un mois, ils ne pourront vraisemblablement pas en faire usage, et il m'a paru trop dur de les refuser à des gens de cet état : j'en ai donné six à des Officiers qui restent avec les soldats blessés ici, mais ils ne sont que pour rejoindre leur troupe où elle se trouvera en France; j'en ai accordé un à M. van der Duyn, Général-Commandant les Hollandais, et un à M. Rumpf, Général-Major, et c'est une faute qui peut m'être imputée, mais c'étoit avec eux que je traitois.

Quant aux Autrichiens, j'ai prévenu votre intention, Monsieur, et quant à faire

sentir aux Hollandais le mécontentement que le Roi avoit de leur conduite, je n'y étois point autorisé, et j'ai cru qu'il convenoit mieux de différer les marques du ressentiment de S. M. jusqu'au temps qu'ils seroient rendus au lieu de leur destination, parce que la conduite de cette quantité de prisonniers en seroit plus aisée; enfin, je vous ai marqué, Monsieur, dans une de mes précédentes, ce que je pensois de la manière de les garder, et je ne change pas d'opinion à cet égard, à moins que vous ne vouliez, par un traitement rigoureux, faire sentir à ces prisonniers mêmes le mécontentement que le Roi a d'eux, qui, à ce qui me semble, ne devroit tomber que sur leurs maîtres.

J'ai pris sur moi de faire ici un échange d'un Capitaine du régiment du Roi, qui a été pris par les Hollandais pendant le siège, contre un Capitaine Hollandais.

Si j'avois su que M. de Sade étoit encore prisonnier d'Etat de la Reine d'Hongrie, je n'aurois point permis à M. de Kaunitz de s'en aller; mais j'ai cru qu'un Ministre de cet ordre-là ne feroit que nous embarrasser.

Voilà tout ce que j'ai à vous alléguer, Monsieur, pour la justification de ma conduite; je n'ai d'ailleurs pas manqué de faire valoir à MM. les Autrichiens le peu de retard que j'opposois au renvoi de leurs prisonniers, et j'ai permis aux Feld-Maréchaux-Généraux, et autres Officiers, de rester à Bruxelles, ou d'aller dans tel autre lieu qu'il

qu'il leur plairoit, jusqu'à leur échange, et j'ai fait remettre les passe-ports au Commissaire Seigneur pour les leur remettre.

Je n'ai pu vous envoyer que le 24, Monsieur, le tableau de la marche de ces prisonniers, parce que nous étions deux à faire cet arrangement, le Général Van-der-Duyn et moi; elle porte sur Arras en trois divisions, escortées chacunes par un régiment de cavalerie, et où trois régimens de ceux destinés pour l'Angleterre, doivent les relever pour conduire la première division à Amiens, la seconde à.... et la troisième à..... où elles recevront vos ordres.

Le Marquis DE LA CHETARDIE *au Chevalier de* GIRARDON.

Au Camp de Rivalta, le 4 mai 1746.

Il sembleroit qu'il est inexcusable de devoir encore réponse aux lettres qu'un ami a écrites les 6, 8 et 29 novembre, 31 décembre et 6 Mars. Cela ne prouve rien; cependant, mon cher Girardon, n'en accusez pas ces femmes Italiennes que vous supposiez si faciles : j'en ai peu vues qui eussent mérité de distraire à ce point, et parmi ce petit nombre, s'il n'étoit pas possible de mettre à profit la bonne volonté que quelqu'une auroit pu avoir, les autres étoient si sottes, qu'elles ne connoissoient même pas leurs

avantages, et auroient rebuté le ribaud le plus décidé. En faisant à Milan le séjour que vous m'invitiez d'y faire, peut-être aurois-je eu à vous parler un autre langage; je pourrois pourtant en douter, suivant ce que m'ont dit ceux qui y ont été cet hiver. Plus heureux que moi, ils pouvoient, sans inconvénient, se donner à leurs plaisirs et s'éloigner de leurs quartiers; au lieu qu'il a fallu que je me tienne collé au mien, et de manière qu'à peine j'ai trouvé les momens de monter à cheval, pour remplir ce que comportoit de ma part la connoissance que je devois prendre de l'étendue de ma banlieue.

Cela ne m'auroit point empêché de vous satisfaire sur cette veste, et ces paremens brodés que vous auriez souhaité. Je ne l'ai pas fait, parce qu'il n'y a que Milan où l'on brode passablement, et que là, comme dans les autres grandes villes de l'Italie, ces sortes d'ouvrages y sont d'une cherté ridicule. Le prix des harnois des chevaux qui s'y vendent, aura pu vous faire présumer le contraire, mais il faut savoir que ce n'est point une broderie passée, que cela ne dure rien.

Je murmure assez de la goutte qui vous a persécuté cet hiver, pour vouloir pour vous des dédommagemens dans le printemps. Je suis aussi très-mécontent que vous ayez si mal pris votre temps pour me demander de l'emploi pour M. de Bongars. On diroit, en effet, que vous avez attendu le moment

précisement où il n'étoit plus en mon pouvoir de disposer de ceux du régiment de Tournaisis.

Magne, je crois, n'en reverra plus les drapeaux; il n'a point su se défendre des attraits de cette liberté que vous desiriez qu'il préférât à tout, et a eu certainement raison.

Ne pensez pas qu'aucune réflexion chagrine me fasse applaudir au parti qu'il a pris. Pourquoi en ferois-je de cette espèce; n'étoit-il pas plus sage de me dire que tant que la guerre durera, il faut que certaines circonstances subsistent? J'en suis si intimément persuadé, que je croirois faire une fausse démarche en employant actuellement la femme dont vous me parliez, et l'ami qui la dirige. Les trois autres personnes dont vous imaginiez que je devrois me servir, ne sont pas de la trempe qu'il faudroit pour cela. La plus considérable à tous égards ne sent rien, et n'a pas même la force de demander; l'autre, plus respectable encore par sa façon de penser, qu'elle ne l'est par la réputation dont elle jouit à si juste titre, n'est pas à même d'agir, et la troisième, qui le pourroit, n'a jamais su et ne sauroit jamais le faire que pour elle-même.

Vous étiez sans doute animé de l'esprit de Prophête, lorsque vous me demandiez, le 6 mars, si j'étois encore à Alexandrie: c'est le jour que j'en suis parti; en me renfermant dans le silence, je vous ai sauvé des détails fastidieux de l'ennui que j'y ai respiré, et de la misère que nous avons éprou-

vée pendant notre quartier-d'hiver. Aujourd'hui les événemens me fournissent le moyen d'intéresser votre curiosité : je n'imaginois pas, à la vérité, qu'ils seroient de la nature de ceux que nous avons vu se succéder; tels qu'ils soient, il est à propos de les reprendre dès leur commencement, quoi qu'il puisse m'en coûter d'avoir à me convaincre que j'étois fondé en raison, en disant, il y a huit mois, à l'Infant, qu'il n'y avoit que les ennemis de sa gloire et du véritable intérêt de l'Espagne, qui pourroient proposer d'opérer dans le Milanez, et d'y arriver sûrement, et que le seul moyen d'arriver à Milan étoit d'y tourner le dos absolument.

En suivant des principes contraires on s'est éparpillé, de façon qu'étant fort on s'est rendu foible par-tout. L'ennemi en est devenu plus présomptueux; peut-être aussi a-t-il présumé de la négociation à laquelle il feignoit vouloir se prêter. Asti a été investi le 5 mars, nous nous sommes trouvés rassemblés sur les hauteurs d'Annone le 8 au matin; nous arrivions trop tard, la place s'étoit rendue il y avoit quelques heures. L'armée rétrograda et vint le même jour à Quatorde, Fubine, etc. Le 9 elle se porta à Soleri, Corniente, Lu et Saint-Salvador. La conservation d'Alexandrie auroit pu seule empêcher que l'échec qu'on venoit de recevoir n'eût des suites plus fâcheuses : les Espagnols prirent le 10 la résolution de l'évacuer; notre armée, en conséquence, gagna Bassignana, elle passa le 11 le Tanaro, et

fut répandue dans diverses cassines voisines de Salé, où étoit le quartier-général. On y séjourna le 12; on fut le 13 à Rivalta, et le 14 à Novi: nous évacuâmes Acqui le même jour.

Les Espagnols reconnoissant alors, mais trop tard, la foiblesse de leur position, s'occupèrent des moyens de retirer leur artillerie de Milan, et l'ayant fait, évacuèrent cette ville le 19. Il ne leur restoit de parti sage à prendre que celui de conserver Pavie et Valence, ce qui les auroit mis eux et nous en état de prendre le Tanaro à revers chaque fois que nous l'aurions voulu. Le camp en avant de Pavie, qu'ils prirent le 21, dont la droite étoit appuyée à Belgiosa, près le Pô, la gauche à Beriguardo près du Tessin, et la ligne passant par Landirago et la Chartreuse, sembloit devoir faire espérer qu'ils se fixeroient à cette position. M. de Castellar ne tarda point à détruire ces espérances. Il avoit, en habile courtisan, poussé des têtes à Reggio et à Guastalla, pour se faire le mérite de mieux couvrir le Parmesan; moins habile Général, il n'avoit pas songé à soutenir ces têtes, et à s'asssurer pour cet effet en force des ponts de Sainte-Vittoria et de Bavanella sur le Crostolo. Le Commandant de Reggio, plus sage, avoit prévu la catastrophe, et se replia sans ordre. Celui de Guastalla se voyant coupé et attaqué par ses derrières, se rendit le 27 prisonnier de guerre avec les trois bataillons qu'il avoit. Celui qui, soutenu d'un escadron de Roussillon,

cavalerie Napolitaine, avoit voulu disputer le passage du pont de Bavanella, fut taillé en pieces. Ce n'étoit pas assez perdre, M. de Castellar veut porter un secours tardif et indiscret à Guastalla, il s'avance trop, et a besoin, pour protéger sa retraite et son passage de la Lenza, de sacrifier 400 hommes d'élite, qu'il jette de l'autre côté de cette rivière dans une cassine; il vient ensuite, pour couronner ces exploits, se renfermer dans Parme.

M. de Gages, à qui rien de ce qui étoit arrivé, et pouvoit en résulter, n'avoit échappé, avoit fait partir le 29 M. de Corvolan, Lieutenant-Général, avec cinquante-deux compagnies de grenadiers et cinquante-deux compagnies d'alternation. Celui-ci, en faisant une diligence extraordinaire, avoit atteint le Taro le 1er. avril; il dépendoit de M. de Castellar de le joindre, il n'en fit rien : c'eût été reconnoître les ordres de M. de Gages. M. de Corvolan, pour parer à de plus grands maux, poursuivit sa marche, et fit la jonction. Dans la même vue Pavie fut évacué le 3, et l'Infant se porta avec toutes ses forces sur le Taro.

La fonte des neiges et les pluies l'avoient tellement enflé, qu'il ne fut pas possible aux Espagnols de le passer. Les Autrichiens en profitèrent pour s'avancer sur la rive opposée, tandis que par la position qu'ils avoient fait prendre à leur seconde ligne, ils tenoient M. de Castellar enfermé dans Parme. Trois ordres consécutifs lui furent

envoyés de l'abandonner, de se couvrir de la Parma dans sa marche, et de rejoindre l'armée de l'Infant. Il n'en fut point ému; l'Infant fut obligé de lui en faire passer un quatrième de sa main, en conséquence duquel il fit l'effort de quitter Parme le 19 au soir. Les Autrichiens, au nombre de 12000 hommes, l'ayant suivi de près, M. de Castellar et eux se trouvèrent le 20 en mesure en avant de Mulazano. Le combat fut opiniâtre, les Autrichiens eurent le dessous: M. de Castellar, en y séjournant le lendemain, pour laisser aux Autrichiens la liberté de reprendre leur revanche, auroit pu réparer par cette contenance, et par ce qui s'étoit passé la veille, la résistance qu'il avoit apportée aux premiers ordres qui lui avoient été adressés. Elle n'étoit point encore parvenue à son dernier terme; au lieu de profiter de l'avantage qu'il avoit eu, pour se rapprocher plutôt de l'Infant, il dirige sa route le 22 sur Fivizano, se porte de-là à Sazana, y passe la Magra, arrive le 29 à la Specia, et par un détour aussi pénible pour les troupes, ou les montagnes qu'il faut traverser, que long et inutile en soi, se retarde à tel point, qu'on ne sait point encore par où ni quand il rejoindra l'Infant.

Les Autrichiens ayant resserré et sommé la citadelle de Parme le 20, le Commandant que M. de Castellar y avoit laissé avec 1200 hommes, y compris les malades, se rendit le 21 prisonnier de guerre, sans avoir tiré un seul coup de fusil, et crut sans doute qu'en

sauvant tous les équipages qui lui avoient été laissés, il avoit tout rempli.

Les Piémontois, de leur côté, maîtres du cours du Pô par la prise du château de Cazal, où ils nous avoient fait 250 hommes prisonniers de guerre le 28 mars, après trois jours de tranchée ouverte, ayant fait descendre leur artillerie au-dessus de Valence, en commencèrent le siège le 19 avril. La faute que les Espagnols avoient faite en laissant cette place à ses propres forces, par l'évacuation de Pavie, étoit si grande, qu'il n'en devenoit que plus important de la secourir et de la soutenir. Chacun, par le desir qu'il en avoit, faisoit son projet; il paroît à bien des égards que M. le Maréchal de Maillebois s'en étoit également occupé.

Instruit que les ennemis avoient cinq bataillons répandus dans la partie d'Acqui, et différens postes avancés à Ponzone, Crimelino, Carpene, et autres lieux, il avoit, dès le 18 du mois passé, fait avancer de Savonne M. de Monteynard, avec trois bataillons, pour prendre ces postes à revers, tandis que M. de Chevert déboucheroit de ses quartiers, passeroit l'Orba, et les attaqueroit de front. Les pluies y portèrent obstacle; ces postes d'ailleurs se replièrent à la première nouvelle qu'ils eurent de l'approche de nos troupes; celles qui étoient dans ces postes n'ayant pu, par la crue des eaux, passer la Bormida, M. de Monteynard put les rencogner aux bains d'Acqui le 25, et les y faire prisonniers au nombre de 379 hommes et de 19 Officiers.

Les mouvemens compliqués et combinés qui se firent quelques jours après, ajoutèrent au préjugé où l'on étoit, que le mystère qu'on faisoit de l'objet de ces dispositions, en avoit un qui ne pouvoit être qu'extrêmement intéressant. M. de Chevert partit de son quartier de Pasturana le 28, passa l'Orba et se porta à Rivalta. M. de Crussol fut le même jour avec quelques compagnies de grenadiers et 200 chevaux, prendre poste à Basaluzzo. M. le Gendre, à la tête de 500 dragons à pied, dont on avoit formé un bataillon, fut le 29 s'emparer de l'abbaye de Bosco, où M. de Senneterre se rendit le 30 avec les brigades de Poitou et d'Anjou, et 200 chevaux, tandis que M. de Larnage, sur la droite de M. de Senneterre, occupoit la chaussée de Novi à Saint-Giuliano avec la brigade des Gardes-Lorraines et 200 chevaux, et avoit son flanc droit couvert par la diversion que le Gouverneur Espagnol de Tortonne faisoit sur le Tanaro avec quatre bataillons, vis-à-vis de Castel-Ceriolo et de Piovera. M. de Crussol ayant la veille, 29, passé l'Orba à Ritorto, s'avança à Sezze, et y resta le lendemain. La retraite ce jour-là servit de générale pour les corps que commandoient MM. de Larnage et de Senneterre; ils se mirent en marche à l'entrée de la nuit, tournèrent tout court sur leur gauche, furent passer l'Orba à Ritorto, que le soldat traversa ayant de l'eau jusqu'auprès des aisselles, et le premier pointant de-là un peu sur sa droite, arriva de grand matin le pre-

mier mai à Castel-novo di Bormida, en même temps que M. de Senneterre atteignoit Rivalta. Les pontons qu'il rencontra en chemin, et dont il étoit suivi, mirent M. de Chevert en état de jetter aussi-tôt son pont, et de passer à 11 heures et demie la Bormida, que M. de Crussol traversoit à même hauteur par le gué qu'il avoit fait reconnoître; M. de Chevert marchant de-là par sa droite avec six bataillons pour le soutenir, détachant les quatre autres bataillons qu'il avoit pour aller aux ordres de M. de Montcalm, s'emparer d'Alize, et M. le Maréchal de Maillebois arrivant sur ces entrefaites à Rivalta, tout concourroit pour se promettre quelque suite d'un dispositif aussi concerté; tout se borna cependant à ce qui étoit déjà en mouvement, M. le Maréchal resta à Rivalta avec les brigades de Poitou et d'Anjou et 600 chevaux. On détacha sur le soir seulement le régiment d'Anjou pour aller occuper Cassina di Strada; et tandis qu'on envoyoit d'un côté M. Domgermain avec neuf piquets pour insulter Acqui, et donner la main à M. de Monteynard celui-ci, après être retourné à Ponzone, et revenu à Cavatore, arriva de l'autre avec les trois bataillons qu'il conduisoit, ayant vainement tenté de jetter en deux endroits un pont sur la Bormida.

On sut le 2 au matin par le courier que M. le Maréchal avoit reçu pendant la nuit, que, tandis que M. de Crussol masquoit Alexandrie avec sa cavalerie, son avant-

garde, partagée en deux colonnes, dont la droite commandée par M. de Bauveau, et la gauche par M. de Gantès, à la tête de ses volontaires, avoit surpris le pont de Cazal-Bayan sur le Tanaro, la veille à 9 heures du soir, et en avoit chassé le bataillon de Kalbermatte qui le gardoit. Cette action vigoureuse et chaude n'a pas laissé de coûter. M. de Saint-Léger, Capitaine des grenadiers du régiment de Tournaisis, et M. de Finance, Capitaine dans le régiment des Gardes-Lorraines, y ont été tués; M. de Gantès y a été dangereusement blessé, quelqu'autres l'ont été moins considérablement; M. de Bauveau a eu son habit percé de plusieurs balles, et nous y avons perdu 27 tant grenadiers que soldats. On ne douta point alors qu'il ne fût sérieusement question de faire lever le siège de Valence; on auroit voulu que toute l'armée eût pu en cet instant appuyer à M. de Chevert, comme il appuyoit à l'avant-garde de M. de Crussol, en étant à Cantalupo. M. le Maréchal, qui ne s'étoit d'abord déterminé qu'à envoyer à M. de Larnage l'ordre de passer la Bormida au même gué dont s'étoit servi M. de Crussol, et de se porter à Gamalerio, et à s'avancer lui à Cassina di Strada avec les troupes qui lui restoient, pour les tenir de la sorte par échellon, se résolut dans l'espèce de conseil de guerre qu'il assembla sur les dix heures du matin, à leur faire serrer un peu plus la mesure, afin d'être plutôt en force, si l'occasion le requéroit. M. de

Larnage, pour cet effet, poussa avant-hier jusqu'à Borgorato, et M. le Maréchal jusqu'à Gamalerio.

Il apprit avant son départ que M. Dompgermain, sur le refus que la ville d'Acqui lui avoit fait de lui ouvrir ses portes, les avoit fait enfoncer à coups de haches, et s'étoit de la sorte emparé de cette place, dont la garnison s'étoit retirée dans le château; M. le Maréchal, sur cette nouvelle, fit partir avant lui M. de Monteynard, et lui donna, indépendamment du bataillon des Grenadiers-Royaux qui faisoit partie des troupes qu'il avoit amenées la veille avec lui, les régimens de la Reine et d'Agenois, pour le mettre en état d'entreprendre tout en arrivant le siège du château.

Si cette précaution ne put manquer d'avoir son effet, toutes celles qui avoient été prises pour se maintenir au pont de Cazal-Bayan, et déboucher, au besoin, sur Valence, sont devenues inutiles; M. le Maréchal, après avoir été agité de la crainte d'être obligé d'abandonner ce poste, et de rétrograder, M. de Chevert lui ayant mandé que l'ennemi marchoit sur lui avec quatre colonnes et du canon, ne s'est remis de cette appréhension que pour apprendre, que par une fatalité aussi singulière que soutenue, nous étions encore arrivés trop tard, Valence s'étant rendu le 1er. mai à deux heures après-midi.

M. de Larnage ayant eu l'ordre en conséquence de se replier aussi-tôt sur M. le Ma-

réchal, et MM. de Chevert et de Crussol de suivre le premier, après qu'ils auroient coupé ou brûlé le pont de Cazal-Bayan, toutes les troupes se sont trouvées rassemblées hier matin à Gamalerio à la pointe du jour. La retraite des corps les plus avancées s'est faite tranquillement, l'ennemi n'a pas même imaginé de détacher après eux quelques hussards. M. le Maréchal ayant par cette disposition tout son monde avec lui, n'a pas jugé à propos de différer à se mettre en marche. Il est revenu dîner hier ici avec dix bataillons, celui des dragons à pied et 800 chevaux. M. de Chevert a été envoyé en même temps à Alize avec six bataillons, et M. de Larnage à Castel-Novo di Bormida avec 4, et 500 chevaux; on a laissé aussi un Capitaine et 200 hommes dans le château de Cassina di Strada. Nous sommes, au moyen de cela, très-à-couvert, et rien ne peut venir d'Alexandrie et de Nizza de la Paille, que l'on n'en soit averti. Je crois cependant que cette position-ci ne subsistera point, et qu'on ne tardera pas à en changer : il est bien triste de n'en avoir aucune à envisager qui puisse être consolante, et qu'il faille que la bonne volonté de cette armée-ci soit forcément subordonnée à sa foiblesse et à la mésintelligence qui règne entre les Espagnols et nous.

Le Maréchal DE SAXE *au Chevalier* DE FOLARD.

Au Camp de Bouchout, le 5 mai 1746.

J'ai reçu, mon cher Chevalier, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le .... et j'y vois avec plaisir que nous pensons de même, sur ce qu'il y avoit à faire après l'abandon que les ennemis ont fait de leur position derrière l a Nethe, et je n'y aurois pas manqué, si j'avois été seul; d'autres circonstances m'ont empêché de les suivre, et de les jeter dans la mer, ce qui ne pouvoit manquer d'arriver, vu leur désordre, notre supériorité et notre position : je ne sais si vous savez ce que c'est qu'une armée de Cour, et tous les inconvéniens qu'elle entraîne.

J'ai détaché de cette armée quarante bataillons et cinquante escadrons, pour faire l'investiture de Mons : ce siège se fera sous les ordres de M. le Prince de Conti, dont Dieu bénisse les opérations.

Quant à moi, mon cher Chevalier, je compte me tirer d'affaire, je ne dirai pas avec peu, car cette armée ne laisse pas d'être encore formidable; mais de couvrir toutes les places que nous avons conquises, d'empêcher qu'on n'interrompe le cours de nos progrès, ne laisse pas que de faire une opé-

ration considérable. Quant à la politique, je ne vous en parlerai pas ; gens plus habiles que moi s'en mêlent.

Adieu, mon cher Chevalier ; je souhaite que le Ministre répare tous les torts que la Cour a avec vous depuis long-temps, et je lui en parlerai ; il m'a dit en riant l'autre jour, que vous lui aviez écrit une lettre à cheval.

Le Marquis DE LA CHETARDIE *au Chevalier* DE GIRARDON.

Au Camp d'Acqui, le 9 mai 1746.

Ce que je supposois dans ma dernière lettre, mon cher Girardon, est arrivé. Le château d'Acqui, attaqué le 2 de ce mois, s'est rendu le 4 à huit heures du soir, et la garnison, au nombre de 168 hommes, ayant été faite prisonnière de guerre, nous avons quitté Rivalta le 6, pour venir ici, où nous nous sommes augmentés des régimens de la Reine et d'Agenois qui y étoient. Les postes d'Alize et de Cassina di Strada n'ont point changé, celui de M. de Larnage s'est replié sur Rivalta, et il a laissé en avant de lui à Caltel-novo di Bormida, où il étoit, deux compagnies de grenadiers et 200 chevaux. On a fait remonter à Acqui les ponts qui avoient été jettés à Rivalta le 1er. du courant ; et comme il importe extrêmement

d'assurer nos subsistances par nos derrières, on a fait occuper en arrivant ici, par des détachemens, les postes de Morsasque, Castelleto, Ponzone, Crimelino, Carpene, Roua, Grimaldi, Ouada, etc.

Ces détails ne valent la peine d'être mandés, qu'autant qu'ils tiennent au courant, et sont nécessaires pour y être. M. le Comte de Gages me fournit mieux à vous dire : toujours égal et d'une sagesse qu'il sait concilier avec les moyens fermes qu'il emploie à propos, pour entreprendre sur son ennemi, s'il a été affecté de nos disgraces, ce n'a été que pour s'occuper à les réparer. Il a quitté les bords du Taro le 4 au soir, pour venir à Fiorenzola ; et quoique les eaux de cette rivière fussent écoulées, et que par-là les Autrichiens pussent le suivre et l'attaquer avec une supériorité entière, la manière dont il a masqué sa marche, en ordonnant que la retraite servît de générale, et la constance et la contenance qu'il a tenue en se retirant, a été telle qu'ils n'ont point osé l'entamer. Quelques misérables Varadins et hussards, l'ont suivi seulement, et en auroient été pour leur peine, si les gens de M. le Duc de Modène, faute de se conformer à l'ordre donné, n'étoient restés en arrière, et n'avoient occasionné par-là la perte de l'équipage de ce Prince. M. de Pignatelli, Lieutenant-Général, qui jusques-là avoit été chargé de l'arrière-garde, ayant été nommé pour faire le lendemain l'avant-garde, ses collègues firent de vives représentations ; M.

M. de Gages leur répondit, que ce seroit sans conséquence, mais qu'il avoit ses raisons pour en user ainsi.

En effet, tandis que par cette disposition il augmentoit la sécurité de l'ennemi, qui étoit de l'autre côté du Pô, et ne lui présentoit que l'aspect d'une marche ordinaire, le même mouvement qui fait heureusement arriver l'Infant en sûreté à Plaisance le 6, met M. de Pignatelli en état de passer incontinent le Pô, sur le pont qui subsistoit depuis l'année dernière, sous la protection du feu de la citadelle. M. de Pignatelli feint de se jeter sur sa gauche, il se replie aussitôt sur sa droite, et investit Codogne avec les 6000 hommes d'infanterie et les 2000 chevaux qu'il avoit à ses ordres. Les six bataillons Allemands, celui de Varadin, le régiment de cuirassiers, et les 600 hussards qui se trouvoient dans Codogne, en ferment les portes, les Espagnols les enfoncent à coups de haches, les Autrichiens se réfugient dans les maisons, ils y sont poursuivis ou attaqués avec la même vivacité : leur défense n'est pas moins opiniâtre; enfin, après un combat de cinq heures, et à l'exception de 4 à 500 hommes qui ont pu se sauver à Pizighitone, tout ce qui n'a pas été passé au fil de l'épée, se rend prisonnier de guerre, de même qu'un Général, dont on ne sait point encore le nom. Ce corps, qu'on prétend faire la plus grande partie de celui qui étoit aux ordres de M. de Berenklau, se trouve par-là anéanti, et réservoit à M. de Pigna-

telli un triomphe d'autant plus beau, qu'il a pour marque de sa victoire onze drapeaux, un étendart et six pièces de canon de fonte. Averti qu'il y a deux autres pièces à l'embouchure du Lambro pour intercepter la navigation du Pô, qui ne sont gardées que par 50 hommes, les gardes-Walonnes, accoutumées à se distinguer, de même que les gardes-du corps, les grenadiers-royaux et les carabiniers, y ont fait tous des prodiges de valeur. Les Officiers qui étoient avec les détachemens des gardes-Walonnes y ont beaucoup souffert, tous ont été tués ou blessés, à l'exception du seul M. Heron, Lieutenant-Général, et il n'y a pas de sa faute, s'il s'en est tiré plus heureusement.

Le Comte de Maillebois est parti hier matin pour Plaisance. On nous assure que c'est pour présenter à l'Infant le projet de campagne que M. le Maréchal a fait et propose: je ne répondrois pourtant pas que ce fût là le véritable sujet de son voyage, etc.

Le Comte DE *Loss au Maréchal* DE *Saxe.*

A Paris, le 14 mai 1746.

MONSEIGNEUR,

Je suis infiniment obligé à Votre Excellence de l'avertissement qu'elle a bien voulu me donner, par la lettre dont elle m'a ho-

noré du camp de Perck, datée de l'onze du courant. Le Prince de Campoflorido a, en effet, reçu les ordres dont il s'agit ; mais il s'en faut bien qu'ils soient suffisans, étant restreints à un subside de 800,000 livres par an, tandis que mes ordres ne me permettent pas de me relâcher d'un million de livres. Malgré cette différence, nous avons fait provisionnellement une convention, par laquelle le Prince de Campoflorido, en s'obligeant, au nom du Roi Catholique, à un subside annuel de 800,000 livres, a promis de faire de son mieux, pour porter sa Cour à y ajouter les 200,000 francs qui manquent à un million.

Votre Excellence pourra voir, si cela lui plaît. La convention est chez le Marquis d'Argenson, à qui j'en ai envoyé copie, en le priant de faire ensorte que le Roi Très-Chrétien envoie incessamment des ordres à ses ambassadeurs à Madrid, de faire de nouvelles instances auprès du Roi Catholique, pour qu'il autorise le Prince Campoflorido de finir entièrement cette affaire, moyennant un million de livres que S. M. Catholique nous accordera par an, à titre de subsides. Je supplie Votre Excellence, de vouloir bien de son côté coopérer auprès du Roi Très. Chrétien, que lesdits ordres soient envoyés sans délai à Madrid.

Le Roi mon maître a approuvé dans tous ses articles, le traité que j'ai signé avec la France. J'attends, dans le courant de la semaine prochaine, un courier, qui sera en

même-temps le porteur de la ratification de S. M., et immédiatement après la réception des dépêches dont il sera chargé, je compte de me mettre en chemin, pour suivre S. M. T. C. à l'armée, espérant d'avoir l'honneur de l'assurer, etc.

Lettre au Sieur NORTHON.

Du 17 Mai 1746.

Je crois, Monsieur, avoir trouvé un moyen sûr de vous mettre une bonne fois au-dessus de vos affaires. Je vais m'en entretenir avec vous avec la cordialité que vous me connoissez.

Il y a trois ou quatre jours que, faisant ma cour à M. le Comte d'Argenson, je pris la liberté de lui faire connoître les difficultés que faisoient, à tout bout de champ, naître pour le débit de vos avoines, MM. de Séchelles Massard et leurs représentans. M. le Comte d'Argenson reçut mes représentations avec bonté, et me promit d'en parler à M. de Séchelles d'une manière que vous aurez lieu d'être content. C'est sur ce propos, que je vous ai fait dire par Madame Northon et par votre ami Deslobbes que vous ne feriez pas mal de vous rendre ici.

Depuis, il y a environ deux heures, M. d'Argenson m'a envoyé chercher, et m'a dit qu'il avoit jetté les yeux sur vous, comme

sur quelqu'un à qui il vouloit faire plaisir, par une commission aisée, et dont l'exécution vous assureroit sa protection, et par conséquent votre fortune ; voici de quoi il s'agit : il est important à notre ministère de savoir quelle impression fait sur les Hollandais la nouvelle de la victoire que nous avons remportée le 11 ; la nature des délibérations, résolutions et mesures auxquelles ce grand événement peut avoir donné lieu. Personne n'en est mieux informé que M. l'abbé de la Ville, Ministre du Roi à la Haie ; il ne s'agit que de faire passer auprès de lui quelqu'un qui puisse s'y rendre sans jetter aucun soupçon, et à qui M. de la Ville puisse en toute sûreté confier ses dépêches. Votre état, les affaires de votre commerce, la circonstance où vous êtes, d'être Anglais et d'être connu en Hollande pour un commerçant, vous mettent dans le cas de faire ce voyage sans aucun danger. Vous pouvez vous rendre en Hollande par l'Ecluse, sans vous presser jusques-là. Personne ne vous demandera où vous allez, et de l'Ecluse à la Haie encore moins ; mais il faudroit redoubler de diligence et prendre la poste. Arrivé à la Haie, vous iriez trouver M. l'abbé de la Ville ; il demeure sur le Couchant, la maison qui fait le coin de la rue de l'opéra, en venant du Plain. Il est prévenu de donner une entière confiance à la personne qui se présenteroit à lui avec une lettre quelconque signée de mon nom.

M. l'Abbé de la Ville vous renverra, lors-

qu'il aura quelque chose d'intéressant à mander, et vous pourrez revenir par le même chemin sur Ypres, ou sur quelqu'autre place de Flandre, et de-là, aussi diligemment que vous le pourrez, me trouver ici ou dans le lieu où vous apprendrez que sera alors le quartier-général de notre armée. Vous m'allez objecter vos avoines; mais je vous réponds, parole d'honneur, qu'on vous procurera un débit prompt et avantageux; M. le Comte d'Argenson me l'a promis, il a même ajouté qu'il en avoit parlé au Roi, ainsi vous pouvez compter que c'est une affaire faite; il ne s'en tiendra pas même là, et vous pouvez vous flatter, au moyen de sa protection, dont l'acquisition vous est assurée, si vous vous chargez de cette commission, d'une fortune solide, et de laisser un bon établissement à votre famille. Ainsi, mon ami, ne négligez pas cette occasion; il ne s'en présente pas tous les jours d'aussi belles, et je vous en félicite, dans la persuasion où je suis, que le courier que je vous ai dépêché, m'apprendra que vous êtes parti. De la façon dont Monseigneur le Comte d'Argenson m'a parlé, c'est une affaire de cinq ou six jours.

Copie de l'Instruction.

L'intention de Monseigneur le Comte d'Argenson est, que M. Northon se rende à la Haie auprès de M. l'Abbé de la Ville, Ministre de France.

Pour y arriver sans donner aucun soup-

son, M. Northon feroit bien d'aller sur ses chevaux jusqu'à l'Ecluse. Personne ne lui demandera ni où il va, ni d'où il vient.

Et de l'Ecluse il prendroit la route la plus sûre et la plus courte pour Rotterdam; celle des barques, qui partent de l'Ecluse, est longue, on y est souvent trois ou quatre jours. J'aimerois mieux aller par le pays de Waes sur Axel, et toujours par terre jusqu'au Mordick.

Je crois que M. l'Abbé de la Ville loge dans la même maison qu'occupoit M. de Fénelon, c'est sur le Couchant, la maison qui fait le coin de la rue de l'opéra, en venant du Plain. M. Northon pourra le savoir à Rotterdam, où il fera bien de descendre à la Hure du Sanglier, (*Huinhouf*) près de la Place d'Erasme; c'est une maison où les Ambassadeurs de France logent toujours.

Arrivé à Rotterdam, il fera à-peu-près autant de diligence, en prenant les bateaux, que s'il alloit en poste, et il se fera conduire à l'Hôtel d'Espagne près du Plain, chez un nommé Rognon, où il sera bien.

M. Northon suivra en tous points les ordres de M. de la Ville.

Le Maréchal DE SAXE *au Roi de Prusse.*

Du 19 mai 1746.

SIRE,

J'ai reçu, il y a deux jours, la lettre que Votre Majesté m'a fait la grace de m'écrire le 10 de ce mois.

Je ne mérite pas, Sire, les éloges dont Votre Majesté m'honore, et ils ne servent qu'à me faire rentrer en moi-même, et me faire concevoir combien peu j'en suis digne. Ce n'est donc pas par amour-propre, mais par obéissance, que j'ai l'honneur de me conformer aux ordres que Votre Majesté veut bien me donner, et que je vous rends compte, Sire, des opérations de l'armée qu'il a plu à S. M. T. C. de me confier. Vous y remarquerez peut-être quelques variations, Sire, dans la conduite; mais elles viendront moins du plan qui a été réglé, que des circonstances, et Votre Majesté sait très-bien que la partie militaire est toujours soumise à la politique; ainsi je me flatte que Votre Majesté ne m'attribuera pas toutes les fautes qui pourront se faire pendant le cours de cette campagne : le moment où je me trouve, vous persuadera, Sire, cette vérité; car je sens très-bien, qu'une marche par notre droite, en tirant sur Turnhout, mettroit l'armée des alliés dans une situation fort critique.

J'ai fait prendre possession aujourd'hui d'Anvers ; les alliés ont laissé, en différens détachemens, environ 2000 hommes dans la citadelle, et M. le Comte de Clermont-Prince est chargé d'en faire le siège. La circonvallation en sera faite demain, les préparatifs pour le siège tout de suite ; ainsi je compte que le 25, au plus tard, la tranchée sera ouverte devant cette place.

Recevez avec bonté, Sire, les humbles assurances de mon admiration pour elle, et du très-profond respect, avec lequel je ne cesserai d'être, Sire, etc.

Le Marquis DE LA CHETARDIE *au Chevalier* DE GIRARDON.

Au Camp de Pasturana, le 21 mai 1746.

Dans l'état de foiblesse où nous sommes, mon cher Girardon, les subsistances devenoient l'objet essentiel. Il est apparent que M. le Maréchal de Maillebois, pour s'en ménager, sans épuiser ses derrières, auroit voulu conserver long-temps sa position sous Acqui ; les ordres de l'Infant, dont M. de Ganet, Aide-Maréchal-des-logis de notre armée, qui arriva le 13 au matin, étoit porteur, ont tout-à-coup changé cette disposition. Nous retournâmes le 14 à Rivalta, M. de Larnage en partit le même jour avec quatre bataillons pour aller occuper Castel-

Gazzo, où il fut joint par le régiment de cavalerie d'Escars, afin d'être plus en état de masquer tout ce qui pourroit venir d'Alexanderie, et de protéger notre flanc gauche dans la marche que nous avions à faire le lendemain. Le poste de Cassina di Strada fut replié en même-temps, et M. de Chevert vint d'Alize à Vizone, pour couvrir Acqui et donner le temps d'en évacuer ce que nous y avions. L'armée marcha le 15 à Pasturana, où M. de Maillebois, qui revenoit de Plaisance, rejoignit M. le Maréchal. On sut, le 16 au soir, que M. de Castellar avoit enfin joint la veille l'armée de l'Infant, et que les mines, qu'on avoit faites en quittant Acqui pour en faire sauter le château, avoient eu tout l'effet qu'on pouvoit desirer.

Cette dernière opération rendoit désormais inutile la position qu'on avoit fait prendre à M. de Chevert à Vizone. Il vint en conséquence occuper le 17 le terrain qui est sur la hauteur, entre Morsasque et Orzara, où il appuyoit sa droite et sa gauche. Il auroit été à desirer qu'il s'y fût maintenu, on auroit assuré par-là la partie de la communication de la côte de Gênes qui tombe sur Savonne, et couvert le flanc gauche de l'armée; mais de nouveaux ordres de l'Infant, ayant déterminé le 18 le départ des régimens de Poitou, de la Roche-Aimon, de Guyenne, Querci, Beauce et l'Isle-de-France, auxquels devoient se joindre dans la route un bataillon Gênois et les deux du régiment espagnol de Vittoria, il fallut remplacer ce vuide par les

six que M. de Chevert avoit à ses ordres, et se contenter de laisser de petits postes à Morsasque, Ozara, Carpene, Crimelino, Roua, Grimaldi, Silvano et Ouada.

On prévoit l'inconvénient de ces petits postes, et l'impossibilité pour M. de Montcalm, de les soutenir avec le peu de monde qu'on y laissoit, et qu'il avoit auprès de lui à Ouada. L'événement ne tarda point à justifier ce qu'on avoit prévu. M. de Chevert s'étoit retiré le 18 au matin; Ozara fut attaqué le soir, et enlevé par la mauvaise défense qu'y fit un Capitaine de Mignons, à la tête de 80 hommes.

L'ennemi, enflé de ce petit succès, voulut, le 19, insulter de même le château de Morsasque. M. de Nogent, Capitaine dans le régiment de Périgord, qui y commandoit, fit une sortie sur les troupes, quoique très-supérieures en nombre, qui l'attaquoient, leur tua 21 hommes, leur fit 16 prisonniers, donna le temps d'arriver au secours de 150 hommes que M. de Montcalm lui envoyoit, et s'assurant par-là le moyen de se retirer sans être suivi, se mit en état de favoriser en chemin le mouvement que le poste de Carpene avoit ordre de faire en se repliant.

Pour mettre ceux de Crimelino, Roua, Grimaldi, Silvano et Ouada à l'abri de pareilles insultes, M. de Chevert fut envoyé le 20 à Francavilla avec la brigade de Vigier.

M. de Mirepoix, qui arriva le soir à Novi, venant de France, reçut d'abord ses instructions; devant repartir incontinent, pour aller

prendre le commandement des douze bataillons destinés à renforcer l'armée de l'Infant. Il pourra les joindre aujourd'hui à Saint-Giovanni ; ce corps, par les marches forcées qu'il a faites, ayant dû coucher le 18 à Villavergne, le 19 à Voghera, le 20 à Broni, le 21 à Saint-Giovanni, et ne pouvant manquer d'être demain à Plaisance, M. de Gages, pour faciliter sa jonction, ayant envoyé à sa rencontre pour le recevoir 800 grenadiers et 400 chevaux. M. de Mirepoix, par cette destination, a à ses ordres M. de Larnage comme Maréchal-de-Camp, MM. de Crussol et d'Escars comme Brigadiers, MM. de Revel, de la Roche-Aimon, de Pusignieu et de Levis comme Colonels, et M. le Chevalier de Modène, comme Major-Général.

Le Maréchal DE SAXE *au Roi de Prusse.*

Du 28 mai 1746.

SIRE,

J'ai l'honneur de joindre à la continuation du journal le plan d'un ouvrage qu'on a fait sauter en dernier lieu à Ath. V. M. y verra une nouvelle méthode de miner les ouvrages qu'on veut démolir ; ce qui se fait avec très-peu de poudre, beaucoup de diligence, et sans causer aucun dommage aux maisons et bâtimens qui avoisinent les ouvrages que l'on fait sauter. L'effet de la poudre de ces mines est fort peu sensible, elle ne fait que

renverser les murailles dans le fossé, et rarement y en a-t-il qui passent la contrescarpe. La manière de metttre le feu à toutes ces mines, ce qui se fait dans le même instant par le moyen d'un cordon qui sert de détente, est très-ingénieuse; c'est à la démolition de Menin que l'on a mis la première fois en usage cette nouvelle méthode de faire des mines pour la destruction des ouvrages.

L'armée alliée est toujours derrière Breda, ayant sa gauche appuyée à Gertruidemberg, où elle se retranche.

Le siège de la citadelle d'Anvers tire sur sa fin, et je suis occupé à faire les dispositions pour l'investiture d'une autre place, dont M. le Prince de Conti fera le siège avec une partie du corps d'armée qui étoit destiné pour former l'armée du Rhin; ce qui, à vue de pays, me fait une occupation qui jusqu'à présent ne présente rien d'assez intéressant pour mériter l'approbation de V. M.

Le siège de la citadelle d'Anvers fini, nous verrons quel poste prendra M. de Bathiany; s'il quitte sa position pour se porter vers Maestricht, il découvre la Hollande, ainsi il pourroit se faire que le reste de la campagne se passeroit à faire quelques sièges sur mes derrières; car je crois difficilement que M. de Bathiany quitte sa position, tant que je resterai dans les environs de cette place.

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

A Anvers, le 29 mai 1746.

Quand j'arrivai hier ici, Monsieur le Maréchal, je trouvai que la place avoit fait des siennes : ils avoient fait un feu d'enfer sur notre batterie de canon de la droite, et l'avoient mis hors d'état de tirer ; celle de la gauche étoit aussi un peu mal menée. J'ordonnai hier au soir qu'on construisît une batterie à côté de celle du centre, qui pût battre à ricochet le front, depuis le bastion de Tolède jusqu'au bastion d'Hernando ; en ne tirant ses ricochets qu'avec fort peu de poudre, le boulet ne passera pas les ouvrages, ou du moins, s'il en arrive quelques-uns jusqu'à l'esplanade, ce ne sera qu'en roulant ; cela effarouchera peut-être le bourgeois, et s'il s'effarouche, je compte en profiter pour faire parler à quelqu'un de la ville, afin qu'il cherche à s'arranger avec le Commandant de la citadelle ; quelquefois dans ces occasions les petits moyens réussissent plus que les grands, et nous avons besoin d'en trouver ; car ces gens-là nous écrasent. Dans cette nuit, nous avons mis quatre pièces de canon de notre batterie de la droite en état de tirer, les autres pièces tireront demain matin ; celle de la gauche est réparée et tire ; celle du centre tire ; mais ils vien-

nent tout-à-l'heure de démasquer une nouvelle batterie de douze pièces, qui bat continuellement notre batterie de la droite; nous le leur rendons; nos coups portent admirablement bien, et les leurs ne manquent pas non plus notre batterie.

Les zigzags, que nous avons poussés cette nuit, sont fort près de la palissade du chemin couvert, et sur-tout ceux qui se portent sur la demi-lune ne sont pas à dix ou douze toises de la palissade; si bien qu'un sapeur s'est avancé jusqu'au chemin couvert qu'il a trouvé dégarni; il y a apperçu une tente qu'il a prise et emportée; des soldats en ont vu trois autres qu'ils ont été prendre aussi; il y a lieu d'espérer que M. le Maréchal pourra être content demain matin du travail qui se fera aujourd'hui et dans la nuit; mais il est esssentiel de tâcher d'éteindre leur feu, ce qui n'est pas absolument facile, notre front d'attaque étant si peu étendu, que nous ne pouvons pas placer un nombre de batteries suffisantes, et que ces gens-là portent sur un même point toutes les forces qu'ils auroient été obligés de diviser, si nous avions fait une attaque plus étendue.

La nuit d'avant-hier à hier les ennemis tirèrent trois fusées volantes; cette nuit ils en ont tiré six; s'ils continuent, ils finiront par nous donner un feu d'artifice fort recréatif. Vous pouvez être sûr que je mets tous les soins et l'activité, dont je puis être capable, pour que vous soyez content de nos opérations. Ne doutez pas, Monsieur le Ma-

réchal, de l'inviolable et sincère amitié que j'ai pour vous.

J'oubliois de vous dire que je fais placer aussi quelques mortiers sur le zigzag, fait cette nuit du côté des palissades de la ville, qui tireront dans le bastion de Tolède.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

Fin de mai 1746.

Je ne devrois pas vous entretenir, Monsieur, dans ce moment de crise, de minuties; mais comme les prétentions de M. le Prince de Conti peuvent aller loin, je dois ne pas vous les laisser ignorer. Pour éviter la confusion de toutes choses, j'ai envoyé le Commissaire Seigneur à..... pour y traiter de l'échange des prisonniers, et j'étois convenu avec M. de Bathiany que je lui renverrois tous les prisonniers Autrichiens faits cette campagne; ce qui d'ailleurs est conforme au cartel, qui dit que dans la première quinzaine les prisonniers seront renvoyés de part et d'autre, et qui a été exécuté jusqu'à présent; j'ai en conformité écrit à M. de Phélippe à Maubeuge, de me renvoyer ceux qui se trouvoient dans son département de troupes de Lorraine et d'Hongrie, pour les faire passer à leur armée, et en tirer les reçus.

M.

M. de Phélippe a cru en devoir demander la permission à M. le Prince de Conti, qui le lui a défendu positivement, et M. de Phélippe m'a écrit qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir m'obéir; je m'abstiendrai donc de rien ordonner, jusques à ce que je sache jusques où s'étend le commandement de M. le Prince de Conti, sur quoi je vous prie de vouloir bien m'éclaircir. M. le Prince de Conti a ordonné le transport de quelque artillerie de Tournai; mais je n'en sais pas le nombre, ni en quoi elle consiste; il a fait écrire ici à M. de Malezieux, pour avoir une partie des chevaux destinés au transport de notre artillerie de campagne, qui les a refusés, n'en ayant pas assez, et étant obligé de se servir de chevaux de paysans pour suppléer à ce qu'il nous en faudroit; je n'en ai été informé qu'après les refus qu'en a fait cet Officier; ainsi je vous prie d'être persuadé que je n'y ai nulle part.

La situation présente de nos affaires en Italie doit influer sur la nôtre, et m'est un sujet de méditation; je pourrois avoir incessamment besoin d'une compagnie de mineurs; mais je n'ai garde de donner des ordres à la compagnie de Boulle de me venir joindre, quoique je sache qu'elle est inutile au siège de Mons, et que celle d'Antoni y est aussi.

J'irai demain à Anvers pour visiter le terrein au-delà de la tête de Flandre, et voir ce que l'on peut en tirer; cette situation peut devenir intéressante dans le moment

présent. Les lettres d'Hollande nous présagent une augmentation de troupes Anglaises, et une prochaine arrivée de celles qui sont embarquées.

Le Roi au Maréchal DE SAXE.

Au Camp de Bouchout, le premier juin 1746.

Mon Cousin. Après avoir soumis pendant l'hiver la ville de Bruxelles à mon obéissance, je ne pouvois ouvrir cette campagne par une opération plus glorieuse pour mes armes, et plus utile pour l'affermissement de mes conquêtes, que le siège d'Anvers. La présence de mon armée a fait disparoître tous les obstacles que mes ennemis avoient employés pour en défendre les approches, ils ont été obligés d'abandonner successivement la Dille et la Nethe, et de chercher un asyle jusques sur la frontière de Hollande; enfin la citadelle de cette ville, et les forts de l'Escaut qui en dépendent, viennent de se rendre à mon Cousin le Comte de Clermont, après six jours de tranchée ouverte. Par cette nouvelle conquête, que je dois principalement à votre zèle, à votre fermeté, et à votre expérience, je me trouve maître de tout le Brabant, et j'ai lieu d'espérer que mes ennemis, reconnoissant de plus en plus la main qui me protège, se porteront enfin à accepter des conditions qui puissent procurer le rétablissement de la

paix, que je ne cesse de leur offrir, en attendant que la divine Providence consomme un ouvrage dont elle a préparé les voies par les heureux succès qu'il lui a plu d'accorder à la justice de mes armes; je vous fais cette lettre, pour vous dire, qu'en action de graces de ses bienfaits, et pour lui en demander la continuation, j'écris aux Archevêques et Evêques de mon royaume de faire chanter le *Te Deum* dans les églises de leur diocèse, et je vous fais cette lettre, pour vous dire, que mon intention est qu'il en soit usé de même dans mon armée, que vous commandez, que vous y assistiez avec les Officiers de ladite armée, que vous en fassiez tirer le canon et la mousqueterie, et que vous teniez la main à ce que cette cérémonie se fasse, tant dans ladite armée, que dans toute l'étendue de votre commandement, avec toutes les marques de réjouissances publiques usitées en pareil cas : sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte et digne garde.

Signé LOUIS.

Et plus bas, D'ARGENSON.

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp de Hovorst, le 9 juin 1746.

J'avois chargé hier, M. le Maréchal, M. du Blaisel, qui est à Grobendonc avec un

détachement de Grassins, d'envoyer à la guerre le long des bois de Hoyndonc, et de pousser jusqu'à portée de Zoerzel, Westmalle et Oostmalle ; il m'a écrit ce matin que ces détachemens étoient rentrés, et qu'il étoit certain que les ennemis occupoient toujours les mêmes postes, et que le corps de troupes campé aux environs d'Hogstraate n'a fait aucun mouvement ; qu'un de ses émissaires, qui venoit de lui arriver, l'avoit assuré qu'il n'étoit pas question qu'ils dussent en faire si-tôt. Le même lui a rapporté que la désertion continue d'être si grande dans leur armée, sur-tout parmi leurs troupes légères, que les régimens d'hussards ne sont pas à plus de 400 hommes effectifs l'un portant l'autre, qu'ils n'osent point envoyer leurs pandours à la guerre, à cause qu'ils abandonnent leurs Officiers et désertent des 50 à la fois.

J'ai envoyé ce matin un détachement de 200 dragons et 100 hussards, avec 200 Grassins à pied. Les 200 Grassins se sont jettés dans le bois de Hoyndonc, 100 dragons et 50 hussards l'ont longé par la gauche, ils se sont rejoints au bout du bois vers Zoerzel, et ont poussé quelques troupes de dragons et d'hussards vers Westmalle et Oostmalle, où ils ont rencontré quelques troupes d'hussards, avec lesquels ils ont fusillé un instant ; nous avons eu un dragon tué, un autre blessé, un cheval ou deux dragons blessés ; ils prétendent en avoir fait à-peu-près autant aux ennemis : par cette manœuvre, il

est démontré que les ennemis occupent toujours les mêmes postes qu'ils occupoient. Sous la protection de ce détachement, j'ai envoyé M. Robert avec une trentaine d'hussards, voir la partie de fourage que nous pouvons avoir en avant de nous, jusqu'à Pulderbosch; il m'a rendu compte qu'il y en avoit fort peu: j'ai monté à cheval cet après-dînée, avec 50 dragons et 50 hussards, pour voir moi-même cette partie, et examiner si je ne pourrois pas établir un poste fixe à Pulderbosch; j'ai trouvé assez peu de fourage dans mon chemin, et arrivé à Pulderbosch, j'ai trouvé que c'étoit un village ouvert de par-tout, et abordable par tous les bouts, par des chemins excessivement couverts; enfin, qu'on ne pourroit occuper ce poste à moins que d'y mettre 200 hommes; et encore faudroit-il qu'ils se fissent une forte redoute à la tête du village du côté des bois d'Hoyndonc, pour pouvoir y être en sûreté, d'autant qu'il seroit abandonné à ses propres forces, étant à plus d'une grande demi-lieue de notre camp. Il faudroit même y établir des troupes légères pour battre les patrouilles entre ce poste et le bois; d'ailleurs, je ne vois pas quelle est la grande nécessité de l'occuper; car il contiendroit encore moins les troupes légères des ennemis, que ne font les détachemens que j'y envoie. Par-delà Pulderbosch, il n'est plus question de fourage: ce sont des bruyères arides qui longent de droite et de gauche le bois d'Hoyndonc, et s'étendent beaucoup par-delà Zoerzel.

J'ai des espions parmi les ennemis, et des Baillifs qui, par l'espérance de la récompense et la crainte du châtiment, m'ont promis de m'avertir exactement de tous les mouvemens que les ennemis pourroient faire : je sortirai tous les jours, et me mettrai fort au fait de cette partie ici, et sur-tout sur ma droite.

Le même au même.

Au Camp d'Hovorst, le 15 juin 1746.

Selon la lettre que vous m'avez écrite, M. le Maréchal, nous chanterons le *Te Deum* à la tête du camp, et nous ferons la réjouissance aujourd'hui 15.

L'on ma dit que M. d'Armentières avoit joint une partie du détachement des ennemis, qui s'étoit étendu jusqu'à Louvain, et qu'il les avoit forcés d'abandonner un village auprès de Louvain ; il me paroît, par leur manœuvre, qu'il est bien décidé que ces gens-là n'ont d'autre projet que d'éclairer les marches que vous pourriez faire dans cette partie ; s'ils en avoient eu d'autre, comme d'attaquer le poste d'Iteghem, ils auroient rodé autour ; s'ils avoient eu envie de tirer des fourages du pays, ils y auroient fait des commandemens, et je suis sûr qu'ils n'en ont point fait. S'ils avoient voulu se porter sur Mons, ou aller du côté de Maestricht,

ils ne seroient plus dans le pays. Supposé qu'ils vous déplaisent dans la partie où ils sont, on peut essayer de les en chasser ; mais je ne réponds pas que cela réussisse, parce que entre Arschot et Louvain il y a des bois qui seront toujours une retraite sûre pour un parti d'hussard qui n'est que de 7 ou 800 hommes. Cependant les émissaires que j'ai envoyés, disent que les lieux où ils se fixent sont à Arschot et Diest ; pour les attaquer, il faudroit qu'il sortît une troupe de 600 hommes de Louvain, qui se porteroit un peu au-dessus de Diest, tandis que je ferois avancer une autre troupe qui marcheroit sur le même point, passant par Tongerlo et Vesterlo, postes qu'il seroit nécessaire d'occuper par de l'infanterie, pour que le détachement que j'enverrois en avant se trouvât soutenu en cas de besoin, et qu'il pût s'avancer dans le pays avec sécurité ; il seroit en même temps nécessaire que M. de Beausobre s'avançât au-dessus de Vesterlo, où il seroit soutenu par le poste qui occuperoit le château, et seroit même à portée de s'opposer à la retraite des ennemis, s'il arrivoit qu'ils se jettassent sur cette partie, comme il y a grande apparence qu'ils feroient, surtout s'ils étoient informés qu'il paroît une tête du côté de Louvain. Pour parvenir au but de cette disposition, il seroit essentiel que je pusse convenir avec M. d'Armentières et M. de Beausobre de l'heure où chaque détachement devroit se trouver aux lieux indiqués, afin de manœuvrer de concert, pour

que l'ennemi fût forcé de se retirer à la hâte, et sans être instruit des troupes qu'il pourroit rencontrer par différens chemins, ce qui peut-être le feroit donner dans le panneau. Ce que je propose, n'est pas une certitude de les battre, ni de les joindre, mais au moins de les effaroucher un peu. Comme cela ne laisseroit pas de mettre un nombre de troupes en l'air, pour peut-être ne pas réussir, c'est à vous, M. le Maréchal, de me donner vos ordres, et de voir si ces gens-là vous importunent assez où ils sont, pour essayer de les en faire déguerpir. Si c'est votre intention, ayez la bonté de mander à M. d'Armentière et à M. de Beausobre, que je pourrois faire une manœuvre pour tâcher d'envelopper le détachement qui est entre eux et moi, et pour laquelle il est nécessaire qu'ils agissent selon que je le leur manderai. Je leur enverrai un détail fort exact de ce que je compte faire de mon côté, de ce qu'ils doivent faire du leur, des lieux où il seroit essentiel qu'ils se portassent, de l'heure où ils doivent s'y rendre, et du but que nous nous proposons. Le seul moyen d'expulser cette canaille dépend de cet accord : je vous répète cependant que, malgré cet arrangement, si nos manœuvres ne sont pas fort secrètes, et qu'ils puissent les découvrir, qu'ils ne se retirent entre les bois d'Arschot et de Louvain ; ce qui rendroit cette opération infructueuse. Voilà un beau projet, et bien long pour venir peut-être à bout de 8 ou 900 hussards ou pandours ;

j'aime mieux cependant, M. le Maréchal, vous ennuyer de cette proposition, que de ne le pas faire, si tant est qu'elle pût vous paroître utile.

Si vous voulez que ceci se tente, c'est bon pour une fois; car si elle ne réussit point à la première, il est certain que ces gens-là auront reconnu la retraite des bois sous Arschot, et qu'on n'y reviendroit après de différente façon qu'infructueusement, et qu'on ne feroit que fatiguer les troupes mal-à-propos, et sur-tout celles que j'ai avec moi; car il faudra que mon détachement soit environ de 1500 hommes, par les différens débouchés que je serai obligé de faire garder pour tâcher de couper leur retraite.

Le même au même.

Au Camp d'Hovorst, le 17 juin 1746.

Du Blaisel étoit ici, M. le Maréchal, quand il a reçu vos ordres pour envoyer des détachemens vers Leau. Je l'ai fait partir sur-le-champ pour exécuter votre volonté. Il doit m'arriver aujourd'hui un espion que j'ai envoyé à Wilhelmstadt et à Breda, dont je vous rendrai compte à l'instant. J'en fis partir deux hier pour Hoogstraten et Breda, dont j'espère avoir nouvelle demain; j'en fais partir deux tout-à-l'heure pour Elmont, qui feront la navette, afin que je puisse avoir continuellement des nouvelles de ce qui ar-

rivera par-là ; mais comme il a dix lieues d'ici à Elmont, je ne pourrai guère avoir des nouvelles que dans la nuit de demain à après-demain, et peut-être même que dans la journée d'après-demain. J'envoie tout-à-l'heure un espion à cheval à Maestricht. J'écris à du Blaisel, qu'outre ces détachemens, il envoie des émissaires du côté de Leau et Hallen : j'ai fait dire aussi à des Baillifs des villages aux environs des endroits où sont les ennemis, de venir me parler. Les uns, sous le prétexte de vouloir connoître exactement les terres appartenantes au Roi de Prusse, et les autres, pour traiter des fourages que je leur demande ; je compte qu'ils pourront aussi me donner quelques nouvelles, surtout deux ou trois qui sont de mes amis, et qui n'ont pas laissé que de me bien instruire jusques à présent, étant en relation avec les autres Baillifs qui sont plus enfoncés dans le pays ; enfin, M. le Maréchal, je mettrai tous mes soins et vigilance pour pouvoir vous instruire exactement du mouvement des ennemis. Robert vous a rendu compte de deux détachemens que j'ai fait partir ce matin, l'un de Grassins, pour se porter vers Blomeschot, vers Nechelersandre, et un autre sur Halle, gagnant la pointe des bois d'Hoyndonc, dans lesquels j'ai envoyé 100 Grassins. Robert m'a dit que vous pensiez que le détachement que j'ai envoyé en avant de Halle, pourroit bien avoir une petite algarade ; je ne répondrois pas non plus que cela ne fût, parce que lorsqu'on se porte en avant pour

reconnoître l'ennemi, il est à présumer qu'on peut le rencontrer ; mais si celui qui commande le détachement suit mes ordres, il ne peut lui arriver rien de désavantageux ; car il ne sera point attaqué par les bois d'Hoyndonc, puisque j'ai du monde dedans, et le pays où il va est une plaine de bruyère fort découverte, où il peut voir loin devant lui, et il est protégé par un piquet et une compagnie de grenadiers, qu'il laissera derrière lui dans Halle, pendant qu'il s'avancera avec 100 dragons et 100 hussards. Je crois fort nécessaire d'envoyer souvent à la guerre dans toutes les parties qui nous environnent, et des détachemens tantôt plus forts, tantôt plus foibles, pour que l'ennemi voie que l'on a attention de tous les côtés, et qu'il ne sache jamais la quantité de troupes à qui il peut avoir affaire. Je vais écrire à M. de Baronnay, selon que vous l'ordonnez.

Deux déserteurs du régiment de Handeberg, infanterie Hongroise, ont déserté mercredi des environs de Breda, où l'armée est campée autour, et travaille à se retrancher. il y a trois régimens d'Hanovre arrivés de mercredi matin.

La cavalerie est campée derrière Breda. Ils voyent arriver tous les jours des déserteurs qui s'engagent dans les compagnies franches anglaises.

Ils ont vu hier à deux lieues et demie d'ici les hussards, où ils ont changé d'habits pour passer plus aisément.

Le Comte DE CLERMONT *à M.* CODERE.

Au Camp d'Hovorst, le 18 juin 1746, à minuit.

M. le Maréchal sait, Monsieur, que j'ai toujours du monde dans les bois d'Hoyndonc, étant extrêmement essentiel de les garder. Les hussards ennemis sont venus dans le bois pour reconnoître la troupe de Grassins qui y étoit ; l'Officier qui commandoit cette troupe a feint de se retirer, et les a attirés dans une petite embuscade que l'Officier avoit placée en cas que ce qui lui est arrivé arrivât. Le détachement d'hussards a donné dedans, on leur a tiré des coups de fusils ; quelques-uns ont été tués ou blessés, ce qui les a fait sauver. Le Capitaine ennemi a été pris : il est entre les mains de M. du Blaisel, qui me l'amenera demain matin. Cette manœuvre de leur part, jointe avec les nouvelles que j'ai, que leurs postes avancés dans la plaine vis-à-vis les bois d'Hoyndonc, sont considérablement augmentés, fait que j'ai jugé nécessaire d'envoyer un détachement à la pointe du jour à Pulderbosch, qui détachera quelques troupes légères en avant de Pulderbosch, dans la bruyère qui est entre ce village et la pointe des bois d'Hoyndonc, afin de tâter les bois par quelque infanterie, comme j'ai coutume de faire faire, et voir si les ennemis n'ont point dessein de s'en

emparer, ce qui pourroit bien être, ayant poussé de l'infanterie Hongroise à Zoerzel; il est aussi nécessaire de marquer à ces gens-là qu'on a de l'attention dans cette partie, afin de leur rendre ce projet difficile, et de voir si réellement ils ont tant à cœur de porter leurs troupes légères si en avant d'eux et sur nous, ce qui prouveroit qu'ils ont projetté de faire quelque mouvement de leur armée; je connois leur manœuvre, ils manquent peu de couvrir leur marche, en portant leurs troupes légères en avant le plus qu'ils peuvent sur l'ennemi; je serai bien informé de ce qu'il projette faire, ayant engagé aujourd'hui deux hommes de l'espèce dont j'ai parlé à M. le Maréchal ce matin, à me donner de leurs nouvelles, sur lesquelles j'espère que l'on pourra compter avec certitude. Je viens de commander les 100 dragons et les 100 hussards que M. de Cremille demande à Halle pour couvrir un fourage que l'armée fait. Mon détachement sera aussi comme de cire, parce qu'il renforcera cette partie des bois d'Hoyendonc : je vous prie de lire cette lettre à M. le Maréchal quand vous le jugerez à propos. Ne doutez pas, Monsieur, des sentimens particuliers que j'ai pour vous.

Je dis qu'on vous réveille pour vous donner cette lettre, parce que je crois qu'il est bon que l'on soit informé que les ennemis ne laissent pas que d'avoir de gros détachemens de troupes légères dans la plaine en avant des bois d'Hoyndonc, se promenant

vers le moulin d'Heidmulle et sur la Thuilerie qui est à la tête des bois d'Hoyndonc à sa gauche, afin qu'on aie attention au fourage qui doit se faire, en cas qu'on le porte un peu en avant.

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp d'Hovorst, le 19 juin 1746.

J'ai reçu, M. le Maréchal, la lettre de M. Codere, par laquelle il me marque que vous m'envoyez deux détachemens de 100 hommes chacun, commandés par des Officiers partisans, pour garder les bois d'Hoyndonc; ils me seront fort utiles dans cette partie, et soulageront infiniment les Grassins, auxquels je ne pouvois me dispenser de faire faire continuellement des détachemens dans ces bois. Je vous remercie de ce secours que vous me donnez.

Je pense comme vous, M. le Maréchal, que les ennemis regarderont à deux fois à prendre poste dans les bois d'Hoyndonc, par la facilité qu'il y auroit de leur y jouer quelque mauvais tour; mais ils pourroient, sans y prendre poste, les tenir par de gros partis de troupes légères, ce qu'il est bon je crois d'éviter.

Un des buts principaux du détachement que j'ai donné à M. Tot, est d'éclairer les

mouvemens de l'infanterie Hongroise du côté de Zoerzel, ainsi que vous le desirez.

Un paysan venant d'Oostmalle, dit avoir vu à Oostmalle, à trois heures du matin, quelques hussards, et avoir appris que le gros de ce corps étoit derrière le village d'Oostmalle, et qu'il sait que le corps qui étoit à Hoogstraten avoit été renforcé de 3000 hommes jeudi dernier.

Des paysans de Geel rapportent qu'hier 18 juin, à deux heures après-midi, 300 hussards ou pandours sont venus dans leur village, où ils ont rafraîchi quelque temps, et payant comptant ce qu'ils ont demandé, et ont envoyé des patrouilles sur Lille. Ce détachement est venu du côté de Turnhout, et a repris le même chemin à son retour. Les paysans n'assurent pas qu'ils aient pris dans Turnhout, pouvant avoir passé dans les bois de Worsclaer et Bezre, et il est bruit qu'ils étoient soutenus dans ce dernier village de 1000 hommes et plus; ce que l'on ne peut assurer, ne l'ayant point vu, mais bien le détachement ci-dessus dans Geel.

J'ai eu avis que les hussards et pandours qui étoient hier dans les bois de Everbobe, regagnent Geel; j'en serai instruit plus parlièrement ce soir: d'autres avis qui me viennent du côté d'Hoogstraten, m'assurent que le corps d'ennemis qui est aux environs, est à présent fort de 10,000 à 12,000 hommes.

Comme le détachement que j'ai commandé hier étoit pour éclairer la marche des ennemis, et savoir de leurs nouvelles, et point

pour se battre, j'ai cru devoir le donner à un homme sage et circonspect, et avec cela capable de remplir les vues que j'avois d'éclairer les ennemis, sans s'engager à une aventure; j'ai cru ne pouvoir mieux choisir pour cela que M. du Lot, Colonel de hussard, excellent Officier sage et au fait de ce genre de guerre. J'ai mis M. de Chebrou, Lieutenant-Colonel de dragons, sous ses ordres, homme de mérite et de sagesse égale à celle de M. du Lot; c'étoit le 2 que j'avois commandé le dernier détachement que j'avois envoyé, et qui s'y sont comportés en gens de guerre. Je l'ai fait pour le bien, mais en même-temps j'ai extrêmement affligé M. de Sauzé, à qui c'étoit à marcher; il en est dans une très-grande douleur: je l'ai consolé ce matin le mieux que j'ai pu, en lui disant qu'il auroit son tour, mais que ces sortes de détachemens de guerre ne suivoient point la règle du premier à marcher, et que peut-être quelqu'un de ces jours il seroit détaché aussi de préférence à ses camarades. Je ne sais, M. le Maréchal, si j'ai bien fait d'avoir choisi les Officiers que j'ai cru les plus propres à la besogne à laquelle je les emploie: il me semble que vous m'avez dit, à propos de détachemens que j'ai donnés comme cela à différens Officiers, et que des Officiers-Généraux auroient desiré avoir, que j'avois bien fait de les donner à ceux que j'avois cru qui y étoient les plus propres; cependant ceci me fait de furieuses querelles, et si vous souhaitez que j'agisse

toujours

toujours de même, soutenez-moi : et si l'on se plaint à vous, dites que j'ai raison, et que je dois donner des détachemens à qui bon me semble. Si vous desirez que je suive l'ordre du premier à marcher, je le ferai, mais je ne vous cacherai pas qu'il y a de certaines besognes qui me feront trembler de les savoir dans de certaines mains.

M. du Tot est allé avec son détachement sur les bois d'Hoyndonc ; il y a fait la disposition de ses troupes, et après avoir questionné quelques paysans qui l'assuroient n'avoir rien vu, il a hasardé plusieurs patrouilles consécutives dans le bois, qui se soutenoient par échelon, qui ont fouillé plus des deux tiers du bois en avant, et n'ont trouvé personne, qu'un détachement de Grassins qui faisoit aussi des patrouilles de son côté. M. du Tot, après cette opération, a fait partir 50 hussards, qu'il a fait soutenir, pour fouiller le village de Zoerzel, où on n'a vu personne. Une patrouille s'est portée même au-delà dans la plaine qui va de Zoerzel à Westmalle et Oostmalle, et n'a pas vu un hussard. Le rapport des sauve-gardes qui sont dans cette partie, est que le détachement de 300 hussards qui vint hier à deux heures après-midi dans le village de Zoerzel, s'en est retourné à 9 heures du soir, après la prise qu'ils ont eu d'un Capitaine, et la mort d'un hussard qu'ils avoient envoyé en avant, et qui a été surpris dans le bois par un parti de Grassins. Le sauve-garde de Zoerzel assure que M. de Baronnai étoit

avec le détachement au moulin qui est de l'autre côté du village du côté de Wetsmalle ; ils ont un poste fixe dans chacun des villages de Westmalle et Oostmalle, dont on ignore le nombre précis. On en voit paroître une garde de vingt hussards en avant d'Oostmalle. M. du Tot restera jusqu'à quatre heures après-midi dans la même situation, et rentrera après.

Le Capitaine d'hussard pris hier par les Grassins dans les bois d'Hoyndonc, a donné sur le champ sa bourse, montre et armes aux grenadiers. M. du Blaisel lui a fait rendre le tout en arrivant à Grobendonc ; procédé très-beau, auquel a souscrit ladite compagnie de grenadiers, mais qui je crois mériteroit en même temps quelque gratification de votre part. Voulez-vous bien mander ce que je dois faire à ce sujet, pensant de donner une espèce de dédommagement à cette troupe, dont le Capitaine d'hussard se loue extrêmement, et qui ira vous joindre après avoir dîné chez M. de Berchini.

Le même au même.

Du 22 juin, au matin.

Un détachement de 400 hommes du régiment de Grassins, se porta hier, à 8 heures du soir, dans les bois d'Hoyndonc ; 200 en furent détachés à la nuit pour s'avancer jusqu'à

Oostmalle, lieu où les ennemis avoient environ 200 hussards et 300 pandours, qui se retirèrent à l'approche des Grassins ; ceux-ci y rentrèrent sans tirer un coup de fusil, et y sont restés jusqu'au soir sans voir rien paroître. L'Officier, commandant cette troupe, se mit en devoir de faire sa retraite, ainsi qu'il lui avoit été ordonné ; c'étoit précisément ce moment que les ennemis attendoient pour l'attaquer. A peine fut-il hors du village, qu'il apperçut devant lui une troupe d'hussards considérable ; comme il alloit marcher à eux, il fut arrêté par les cris des pandours qui le suivoient : il prit sur-le-champ son parti de marcher à la plus considérable de ces troupes, qui le tenoit comme investi ; en conséquence il tourna tête à ces pandours, qui firent leur décharge et s'enfuirent, ce que appercevant les hussards, qui voyoient d'ailleurs un gros détachement du régiment de Grassins, où étoit M. du Blaisel, laissèrent le champ libre aux Grassins, qui se retirèrent, sans être même poursuivis, dans les bois d'Hoyndonc, avec perte de quatre hommes tués, deux sergens blessés, six soldats blessés, deux Capitaines blessés. Les paysans assurent que les pandours ou hussards ont eu au moins 25 hommes tant tués que blessés.

Le même au même.

Au Camp de Rilliaer, le 22 juin 1746.

Le récit que m'a fait M. de Grassin, M. le Maréchal, m'a paru trop superbe et trop différent de toutes les nouvelles que j'ai eues, pour n'avoir pas desiré d'en pénétrer la vérité : pour cela j'ai fait questionner les deux prisonniers hussards que Grassin m'a envoyé ; ils ont été questionnés séparément l'un de l'autre et en différentes langues, l'un ne sachant que l'hongrois, et l'autre l'allemand. Je joins ici le rapport de l'Hongrois, qui est mot pour mot le même qu'a fait l'Allemand. Vous verrez par les rapports, que notre ami Grassin s'est un peu battu les flancs dans son récit.

Le Curé de Tiestelt vient de me dire qu'un domestique, venant de l'abbaye de Tiestelt, assure que M. de Baronnai doit venir camper aujourd'hui 22 à Beringen.

Suivant une seconde lettre que m'écrit M. Grassin, en m'en envoyant une pour vous faire passer, où il vous mandera vraisemblablement la même chose, il prétend que les ennemis arrivent aujourd'hui à Bessemer, près de Rekem ; or, ce Bessemer et Rekem sont à trois lieues au-dessous de Maestricht en-deçà de la Meuse ; il seroit bien difficile qu'ils eussent fait une marche aussi prompte

et aussi cachée, sans que j'en sus rien par mes espions, que j'ai sur le chemin qu'ils auroient pu prendre ; je crois que cette nouvelle mérite confirmation, et j'espère que je l'aurai, venant de faire partir sur-le-champ de nouveaux émissaires.

Autre du 23.

Si vous le permettez, Monsieur le Maréchal, je ne tirerai point de volontaires de la brigade d'Eu, le régiment d'Eu et Royal-Wallon n'ayant pas, de leur propre aveu, 450 hommes par bataillon, dont il faut défalquer les grenadiers, dont le service est fréquent; nous avons à tirer de cette brigade 290 hommes de service par jour indispensables, seulement pour les gardes et postes en avant du camp. Ainsi je ferai, comme je faisois avant que vous m'eussiez envoyé les 200 hommes volontaires, je me servirai des Grassins.

Le Marquis DE LA CHETARDIE *au Chevalier* DE GIRARDON.

A Plaisance, le 25 juin 1746.

Une personne d'ici m'assure, mon cher Girardon, qu'elle a une occasion de faire passer mes lettres par Milan ; j'en coure les risques ; on tente volontiers tous les moyens quand on est séparés, comme nous le som-

mes, du reste du genre humain, depuis le 9 de ce mois que nous sommes partis de Novi pour venir ici.

Nous y arrivâmes le 15 après-midi; nous marchâmes à l'entrée de la nuit. L'action du 16 a été vive et meurtrière; on croit que la perte des Espagnols, reunie à la nôtre, peut aller à près de 8000 hommes, y comprenant les morts, les blessés et les prisonniers. Celle des Autrichiens ne doit pas être inférieure; nous n'avons cependant pas été les plus heureux. Notre cavalerie n'a point donné, elle étoit aux ordres de M. d'Argouges, qui avoit sous lui comme Maréchaux-de-Camp, MM. de Mauroy, de Saint-André, de Grammont, de Cossé et de Tarnau; M. de Vigier a suivi le sort de la cavalerie; la division qu'il commandoit étoit destinée à la soutenir. M. de Mailly étoit chargé de l'expédition particulière du château d'Orzolingo. M. de Senneterre, MM. de Maillebois, de Borstel et Bailly se trouvoient auprès de M. le Maréchal; M. de Mirepoix avec MM. de Larnage, le Gendre, Saux, Chevert, Chétardie et Puyguion servoient à l'infanterie.

De tous les Officiers-Généraux, le seul Borstel est mort avant-hier de la blessure qu'il avoit reçue; les Brigadiers ont été encore plus heureux, aucun d'eux n'a été touché; les Colonels, en revanche, ont été extrêmement maltraités, le Chevalier de Rochechouart, et le petit de l'Escure ont été tués, et tous les autres, à l'exception de

MM. de Gouy, de Puysigneu, de Leyis et de Grolier, ont été blessés.

Le Roi de Sardaigne, qui s'est avancé depuis l'action, est avec son armée à la Stradella et à Saint-Giovanny, et nous coupe, par cette position, toute la communication avec Gênes. Les Autrichiens nous l'ôtent entièrement avec l'Etat de l'Eglise et le Royaume de Naples : leur camp embrassant toute notre gauche, ainsi que le terrein qui est en avant de nous, nous ne pouvons tirer des subsistances que de nos derrières, encore est-ce avec une peine infinie. Les Autrichiens, en occupant Pizzighitone et Milan, sont, par le pont qu'ils ont sur le Pô à Crémone, autant à même de nous resserrer de ce côté-là, que le Roi de Sardaigne l'est de l'autre par le pont qu'il a fait jetter sous Pavie, qu'il occupe depuis quelques jours.

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp d'Hovorst, le 25 juin 1746.

Je vous envoie, Monsieur le Maréchal, la déposition d'un déserteur, qui paroît conforme au rapport d'un émissaire qui m'est venu d'Hoogstraten, qui dit que les troupes légères, qui sont dans cette partie, s'étendent sur leur droite ; il sembleroit que ce seroit pour couvrir la marche de l'armée

que le déserteur indique. J'avoue que ce mouvement ne me paroît pas bien facile à comprendre ; car ces gens-là ne peuvent avoir aucune vue sur la partie d'Anvers, sur-tout n'étant pas encore joints par leurs renforts. J'ai envoyé ce matin un émissaire à Hoogstraten, et un autre à Breda, qui m'apprendront si réellement les ennemis ont fait quelque mouvement : je vous en instruirai sur-le-champ; j'espère aussi que j'aurai des nouvelles de Ruremonde et de Venlo, quand il s'y passera quelque chose. L'émissaire que j'avois envoyé à Hamont, n'est point revenu, et je pense qu'on pourroit bien lui avoir fait quelque niche.

Un déserteur hussard a dit ce matin que M. de Baronnai avoit eu ordre de l'armée de ne point avancer ses patrouilles hors de portée de son camp ; cependant des émissaires, que j'ai continuellement dans Oostmalle et Westmalle, me rapportent que 150 hussards sont venus à Oostmalle, et qu'ils ont pris le chemin de Zoerzel; que dans Westmalle et Halle il n'y est venu personne des ennemis.

Le bruit commun est que leur armée doit marcher à Anvers.

Journal du Siège de Mons, fait par l'Armée de M. le Prince de Conti.

La tranchée fut ouverte devant cette place la nuit du 25 au 26 de juin, devant les deux

portes de Bertamont et de Nimy. Elle fut poussée sans aucune perte à chaque attaque, jusqu'aux secondes parallèles, qui furent ouvertes la nuit du 27.

On a fait aux deux attaques deux secondes parallèles à la sape volante, où l'on a perdu peu de monde. On s'est emparé pendant la nuit des deux forts de l'Ecluse et du Corbeau, où l'on a fait 56 prisonniers, un Officier compris; on y a trouvé 4 pièces de canon : nous y avons perdu cinq grenadiers de Soissonnois. Cela facilitera le desséchement des inondations, qui est la seule défense que les ennemis aient de ce côté-là, et les obligera à abandonner l'ouvrage; peut-être même que si l'on réussissoit à dessécher l'inondation, la place n'étant point ou fort peu fortifiée de ce côté-là, le Gouverneur sera obligé de faire de sérieuses réflexions.

Attaque de Bertamont, du 28 juin.

La deuxième parallèle a été achevée, elle sera perfectionnée dans la journée, ainsi que toutes les communications de la première et de la seconde parallèle; toutes nos batteries ont tiré à la pointe du jour : nous avons de front 58 pièces de canon et 28 mortiers.

Les ennemis ont dirigé tous leurs feux sur notre batterie du centre : elle est un peu endommagée et on la répare avec diligence. Les ennemis ont peu tiré sur nos travailleurs : nous avons eu 2 Officiers blessés et 6 soldats.

Du 29. On a ouvert pendant la nuit sur le centre de la deuxième parallèle, deux zigzags, chacun d'environ 40 toises ; les extrêmités sont éloignées des palissades du chemin couvert d'environ 40 toises.

Le fort Saint-Pierre, dont on s'est emparé hier, n'est pas occupé, étant commandé par un ouvrage que les ennemis gardent encore : on y a fait un Officier et 19 soldats Hollandais prisonniers.

L'artillerie des ennemis, malgré le grand feu que nous avons fait dans la journée d'hier, se soutient, à quelques pièces près.

La nuit a été assez tranquille, les ennemis n'ayant tiré que très-peu de mousqueterie : nous avons eu un Ingénieur et un Lieutenant de Mailly tués, un Ingénieur très-dangereusement blessé d'un éclat de bombe, et un soldat blessé légérement.

Du 30. On a fait cette nuit au débouché de la droite 475 toises de sape, tant en zigzags qu'en parallèles, et à celui de la gauche 145.

Il faut environ 40 toises pour joindre la troisième parallèle ; le mauvais temps a retardé l'ouvrage de la nuit.

Nous sommes à 30 toises du saillant du chemin couvert de la demi-lune. Les ennemis ont fait un feu de mousqueterie très-vif depuis 11 heures du soir jusqu'à la pointe du jour.

Nous avons eu M. le Chevalier de Chapry, Capitaine de grenadiers d'Enghien,

un Lieutenant du même régiment et 2 grenadiers blessés, 4 soldats tués et 12 blessés.

Du 1er. juillet. La parallèle a été perfectionnée pendant la nuit, on la débouche par zigzags de la troisième parallèle. Ceux de la droite et de la gauche se dirigent sur cette capitale des demi-bastions de l'ouvrage à corne; les extrêmités sont à 35 toises du chemin couvert : celui du centre est dirigé sur le centre du saillant du chemin couvert. On a établi en avant de la deuxième parallèle deux batteries, une de 6 pièces et une de 4, à la distance l'une de l'autre de 30 toises : leur objet est la face du demi-bastion gauche de l'ouvrage à corne.

Nos deux nouvelles batteries à bombes, placées au centre de la deuxième parallèle, ont tiré hier au soir, et ont pour objet l'ouvrage à corne de la demi-lune. Le feu des ennemis a été très-vif pendant toute la nuit. Ils ont deux pierriers dans la demi-lune qui tirent depuis hier au soir à la sape. Nous avons eu M. de Berval, Ingénieur, blessé légérement, un soldat tué et 13 blessés.

Du 2. On a continué les zigzags de la troisième parallèle, ceux de droite et de gauche, chacun de cinq zigzags, de la quatrième, à l'extrêmité desquels on a commencé une parallèle en forme de chaque zigzag, qui débouche vers le centre, pour faire la jonction de la quatrième parallèle. On perfectionne avec vivacité le travail de la

nuit. Cette quatrième parallèle est à 10 toises du saillant du chemin couvert de la demi-lune de l'ouvrage à corne : les deux batteries en avant de la deuxième parallèle ont tiré ce matin.

Les mineurs, la nuit du 1er. au 2, ont ouvert deux puits dans le zigzag de la gauche, partant de la deuxième parallèle à la troisième ; à 5 heures du matin, un de ces puits avoit 15 pieds de profondeur, et l'autre 11. A la même heure, on en a ouvert un autre dans ce même zigzag ; ce travail n'a pas ralenti celui de la sape. Les ennemis ont fait sauter une fougasse aux zizzags de la gauche, partant de la troisième parallèle, qui n'a pas eu grand effet. Ces fougasses sont une espèce de preuve qu'il n'y a point d'autre mine. Le feu des ennemis a été très-vif dans toute la nuit, et assez meurtrier. Nous avons perdu un Ingénieur, un Lieutenant de grenadiers ; 2 Capitaines de Monaco blessés, et plus de 80 soldats tués ou blessés.

Du 3. M. le Prince de Conti, voyant les travaux poussés fort près du chemin couvert, le fit attaquer de vive force. Hier au soir MM. de Trêmes, de Coetlogon et de Crillon, qui étoient de tranchée, firent marcher, au signal convenu, 10 compagnies de grenadiers, soutenus de 10 autres, pour attaquer de deux en deux, les trois angles saillans et les trois rentrans du chemin couvert, que les ennemis ont abandonnés sans résistance : malgré la précipitation de leur

retraite, nous leur avons fait 37 prisonniers.

Les mineurs se jettèrent au même instant que les grenadiers dans le chemin couvert, et arrachèrent les saucissons de deux mines qui étoient prêtes à jouer ; deux fougasses partirent au même instant à la corne gauche de l'ouvrage, et ne blessèrent personne.

Quinze grenadiers de bonne volonté du régiment de Monaco, coupèrent en même temps le pont de communication de la demi-lune au chemin couvert ; le logement s'est fait avec promptitude, et ce matin tout le chemin couvert de l'ouvrage à corne étoit absolument couronné.

Les grenadiers ont montré la plus grande valeur, et les travailleurs la plus grande fermeté.

Nous avons eu un Ingénieur tué, un Ingénieur, 2 Capitaines de grenadiers, un Capitaine de travailleurs, 3 Sous-Lieutenans de grenadiers, 97 soldats-travailleurs ou grenadiers blessés : on ne sait pas le nombre des morts, qui est peu considérable.

Du 4. Le logement sur le chemin couvert est entièrement perfectionné ; les mineurs ont trouvé sur la gauche du chemin couvert, à la profondeur de 15 à 20 pieds, des galeries et rameaux : ils continuent leur travail, allongeant sur la droite.

On a fait une petite communication derrière le logement du chemin couvert, à la profondeur de 6 pieds, pour communiquer avec facilité aux batteries qui doivent battre

en brêche ; elles tireront aujourd'hui : les mortiers et pierriers ont tiré ce matin.

Les deux batteries à bombes placées sur la droite et en avant de la première parallèle, ont été portées en avant de la deuxième.

Nos deux batteries placées à ricochets à la gauche, continuent de tirer avec grand soin, et ont un grand succès.

On a commencé hier au soir une seconde redoute à la gauche du village d'Hion, à hauteur du fort Saint-Pierre ; son objet est de masquer la chaussée d'Hion à la ville, pour assurer avec moins de monde la droite de la tranchée.

Le feu des ennemis a été moins vif cette nuit que la précédente ; ils ont deux pierriers sur la face du demi-bastion, qui ont tiré toute la nuit : nous avons eu un Officier blessé, 2 soldats tués, et 19 blessés.

Du 5. La redoute pour masquer le chemin d'Hion à la ville est achevée.

On a commencé les débouchés aux trois saillans pour la descente dans le chemin couvert, et sur la contrescarpe en partie à ciel couvert sous des blindages, et en partie à découvert.

Les batteries sur le chemin couvert ont commencé à la pointe du jour à battre en brêche. Les ennemis ont jetté une grande quantité de grenades et de pierres dans la tranchée, et ont fait à l'entrée de la nuit un grand feu de mousqueterie, que nos grenadiers ont éteint par la supériorité du leur.

Les deux mortiers que les ennemis ont dans l'ouvrage à corne, ont jetté des bombes pendant toute la nuit : nous avons eu M. d'Aigremont, Capitaine au régiment de la Marche, blessé, 5 soldats tués et 11 blessés.

Du 6. On a fait pendant la nuit, dans le chemin couvert à la gauche de la demi-lune, une sape d'environ 50 toises, qui se prolonge jusqu'à l'avant-fossé de la contregarde, et derrière l'ouvrage à corne.

Le pont de communication du chemin couvert à la demi-lune est achevé ; cet ouvrage a été abandonné ce matin par les ennemis. On a établi en avant de la quatrième parallèle, dans le zigzag de la droite, et dans celui de la gauche, à même hauteur, 4 mortiers ; les brêches aux deux demi-bastions de l'ouvrage à corne seront en état aujourd'hui. On travaille à l'établissement du pont, qui sera fini dans la journée de demain.

Le feu, de part et d'autre, a été très-vif ; les assiégés jettent une grande quantité de grenades et de pierres. Nous avons eu M. de Plus, Capitaine au régiment de la Marche, M. Mocler, Capitaine au régiment de Bonnac, un Lieutenant de grenadiers blessés, et 27 soldats.

Du 7. L'on a fait le logement de la demi-lune de l'ouvrage à corne ; la communication par la brêche ayant été abandonnée ce matin, quelques grenadiers ayant été obli-

gés de tâter, ont éventé les mines du demi-bastion droit de l'ouvrage à corne, on cherche actuellement celles du demi-bastion gauche du même ouvrage à corne. On s'est logé sur le haut des brêches, où l'on s'établira cette nuit.

On a fait le long du chemin couvert de la brêche gauche 25 toises de double sape, et un retour qui coupe le glacis et le chemin couvert à sape pleine. Nous avons eu M. de Roussière, Officier-Major du régiment de Monaco, M. Belleroche, Lieutenant de grenadiers au même régiment, M. de Puiguinieu, Aide-Major du regiment Dauphin, blessés, un soldat tué et 17 blessés.

Du 8. Après avoir établi, pendant la journée, le pont de communication de la demi-lune à la tenaille, et de la tenaille à l'ouvrage à corne par la poterne, et avoir perfectionné les brêches des deux demi-bastions de cet ouvrage, on a débouché, par les deux logemens faits sur les mêmes brêches, vers les 9 heures du soir, une compagnie de grenadiers à la tête de chaque colonne de travailleurs. Les grenadiers se sont portés sur la gorge de l'ouvrage, et les travailleurs ont cheminé, par des zigzags, le long des branches, à l'extrêmité desquelles on a fait une parallèle ; dans le même-temps une compagnie de grenadiers a débouché, à la tête des travailleurs, par la poterne, devant laquelle on a fait un masque, malgré la vivacité du feu des ennemis, qui nous

nous a beaucoup incommodé. Le travail étoit fait ce matin, avant que je descendisse la tranchée ; on le perfectionnera pendant la journée, et on terminera les batteries pour battre en brêche les deux contre-gardes ou couvre-faces, s'il est possible de le faire auparavant de se rendre maître du chemin couvert de ces mêmes ouvrages.

On chemine aussi le long du chemin couvert de la branche gauche de l'ouvrage à corne, afin de déboucher sur l'avant-fossé du chemin couvert, dont on avoit projetté de jeter l'eau par une coupure dans l'inondation de Guesne; cela n'a pas pu s'exécuter en entier pendant la nuit : il y a environ 60 hommes de tués ou blessés. M. Duportail, Ingénieur, blessé, ainsi que M. du Charmon et un autre Ingénieur. M. le Chevalier de Savaillant, Capitaine des grenadiers au régiment de Monaco, blessé légèrement : sa compagnie a beaucoup souffert. M. le Chevalier du Charmon, Ingénieur, tué. M. le Prince de Conti a eu son piqueur blessé auprès de lui d'un coup de fusil.

Du 9. Le logement de l'ouvrage à corne est perfectionné, et la partie de la gauche de ce logement a été assurée par des traverses. On a cheminé à la sappe sur le bord de l'avant-fossé du glacis coupé qui est revêtu et abandonné. Les ennemis ont brûlé le pont de communication. On préparera cette nuit le passage de l'avant-fossé et la

construction des ponts nécessaires, pour s'emparer cette nuit du chemin couvert.

Nous avons deux batteries établies dans l'ouvrage à corne, auprès des angles de l'épaule, dont l'effet sera de battre les demi-lunes au-delà de l'enveloppe, lorsque nous en serons maîtres.

M. de Charnasse, Lieutenant au régiment de Mailly, a eu la tête emportée d'un coup de canon. Le feu des ennemis a été très-médiocre, et nous n'avons eu que trois soldats tués.

Du 10. A 4 heures du matin, les ennemis ont demandé à capituler, et ont arboré le drapeau blanc.

Attaque de Nimi, du 28 juin.

On a fait une communication à la gauche de 110 toises et 4 zigzags.

On a continué la sappe, en la remontant sur la droite, pour cheminer sur la capitale de la demi-lune de l'ouvrage à corne, et on prolonge la seconde parallèle à la droite d'environ 60 toises, dans un terrain très-marécageux. Toutes nos batteries, qui avoient commencé à tirer hier, ont toutes tiré à la pointe du jour, et 12 mortiers. Les ennemis ont réuni leur feu sur la batterie de la gauche : le feu de la mousqueterie n'a pas été si vif que la nuit précédente. Nous avons eu 4 soldats tué et 10 blessés.

Les ennemis ont abandonné cette nuit

l'ouvrage du parc, où ils ont laissé une pièce à feu de fer, et la redoute qui est à la droite par rapport à nous; nous sommes établis dans ces deux forts. On a fait un épaulement de gabions à la gorge de cet ouvrage, qui est situé à l'extrêmité d'une chaussée, qui soutient l'inondation de cette partie. On a levé deux vannes, et les eaux commencent à s'écouler.

Il m'a paru hier au soir, que la première redoute de l'ouvrage à corne de Bertamont étoit abandonnée. Je n'ai pu y appercevoir personne; même ce qui est de plus, c'est que les ennemis n'oseroient guère hasarder leurs troupes dans le chemin couvert, et que les Hollandais prennent peu de part à la besogne.

Du 29. L'on a fait quatre coupures entre la première redoute de Nimi et le glacis du chemin couvert; l'eau coule avec abondance, et la diminution est sensible.

On a prolongé la première parallèle de 80 toises : elle appuie l'inondation ; elle déborde la deuxième, et la capitale de la demi-lune d'environ 40 toises. La seconde parallèle a été prolongée de 70 toises ; elle est à la distance du chemin couvert de l'ouvrage à corne.

La communication sera achevée et perfectionnée aujourd'hui. La batterie destinée pour les pierriers est achevée; cette batterie est placée à 15 toises du petit ouvrage qui est au-dessous de l'ouvrage à corne ; on travaille à une nouvelle batterie de 26 pièces

pour battre la face et la courtine du bastion du vivier des Apôtres ; elle tirera demain à la pointe du jour. Le feu des ennemis n'a pas été vif ; nous n'avons eu que 7 soldats blessés.

Du 30. On a poussé cinq zigzags de la première parallèle sur la capitale de la demi-lune jusqu'au marais, que l'on n'a pu passer en avant de la deuxième parallèle ; on a fait aussi au débouché de la gauche trois zigzags en retour pour un emplacement de batterie, dirigé sur le petit ouvrage qui est à la gauche de l'ouvrage à corne ; on a débouché à droite quatre zigzags, pour cheminer sur la capitale de la demi-lune ; le travail est de 147 toises ; on continue ce travail à sappe pleine, pour prolonger lesdits ouvrages. On travaille sur la droite de cette batterie, à une de 4 mortiers.

Nous sommes à 4 toises de la palissade du chemin couvert du petit ouvrage qui est à gauche de l'ouvrage à corne.

Le feu a été vif toute la nuit. Nous avons eu M. Beroulde, Capitaine dans les grenadiers de Chantilli, blessé ; un soldat tué et 13 blessés.

Du 1er. Juillet. On s'est logé sur le saillant du chemin couvert du petit ouvrage, qui est à gauche de l'ouvrage à corne ; et sur celui du chemin couvert de la demi-lune, les logemens se communiquent par une parallèle à mi-glacis. Les ennemis ont aban-

donné le petit ouvrage dont ce saillant est couronné : du logement du saillant de la demi-lune on a tiré une communication double en arrière, qui sert de flanc à ce logement.

La nouvelle batterie de deux mortiers et de deux pierriers, établie à gauche du petit ouvrage, tirera aujourd'hui. Celle qui bat le bastion du vivier des Apôtres, sera augmentée aujourd'hui de deux pièces. Notre artillerie commence à prendre la supériorité sur celle de la place. Nous avons eu M. Filey, fils aîné, Ingénieur, tué, ainsi que 6 soldats, et 13 blessés.

Du 2. On a fait le couronnement du chemin couvert, depuis l'angle du saillant du demi-bastion gauche de l'ouvrage à corne, jusqu'à l'angle saillant de la demi-lune de l'ouvrage à corne. Ce travail est très-bien fait : il est de 270 toises de sappe, y compris les travailleurs.

On travaille à la construction de 3 batteries, pour battre en brêche l'ouvrage à corne : une de pièces de 4, pour battre la face du demi-bastion gauche de la demi-lune, et une de 2 pièces, pour battre le flanc du demi-bastion droit. Les ennemis ont tiré beaucoup de mousqueterie toute la nuit.

Du 3. On a fait deux débouchés pour la descente du fossé ; l'une sur la gauche de la demi-lune, l'autre sur la face du demi-bastion gauche de l'ouvrage à corne. On a cou-

ronné le chemin couvert le long de la face de la droite de la demi-lune du même ouvrage à corne. Les deux batteries de pierriers tirent depuis ce matin ; les batteries en brêche tireront demain matin. Les ennemis ont fait un feu fort vif de bombes et de mousqueterie qui n'a pas fait grand mal. Le pauvre Villepatou a la mâchoire emportée d'un éclat de bombe ; 2 Officiers d'artillerie blessés, ainsi que M. de Puységur, Lieutenant au régiment de Vexin ; 4 soldats tués et 21 blessés.

Du 4. On a couronné la demi-lune et une partie de la place-d'arme rentrante à la droite de la demi-lune. On a fait plusieurs traverses et des communications aux batteries.

Les ennemis ont avancé les galeries pour la descente du fossé de 9 pieds de chaque côté : toutes nos batteries, pour battre en brêche, ont tiré à 5 heures du matin. Le feu des ennemis a été médiocre ; nous avons eu 5 soldats tués et 19 de blessés.

Du 5. Hier au soir, sur les 5 heures, M. de Fénelon, Lieutenant-Général de tranchée, fit attaquer une petite redoute, qui est en avant du fossé du demi-bastion gauche de l'ouvrage à corne, et qui prenoit du revers sur le passage du fossé ; on s'y est logé, et cette expédition nous a coûté environ 30 hommes, tant tués que blessés.

Le passage du fossé de la demi-lune a été achevé à 6 heures du matin ; on tra-

vaille à celui du demi-bastion ; les brêches seront en état aujourd'hui. Les ennemis n'ont presque point tiré pendant la nuit ; nous avons eu 9 soldats tués et 27 blessés.

Du 6. On a couronné tout le front de l'ouvrage à corne, et fait un logement sur les cavaliers. On a masqué la poterne du milieu de la courtine ; à droite et à gauche de ce masque, partent deux parallèles de la demi-lune des deux ouvrages à corne : le travail de la sappe se continue.

On chemine dans le chemin couvert de la brêche gauche de l'ouvrage à corne que nous occupons, pour joindre les dernières traverses de la place-d'arme rentrante, et pour soutenir le travail des mineurs, que l'on compte attacher aux batardeaux.

Le feu de la mousqueterie n'a pas été vif de part et d'autre : nous avons eu M. Masinsil, Capitaine des grenadiers de Crillon, un Officier du régiment d'Hainaut, un soldat, tués, et 16 blessés.

Du 7. L'on a perfectionné le logement de l'ouvrage à corne, et on l'a prolongé dans les remparts jusqu'à l'extrêmité des brêches. On a prolongé la sappe dans la terre pleine du chemin couvert, jusqu'à 67 toises de la place-d'armes qui couvre la porte de Nimi. La tête de ce travail n'est qu'à 20 toises du premier pont : on commence sur la gauche de la deuxième parallèle une redoute pour l'assurer.

On a établi quatre batteries, une de 6 mortiers et 2 de pierriers, sur la courtine de l'ouvrage à corne ; une de 3 pièces de canon sur l'angle de l'épaule du demi-bastion gauche, pour battre en brêche la face du second ouvrage à corne ; une de 3 pièces sur le rempart de la branche gauche de l'ouvrage à corne, pour battre en brêche la face gauche de la demi-lune, et une de 3 pièces à gauche du chemin couvert, pour battre les petits ouvrages collatéraux : toutes les batteries seront en état aujourd'hui de recevoir les pièces.

Le feu n'a pas été bien vif : nous avons eu M. de Bonne, Officier du régiment de Navarre, blessé, 3 soldats tués et 16 blessés.

Du 8. On a continué la sappe sur le chemin couvert de la branche gauche de l'ouvrage à corne ; jusqu'à la place-d'armes ; on a occupé la gorge de cette place par un logement qui l'embrasse toute entière. On a fait une sappe debout sur le rempart de la branche gauche de l'ouvrage à corne, elle commence à l'entière sappe, et retourne jusqu'à 10 toises de la batterie de l'angle, pour l'emplacement de quelques nouvelles batteries.

On a recommencé une coupure pour l'écoulement des eaux du fossé ; toutes nos batteries tirent. Nous avons eu M. de Kersaint, Capitaine au régiment de Penthièvre, blessé ; un soldat tué et 14 blessés.

Du 9. On a levé et perfectionné le loge-

ment de l'ouvrage à corne, ainsi que la sappe qui a été poussée le long de la branche gauche du chemin couvert; à l'extrêmité de cette sappe, on a établi une batterie de deux pièces de canon, pour réunir le flanc du demi-bastion gauche des deux ouvrages à corne, dont le passage du fossé séroit vu et incommode; cette batterie tirera demain à la pointe du jour.

Les mineurs travaillent à la descente du fossé du deuxième ouvrage à corne, et on bat en brêche la demi-lune qui en couronne la courtine.

Nous avons eu M. de Lot, Capitaine de Crillon, MM. de Rimbeau et de Guintran, Lieutenans du même régiment, blessés; M. de Cabby, second Lieutenant des grenadiers, blessé; M. de la Motte, Officier de Royal-Artillerie, tué; nous avons eu 3 soldats tués et 8 blessés.

Le Marquis DE LA CHETARDIE *au Chevalier* DE GIRARDON.

Au Camp sous Plaisance, le 27 juin 1746.

L'armée, mon cher Girardon, séjourna le 13 à St.-Giovanni; des Aides-Maréchaux-Généraux des logis se transportèrent à Plaisance, pour prendre de la position de l'ennemi et du terrein qu'il occupoit la connoissance qu'on n'avoit pas. On fut informé que

le Roi de Sardaigne avoit poussé de petits postes à Rivalta, Sale, Castel-Novo di Scrivia et Voghera, qu'il étoit à Bosco avec le gros de son armée, et avoit fait demander à la ville de Novi 200,000 livres de Piémont de contribution.

L'Infant ayant changé de sentiment quant au retard qu'il avoit apporté à la marche de notre avant-garde, et souhaitant que toute l'armée pût le joindre le 14, M. le Maréchal, dans l'impossibilité de le faire, détacha ce jour-là, pour y suppléer, tous les grenadiers, les piquets, les carabiniers des trente-deux escadrons de cavalerie, y compris les douze Espagnols, et les trois régimens de dragons, pour se rendre à Plaisance. Ce corps étoit conduit par M. d'Argouges, ayant à ses ordres MM. de Saulx et le Gendre, comme Maréchaux-de-Camp, MM. de Volvire et de Beauvau comme Brigadiers, deux Colonels d'infanterie et deux de cavalerie; M. le Maréchal se porta aussi de sa personne à Plaisance. Le reste de l'armée vint camper, la droite à Rottofredo, et la gauche à Saint-Imento.

Elle atteignit Plaisance le 15, un peu avant midi; M. le Maréchal rassembla aussitôt chez lui tous les Officiers-Généraux de son armée, pour leur faire part de la résolution que S. A. R. avoit prise la veille. Le dispositif de l'attaque projettée fut lu en conséquence, de même que les instructions particulières des Officiers-Généraux. On se livra comme à l'ordinaire à ses occupations journalières,

afin de ne point donner à connoître ce qui avoit été résolu. La retraite servit de générale, un chacun se rendit à son poste, et l'armée combinée se mit en mouvement à l'entrée de la nuit sur huit colonnes.

Celle de la gauche, composée des Gardes-Walonnes, étoit aux ordres de M. Duché; la suivante étoit à ceux du Comte de Saive; la troisième étoit commandée par M. de Carvajal; la quatrième par le Marquis de Croix; la cinquième, formée des gardes Espagnoles, par M. d'Arambourou, tous Lieutenans-Généraux; la sixième, composée de la brigade de la Reine et de six bataillons Espagnols, étoit aux ordres de M. de Chevert; la septième, où marchoit M. de Mirepoix, qui, en qualité de Lieutenant-Général, commandoit les trois colonnes françoises, avoit pour avant-garde quinze compagnies de grenadiers et douze piquets menés par M. de Puyguyon; elle étoit suivie des brigades de Poitou et des Gardes-Lorraines, conduites par M. de la Chetardie, et des régimens de dragons de la Reine, Dauphin et Languedoc, qui étoient à pied, commandés par M. le Gendre. La dernière, aux ordres de M. de Larnage, étoit formée des brigades d'Anjou et la Roche-Aimont, conduites par M. de Saulx. M. de Mailly, avec le détachement qu'il avoit eu pendant notre marche, renforcé du régiment d'infanterie de Foix, avoit à opérer par la droite sur Orzolingo, dont il se rendit maître, et fit la garnison prisonnière de guerre, montant à quatre-vingts Croates ou Varadins.

M. d'Argouges, à la tête de nos vingt escadrons et de douze Espagnols, soutenus du régiment d'infanterie Suisse de Vigier, s'étoit avancé à Quarticella, d'où il lui étoit prescrit de se porter à Pistollo, entre MM. de Larnage et de Mailly, et à même hauteur, lorsque l'ordre, qu'il ne reçut pas, lui en viendroit : la cavalerie Espagnole étoit en panne vers la ganche.

Les redoutes que les ennemis avoient de ce côté-là, rendirent opiniâtres les attaques qui furent faites dans cette partie : elles ne le furent pas moins vers la droite ; les cassines occupées par les Croates et les Varadins, dont il fallut les déloger pour balayer tout ce qu'on avoit devant soi, coûterent beaucoup, le feu étoit extraordinairement vif, la nuit obscure, et l'on ne savoit où l'on alloit ; les obstacles qui se succédoient à chaque pas que l'on faisoit, n'empêchèrent cependant pas de pousser tout ce qu'on rencontroit, et d'arriver sur le Refuto vers les cinq heures du matin.

Le repos dont les troupes avoient besoin, auroit seul exigé de s'arrêter alors, le pays d'ailleurs se découvroit davantage, il importoit de le reconnoître, et il ne pouvoit que s'ensuivre de cette connoissance une disposition plus certaine. L'ardeur avec laquelle les colonnes Espagnoles du centre franchirent le Refuto, ne permit ni de réfléchir, ni d'aviser aux moyens que la prudence auroit indiqués. On ne songea qu'à soutenir leur attaque ; heureuses dans leurs premiers efforts,

elles ne surent point se contenir assez, elles n'en furent ensuite que plus ébranlées par le feu prodigieux qu'elles essuyèrent; la précipitation avec laquelle elles se jettèrent sur nos troupes, y mit le désordre; l'ennemi s'en apperçut, un gros de cavalerie fondit à l'instant sur nous, nous n'en avions point à leur opposer; les brigades de Poitou et des Gardes-Lorraines tinrent ferme, deux fois elles repoussèrent l'ennemi, elles en furent enveloppées; les troupes ne se laissèrent plus guider que par la terreur, indociles à la voix de leurs Officiers-Généraux pour les rallier, rien ne put les remettre de la frayeur dont elles étoient saisies; la présence de M. le Maréchal, et les exemples qu'il donnoit en s'exposant aux plus grands dangers, ne purent pas davantage; les ruisseaux, derrière lesquels les troupes auroient pu faire ferme devant des forces quatre fois supérieures, ne furent pas suffisans pour rasseoir les esprits, ils étoient affectés, et ce qui est plus fâcheux encore, c'est que le défaut de discipline faisoit méconnnoître toute autorité.

A force de soins, comme en ne se rebutant point par les difficultés, les Officiers-Généraux, aidés des Officiers particuliers, avoient réussi pourtant à rassembler les débris de l'infanterie. M. le Maréchal ordonna qu'on la mît en bataille; sa cavalerie, qu'il avoit envoyé chercher et fait avancer au grand trot, se formoit en deux lignes, et tout se disposoit à une seconde charge, lorsque le Duc de la Vieuville vint avertir

M. le Maréchal, de la part de M. le Comte de Gages, que les colonnes de la gauche avoient échoué dans leur entreprise, et qu'elles se retiroient. La retraite fut ordonnée conséquemment. Elle se fit sans peine, l'ennemi, content d'un succès dont il ne se flattoit pas, et ne pouvoit se flatter, n'imagina pas de nous inquiéter ni de nous poursuivre.

M. de Boistel, mort depuis de sa blessure, est le seul Officier-Général que nous ayons perdu. Aucun Brigadier n'a été blessé, tous les Colonels l'ont été, à l'exception de MM. de Gouy, de Pusignieu, de Levis et de Grolier. Le Chevalier de Rochechouart et le Marquis de l'Escure, Colonels d'Anjou, infanterie, et de Dauphin, dragons, ont été tués dans l'action. Notre perte, réunie à celle des Espagnols, peut aller à 8000 hommes, y comprenant les morts, les blessés et les prisonniers. Celle des Autrichiens ne doit pas être de beaucoup inférieure.

Le 17, M. de Corvolan, Lieutenant-Général Espagnol, fut détaché avec 1500 chevaux, et 500 fantassins pour aller masquer Pizighitone.

Le 18, à l'entrée de la nuit, on détacha M. de Volvire avec 1000 hommes d'infanterie et de cavalerie pour aller tirer des subsistances de l'autre côté du Lambro.

M. de la Chetardie fut chargé le 19 de faire un fourage général. La proximité des postes avancés de l'armée du Roi de Sardaigne, et l'étendue de la chaîne, qui avoit

près de deux lieues du Pô, où étoit la droite, à la Trebie, où étoit la gauche, passant par Saint-Imento et saint-Nicolo, comptant un plus grand nombre de troupes, on commanda 24 compagnies de grenadiers, 8 piquets et 400 chevaux. Cette précaution réunie aux avantages qu'on pouvoit tirer d'un pays coupé de navilles, et extrêmement couvert, assurèrent l'abondance et la tranquillité de ce fourage.

Mirandola faisant à peu de chose près le point central entre Pizighitone et le Lambro, M. de Grammont y fut envoyé le 20, avec les régimens d'Escars, cavalerie, et de la Reine, dragons.

Cent hommes d'infanterie et 100 chevaux sortirent du camp le 21, pour aller renforcer le détachement de M. de Volvire.

Quatre bataillons Espagnols furent de même détachés le 22, pour aller renforcer M. de Corvolan.

Le Comte de Priego, Brigadier, lui mena encore, le 23, 100 chevaux et 600 fantassins.

M. de Crussol fut détaché le 24, avec 2 bataillons Espagnols de Mignons, 2 compagnies de grenadiers Françias, 2 piquets, 200 dragons et 200 hussards Espagnols, pour aller occuper Lodi.

Quatre bataillons Espagnols furent encore envoyés le 25 à M. de Corvolan.

Le 26 après-midi M. de Mirepoix fut détaché avec la brigade des Gardes-Lorraines et le régiment de dragons de Languedoc, pour se porter à Ponte-Mariotti, où il ar-

riva le lendemain matin. Adieu, mon cher Girardon, fasse le Ciel que nous soyons bientôt à même de recevoir des nouvelles de ce qui se passe dans le monde; je suis gros d'avoir des vôtres, et de vous entendre dire que vous m'aimez.

Le Prince DE CONTI *à M.* DU VERNEY.

Au Camp devant Mons, le 27 juin 1746.

J'ai reçu hier matin, Monsieur, votre lettre du 25; il peut être possible que la tête des Autrichiens arrive à Breda avant le 10, mais la queue et les recrues qui suivent, ne peuvent pas, je crois, y arriver sitôt; au reste, comme vous le dites, j'ai pris toutes les mesures qui étoient possibles.

J'ai reçu une réponse des ordres que j'avois envoyés aux troupes qui étoient sur la Meuse, ainsi que de M. de Segur; la tête des troupes qui étoit arrivée sur la Meuse le 24, ne peut être qu'à Beaumont le premier de juillet, celles qui étoient du côté de Montmedy n'y arriveront que plus tard.

Quand ces troupes me seront arrivées, je commencerai par envoyer à Soignies et Braine-le-Comte les 2 bataillons et 8 escadrons, comme je vous l'ai déjà mandé, ou bien, selon les nouvelles que j'aurai des ennemis de votre côté ou du mien, j'enverrai plus à portée de vous 8 bataillons et 12 escadrons.

Rien

Rien n'est si important que vous vouliez bien me faire part exactement, et par des couriers, de toutes les nouvelles que vous aurez, et que vous vouliez bien avoir grande attention à leur vérité; car les travaux du siège écrasent nos troupes, et je ne dois me dégarnir que dans la plus grande nécessité. Je ne suis pas dans le cas de vouloir avoir des forces pour résister à des ennemis que je n'ai pas encore, et dont M. le Maréchal de Saxe doit me garantir, mais je voudrois bien ne pas crever mon armée, et nous sommes déjà trop courts en bataillons pour le service à faire en continuant le siège; c'est ce qui fait que je vous ai mandé, que si les nouvelles étoient urgentes, je ne pourrois vous renvoyer qu'autant de troupes qu'il m'en seroit remplacé, et non la totalité du détachement de M. de Boufflers. M. de Ségur me mande que son infanterie sera sur Mezieres ou sur Sedan le 1er. ou le 2 de juillet, et toute sa cavalerie cantonnée ce soir-là au plus loin à 8 lieues de Sedan, et que c'est là toute la diligence qu'il peut faire.

Par cette époque, et par ce que je vous mande, vous pouvez juger comme moi du temps où en continuant le siège, je serai en état de vous renvoyer du renfort.

Au reste, vous me marquez que M. le Maréchal de Saxe a pris des arrangemens pour n'être pas embarrassé faute du corps de M. de Boufflers, mais qu'il faut éviter l'impression de l'air d'une défensive. Il me semble que quand les Autrichiens et les

Hessois seroient arrivés, tant qu'il n'y aura pas d'Anglais, dont jusqu'à présent vous ne me parlez pas, M. de Saxe seroit encore plus fort que les ennemis, et pourroit ne pas perdre l'air d'audace vis-à-vis d'eux ; que s'il ne jugeoit pas à propos de se commettre jusqu'à ce que les sièges projettés fussent finis, est-ce que la Dille, le Demer et la Gethe ne seroient pas des postes avantageux ? Comme en me parlant des arrangemens de M. le Maréchal de Saxe, vous ne me dites pas quels ils sont, je les ignore, et par conséquent je ne puis entrer à cet égard dans un plus grand détail, ni vous offrir des vues plus combinées sur les mesures qui pourroient peut-être se concerter entre nous ; je me restreins donc au service dont je suis chargé, à ce qu'exige ma besogne, et à l'assurance de vous renvoyer des troupes autant et à mesure qu'il m'en arrivera, d'après les arrangemens dont je vous ai fait part.

J'ai reçu en même-temps que la lettre à laquelle je vous réponds, les nouvelles qui y étoient jointes ; j'avois eu de mon côté des nouvelles qui m'y paroissent fort semblables, excepté que l'on ne m'y dit point que ce qui vient de Bohême et de Hongrie doit prendre la route de Coblentz. Au reste, ces nouvelles, me semblent dire comme celles dont je vous ai envoyé copie l'autre jour, et parlent toujours du pays de Luxembourg.

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp d'Hoyorst, le 28 juin 1746.

Je ne vous ai point mandé hier, M. le Maréchal, la réussite de mon fourage, parce que j'ai voulu que toutes les troupes fussent rentrées avant de vous en dire des nouvelles, et quand elles ont été rentrées, il étoit trop tard pour que vous eussiez pu recevoir ma lettre avant votre coucher. Il s'est fait avec beaucoup d'ordre, et a été abondant; quoique assez en avant, les ennemis n'ont point paru, à quelques hussards près qui se sont présentés de très-loin vis-à-vis un poste de Grassins; j'y ai été, malgré un rhumatisme sur la hanche, qui me faisoit souffrir beaucoup. Quand j'ai vu que tout étoit tranquille, je m'en suis revenu souffrant encore davantage; il va mieux ce matin, et j'ai pris du sel de Seignette.

Je reçois votre lettre, M. le Maréchal, par laquelle vous m'envoyez celle de M. d'Argenson, pour que j'en donne connoissance aux troupes qui sont ici: il y a deux jours que j'ai prévenu vos volontés sur cela, ayant appris qu'elle avoit été communiquée à l'armée, je l'ai fait sur le champ communiquer ici.

Autre, du 29.

Voilà, M. le Maréchal, le rapport d'une fille que M. de Berchini a envoyé avant-hier dans l'armée ennemie; ce qu'elle dit me paroît intéressant, et je vous l'envoie sur-le-champ; de mon côté, je vais faire partir une émissaire, qui ira passer entre Arendonck et Helmont, pour croiser, s'il est possible, la route de ce canon et gros bagage, avec ordre de revenir promptement, si c'est une vérité.

Rapport.

L'émissaire est partie lundi 27, et a été ledit jour à Zoerzel, Oostmalle, Hoogstraten et Breda; audit Hoogstraten il y a trois compagnies franches de Cumberland, et six du Prince de Waldeck, toutes d'infanterie, et un camp de 6000 hommes.

Le camp sous Breda tient deux lieues, passant la deuxième porte en y allant d'ici. Ce camp commence à une demi-lieue de ladite porte, à laquelle il y a cinq pièces de canon. Ladite émissaire est partie hier de Breda: elle a vu mettre en marche leur canon et gros équipages, allant vers Maestricht.

M. Paris du Verney au Prince de Conti.

Le 29 juin 1746.

Monseigneur,

La Gazette de Hollande nous confirma hier les premiers avis que l'on avoit reçus de la perte d'une bataille en Italie ; voilà la prophétie de V. A. S. totalement accomplie ; quoique je m'y sois attendu depuis long-temps, cela m'a fait une telle impression, que j'en ai été malade toute la nuit : les suites de cette journée seront bien funestes.

J'ai reçu la lettre dont V. A. S. m'a honoré le 27, en réponse à la mienne du 25.

Je serai fort exact, Monseigneur, à faire part à V. A. S. des nouvelles qui viendront à ma connoissance, sans pouvoir les garantir.

Si les Hessois et tous les Autrichiens arrivoient le 10 à Breda, je vois, Monseigneur, que V. A. S. ne seroit pas en état de rendre pour cette époque le détachement de M. de Boufflers ; ce qui rendra les dispositions de M. le Maréchal bien différentes.

V. A. S. croit que les Hessois et les Autrichiens arrivés, M. le Maréchal seroit encore plus fort que les ennemis : un simple calcul en démontrera le contraire à V. A. S.

M. le Maréchal, ne voulant point aban-

donner ni la ville ni la citadelle d'Anvers, il ne peut pas y laisser moins de huit bataillons; il y en a cinq dans Louvain que l'on n'en peut pas tirer, parce que c'est le dépôt général des magasins et des établissemens; de manière que M. le Maréchal ne pourroit avoir tout au plus à son armée que 83 ou 84 bataillons, et environ 140 escadrons.

L'armée des ennemis étoit bien de 40,000 hommes avant l'arrivée des 11,000 Hanovriens: M. de Puysieux en a eu une exacte connoissance; cela compose par conséquent 51,000 hommes, 4000 Hessois, et 15,000 Autrichiens font 70,000 hommes; et par-là V. A. S. est en état de juger que M. le Maréchal seroit inférieur, au lieu d'être supérieur.

Sans doute, Monseigneur, que l'armée de M. le Maréchal seroit fort en état de tenir la Dille, et par conséquent de couvrir votre siège; mais c'est là un mouvement qui auroit l'air timide, qui gêneroit nos subsistances, et donneroit aux ennemis la facilité de se placer devant nous à certaine distance, où ils vivroient avec abondance; au-lieu que si M. le Maréchal étoit en état de soutenir la Nethe, il les empêcheroit de faire aucune entreprise sur Anvers, et les forceroit, pour aller sur la Meuse, à faire un fort grand tour par un mauvais pays.

Je n'ai pas pu dire à V. A. S. quels étoient les arrangemens que prendroit M. le Maréchal: ils dépendent de la réunion des for-

ces des ennemis et de leurs mouvemens. J'ai cru que vous saviez, Monseigneur, que M. le Maréchal ne se décide jamais sur ses vues que relativement aux circonstances, et c'est par cette raison que ses résolutions bien combinées dans sa tête, il ne les met au jour que lorsqu'il est question d'opérer : au surplus, Monseigneur, je répète à V. A. S. ce que je lui ai mandé par ma première lettre, qui est que M. le Maréchal ne demandera point de troupes à V. A. S. ; c'est à elle à juger de la nécessité qu'il peut y avoir de faire promptement arriver les troupes de M. de Ségur, qui deviennent inutiles, au moyen de la marche des Autrichiens sur Breda. Il n'est pas douteux que les 47 bataillons que V. A. S. a à Mons, sont nécessaires pour le siège, mais en même-temps il faut mettre dans la balance, combien il importe que M. le Maréchal puisse conserver la supériorité sur les ennemis, sur-tout dans un moment où l'affaire d'Italie pourroit exciter le Prince Charles, à son arrivée, à chercher les moyens de nous combattre : je conviens qu'on peut les éviter, et qu'en se mettant derrière la Dille on couvre le siège de Mons ; mais on abandonne Anvers, et l'on porte je crois par-là un nouveau coup sur les négociations.

Il n'y a point de doute, Monseigneur, qu'il n'est plus question de voir marcher les troupes Autrichiennes dans le pays de Luxembourg, ainsi la marche de M. de Ségur ne sauroit être trop prompte.

Il paroît, Monseigneur, que les huit premiers bataillons et les douze escadrons qui doivent arriver à votre armée, en prenant la place du même nombre de ceux que M. le Maréchal vous a envoyés, ces huit bataillons et ces douze escadrons, pourroient être rendus au camp de M. le Maréchal avant le 10.

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp d'Hovorst, le 30 juin 1746.

Je vous envoie, M. le Maréchal, le rapport de plusieurs émissaires; tous ceux que j'ai eu depuis avant-hier semblent s'accorder sur le mouvement que les ennemis doivent faire sur Hoogstraten; s'ils le font, cela sera hardi de leur part : je n'ai point encore reçu de confirmation du mouvement qu'a fait leur artillerie; sitôt qu'il m'arrivera quelques nouvelles, je vous en instruirai sur-le-champ, et vais faire tous mes efforts pour en avoir, croyant fort essentiel d'être bien instruit dans le moment présent.

Rapports de différens Émissaires, du 30 Juin.

On croit que l'armée ennemie fera incessamment un mouvement; on raisonne diversement sur la route qu'elle doit tenir, mais

on est d'accord que la première marche sera sur Hoogstraten, d'où ont dit, les uns, qu'elle marchera par sa gauche (ce qui est assez vraisemblable); et d'autres disent par sa droite (ce qui ne l'est point.)

On prétend que toutes les garnisons hollandaises ont ordre de se tenir prêtes à marcher, et il s'est fait depuis quelques jours plusieurs revues dans toutes les places de la République.

Le bruit de l'armée des alliés est que nous avons perdu dix-huit mille hommes en Italie, et qu'on suit le reste de notre armée qui se retire en grand désordre, et faisant toujours de nouvelles pertes.

Il n'y avoit hier à Turnhout que sept cens tant pandours que hussards; leurs troupes légères, depuis quelque temps, ne font plus de détachemens de nos côtés.

On apprend d'un homme venant de Hoogstraten, que les ennemis veulent se porter du côté de Namur : cette nouvelle ne semble point avoir de fondement.

Autre Lettre.

J'ai donné aujourd'hui 30 le dernier mot, je n'en ai plus pour demain; ayez la bonté de vous ressouvenir de m'en envoyer.

Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.

A Versailles, le 3 juillet 1746.

J'ai reçu, Monsieur, les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 et 26 du mois dernier, et j'en ai rendu compte au Roi.

La nouvelle que vous avez reçue de Liége, que les alliés faisoient évacuer Namur, est si extraordinaire, et même si peu vraisemblable, qu'il n'est pas possible d'y ajouter foi, sans s'être assuré auparavant de ce qui peut y avoir donné lieu; peut-être n'est-il question que du transport de quelques munitions dont il se sera trouvé une trop grande quantité dans Namur, et dont on manquoit à Maestricht, et il n'en aura pas fallu davantage pour faire débiter que l'on alloit abandonner cette première place : vous aurez sans doute envoyé sur les lieux pour reconnoître ce qui en est, et je vous prie de me faire part des éclaircissemens qui vous auront été donnés à cet égard.

Le calcul que vous faites de la marche des Autrichiens pour venir joindre l'armée des alliés, est très-juste, en supposant que les trois divisions eussent dûs partir ensemble de Mundorff le 26; mais, suivant les avis que j'ai reçus de Bonn, la seconde division n'est arrivée à Mundorff que le même jour 23, et en a dû partir le 25; et la

troisième suivoit pareillement à deux jours de distance ; ainsi le tout ne peut être rendu sous Breda que vers le 15. Ce corps qui, au rapport des émissaires qui l'ont vu passer le Rhin, n'est tout au plus que de 14000 hommes, joint aux Hanovriens et aux Hessois, donne effectivement aux alliés quelque supériorité sur vous en cavalerie, mais il ne les met point encore en parité avec votre infanterie ; au surplus, la marche des troupes que M. de Ségur conduit à Mons, mettra incessamment Monseigneur le Prince de Conti en état de vous renvoyer M. le Duc de Boufflers, avec les troupes qui ont été détachées de l'armée du Roi à ses ordres, et même de vous donner par la suite de plus grands secours, s'il est nécessaire, afin que vous ne vous trouviez pas dans la nécessité de faire une marche rétrograde, pour vous retirer derrière la Dille, comme vous y paroissiez disposé ; ce que S. M. compte que vous ne ferez qu'à la dernière extrêmité.

Sa Majesté a approuvé au surplus que vous ayez accordé les passe-ports qui vous ont été demandés par M. de Bathiani pour les Officiers des Conseils de la Reine d'Hongrie, qu'il fait revenir d'Aix-la-Chapelle auprès de lui, par rapport au caractère de son Ministre Plénipotentiaire aux Pays-Bas, que cette Princesse lui a conféré à la place du Comte de Kaunitz.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus parfait attachement, etc.

Le Roi, à qui j'ai, Monsieur, rendu compte de ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet du S. Franchini, voudroit savoir quelles seroient les conditions auxquelles cet Officier, qui a effectivement de la réputation, voudroit entrer à son service, et il desireroit que vous le fissiez tâter à ce sujet par quelque voie indirecte : S. M. a remis au surplus à se déterminer sur cette acquisition au temps où elle aura rejoint l'armée, dont elle paroît avoir beaucoup d'impatience. L'état de Madame la Dauphine est toujours de même : elle se porte très-bien, et se promène tous les jours dans le jardin ; je ne crois pas qu'elle se promène aujourd'hui, car il fait un temps affreux, dont je suis bien fâché, à cause du siège de Mons, qui commençoit à prendre une forme satisfaisante.

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp d'Hovorst, le 4 juillet 1746.

La nouvelle de Grassin, Monsieur le Maréchal, jointe à celles qui me sont venues, et que je vous ai communiquées ce matin, m'a paru mériter attention : en rentrant chez moi, j'ai cherché à calculer la marche que les ennemis pouvoient faire. Je suppose donc que les troupes légères qui sont à Turn-

hout et Arendonck marchassent demain 5 à Mooll, elles peuvent être le 6 à Beringhen, le 7 à Diest et Galen; le 8 elles pourroient être à Looz, et à St.-Trond le 9; si l'armée campée à Breda marchoit le 5 à Braaken et Poppel, le 6 à Ruzel et Postel, le 7 et le 8 à Lommel, le 9 à Exel et Leper, le 10 près de Hasselt, le laissant en avant d'eux, le 11 et le 12, mettant Hasselt derrière eux, elle pourroit être à St.-Trond ou à Tongres, le 13; par les calculs je fais marcher trop vîte, à ce que je crois, les troupes légères qui sont à Turnhout, puisque je les fait arriver à Looz et à St.-Trond le 8, et celles qui sont à Hoogstraten, qui arriveroient aussi à Leau et à St. Trond le 9; cela fait qu'elles auroient, l'une cinq jours de marche, et l'autre quatre, en avant de leur armée, et par conséquent ne seroient point soutenues; mais cependant si leur but étoit de s'emparer de Looz, et d'y prendre poste, ce qui, ce me semble, est extrêmement essentiel à empêcher, je crois que ces troupes légères feroient le plus de diligence qu'il leur seroit possible, et il est bien essentiel de les prévenir, et de nous emparer de Looz, et de prendre une position le long de la Gethe, qui leur ôte toute idée d'y venir, et à leur armée de venir à Tongres; et je crois que par la position que vous prendriez à Looz, ils n'oseroient jamais hasarder de s'enguaîner entre Looz et Maestricht. Si c'est votre projet, je crois qu'il est fort essentiel que vous dili-

gentiez vos mouvemens, et que sitôt que vous aurez la confirmation de la marche des troupes qui sont à Turnhout et à Arendonck, sur Mooll, vous vous déterminiez à faire aussi diligemment les marches que vous avez projettées : j'ai envoyé des espions sur eux, sur toute leur route, et il ne m'arrivera pas une seule nouvelle que vous n'en soyez instruit sur-le-champ. Je crois devoir, M. le Marechal, ces détails à la confiance que vous m'avez marquée, et à ce que vous m'avez dit que vous desiriez que je vous dise ma façon de penser.

Autre.

Depuis ma dernière lettre écrite, M. le Maréchal, il est arrivé deux hussards déserteurs du corps d'Hoogstraten, qui sont partis ce matin à onze heures d'un village entre Hoogstraten et Worselaer, où sont 200 hussards en poste fixe ; ils assurent que l'armée a hier cordelé du foin pour quatre jours, et que les Officiers de leur détachement croyent qu'ils feront demain ou après-demain l'avant-garde du corps d'Hoogstraten, qui doit être suivi, à ce que tout le monde croit, par l'armée. Les Grassins leur en ont imposé, et ils n'osent plus hasarder que des patrouilles de deux ou de quatre hommes. Il est parti, il y a huit jours, cent hussards pour aller du côté de Charleroi ; ils ont été suivis hier par deux cent autres hussards des leurs, qui ont pris le même

chemin : c'est le Worselaer près Turnhout, et point celui qui est près de Grabendonck.

Le même au même.

Au Camp d'Hovorst, le 5 juillet 1746.

Vous ne vous plaindrez pas, M. le Maréchal, du peu de nouvelles, pourvu que vous ne vous plaigniez pas du trop ; je crois cependant que voici le moment où vous desirez être instruit. L'espion qui arrive de Turnhout, vient de me faire le rapport qui suit : il est parti hier d'ici, et a trouvé le matin à 6 heures à un village à une lieue de Turnhout, 30 hussards qui alloient à Herenthal.

Le même homme est entré ce matin à 9 heures dans Turnhout, où il a trouvé 12 à 1500 pandours ou hussards ; les chevaux de ces derniers étoient au piquet dans les rues ; il y a vu au moins 150 chariots de paysans commandés pour les équipages des troupes, ou pour porter du fourage ; tout doit partir demain pour Breda, et delà aller avec la grande armée joindre les Autrichiens à Venlo. Ils disent parmi eux que le corps d'Hoogstraten doit marcher aussi du côté de Breda ; il a rencontré à son retour un détachement de Grassins, qui alloient après les 30 hussards qui avoient passé pour aller à Herenthal.

Autre Lettre.

Je ne puis vous donner de plus fréquentes nouvelles que cela, M. le Maréchal; celles-ci sont d'un espion sûr, autant que cette espèce de gens peut l'être, mais hardi et intelligent; il a été ce matin à Mooll et à Gheel, où il n'a paru qu'un détachement de 15 hussards, commandé par un Officier qui seul est entré dans Gheel; à Mooll, il y a vu 25 hussards; depuis deux jours il n'y en avoit paru. Il rapporte aussi qu'on a commandé depuis deux jours tous les chariots et chevaux de ces villes et villages; que l'ordre porte qu'après être arrivés à Breda, ils marcheront pendant quatre jours: l'opinion générale dans lesdites villes et villages, est que les chariots sont destinés à conduire les bagages des troupes légères qui se retirent sous Breda: on assure que l'armée des ennemis doit en partir incessamment pour marcher sur Venlo.

Le canon que vous m'avez envoyé, M. le Maréchal, est arrivé en bon ordre.

Autre.

Il vient de me venir nouvelle, M. le Maréchal, que le détachement qui étoit à Turnhout a marché cette nuit, et est arrivé vers 7 heures du matin à Gheel; ils ont enlevé dans leur marche les charettes et chevaux qu'ils ont fait conduire à Turnhout; ce détachement

tachement a continué sa route, tirant du côté du Demer; un autre détachement est venu à Turnhout remplacer celui qui en est parti. Le bruit est dans ces troupes légères, que leur armée marchera vendredi par la route que je vous ai dit dans ma lettre de ce matin. D'autres nouvelles qui m'arrivent par plusieurs gens du pays, se réunissent sur la marche des ennemis vers Ruremonde ou Maestricht; il est fort essentiel de savoir si le premier détachement qu'on dit être arrivé à Gheel, et qui en est reparti à 7 heures du matin, se sera porté sur Meerhout et Beringhen, et s'ils sont suivis par les troupes légères, ce qui dénoteroit qu'ils ont envie de couvrir la marche de l'armée, qui auroit envie de se porter de préférence à Maestricht. Je vais envoyer des espions vers Meerhout et Beringhen, quoique ceux que j'ai répandus dans tout ce pays-là, et bien plus en avant, doivent me donner des nouvelles ce soir : cette nuit et demain matin au plus tard, j'en aurai toujours parmi eux qui viendront successivement, ainsi que de petits partis d'hussards de 7 ou 8 commandés par des Officiers intelligens, qui feront des pointes sur l'ennemi, et qui m'en enverront des nouvelles à toute heure.

Comme j'allois fermer cette lettre, un de mes émissaires que j'avois envoyé vendredi se porter à une demi-lieue de Breda sur sa droite, vient de m'arriver.

Rapport.

L'émissaire envoyé vendredi dernier entre Hoosgstraten et Breda, pour examiner également les mouvemens des troupes légères campées du côté de Meers et de l'armée ennemie, a cheminé,

Savoir :

Entre Oostmael et Westmael, où les hussards et pandours viennent tous les jours dans la journée, et se retirent la nuit; ils font cette manœuvre depuis 8 jours.

Ensuite à Rickworsel, où il y a environ 250 hussards à demeure.

A Mersplaes, où il y a également à demeure une centaine d'hommes, pandours ou gens de compagnies franches de Waldeck, habillés de blanc, paremens rouges.

A Baarle, où il y a de temps en temps des détachemens qui ne sont que relatifs à ceux qui se font en-deçà; à St. Salvator, où il n'y avoit point de troupes; à Halsen, tirant du côté d'Arschot, à deux lieues de Bouckfeldt, où il y a un moulin à eau et un pont qui est raccommodé à neuf, au point que les chariots et charettes peuvent y passer commodément; ce pont est sur la Dunge, et a été raccommodé par l'ordre des ennemis; il n'y a point de troupes, et c'est terre de Hollande.

L'émissaire est resté là pendant quelques

heures, et a poussé ensuite plus près de Breda. Il a appris qu'il est arrivé la nuit de vendredi à samedi dernier 10 bateaux, dans lesquels on dit qu'il y avoit 7000 hommes de troupes anglaises, et qu'elles n'avoient point débarqué ce jour-là, qu'on attend le débarquement de ces troupes pour mettre cette armée en mouvement; l'on assure que ce terme est fixé à 5 ou 6 jours, et que l'armée doit passer sur le pont de Bouckfeldt, pour traverser la mairie de Bois-le-Duc, et marcher sur Maestricht.

Les troupes légères n'ont fait d'autre mouvement que sur Turnhout, où il y a environ 800 hommes à demeure, qui font des détachemens du côté d'Herenthal, et nullement du côté d'Arschot, comme on le prétendoit. Ces troupes appréhendent que les nôtres ne marchent en avant : elles se plaignent du défaut de subsistances.

L'émissaire rapporte aussi que le poste de Hoogstraten, dans lequel il n'y avoit ci-devant que quelques troupes de compagnies franches, est augmenté au point qu'il y a présentement près de 1000 hommes.

Le même au même.

Au Camp de Hovorst, le 5 juillet 1746.

Voici, M. le Maréchal, des nouvelles que je viens d'avoir sur la marche que projette faire le corps détaché d'Hoogstraten et l'ar-

mée ennemie ; le corps d'Hoogstraten doit aller à Turnhout, à Postel et Mooll ; l'armée à Rym, Hilvarenbeck, Ersel, Borkel, où elle doit, dit-on, passer le Dommel : cette marche diffère peu de celle que j'ai imaginé qu'ils pourroient faire, et dont je vous ai écrit hier au soir ; ils sont à portée, en faisant cette marche, de donner la main aux troupes Autrichiennes qui leur arrivent par Ruremonde et Venlo, et aussi de faire marcher leurs troupes légères sur Looz, en les suivant par-derrière pour venir se poster à Tongres, soit étant joint au secours qui leur arrive, soit y marchant tout de suite, et leur secours venant les joindre par derrière à quelques marches d'eux, soit même en le faisant passer par Maestricht, qu'il couvriroit entièrement par leur position à Tongres, et par celle de leurs troupes légères à Looz, s'ils pouvoient y être arrivés avant nous.

Je n'ai point encore de nouvelles, que les ennemis ayent fait aucune marche ; j'ai envoyé mes espions, et les plus intelligens, parmi eux et sur toutes les routes qu'ils peuvent prendre.

J'apprends dans l'instant qu'il est passé au village de Reursel hier beaucoup de chariots vuides attelés de 4 chevaux, qui venoient de Maestricht ; ils ont dit qu'ils alloient à l'armée ennemie pour charger les bagages.

Rapport.

Il y a campé 4 régimens d'hussards qui sont : Esterhazy, Beleme, Quilani et Caroli, deux de ces régimens sont de 14 compagnies ; les deux autres ne sont que de 13. Chaque compagnie doit être de 68 hommes, mais il n'y en a pas à présent 40 effectifs.

Il y a aux environs de 2000 pandours, 400 hommes du régiment d'Olernne, et le même nombre de Bethléem.

Il y a 2000 hommes de cavalerie ou dragons, qui se relèvent tous les dix jours de la grande armée, ainsi que 6 compagnies de grenadiers.

Il y a quatre jours que toutes les troupes d'Hoogstraten couchèrent sous les armes ; ils craignoient que nous ne vinssions les attaquer, et ils devoient se retirer entre Hoogstraten et Breda, et nous y attendre, si on les avoit suivis jusques-là.

Leur armée doit venir, disent-ils, camper à Hoogstraten dans peu de jours.

Tous les Généraux sont venus, il y a quatre jours, à Hoogstraten, et on croit que c'est pour reconnoître un camp.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

Au Camp sous Anvers, le 6 juillet 1746.

J'ai reçu ici, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3 de ce mois.

Vous desirez savoir, Monsieur, ce que les ennemis ont évacué de Namur; je n'en ai pu tirer qu'une connoissance imparfaite; mais ce convoi consistoit en 22 bâtimens chargés de canons, mortiers, bombes et boulets. Je ne sais ce que ces bâtimens peuvent porter; mais j'ai ouï dire que la Meuse étoit guéable en été en plusieurs endroits; ainsi ce transport ne sauroit être bien considérable.

Tous mes avis s'accordent sur la jonction des Autrichiens avec le corps d'armée qui est sous Breda, pour le 10 ou le 12; cette jonction doit se faire à Venlo; la disposition de leurs troupes légères tirant sur Turnhout et au-delà vers la Meuse, indique qu'ils les placent ainsi pour couvrir leurs flancs dans la marche qu'ils vont faire par leur gauche; ils ont rassemblé beaucoup de chariots de paysans, et ont cordelé du foin pour quatre jours, ce qui me feroit soupçonner qu'ils pourroient diriger leur marche sur Maestricht, pour raccourcir leur jonction avec le corps de troupes Autrichiennes qui vient d'Allemagne, d'autant plus que j'ai été informé hier qu'ils avoient poussé un corps de 1500 hussards ou pandours sur Gelve, ce qui m'a fait prendre le parti d'envoyer ordre à M. d'Armentières de s'emparer du poste de Looz, comme vous le pourrez voir par la copie de la lettre que vous trouverez ci-jointe.

Vous me faites l'honneur de me dire, Monsieur, que le Roi compte que je ne ferai point de mouvement rétrograde qu'à la der-

nière extrêmité. L'on ne peut, sans un risque éminent, faire de mouvement en arrière, lorsque l'on attend la dernière extrêmité, sur-tout lorsque l'on se trouve près d'une rivière qu'il faut passer, et c'est le moment où il faut tenir ferme; mais il faut se placer toujours de manière à n'être pas obligé de faire de mouvement en arrière : je vais vous donner une preuve qui justifiera ma façon de penser là-dessus. Lorsque les ennemis se retirèrent de devant Lille, il y a deux ans, ils établirent leur pont au-dessous de Tournai, pour y passer l'Escaut; je me portai sur eux au Pont-des-Pierres; ils firent halte, relevèrent leur pont, n'osant passer la rivière si proche de moi, parce qu'ils craignoient qu'ils ne fussent entamés à leur queue, ce qui seroit arrivé. Je fus obligé de me retirer, me trouvant de beaucoup inférieur, et les ennemis n'osèrent repasser l'Escaut qu'à Gand, où ils furent obligés de se porter en corps d'armée. Vous ne fûtes pas d'avis, Monsieur, que je me mîs derrière la Lis à Courtrai, qui étoit un poste assuré, et la suite a prouvé qu'il étoit bon; car il n'est guère possible de passer une rivière comme la Nethe, ayant les ennemis si proche de soi, où les ponts de bateaux sont sujets à accident par le flux et le reflux, ainsi que le Roi l'a expérimenté au Pont de Walheim. D'un autre côté, si les ennemis se portent sur Diest, ne faut-il pas que je les dévance sur la Gethe, y prendre poste et soutenir Looz?

Je veux supposer une autre position aux ennemis; s'ils me tournoient par ma droite, et qu'ils vinssent se placer à la rive gauche de la Nethe, leur droite à Lier, et leur gauche tirant sur Walheim, la Nethe devant eux, que deviendrois-je, ne pouvant établir de pont sur la Rupel, ni sur l'Escaut? Que deviendrois-je dans le cas où je me trouve à présent, et où je manquerai bientôt de subsistances? Je serai obligé d'attaquer les ennemis, malgré les obstacles qu'ils pourroient me former, et cela s'appelle se laisser forcer au combat.

Je ne suis pas naturellement porté, Monsieur, aux mouvemens rétrogrades, et je crois vous avoir donné des preuves de ma constance, et peut-être de quelque chose de plus, lorsque les règles militaires m'y invitoient; il n'y a que des raisons de politique qui puissent autoriser une conduite différente: je n'entrerai pas ici dans la discussion de savoir auquel on doit donner la préférence; mais je pense que la première est infructueuse, je veux dire, la politique, par une bonne conduite à la guerre.

Je compte faire mon mouvement demain, et me placer la gauche à Lier, et la droite à Iteghem, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le marquer par ma précédente.

Le Comte d'Etrées au Marquis de Clermont-Galerande.

A Milmont, le 6 juillet 1746.

Monsieur,

Le Général Trips avoit en-deçà de la Meuse environ 800 hussards, et de l'infanterie dans les haies de Viset, et 10 ou douze pièces de canon.

Nous avons poussé les hussards jusques sur l'infanterie, dont environ 300 pandours sont sortis des haies pour escarmoucher avec nos gens.

Il y a de l'infanterie réglée, à ce que disent deux déserteurs; ils disent aussi qu'il n'y a pas de pont, mais qu'ils se retranchent; la position où ils sont me paroît inattaquable, à cause de la protection des hauteurs qui bordent à pique la Meuse.

Le Général Mercy est campé avec environ 15000 hommes à portée du Général de Trips.

En conséquence de ces connoissances, je suis venu camper la droite à Milmont, et la gauche à Lier.

Les paysans étant obligés de nous fournir la paille et le fourage, vous voyez bien, Monsieur, qu'il est impossible qu'ils livrent à votre camp d'aujourd'hui.

Le départ de la Maison du Roi vous laissant tous les derrières libres, cela ne peut vous faire aucun tort. J'ai l'honneur, etc.

Le Prince DE CONTI *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp devant Mons, le 6 juillet 1746.

Je vous envoie ce courier, M. le Maréchal, pour vous dire que j'envoie ordre à M. de Monin, qui est à Braine-le-Comte avec 6 bataillons et 4 escadrons, de se porter sur Halle.

J'envoie ordre pareillement à M. de Blet, qui est à Soignies avec 2 bataillons et 8 escadrons, de se porter sur Halle, ou le plus près de Halle qu'il pourra; je mande à l'un et à l'autre d'y recevoir vos ordres; ces troupes seront payées en pain pour quatre jours, du jour qu'elles partent.

Une nouvelle venue du Rhin de deux endroits, qui disoit que les Autrichiens avoient construit un pont et passé à .... m'avoit fait suspendre la marche de ces premières troupes que je vous renvoie; mais n'ayant point eu de confirmation de cette nouvelle, en ayant eu une contraire aujourd'hui de Cologne, qui la contredit, et Ségur, à qui j'avois donné des ordres conditionnels, continuant sa marche en conséquence de la confirmation des nouvelles du Rhin, je fais partir aussitôt les 8 bataillons et les 12 escadrons que j'avois toujours compté vous renvoyer les premiers. Je vais envoyer quelques troupes à Soignies, et tiendrai encore 8 ba-

taillons et 13 escadrons prêts à partir avec M. le Duc de Boufflers, sitôt que Ségur m'aura joint; que si cependant les nouvelles que vous aurez, détruisent totalement celles qui m'étoient venues du Rhin, vous voyez les Autrichiens à portée de joindre M. de Bathiany, plutôt que je crois qu'ils ne le peuvent faire, et que vous crussiez avoir un besoin pressant du reste des troupes qui sont revenues ici de votre armée, mandez-le-moi, je vous prie, et sur-le-champ je vous enverrai ces troupes, malgré l'utilité dont elles me sont, jusqu'à ce qu'elles soient remplacées, et le forcé que leur absence mettra dans le service du siège.

Vous sentez, M. le Maréchal, que tout ce que je viens de vous dire est dans la supposition que les Autrichiens descendront à Nimègue, car s'ils se portoient sur Namur, vous ne seriez pas dans le cas d'avoir besoin des troupes que je vous renvoie, et seriez plutôt dans celui de faire un mouvement et de m'en envoyer.

J'ai prié M. du Verney, M. le Maréchal, de vous faire des questions dont la solution m'est nécessaire pour m'arranger sur l'exécution des opérations ultérieures que je puis avoir à faire. La principale de ces questions, et celle qui m'importe le plus, est de savoir si dans le cas où les ennemis se porteroient sur Maestricht, vous vous posteriez ou sur la Dille, ou à Tirlemont, ou sur la grande Gethe, soit que le siège de Mons durât encore, soit qu'il s'agît de faire celui

de Charleroi : je vous serai fort obligé, si vous voulez bien y répondre.

Vous connoissez, M. le Maréchal, la sincérité de tous mes sentimens pour vous.

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp de Hovorst, le 6 juillet 1746.

Par des avis que j'ai reçus hier et aujourd'hui, M. le Maréchal, il sembloit que les ennemis avoient fait une chaîne par poste de Turnhout à Sichen ; voulant savoir la vérité, j'ai envoyé des patrouilles de 7 ou 8 hussards, lesquels non-seulement ont trouvé dans quelques villages de ce canton-là des hussards et pandours, mais même en ont trouvé à Zoerzel, Vlimmeren, Geel, Diest, Vesterlo et Meerbeck ; comme cela avoit l'air de couvrir une marche, je m'en suis inquiété, et j'ai envoyé des espions, qui, j'espère, m'apporteront demain des nouvelles. Cependant, après avoir réfléchi, je ne crois pas que ces détachemens soient envoyés pour couvrir une marche : je pense qu'ils n'ont d'autre but que d'enlever les chariots de tous ces villages-là, qu'ils rassemblent à Turnhout, et d'en soutenir la marche, si quelqu'un de nos détachemens étoient envoyés pour empêcher les chariots de marcher à l'armée ennemie ; ils n'ont dans Turn-

hout que 800 hommes tant hussards que pandours.

Un émissaire vient de me dire que le détachement qu'ils ont à Diest est de 700 hussards; je ne serois point étonné que sans que les ennemis eussent dessein de couvrir leur marche par les troupes qu'ils ont portées jusqu'à Sichen et Diest, ils eussent le projet de faire filer ces troupes légères dans les bois qui sont entre ces deux endroits et Louvain, afin d'éclairer la marche que vous pourriez faire de ces côtés-là, et en même-temps s'emparer du poste de Leau, qui leur feroit un point d'appui pour se retirer, quand vous approcheriez trop près d'eux; mais comme vous avez pris le devant par le détachement que vous avez envoyé de Louvain dans Leau, je doute qu'ils s'engagent bien avant dans cette partie.

Je joindrai ici, M. le Maréchal, le rapport de plusieurs déserteurs, sur-tout d'un soldat du régiment de Stuard, qui m'a paru plus intelligent que les autres : il est parti de lundi, de Breda, il a vu Dimanche, 3 de ce mois, le Quartier-Maître des Hessois qui sont débarqués le même jour à Wilhemstat; toute la cavalerie avoit cordelé son foin pour quatre jours; le bruit général étoit qu'on alloit partir pour joindre les troupes Autrichiennes :il y a au camp deBreda 17 bataillons Hollandais, et 18 régimens de cavalerie de 3 escadrons de la même nation; il dit aussi qu'il y a 25 régimens Hanovriens, dont 12

arrivés depuis quelque temps, et 13 depuis la semaine dernière.

Comme j'allois fermer ma lettre, la fille que j'avois envoyée à Turnhout en arrive : elle y a trouvé 600 hussards, qui en sont partis ce matin avec 170 chariots qu'on y avoit assemblés pour conduire à Breda ; il y a aussi 200 pandours.

Lesdits 200 pandours sont encore audit Turnhout barraqués dans le cimètiere, d'où ils disent partir demain pour se rendre à l'armée.

Le Comte d'Etrées au Maréchal de Saxe.

A Milmont, le 6 juillet 1746.

Le Général Trips est campé à Viset, de l'autre côté de la Meuse, avec environ 6000 hommes, et M. de Mercy avec 15000 hommes une demi-lieue à sa gauche.

Il n'y a pas encore de pont à Viset, cependant il y avoit 2 bataillons retranchés endeçà de la rivière dans les haies, et des pandours, 800 hussards en-deçà d'Hermalle ; je les ai fait pousser jusques aux haies de Viset, où il y avoit du canon, et 12 pièces sur la montagne à pique qui borde la Meuse, ce qui rend cette position respectable, les

ennemis pouvant border ces hauteurs d'infanterie.

La Meuse fait en cet endroit un coude qui flanque les haies fort avantageusement.

En conséquence de ce que j'ai l'honneur de vous mander, j'ai pris le parti de camper la droite à Milmont, et la gauche à Liers; je vois par-là le débouché de l'ennemi, étant nécessaire de passer entre le ravin et la Meuse pour déboucher. D'ailleurs les autres positions ne sont pas tenables, les plaines étant immenses; j'ai vu le revers de la montagne Saint-Pierre qui est à pique, mais dans le plus étroit la plaine a plus d'une demi-lieue de large; je ferai demain une promenade de ce côté-là, dont j'aurai l'honneur de vous rendre compte.

Comme je rentrois, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; il n'est pas je crois question d'attaque comme l'ennemi est posté, car s'ils ne jugent pas à propos de soutenir ce côté-ci, ils repasseront pour la minute, et reviendront sur-le-champ; les hauteurs ne permettant pas, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander ci-dessus, de tenir vers la Meuse.

Nous avons eu quelques hussards et chevaux blessés: je n'en sais pas encore le détail.

J'ai l'honneur d'être, avec respect.

Un déserteur hussard dit qu'ils étoient trois régimens en-deçà, partie est repassée: nous tenons le reste en respect.

Il dit aussi que l'infanterie se retranche, et qu'elle est passée dans des bacs; ils en ont quatre.

Le même au même.

Du 9 juillet 1746, à 2 heures après-midi.

MONSEIGNEUR,

Je rentre, et ai vu l'armée ennemie en mouvement. M. de Mercy a laissé Trips à sa gauche, et est campé à la droite, un peu au-delà de la Bervine; son camp est sur deux lignes, ladite rivière sépare sa droite. Le reste de l'armée est venu camper où étoit M. de Mercy, au moins j'ai vu un camp très-considérable sur deux lignes.

Le bruit de ce pays est que les pontons doivent venir à Esden.

La Morlière sera ce soir à Hacourt, où il sera très-bien.

Et je marcherai avant le jour pour me placer la droite à Houtin, et la gauche à Frumond; cette position est un peu étendue, mais je ne puis mieux me placer.

Je serai très-attentif sur tous les mouvemens des ennemis, dont j'aurai l'honneur de vous instruire.

Vous verrez, par les billet ci-joints, que Messieurs les Autrichiens menacent d'exécution militaire les sujets de l'Empire.

Le

Le Prince DE CONTI *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp devant Mons, le 11 juillet 1746.

J'ai reçu, M. le Maréchal, votre lettre du 9, avec la copie des nouvelles que vous avez eues de Coblentz du 24 : à la fin de l'autre mois j'avois précisément cette même nouvelle, et même j'avois eu depuis celle dont j'ai envoyé copie à du Verney ; c'est ce qui pendant un moment avoit suspendu le renvoi des troupes que je comptois vous faire, et que j'ai fait, nonobstant, parce que vous m'en avez paru pressé.

Mons vient de se rendre, ainsi je ne crains plus qu'on le secourre ; cependant je suis fort aise qu'il vous ait paru convenable de laisser M. de Boufflers à Braine-le-Comte ; je crois qu'il peut de-là se soutenir dans une position toujours convenable pour nous deux.

Je fais marcher demain M. de Lautrec avec 20 escadrons et 4 bataillons, de Bouvroi, où il est, sur Chastellay, et fait marcher Ségur de Philippeville avec 4 bataillons et 9 escadrons, de l'autre côté de la Sambre, au même point du Chastelay, afin que, réunis et à cheval sur la Sambre, ces Messieurs interceptent la communication de Na-

mur à Charleroi ; si je puis, je partirai moi-même dès après-demain, et serai le 15 ou le 16, au plus tard, devant Charleroi, en laissant ici un corps de troupes, tant pour la garnison que pour le passage du Roi. Dans ces circonstances, je penserois qu'il seroit analogue à tout de porter M. de Boufflers sur Nivelle, le jour que je ferai ma première marche sur Genappe, le jour que je ferai la seconde, d'où il peut, en se portant à Wavre, se porter en deux jours sur Louvain, et en un être à moi, et même marcher sur la Gethe, si vous en aviez besoin. J'ordonnerai donc à M. de Boufflers de se porter sur Nivelle le jour que je décamperai d'ici, en cas que vous ne l'appelliez pas à vous dans le même temps ; et si je n'ai point de vos nouvelles le jour de ma première marche, je ferai marcher le lendemain M. de Boufflers sur Genappe, et je pourvoierai à sa subsistance.

Quoique par toutes mes nouvelles je n'aie pas encore connoissance que la tête des ennemis, arrivée sur Venlo, soit venue de nos côtés, je ne crois qu'utile que la proximité du corps de M. Boufflers assure notre communication et couvre mon flanc, jusqu'à ce que vous en ayez besoin, et que mes convois devant Charleroi soient arrivés.

Si par les mouvemens des ennemis, il vous arrivoit besoin urgent de ce corps, je vous prie de m'avertir à l'avance, si vous pouvez, du jour que vous le ferez partir,

ayant dans ce cas plusieurs arrangemens à prendre.

Je viens de faire magnificence de vos conquêtes, et d'après la permission que j'en ai eue du Roi, j'ai compris dans la capitulation de Mons la restitution de 3 à 400 fusils que vous avez confisqués à Bruxelles; je joins ici l'état de ces armes, tel que j'ai promis qu'elles seroient restituées; je me suis servi de tous les petits moyens possibles pour faire avaler à ces Messieurs la pilule d'être prisonniers de guerre, enfin ils l'ont gobée, et la capitulation est signée.

Je mande à M. d'Argenson de s'arranger le plutôt qu'il pourra, pour envoyer 3 ou 4 bataillons de milices à Mons, où je n'en laisserai qu'un de troupes réglées, quand ils seront arrivés. En attendant j'y en met cinq pour les premiers déblais et arrangemens, dont je compte que quatre me joindront incessamment.

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp de Heistemberg, le 8 juillet 1746.

Nous sommes partis, M. le Maréchal, à 7 heures du matin d'Hovorst; j'ai vu défiler toutes les troupes, et même les bagages, après quoi j'ai regagné la tête des troupes.

La marche s'est faite avec ordre et discipline; l'infanterie n'est point fatiguée, quoiqu'elle ait fait 6 lieues, parce qu'il m'a été possible de porter leurs havresacs sur quelques chariots de paysans. Les troupes sont entrées dans leur camp et tous les environs : il est fort bon, très-sûr, à ce qu'il me paroît, jusqu'à cette heure, et j'ai pris toutes les précautions pour me bien garder; il ne seroit pourtant pas impossible que l'on eût failli dans quelque partie, le pays étant excessivement couvert et difficile à pratiquer; l'examen du reste de la journée et de demain, perfectionnera, à ce que j'espère, notre ouvrage. Ne doutez pas, M. le Maréchal, de l'amitié sincère et inviolable que je vous ai vouée pour toujours.

Le 9 juillet 1746.

Je ne puis vous cacher, M. le Maréchal, jusqu'à quel point est poussée l'indiscipline et la négligence pour le service, sur-tout de la part des Officiers; ils sont venus au point que les légères punitions, comme de leur faire honte publiquement, et de les mettre aux arrêts, ne leur fait rien du tout. Je vois avec douleur que si cela continue, l'on ne peut plus compter sur aucune sûreté dans les camps ni dans les marches, ni dans les autres manœuvres de guerre. Si la marche que j'ai faite hier, s'est bien passée, j'ose vous dire, M. le Maréchal, que c'est par la

peine excessive que j'y ai prise, en grondant et criant continuellement, et ayant l'œil à tout. Arrivé dans mon camp, malgré toutes les défenses que j'ai faites, et les précautions que j'ai pu prendre, la maraude a été forte, pas un Officier ne s'en est embarrassé, et n'a songé qu'à s'aller fourrer dans les maisons : il est vrai que le camp en fourmille ; mais vous savez que quand l'Officier est une fois dans une maison, à peine en sortiroit-il quand on battroit la générale. Je vous prie donc de vouloir bien me mander si vous permettez, quand quelque Officier manquera, que je l'envoie en prison, et à quelle prison vous voulez que je l'envoie, ou si vous desirez que je m'en tienne à les mettre aux arrêts. Vous connoissez, M. le Maréchal, la sincère et inviolable amitié que je vous ai vouée.

Je vais monter à cheval, visiter mon camp, les postes et les environs, pour redresser ce qui auroit pu échapper hier à la première inspection.

Le 12 juillet.

Ayant appris hier, M. le Maréchal, qu'il y avoit des détachemens d'hussards ennemis qui rouloient à Tongerlo, Westerlo, Westmerbeck, Erfel, Offel, et que ces partis se fourroient entre Arschot et mon camp, que même ils étoient venus roder autour de Boes-

chot, où ma droite est appuyée, et qu'ils avoient enlevé 7 hussards conduits par un Lieutenant, qui étoient allés imprudemment aux légumes en avant d'une grand-garde sur la gauche de Boeschot, j'ai pris le parti de faire marcher hier au soir un détachement de 300 hussards, soutenus par 200 dragons à pied, pour battre la partie de pays qui est en avant de Boeschot, et de tâcher de se porter vers Westmerbeck, Erfel, Ramsel, pour apprendre des nouvelles des hussards ennemis, et leur faire voir en même temps qu'on avoit attention de ces côtés-là. Ce détachement a porté ces hussards à la pointe du jour à Westmerbeck, ayant laissé en échellons les 200 dragons à pied à une demi-lieue en avant de Boeschot; n'ayant rien trouvé dans Westmerbeck, M. de Tot, qui commandoit ce détachement, a envoyé ces hussards en droiture de Westmerbeck à Erfel, et lui est venu prendre les 200 dragons à pied qui étoient à une demi-lieue de Boeschot, pour les conduire en droiture à Erfel. Comme il étoit près d'y arriver, il a entendu tirer quelques coups de fusils: c'étoient nos 300 hussards, dont l'avant-garde de 12 hussards avoit rencontré dans un chemin creux 30 des hussards ennemis, qui les ont chargés; nos 12 hussards s'en sont enfuis avec précipitation sur la troupe, ce qui l'a intimidée, et tous les 300 s'en sont enfuis. M. de Billerbeck, qui étoit à leur tête, les a ralliés comme il a pu, et les a ramenés; mais

une seconde décharge des 30 hussards ennemis les a fait enfuire de plus belle ; il les a ralliés une troisième fois ; mais quand il a voulu revenir, il n'a plus trouvé les hussards ennemis, qui s'étoient enfuis, après avoir sabré et tiré les hussards de la queue, qui fuyoient moins vîte que les autres, et qui dans la confusion étoient tombés de cheval. De-là ils ont poursuivi leur chemin au village d'Erfel, où ils ont trouvé M. de Tot, qui étoit arrivé avec ses dragons à pied, et en repartoit au bruit des coups de fusils qu'il avoit entendu ; quand il les a eu joints, il a vu une si grande timidité qu'il na pas jugé à propos d'hasarder davantage ce détachement, et s'en est revenu très-tranquillement au camp, non pas, comme vous jugez bien, Monsieur le Maréchal, sans jurer contre les hussards. Le régiment de Linden a eu 9 blessés, sans compter 15 hussards, qui depuis leur fuite ne sont pas rentrés ; un cornette blessé, un maréchal-des-logis tué. David a eu deux blessés, 8 qui ne sont pas encore rentrés. Berchini deux hommes blessés, un de tué. Un Capitaine du régiment de David, nommé Peupigny, pris prisonnier.

Vous jugez bien, Monsieur le Maréchal, que M. de Berchini n'a pas été de sang-froid quand je lui ai dit la manœuvre des hussards ; je l'ai prié de se transporter à ces trois régimens, et de vérifier si la troupe de Linden, qui étoit la première, avoit plié et culbuté les autres troupes qui étoient derrière elle, et si, comme on me l'avoit dit,

un Capitaine de Linden, menant la troupe, avoit fui le premier. M. de Berchini a trouvé qu'il étoit vrai que le Capitaine avoit fui; tous ses hussards l'ont accusé tout haut vis-à-vis M. de Tot, qui leur reprochoit leur lâcheté; un Lieutenant de Berchini a déclaré qu'il a dit à cet officier, quand il s'enfuyoit, qu'il tenoit une conduite bien indécente. Un hussard de Linden a sorti du détachement que M. de Berchini avoit assemblé, et lui a dit que leur Capitaine avoit fui, et que, quand les Officiers fuyoient, les simples hussards ne pouvoient pas tenir. Sur ces différentes accusations, M. de Berchini a mis aux arrêts le Capitaine, et projette qu'il soit chassé du corps dans lequel il est. Cette petite algarade ne m'empêchera point, à moins que vous me le défendiez, d'envoyer des détachemens à la guerre, où je mettrai plus d'infanterie et de dragons à cheval, puisque les hussards sont si fragiles; c'est le seul moyen dans ce pays-ci de nous garantir de quelque algarade, parce que, ne pouvant garder notre droite et nos derrières, par la quantité de postes qu'il faudroit, il est indispensable de présenter alternativement dans des parties différentes des détachemens qui contiennent l'ennemi, et qui l'empêchent de nous venir flairer de si près. Vous connoissez, Monsieur le Maréchal, l'amitié sincère et inviolable que je vous ai vouée.

M. de Tot m'a rendu compte que, par les nouvelles qu'il a pu avoir dans son déta-

chement, il a appris que les hussards ennemis inondoient ordinairement le pays qu'il a battu, et se retiroient tantôt dans les villages nommés ci-dessus, et tantôt dans les bois en avant de ces villages.

Le 15 juillet 1746.

Soyez sûr, M. le Maréchal, que, s'il y avoit eu hier la plus légère escarmouche dans mon camp, je vous en aurois instruit ; il n'y a pas eu un coup de fusil de tiré.

Je serois bien fâché, M. le Maréchal, que vous vous donnassiez la peine de me faire réponse à toutes les lettres qui n'en demandent point, et qui ne sont que des comptes que je vous rends.

J'ai envoyé, à 3 heures du matin, deux émissaires à Mooll, dont l'un à cheval et l'autre à pied ; ils sont chargés de s'informer si le mouvement des ennemis sur Mooll est déterminé ou non, s'il est vrai que les ennemis viennent camper à Mooll. Aujourd'hui les deux émissaires reviendront certainement dans le courant de cette journée ; mais si l'avis sur Mooll est faux, il en reviendra aujourd'hui un des deux, et l'autre à cheval poussera sur Eindhoven, pour vérifier si les ennemis ont fait quelques préparations de marche sur cette partie. J'en vais faire repartir d'autres qui m'instruiront des mouvemens que les ennemis pourroient faire, supposé qu'ils n'aient pas fait ceux dont il est question. J'ai aussi un espion, qui doit

me revenir de Diest dans la nuit, ou demain matin. Vous me demandez, M. le Maréchal, la distance qu'il y a de mon camp à Mooll, et les chemins pour s'y porter. Il y en a deux, lesquels aboutissent également à Geel, l'un par le pont de Hulshout ou de Loodeck, où l'on passe la grosse Nethe, où l'on va de-là au hameau de Brugenheim, qui est à trois quarts de lieues de ce pont, de-là on laisse le clocher de Wickworst à gauche, pour aller traverser le village de Morckhoven, cinq quarts de lieues de Morckhoven au-travers le village de Hœvel une lieue et un quart, de Hœvel à Geel une lieue et un quart, de Geel à Mooll deux lieues, ce qui fait six lieues et demie de Heistemberg à Mooll, qui sont fortes dans ce pays-ci; ce chemin est connu pour être le plus grand.

Le second est de Bœschot à Westmerbeck trois quarts de lieue, de Westmerbeck à Westerlo une lieue et demie, de Westerlo à Zamael une demi-lieue, de Zamael à Oostello demi-lieue, de Oostello à Geel cinq quarts de lieue, de Geel à Mooll deux lieues, ce qui fait six lieues et demie de Bœschot à Mooll. Voilà, M. le Maréchal, les chemins qui sont à ma connoissance. Nous allons faire des recherches, pour savoir s'il y en auroit d'autres et plus courts, ce dont je doute; mais ceux que je vous indique sont bons, et celui par Morckhoven est le meilleur.

Je ne suis point étonné des escarmouches

qu'il y a entre les troupes légères des ennemis et les nôtres ; car tout ce pays-ci est inondé de celles des ennemis, et cela me paroîtroit prouver qu'ils auroient quelque marche à faire à l'abri de ces troupes légères, et par conséquent, fort près de cette partie. Vous connoissez, M. le Maréchal, l'envie que j'ai d'être utile, et l'amitié sincère que je vous ai vouée, l'augmente s'il est possible. Me trouvant sous vos ordres, il seroit fort agréable, M. le Maréchal, ainsi que vous me le mandez, de donner l'aubade aux 15 ou 20,000 hommes, qui se trouveroient campés à Mooll ; mais il faudroit, ce me semble, comme vous dites, être bien sûr que le reste de leur armée fût en entier à Breda, sans cela cette entreprise pourroit procurer une affaire générale.

L'émissaire que j'ai envoyé à Mooll, et qui est allé partie à pied et partie à cheval, est un des meilleurs que j'aie, et sur le rapport duquel je compte davantage : il arrive comme l'on cachetoit cette lettre ; il m'assure avoir traversé Mooll, et avoir vu le camp des ennemis, en passant à 200 pas devant le camp ; il juge ce camp être de 8 ou 900 hommes, et selon ce qu'il a su, ce camp est composé de hussards, de pandours, de dragons du Prince de Ligne, habillés de verd et paremens rouges, ainsi qu'il les a vus, et des compagnies franches du Prince de Waldeck. Il a passé de Mooll à Meerholt, où il n'a point trouvé de troupes qu'une patrouille de 13 hussards ; on l'a as-

suré que l'armée est toujours sous Breda, que les troupes légères, qui sont à Turnhout, doivent venir camper à Mooll ce soir ou demain. Cet émissaire a laissé son camarade à Mooll, qui doit l'outrepasser, et revenir demain, sitôt qu'il aura nouvelle de quelque marche de troupes ennemies. L'émissaire, qui vient de m'arriver, dit aussi avoir passé à Geel, et n'y avoir rien vu, sinon qu'il y a appris que des détachemens de troupes légères, partant de Mooll, y passoient souvent et rentroient à Mooll. On lui a dit aussi à Westerlo, qu'il devoit y arriver un gros détachement de Mooll, et qu'une vingtaine d'hussards qui y étoient, avoient répandu ce bruit, et que c'étoit pour venir attaquer mes grand-gardes, ce dont je suis fort peu inquiet, étant prêt à les bien recevoir; mais ce n'est que des fanfaronnades d'hussards, qu'ils n'hasarderont pas d'exécuter. Je vais toujours faire avertir Grassin de ce détachement, qui doit arriver à Westerlo; cela pouvant le regarder davantage que moi, et son poste, quoi qu'il en dise, ne valant pas grand chose.

Le 15 juillet 1746.

Je viens de recevoir votre lettre du 14, M. le Maréchal : je serai tout prêt à marcher à vos premiers ordres.

M. Robert a reçu une lettre de M. de Cremille, par laquelle il lui mande que votre intention est que j'aie des nouvelles des en-

nemis : j'ai fait sur-le-champ partir plusieurs de mes meilleurs espions, au rapport desquels l'on peut ajouter foi ; je leur ai recommandé une extrême diligence, et je vais m'arranger pour en avoir toujours sur les ennemis, de façon que j'espère de vous bien instruire.

J'ai un très-bon espion à Venlo qui doit m'instruire de l'instant que la jonction sera faite, ou que le renfort aura passé la Meuse, et qui suivra les ennemis dans leur marche, et m'en enverra continuellement des nouvelles. Soyez persuadé, M. le Maréchal, que je ferai toujours mes efforts pour faire les choses qui pourront vous convenir, pour mériter votre amitié et votre confiance, et vous persuader, M. le Maréchal, de celle infinie que je vous ai vouée.

Un détachement de 300 hussards que j'avois fait partir hier, sur la nouvelle qu'il en avoit passé de ceux des ennemis par les bois qui sont derrière mon camp, et s'étoient portés sur les derrières de l'armée, vient de rentrer ; M. de Turpin, qui le commandoit, vient de me dire que dès mardi il en avoit paru 40 au village de Kierbegen, qui ont été aussi du côté de Neide et de Wechteren ; qu'hier à 8 heures du matin il y en avoit 60 à la Chapelle de Gelroo ; ils en sont partis à cette même heure pour aller du côté de Selerik : ce matin il y en avoit 100 au village de Neide, qui ont été dans les bois du côté de Westerweck. Le détachement ne

les a point rencontrés, ces hussards marchant toujours un quart de lieue en avant de lui, et il est rentre sans coup férir.

Le Prince DE CONTI *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp devant Mons, le 12 juillet 1746.

J'ai reçu, M. le Maréchal, votre lettre du 11 juillet, je vous suis fort obligé du compliment que vous me faites; je suis fâché que ce ne soit pas mon courier qui vous ait appris la prise de Mons, mais je n'ai pas pu vous l'envoyer plutôt, parce qu'il étoit nécessaire que je mandasse les choses que vous aurez vues dans ma dépêche d'hier; je ne puis vous rien dire de plus, jusqu'à ce que j'aie votre réponse, parce que si les dispositions que je vous propose ne pouvoient pas avoir lieu, il faudroit que je prisse d'autres mesures. En attendant, tandis que je marcherai demain de mon côté, je fais porter M. de Boufflers à Nivelle. Il me semble, par une lettre de du Verney, que votre dessein est de porter ce corps sur la Dille, pour le joindre à M. de Lowendal. Le mouvement que je fais faire à M. de Boufflers sur Nivelle, et ensuite sur Genappe, si vous ne me mandez rien qui s'y oppose, le met à portée de faire cette jonction, et cadre par conséquent avec vos dispositions.

Je reçois votre courier, M. le Maréchal, par lequel vous me mandez que vous rappellez M. de Boufflers à vous; je lui avois donné ordre de se porter sur Nivelle; mais heureusement il me vient de mander qu'avant de partir il avoit reçu le vôtre, auquel j'avois subordonné le mien, et qu'il se porte sur Halle.

Le Comte D'ARGENSON *au Maréchal* DE SAXE.

A Versailles, le 12 juillet 1746.

J'ai rendu compte au Roi de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Monsieur, le 3 de ce mois, sur le mouvement que vous vous proposiez de faire pour camper l'armée entre Lier et Iteghem, afin d'être également à portée de protéger Anvers, que vous avez pris le parti de garder avec ses forts, et de prévenir M. de Bathiany, s'il marchoit du côté de Maestricht. S. M. a fort approuvé vos observations, et la sagesse des dispositions que vous avez faites; en conséquence il est effectivement de la plus grande conséquence de conserver Anvers, pour empêcher les alliés de prendre des quartiers-d'hiver dans cette partie, et pour tenir la frontière d'Hollande à découvert. Le Commissaire Seigneur m'a rendu compte de l'échange qu'il a arrêtée à Saint-Nicolas, en exécution de vos ordres, et je n'ai qu'à

approuver sa conduite, dès que vous en êtes satisfait; je ne m'attendois cependant pas au refus que le Commissaire Autrichien a fait de tenir compte de la rançon de la garnison de Bruxelles; et il me semble qu'il n'auroit pas fallu admettre d'échange postérieur, sans se plaindre de cette infraction du cartel, et déclarer formellement que cette garnison n'auroit point la liberté de servir, jusqu'à ce qu'il eût été exécuté à son égard.

S. M. a vu avec plaisir ce que vous me mandez de l'effet que sa lettre a produit dans l'armée, où il n'y avoit presque plus de désertion, et elle ne doute point que vous ne donniez toute votre attention à empêcher la continuation de ce désordre.

J'ai l'honneur d'être avec le plus parfait attachement. etc.

P. S. J'ai fait voir au Roi l'état que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, Monsieur, des déserteurs du mois de juin, montant à 1482 hommes.

Le même au même.

A Versailles, le 14 juillet 1746.

Je réponds, Monsieur, aux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 5, 6, 7 et 9 de ce mois, dont j'ai rendu compte au Roi.

S.

S. M. trouve qu'elle a accordé des délais suffisans pour l'exécution de la capitulation de Bruxelles, en ce qui concerne l'évacuation des effets et des domestiques appartenans à M. le Prince Charles, et son intention n'étant point de les prolonger davantage, vous aurez la bonté de répondre à M. de Kaunitz, qu'il est nécessaire que tous les effets et les domestiques du Prince sortent de Bruxelles avant le premier août prochain, qui est le dernier terme que S. M. accorde pour les faire transporter hors des terres de sa domination.

Sa Majesté sent, Monsieur, l'utilité et la convenance du mouvement que vous venez de faire faire à l'armée, et dont vous m'expliquez si nettement les motifs par votre lettre du *6*; vous savez la confiance entière qu'elle a dans la justesse de vos dispositions, et l'expérience vous a appris qu'elle vous laisse une liberté toute entière à cet égard.

Quant aux raisons politiques dont vous me parlez, qui contredisent quelquefois les règles militaires, nous ne nous sommes point heureusement trouvés jusques ici dans le cas, et vous savez mieux que personne, Monsieur, qu'aucune considération de ce genre n'a arrêté les projets que vous auriez pu former depuis l'ouverture de la campagne, si les ennemis vous en avoient présenté l'occasion. Je pense, au reste, comme vous, (indépendamment de l'intérêt que ma place me doit faire prendre au militaire,) que la bonne conduite de guerre peut à juste titre

mériter la préférence, parce que c'est elle qui détermine le plus souvent les succès politiques, et qu'il est rare que la politique répare un échec de guerre.

La prise de Mons va être suivie du siège de Charleroi, suivant le projet que vous en avez arrangé avec S. M. avant son départ : j'ai écrit en conformité, il y a quelques jours, à M. le Prince de Conti, et j'apprends que M. de Ségur marche avec tout le corps qu'il commande, pour former l'investiture de cette place. Ainsi le Roi, en arrivant à l'armée, y trouvera rassemblées toutes les troupes dont elle a dû originairement être formée. Il est vrai que celle des ennemis a bien changé depuis, mais nous aurons pour nous l'expérience et l'habileté de notre chef, ainsi que la confiance que nos troupes et la nation y ont mise.

M. d'Armentières a bien fait de ne point prendre de poste à Leau, puisqu'il n'a pas jugé à propos de pouvoir le soutenir avec sûreté. Comme il est le même pour les ennemis, il faut croire qu'ils ne s'en empareront pas non plus.

Je suis fâché que M. de Beaucaire se soit attiré la punition que vous lui avez fait éprouver. Je ne comprends pas comment un Officier aussi bien instruit des règles et de la discipline qu'il l'a toujours paru, a pu s'oublier au point de manquer aussi essentiellement qu'il a fait à la subordination qu'il devoit à un Officier-Général; vous décide-

rez, Monsieur, du temps de sa prison, ainsi que vous le jugerez à propos.

Je fais des reproches à M. de Vaudreuil de ne m'avoir point instruit de l'aventure qui est arrivée chez vous à trois Officiers du régiment de la Couronne, qui fait ici beaucoup de bruit, et dont il ne m'est rien revenu directement de l'armée.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus sincère et parfait attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le même au même.

A Versailles, le 14 juillet 1746.

Le courier que vous m'avez dépêché, Monsieur, m'a remis ce matin la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12, et j'ai reçu cet après-midi, par la poste, celle du 11. Sa Majesté, à qui j'en ai rendu compte, m'a ordonné de vous répondre sur les deux articles qui demandoient des décisions de sa part.

1°. Que dans la situation où sont nos armées, il n'y a aucun motif de neutralité qui puisse s'opposer à ce que vous entriez dans le pays de Liége, lorsque la raison de guerre vous y présentera un poste avantageux à occuper, ou qu'il sera nécessaire d'y prévenir l'ennemi; nulle considération politique ne doit donc vous empêcher d'y porter l'armée aussitôt, et pour aussi long-temps

que vous le jugerez utile au service du Roi. La seule attention que vous devez avoir dans ce cas, Monsieur, c'est de faire faire comme Général de l'armée françoise, une requisition à M. le Prince de Liége, dans laquelle vous lui exposerez les motifs qui vous obligent à conduire l'armée du Roi dans son territoire, et d'y séjourner, et vous promettrez au nom de S. M. d'y faire payer toutes les fournitures que vous serez obligé d'y prendre pour la subsistance de nos troupes. Vous aurez attention de ne point énoncer dans le mémoire requisitorial que ce payement sera fait argent comptant, non que ce ne soit en effet l'intention du Roi d'en user ainsi, et que même vous ne deviez charger celui qui sera envoyé de votre part d'en assurer véritablement le Prince de Liége ; mais c'est pour ne point faire sentir par écrit cette différence d'expression entre les Princes dont nous sommes amis, tel que celui de Liége, et ceux sur lesquels nous ne pouvons pas compter de même, et auxquels nous n'avons donné en payement que des reçus. Vous aurez la bonté, Monsieur, de dire à M. de Séchelles, à qui je compte que vous voudrez bien communiquer ma lettre, de se conformer aux intentions du Roi, en ordonnant avec régularité ces payemens, qui ne peuvent être trop exacts. S. M. vous recommande en même-temps, Monsieur, de renouveller en ce cas les ordres les plus positifs et les plus sévères sur la discipline des troupes, et pour empêcher qu'il ne se commette aucun

désordre dans le pays d'un Prince que nous devons ménager autant que l'Evêque de Liége.

2°. Sa Majesté approuve les mesures que vous projettez de prendre pour rassembler en campagne toutes les troupes que vous pourrez y mettre, et qu'à cet effet, vous fassiez remplacer dans Bruxelles et Malines, etc. les bataillons de milice qui sont destinés à camper; mais elle pense qu'il vaut mieux les remplacer par d'autres bataillons de milice, que vous tirerez des places maritimes, ou autres des derrières, par préférence aux Irlandais, qui sont fort affoiblis, en très-mauvais prédicament pour la discipline, et qui figureront mieux sur la côte que par-tout ailleurs.

Il me paroît, Monsieur, que toutes vos dispositions commencent à devenir très-sérieuses; la partie se fortifie de jour en jour du côté des ennemis; le Roi a grande impatience de prendre part à vos manœuvres, mais rien n'annonce encore l'accouchement de Madame la Dauphine, qui ne peut pas cependant être éloigné. J'irai demain à Mantes voir le régiment des Cantabres, qui y passe pour vous aller joindre; je compte que je pourrai vous en dire des nouvelles avant qu'ils servent sous vos ordres: on m'assure qu'ils sont très-lestes et de très-bonne volonté.

J'ai reçu, Monsieur, une lettre secrète de vous du 10, sur laquelle je me réserve de vous entretenir en particulier, lorsque j'au-

Digitized by Google

rai pris en conséquence les éclaircissemens qu'elle mérite, plutôt par rapport à son objet qu'à ses circonstances.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus parfait attachement.

Le Prince DE CONTI *au Maréchal* DE SAXE.

Au camp de Trasignies, le 14 juillet 1746.

Je suis arrivé aujourd'hui à ce camp-ci, M. le Maréchal, demain je vais camper près de Charleroi, pour faire tous les arrangemens qu'exige l'investissement, et décider de l'emplacement des lignes, que je crois nécessaires, à bien des égards, de construire; en même temps je porte à Genappe un corps qui sera après-demain de deux bataillons et de vingt escadrons; ce corps m'y est nécessaire pour couvrir mes derrières, que des hussards commencent déjà de vouloir incommoder, et pour assurer l'arrivée des convois journaliers que je serai obligé de faire venir pendant le siège. L'emplacement de ce corps a pourtant un autre objet : c'est de pouvoir vous le pousser, si vous étiez dans le cas de donner ou de recevoir une bataille, et dans ce cas, si je n'avois pas d'ennemis devant moi, je l'augmenterois autant qu'il me seroit possible.

Dès que le Comte d'Etrées sera arrivé à

Genappe, il fera ouvrir des marches de tous les côtés, tant pour donner de l'inquiétude et contenir les ennemis qui pourroient envoyer des troupes légères sur la Gete, que pour pouvoir se porter sur vous facilement, si, quand vous serez vous-même sur cette rivière, vous étiez, comme je viens de vous le dire, dans le cas d'une action. Le cas arrivant, que je ne prévois pas pouvoir exister, qu'alors que vous serez sur la Gete, vu la bonté du poste que vous occupez, ce cas, dis-je, arrivant, je vous prierois de m'en instruire par un courier, et sur le champ, quoique ce corps de Genappe me soit absolument nécessaire par rapport au siège, je m'en passerai pendant un temps, pour pouvoir vous l'envoyer si-tôt qu'il me sera possible.

C'est l'utilité, et même la nécessité dont me sera ce corps, qui fait que je ne vous l'offre que pour le cas d'une affaire, cas auquel je ferai céder au plus grand bien du service d'un côté, une grande incommodité pour le service de l'autre.

De ce corps de Genappe je ferai pousser des détachemens à Autrigni, et des patrouilles même plus bas. M. de Lowendal ayant un corps de troupes à Louvain, pourroit pousser, en remontant la Dille, quelques détachemens jusqu'à Wavre, et des patrouilles encore plus haut. Par-là la Dille gardée, tout le pays en arrière seroit à couvert et en sûreté. S'il n'y a point d'autre objet qui vous en détourne, je crois qu'il

seroit utile que vous lui envoyassiez cet ordre.

Le Roi compte venir à Mons, et passer par cette armée, pour de-là joindre la vôtre. Peut-être que les circonstances le presseront assez pour ne pas venir jusqu'ici, peut-être aussi en aura-t-il le temps. Dans les deux cas, j'ai cru qu'il falloit être prêt pour arranger son escorte; c'est ce qui fait l'objet d'un petit mémoire que j'envoie aujourd'hui à M. d'Argenson, et dont je vous envoie copie : je me chargerai bien de l'escorte du Roi dans une certaine étendue de pays, mais il faut que vous vous en chargiez dans l'autre; la position que je compte prendre, utile à ce que je crois à la chose, ne me permettant pas d'autres arrangemens que ceux que vous verrez dans ce mémoire.

Je ne sais si je vous ai mandé, que me portant ici pour tout préparer, j'ai envoyé attaquer Saint-Guillain par la Fare, avec six bataillons et un régiment de dragons. Je ne sais aussi si je vous ai dit que j'avois écrit à M. d'Argenson pour avoir des bataillons de milice, et pouvoir retirer ceux que j'ai dans Mons; car, quoique Charleroi soit plus petit, je crois que le siège en sera aussi fatiguant, aussi difficile, et vraisemblablement plus long.

J'ai cru, M. le Maréchal, devoir vous faire part de mes dispositions, sur-tout y en ayant une qui, dans le besoin, pourra ne vous être pas inutile.

Ne doutez pas, je vous prie, M. le Ma-

réchal, de la sincérité de tous mes sentimens.

Signé L. F. DE BOURBON.

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

Au camp de Heistemberg, le 16 juillet 1746.

Voici, M. le Maréchal, ce que me rapporte une émissaire partie d'ici hier, et qui vient d'arriver ; elle est allée de Boeschot par Westmerbeck à Westerlo, où est un pont, sur lequel elle a vu une sentinelle ennemie ; de Westerlo elle est allée à Zamoel, et de-là à Ooewel, où elle a trouvé 16 hussards dans la place où l'on tire l'oiseau ; d'Oœwel elle est allé passer à Merhout pour se rendre à Worst, où elle a trouvé trois compagnies franches, lesquelles, au dire du pays, doivent retourner à Merhout, et qu'il y a à Mooll 600 hussards ; ladite émissaire a passé à Geel, où le Bourguemestre du lieu l'a assurée, par les hussards qu'il a vu, qu'il y en avoit 400, et revenant à Westerlo, elle a trouvé ce lieu rempli d'hussards et de pandours.

Le bruit du pays est que l'armée doit faire un mouvement.

Je ne suis point aussi sûr de cette espionne que de mes autres espions.

Un de mes émissaires, revenu de Diest,

aujourd'hui, à 4 heures du soir, me rapporte qu'il n'y a personne dans Diest; mais qu'il y a dans les bois des environs 14 ou 15000 hommes de troupes mêlées; ce même émissaire y retourne sur-le-champ.

Je reçois une lettre de M. Grassin, que je vous envoie, M. le Maréchal; il me fait dire en même-temps, qu'il me prie de vous faire passer celle qu'il m'envoie pour vous. Comme celui qu'il m'envoie ne m'a remis que la lettre qu'il m'adresse, je suppose qu'il a oublié de lui donner celle qu'il vous adressoit; ainsi je vous envoie toujours la mienne. Ces nouvelles paroissent circonstanciées, et comme il dit les savoir de bon lieu, elles peuvent mériter attention. J'espère que, si elles sont vraies, j'en aurai directement la confirmation.

Rapport du nommé Petel, du 16 juillet 1746.

Il est parti de Lier le 9 juillet pour Ruremonde, par Tirlemont, S.-Trond, Tongres, Maseick; de Ruremonde il est revenu par Maestricht à Louvain, où il est arrivé le 16 après-midi.

Il n'a rien remarqué dans sa route de Lier à Ruremonde, n'ayant vu que quelques hussards ennemis.

A Ruremonde, où il est arrivé le 12, il a vu passer, le 13 au matin, environ 1000

hussards, qui sont allés à Hasselt, territoire de Liége, où ils se sont fait donner des rafraîchissemens en abondance. Il a su que ces hussards étoient restés trois jours sur les bruyères entre Ruremonde et Wenlo, avant que de passer à Hasselt, qu'ils venoient d'Allemagne, et qu'ils étoient de l'avant-garde de l'armée de la Reine, qui descendoit aux Pays-Bas. Il assure qu'ils n'ont resté qu'un jour et demi à Hasselt.

Arrivé à Maestricht le 14, il a su, à n'en pouvoir douter, qu'on y avoit construit 15 fours, qu'on y faisoit de grandes provisions de grains, avoines, fourages, que l'on tiroit du pays de Liége et de tous les endroits où l'on en pouvoit trouver; que depuis huit jours les moulins étoient occupés à moudre pour les troupes, sans pouvoir servir un seul moment le bourgeois; que les uns disoient, que ces préparatifs étoient pour les 20,000 hommes qui venoient d'Allemagne joindre l'armée des Alliés, et les autres, que c'étoit pour l'armée même des Alliés, qui devoit venir camper entre Maestricht et Maseick; qu'il n'y a dans Maestricht que 5 bataillons, dont beaucoup de déserteurs; qu'il en sort tous les jours des patrouilles, qui vont jusqu'à Tongres reconnoître, disent-ils, s'il n'y a point de Français, et qu'il y a bien de l'inquiétude dans la ville; qu'on lui a dit que le pays entre Maestricht et Namur étoit farci de hussards, et qu'il pouvoit y en avoir 3 à 4000 répandus de côté et d'autre.

A Tongres, où il a couché le 14, des gens venant de l'armée des Alliés, lui ont dit qu'elle n'avoit pas encore bougé; mais qu'elle faisoit des dispositions pour se mettre en marche incessamment.

Revenu à Tirlemont le 15, il y a trouvé 7 à 800 hussards, qui faisoient bonne garde; on y attendoit trois compagnies franches de Waldeck, pour y prendre poste; et sur les 7 heures du soir, il y a vu entrer une de ces compagnies par la porte de Louvain, qui pouvoit être de 60 hommes; que le Capitaine a demandé à ce Magistrat du logement pour 300 hommes, qui devoient arriver dans la ville.

Le même au même.

Au Camp de Heistemberg, le 16 juillet 1746.

Un second émissaire, M. le Maréchal, envoyé hier à Mooll, en repartit à 6 heures du soir, où étoit encore le même camp, composé de 8, 9 ou 10,000 hommes de troupes, mêlées de hussards, pandours et dragons de ligne. Cet émissaire a passé cette nuit à minuit à Ersselt; un instant après y être entré, 500 hommes de compagnies franches, hussards et dragons de ligne y sont entrés aussi. Il a été assuré, par un homme bien instruit, qu'il y a environ 1000 hommes qui se portent et roulent journellement de Wes-

terlo sur Werle, Everbode, Ersselt et Rammseldt, poussant des patrouilles sur Oosterweck et Westmerbeck. Cet émissaire est également sûr, que le gros des hussards est à Turnhout, et par le retour d'un des plus considérables habitans de Hersselt, qui étoit parti hier à 10 heures du matin de Breda, il a su que l'armée des ennemis y étoit encore campée à 10 heures du matin, sans qu'il y eût la plus petite apparence qu'elle dût faire aucun mouvement.

J'ai des émissaires sur Lindhoven, Herenthals et Breda ; je compte que les premières nouvelles que j'aurai des mouvemens des ennemis, viendront d'abord d'Hérenthals, par le commerce que cette ville a journellement dans le pays et au-delà.

Rapport.

Deux émissaires, qui arrivent des environs de Mooll, disent qu'il y a beaucoup de troupes, sans cependant avoir vu des tentes ; qu'ils sont revenus par Wierle, où ils ont rencontré 3000 hussards.

Il paroît, par les différens avis, que les hussards font des marches et contre-marches dans toute cette partie ; ceux qui ont passé hier à Westerlo, étoient ce matin à Wierle ; les compagnies franches sont revenues à Diest, dont trois ont marché du côté de Leau, et une de celui de Louvain ; une partie des villages de la Hollande viennent de recevoir de nouveaux ordres de la part des

ennemis, pour fournir leurs charettes et chariots, pour se rendre dans trois jours à Turnhout.

Les ennemis ont fait ouvrir des marches qui tombent sur Heverbode, Diest et Halm.

Les lueurs de feu, qui ont paru hier et avant-hier du côté de Mooll, ne paroissent plus.

Le même au même.

Au Camp de Heistemberg, le 16 juillet 1746.

Voici, M. le Maréchal, ce que me rapporte un homme, revenu de Meerhout ce matin à 5 heures. Il a appris audit Meerhout, que le corps des hussards d'Hoogstraten est à présent campé à Turnhout, qu'il a fait enlever tout ce qui restoit de voitures aux environs de Geel, et les a fait venir à Turnhout.

Cet homme assure que les habitans de Turnhout disent que l'armée des Alliés est encore sous Breda.

Il dit aussi que ce qu'il y avoit d'hussards à Oosterlo, est venu la nuit dernière à Westerlo, et qu'il a appris qu'un corps de 1000 hommes devoit aller de Heverbode sur Diest, que les habitans sur cette route sont prévenus de leur passage, et qu'ils éloignent leurs effets, les premiers corps, qui y ont passé, ayant fait du ravage. J'attends à tout

moment un émissaire, qui doit m'arriver de Diest, par lequel j'apprendrai si cette nouvelle a du fondement.

L'homme, qui fait le rapport ci-dessus, est du village d'Ersselt, et assure que les hussards, qui sont dans ledit village, empêchent qu'ils ne conduisent à ce camp-ci les voitures que je leur ai fait demander.

M. Grassin, par une lettre du 15, mande qu'il n'a aucune certitude des mouvemens de l'armée ennemie, soit sur Mooll, ou sur la route de Lindhoven; que seulement un paysan, qui arrive de Breda, dit, qu'il a marché environ 4 heures avec cette armée sur Ruremonde ou Maestricht, ce qui pourroit être aussi sur Oosterweck.

J'ai des espions qui sont sur leur armée, dont je compte qu'il m'en reviendra du moins un aujourd'hui, si les ennemis ont fait quelque mouvement.

Rapport du 15 juillet.

L'armée étoit encore au même camp à Therheyde.

Les Généraux étoient hier à Breda, et sont retournés cette nuit au quartier-général.

Tous les bagages qui étoient dans Breda, en sont partis pendant la nuit.

On dit que l'armée part demain 16, pour aller à 4 lieues, d'où elle doit aller à Eindhoven, où elle restera jusqu'à nouvel ordre, pour faire sa jonction avec les Autrichiens.

On assure que la jonction se fera à Ruremonde.

Il a été à Turnhout, où il n'y a que la compagnie de le Brun de 150 hommes, quelques détachemens d'hussards et pandours.

Il y a trois quarts de lieue de Turnhout au camp d'hussards et pandours.

Toutes les troupes, qui étoient derrière à Hoogstraten, ont rejoint la grande armée.

Les 4 régimens anglais sont arrivés le 12.

Le Général Ligonier étoit hier à Breda. On attend le reste des Anglais.

On porte des fourages sur la route de Breda à Maestricht; c'est à quoi les chariots du pays sont occupés.

Il est arrivé le 13 au soir à Breda 16 hussards.

Le même au même.

Au Camp de Heistemberg, le 17 juillet 1746.

Je vous envoie une lettre, M. le Maréchal, du second Capitaine des 100 volontaires que vous m'avez envoyés; j'y joins une lettre qu'il m'écrit en même-temps, par laquelle il me prie de lui régler sa marche; il n'est pas facile, comme vous savez, M. le Maréchal, de régler la marche des partisans; quand ils sont partis, je leur ai indiqué les bois où ils devoient aller, les chemins, les villages, la refuite ordinaire des hussards, et par où ils passoient volontiers: c'est à eux après à faire leurs manœuvres conformes à ces indications;

dications ; mais je ne puis vous cacher, M. le Maréchal, que, par des gens que j'ai, qui me donnent quelquefois des nouvelles de ce parti, j'apprends que les Officiers n'entendent goutte à ce métier-là, et que ce matin tous leurs soldats, mécontens de la façon dont ils étoient conduits, vouloient abandonner leurs commandans et s'en revenir au camp. Si votre intention étoit que ces partis fussent plus utiles et fissent quelque chose, il faudroit que vous voulussiez bien ordonner qu'on envoyât un commandant qui sût ce métier-là, sous lequel les autres, qui ne l'ont jamais fait, à ce que l'on m'a assuré, pourroient apprendre à se former. Je ne vous en demande pas un plus qu'un autre, ne connoissant point, ou fort peu, ceux que vous avez dans cette armée, qui soient habiles à ce genre de guerre ; ainsi, pourvu que vous ayez la bonté d'envoyer un Officier, ou plusieurs bons, ce parti deviendra fort nécessaire, et fera peut-être quelque coup.

Les postes de l'armée, M. le Maréchal, gardent la rivière jusqu'au pont d'Hulshout ou Loodeck, et je garde l'autre partie de la rivière jusqu'à Bœschot. Un poste de l'armée au pont d'Hitegem a eu cette nuit une petite algarade de la part des hussards ennemis ; ils ont eu envie d'enlever 15 hommes, que l'Officier de ce poste avoit mis en avant de lui de l'autre côté de la rivière ; sitôt qu'il s'en est apperçu, il a retiré son petit poste, et il n'en a résulté que quelques coups de fu-

sils. J'ai envoyé savoir ce que c'étoit ; voilà le compte qui m'en a été rendu.

J'ai demandé à l'Officier que j'y ai envoyé, comment ces postes étoient accommodés ; il m'a répondu que depuis Hitegem, jusqu'au pont d'Hulshout ou Loodeck, ces postes avoient des épaulemens devant eux ; je crois que ce n'est pas assez, et qu'ils auroient dû se retrancher dans de petites redoutes, la rivière étant guéable dans toute cette partie, et par conséquent ces postes pouvant être coupés entre deux et tournés : si ce cas arrivoit, étant dans une redoute, ils seroient en état d'y tenir assez de temps pour qu'on pût venir à leur secours ; au lieu que derrière de simples épaulemens, qui ne leur serviroient à rien, étant pris parderrière et par les flancs, ils seroient pliés avant que les troupes qui marcheroient à leur secours fussent ébranlées de leur camp.

Dans l'instant que j'allois fermer cette lettre, un homme sur lequel je compte, vient de me dire qu'il étoit sûr que les ennemis étoient hier à Breda, et ne se préparoient à faire aucun mouvement : j'aurai de leurs nouvelles à chaque instant, et jen attends aussi du détachement qui doit les joindre.

Rapport du 16.

Le Baron Neit est à Corsendonck près de Turnhout logé dans le Couvent ; il y a des troupes légères à Turnhout et à Reth : l'armée alliée a fait un mouvement d'environ deux lieues en-deçà de Breda.

Il y a un corps d'environ 20,000 hommes venant d'Allemagne, campé à Heythusen, et 1000 près d'Huvert.

Le magasin prétendu de Coursel, n'étoit composé que de cent voitures de foin venant de Maestricht, destiné pour les détachemens d'hussards venant de cette partie.

L'on prétend qu'ils suivront les routes ci-après.

D'Arendonck à Rethy, de Rethy à Mooll, de Mooll à Meerhout, de Meerhout à Veerle, de Veerle à Beringen, de Beringen à Hasselt, de Hasselt à Tongres, où il y a une chaussée jusqu'à Maestricht.

Autre.

De Turnhout à Liechtaert, de Liechtaert à Geel, de Geel à Lynthout, de Lynthout à Westerlo, de Westerlo à Heverbode, d'Heverbode à Halen, d'Halen à Herck, de Herck à Hasselt; mais l'on m'assure que cette armée peut marcher sur plusieurs colonnes par la bruyère de Donderslach.

Je tiens tout ce détail d'une personne de considération qui arrive d'Huvert. Il a passé cette nuit dans Diest environ 1000 hussards, au rapport des gens du pays, que je n'estime être que 2 ou 300, qui ont été se rafraîchir à Schaffen.

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp de Heistemberg, le 17 juillet 1746.

J'ai lieu de croire, M. le Maréchal, que la nouvelle de Grassin, que je vous ai envoyée hier, par laquelle il dit que les ennemis ont fait une marche, n'a point de fondement. Le Bourgmestre de Meerhout, que j'ai fait venir ici ce matin, et qui est revenu hier de Turnhout, dit que l'armée des alliés étoit encore sous Breda, qu'à Turnhout, au vieux Turnhout et à Harendonck, il y a 4000 hussards ou pandours.

L'Echevin de Meerhout, qui m'est venu parler, dit qu'au village de Worst il y a 600 hommes de hussards, pandours et compagnies franches; qu'hier il y a eu aussi 600 hommes à Westerlo, qui portent des détachemens sur Tongerlo et Oosterlo.

Du côté de Meerhout, les paysans n'ont reçu aucun ordre des ennemis pour accommoder les chemins.

J'ai, indépendamment de mes émissaires, quelques Drossards et gens de cette espèce, qui sont entendus, et qui me serviront bien: ceux que je vous cite sont du nombre.

Le Prince DE CONTI *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp de Gosseliers, le 17 Juillet 1746.

Je reçois, M. le Maréchal, votre lettre du 16, en réponse de celle que je vous avois écrite ; si le départ de Louvain de M. de Lowendal a lieu, ou que vous ne puissiez pas, par quelques troupes que ce soit qui le remplaceroient, faire battre des patrouilles jusqu'à celles du Comte d'Etrées, nos convois seront inquiétés, et la nécessité de leur donner de grosses escortes, me gênera pour l'emploi que je comptois faire dans le besoin du plus de troupes que j'aurois pu pour vous renforcer ; d'ailleurs, si la Dille est libre entre Limal et Louvain, les ennemis pourront la passer et se jetter dans la forêt de Soignes, et le passage du Roi exigera beaucoup plus de précautions. Ne pourriez-vous pas, M. le Maréchal, en cas que le départ de M. de Lowendal ait lieu, y suppléer par quelque chose ? il me semble que cela n'éloigneroit pas vos troupes du chemin qu'elles auroient à tenir après.

Je vous suis bien obligé de l'avis que vous me donnez des troupes légères qui marchent de ce côté ; je compte bien qu'elles vont nous tracasser, j'y parerai de mon mieux : c'est toujours autant de troupes de moins que vous avez devant vous.

J'ai été reconnoître hier l'investissement de Charleroi, et l'emplacement des lignes qui sont à construire; l'investissement en est immense, et il faudroit quatre fois autant de monde que j'en ai pour garder les lignes qui sont à former; cependant je m'en vais les faire faire, non pas assurément comptant, dans aucun cas, les défendre; mais :

1°. Pour que l'investissement soit plus parfait, et que des fossés suppléent aux troupes que je n'y peux pas mettre.

2°. Pour que des postes le long de ces fossés me garantissent de la canaille qui me donne la préférence sur vous.

3°. Enfin, pour que s'il arrivoit que les ennemis, s'allongeant toujours par leur gauche, en remontant la Meuse, se mettant dans la Mehaigne, ou faisant la navette sur la Sambre, voulussent inquiéter le siège de Charleroi, il y eût des lignes toutes prêtes pour que je les gardasse, si vous m'envoyez un renfort suffisant, ou pour que nous les gardassions tous deux ensemble chacun de notre côté, si ce cas, qui n'arrivera peut-être pas, mais qui est possible. . . . . .

Au reste, j'ai cru à propos de vous prévenir que les lignes que je formerai, seront très-vicieuses, tant par les débouchés couverts qu'il y aura sur elles dans certaines parties, que par leur grande étendue; de vous prévenir aussi de l'insuffisance dont je suis pour songer à les garder, et tout cela pour que, n'en étant point instruit, vous

ne pensiez pas que retranché, je puis vaquer, même momentanément, à autre chose qu'au siège, et que cette connoissance de la véritable position des choses puisse entrer dans vos arrangemens généraux. Je ne sais encore quand je pourrai commencer mon siège : tous les arrangemens sont faits ; mais vous savez qu'un monde d'artillerie, de pionniers, de charois, n'est pas une machine qui se remue dans l'exécution, comme il a été proposé dans l'ordre.

J'ai laissé dans Mons le bataillon de Vexin, et j'ai campé à portée de Mons trois autres bataillons qui étoient dedans, et qui ont fait place aux milices qui doivent y être arrivées; je compte ne les retirer qu'après le passage du Roi; ils travailleront en attendant où besoin sera ; je ne vous en remercie pas moins de la diligence avec laquelle vous m'avez envoyé des milices.

Le siège de St.-Guillain n'est pas commencé; mais je compte qu'il va l'être. Je vous envoie la copie d'une lettre d'Aix-la-Chapelle.

Rapport du 18 juillet 1746, par Bernard Petit, expédié pour Diest, Mooll et environs, le 16 dudit mois.

Il a seulement été à Diest, où il est arrivé le 17. Il y a trouvé un Capitaine de compagnie franche de la Reine, de ses an-

ciens amis, l'ayant connu dans le temps qu'il demeuroit à Givet, où il étoit marchand de vin, et s'appelloit Leroi, qui a depuis été obligé de se sauver, parce qu'il faisoit la contrebande. Il a bu et causé long-temps avec ce Capitaine, qui lui a dit de bonne-foi qu'il n'y avoit point de troupes réglées à Mooll; mais qu'il y avoit, à deux bonnes lieues d'Herenthals dans les bruyères, tirant vers Breda, un corps de 6000 hussards et compagnies franches, d'où il partoit journellement des détachemens pour aller de côté et d'autre; que c'étoit là où les hussards, venus d'Allemagne, et qui avoient séjourné à Hasselt, s'étoient rendus, et qu'il n'y avoit point d'autre corps dans les environs; qu'il arrivoit de la grande armée des Alliés; que la veille, qui étoit le 15, on leur avoit fait prendre le fourage pour quatre jours; que le bruit étoit qu'on ne le prendroit plus, et qu'on alloit marcher; qu'on ne savoit pas, au surplus, à quoi s'en tenir, parce qu'on avoit déja dit la même chose plusieurs fois, et qu'il auroit cru qu'on n'auroit pas attendu si long-temps pour marcher; qu'on leur faisoit entendre que le renfort qui leur venoit d'Allemagne, et qui étoit sur le point d'arriver, étoit de 35000 hommes.

Il a remarqué qu'il y avoit à Diest environ 7 à 800 hussards et deux compagnies franches.

Le Capitaine lui a ajouté qu'ils avoient plusieurs postes sur le Demer, aussi bien

qu'à Halen, Tirlemont et Leau, qui étoient la route que tenoient ordinairement leurs détachemens de hussards pour s'avancer dans le pays; et sur ce que l'émissaire lui a observé, qu'il alloit dans la Campine acheter quelques chevaux, il lui a conseillé de ne point passer du côté des bruyères, parce qu'elles étoient pleines d'hussards, et qu'il lui conseilloit de faire le tour par Tirlemont, où il y avoit plus de sûreté.

Pouvant compter sur la sincérité de cet Officier, il a cru qu'il étoit inutile de pousser jusqu'à Mooll.

Le Marquis DE LA CHETARDIE *au Chevalier* DE GIRARDON.

A Cazal Pusterlengo, le 19 juillet 1746.

Dans votre lettre du 4 juin, mon cher Girardon, vous me tanciez assez légèrement sur mon peu d'exactitude à vous donner de mes nouvelles; je veux bien me contenter de la réparation que vous avez été obligé de m'en faire dans votre seconde lettre du 30 juin; j'ai même si peu de fiel, que je regrette de bonne-foi de ne pas connoître M. d'Amboise; il ne dépendra pas de moi d'y suppléer, en cherchant à intéresser M. de Mirepoix sur ce qui regarde votre petite nièce; j'ignore toutefois le moment où je pourrai le faire; il est actuellement détaché, et Dieu sait quand nous nous rejoindrons.

Les différens corps qu'on avoit détachés depuis la bataille, annonçoient un mouvement prochain que les circonstances rendoient même chaque jour plus nécessaire. Il fut ordonné le 27, que la retraite serviroit de générale, et que l'armée française se mettroit en marche à l'entrée de la nuit. MM. de Grammont et de Mirepoix, pour mieux masquer ce mouvement, se portèrent ce jour-là, le 1er. à Cazal-Pusterlengo, et le second à Corte-Olonna.

L'armée arriva le 28, sur les 10 heures du matin, à la fameuse abbaye des Hyéronimites de l'Hospidaletto, où le quartier-général fut établi, et M. de Mirepoix, après avoir laissé M. de Chevert à Corte-Olonna avec 800 hommes et 200 chevaux, s'avança jusqu'à Beljoyeuse.

Il poussa le 29 à Saint-Léonardo, M. de Chevert, et à Saint-Zenone sur le Pô, pour protéger les bateaux qu'on avoit fait remonter le Pô jusqu'à l'embouchure de l'Olonna. La division de Poitou, aux ordres de MM. de Larnage et de la Chetardie, fut envoyée en avant à Corte-Olonna; l'armée vint camper à Chignolo, et fut remplacée à l'Hospidaletto par le corps de M. de Grammont.

La même gradation s'observa le 30 : M. de Mirepoix s'avança jusqu'à Saint-Pietro, près Pavie; la division de Poitou à Beljoyeuse, l'armée à Corte-Olonna, et M. de Grammont à Chignolo. M. le Maréchal se rendit l'après-midi au château de Beljoyeuse, et y tint conseil de guerre avec MM. de Sen-

neterre, de Mirepoix, de Larnage, de Chevert, de Maillebois, de Mailly et de la Chetardie.

Ce qui y fut résolu, toujours conformément au projet approuvé par l'Infant, ne tarda pas à être détruit. M. le Maréchal reçut de S. A. R. le 1er. juillet, l'ordre précis de rétrograder ; les pontons revinrent en conséquence le matin à Beljoyeuse, et furent tout de suite envoyés à St.-Zenone pour être mis à l'eau avec les bateaux qu'on avoit fait entrer dans l'Olonna, pour qu'ils ne fussent point endommagés par la batterie que les Piémontois avoient construite vis-à-vis de l'embouchure de cette rivière. L'artillerie arriva aussi le soir à Beljoyeuse, venant de Saint-Pietro, et M. de Grammont fut envoyé à l'Hospidaletto. Il fut suivi le 2 par l'armée que M. de Chevert rejoignit au moment qu'elle partoit de Corte-Olonna. Tandis que ce mouvement se faisoit, M. de Gouy, qu'il avoit laissé à St.-Zenone, se logeoit le long du Pô pour protéger la navigation des bateaux et des pontons, qu'on faisoit sortir de l'embouchure de l'Olonna, pour les conduire dans celle du Lambro, et M. de Mirepoix, qui étoit arrivé de grand matin avec son corps à Beljoyeuse, n'attendoit que l'instant où la division de Poitou en auroit débouché, pour aller à Chignolo, pour se porter à Corte-Olonna.

Le 3, la division de Poitou fut de Chignolo rejoindre l'armée à l'Hospidaletto, et M. de Mirepoix vint de Corte-Olonna s'é-

tendre sa droite à Ponte-Mariotî pour soutenir nos deux ponts sur le Lambro, et sa gauche au château d'Orio, connu par les conférences qu'y tinrent, en 1736, M. le Maréchal de Noailles et M. de Khevenhüller.

M. le Maréchal fut visiter le 4 l'embouchure du Lambro; il apprit le matin que le Chevalier de Tessé, Colonel du régiment de la Reine, infanterie, étoit mort la veille à Plaisance, de la blessure de la bataille.

Il alla le 5 dîner et conférer chez S. A. R. à son quartier-général de Guardameglio, après avoir fait marcher dans la nuit M. de Grammont à Cazal-Pusterlengo avec le régiment d'infanterie de Foix, celui de cavalerie d'Ecars, et celui de dragons de la Reine.

L'armée y vint camper le 6; comme on s'éloignoit par-là de M. de Mirepoix, avec qui il importoit de communiquer, M. de Mauroi, pour assurer cette communication par des patrouilles et de petits postes, fut laissé à l'Hospidaletto avec la brigade de Dauphin cavalerie, et le régiment d'infanterie de Querci.

On en détacha, le 7, 150 chevaux et 150 fantassins, aux ordres de M. de la Rochefoucault, pour aller renforcer M. de Crussol à Lodi; les volontaires de Gantes, qui avoient été à Lirrago pendant que l'armée étoit à l'Hospidaletto, furent portés à St.-Colomban, et M. de Briqueville, Lieutenant-Colonel du régiment d'Ecars, fut envoyé à Zorlesco avec 100 chevaux et une

compagnie de grenadiers. L'Infant, qui vint ce jour-là établir son quartier-général à Codogno, où M. le Maréchal alla dîner et conférer, se trouvoit par cette disposition entièrement couvert par la gauche et en avant. Pour l'être également par la droite, MM. de Pignatelli et Carvajal, Lieu tenans-Généraux Espagnols, eurent ordre de s'établir avec 14 bataillons et 25 escadrons à Malleo et à Cava-Curta.

L'établissement de ces deux postes occasionna le 8 un assez grand feu d'artillerie de Pizighitone et de Ghera; mais sans aucun avantage pour l'ennemi.

M. le Maréchal fut le 9 à Lodi, et en revint le soir; il alla le 10 dîner et conférer de nouveau chez l'Infant. La désertion, qui s'étoit glissée dans les hussards Espagnols, détermina, le 11, à les rappeller de Lodi, où ils furent remplacés par 200 cavaliers et dragons Espagnols; M. de Crussol fut en même-temps renforcé de deux piquets des gardes Espagnoles.

M. de Trippuzzi, Maréchal-de-Camp, qui, au même moment que M. de Corvolan, s'étoit mis en mesure pour masquer Pizighitone, avoit été détaché à Secugnago avec 800 hommes, augmentés depuis jusqu'au nombre de 1200, eut ordre le 12 d'y laisser un Lieutenant-Colonel Espagnol avec 200 chevaux, et de marcher avec le reste de son détachement à Castione, situé à l'embouchure de la Muza dans l'Adda.

S. A. R., accompagnée de M. le Duc de

Modène, vint le 13 dîner chez M. le Maréchal. Notre armée avoit ordre de prendre les armes : l'Infant ne le voulut pas ; les troupes, en conséquence, ne firent que border les rues. S. A. R. passa le soir tout le long de la ligne, en s'en retournant à Codogno.

On augmenta le 14 le détachement de Zorlesco de 3 piquets d'infanterie, et M. de la Rochefoucault, qui avoit occupé pendant deux jours Marignano, rentra le soir à Lodi, ayant tiré des contributions jusqu'aux portes de Milan.

Les Autrichiens décampèrent le 15 au matin, brûlèrent leur camp, et se développèrent en trois corps, l'un marchant sur Ponte-Nura et Crémone, l'autre en-deçà de la Trebia sur Quarticello, et le troisième par-delà la Trebia sur S.-Imento. On ne fut pas long-temps à démêler l'objet de ce mouvement ; on sut que le Roi de Sardaigne jettoit un pont sur le Pô à Parpanèse ; en conséquence, M. de Volvire fut détaché le soir pour se porter sur Porto-Morone. L'ennemi, qu'il y trouva en force, le poussa vivement ; il fit sa retraite en bon ordre, et se replia sur M. de Mirepoix, qui s'étoit avancé à Chignolo.

Pour fortifier le corps qui y étoit, la brigade d'Anjou, et le régiment Dauphin, dragons, commandés par MM. de Saulx et de Mailly, se rendirent le 16 après-midi à l'Hospidaletto. M. de Mirepoix, qui avoit ramené son corps à Ponte-Mariotti, eut ordre

de retourner le soir à Chignolo, et la brigade d'Anjou fut le remplacer à Ponte-Mariotti.

M. de Mirepoix se fit joindre le 17 par les volontaires de Gantes, qui furent relevés à St.-Colomban par un détachement de 100 fantassins et de 150 dragons, aux ordres de M. de Stuart, Lieutenant-Colonel d'Anjou, infanterie.

La première compagnie des grenadiers de ce régiment alla occuper le 18 la chapelle de la Madona-del-Monte.

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp de Rillaer, le 22 juillet 1746.

Il est huit heures et un quart du soir, M. le Maréchal, et je reçois votre lettre d'aujourd'hui 22, datée d'onze heures du matin; je ferai le mouvement que vous m'ordonnez, en me portant sur Diest, et envoyant Grassin à Halle, et la Morlière à Sens. J'examinerai avec grande attention le poste de Diest, dont vous a parlé Grassin, et dont il m'avoit écrit, et auquel préalablement je lui avois mandé, il y a deux jours, de faire travailler. Vous ne me marquez point si j'évacuerai Aerschot en m'en allant; ce qui me jette dans l'indécision de ce que je dois faire à ce sujet : je vous prie de m'en tirer, quoique j'imagine que votre intention n'est pas de le garder, ce poste étant détestable; quand même on y laisseroit 1500 hommes, il ne

peut être tenu qu'autant qu'il est soutenu. J'entretiendrai une correspondance exacte avec M. de Lowendal, puisque vous le desirez, et que cela sera utile au service du Roi, et je vous informerai directement avec toute l'exactitude qui me sera possible.

Permettez-moi de vous représenter, M. le Maréchal, que Sens n'est qu'un fort petit château entouré d'eau, à un demi-quart de lieue de Zichen, qui n'est pas capable de contenir tous les la Morlière; il me semble qu'il vaudroit mieux les laisser dans Zichen, et qu'ils fissent occuper le petit château de Sens par 2 ou 300 hommes; et si M. le Maréchal desiroit me laisser le maître de faire cet arrangement, je verrois par moi-même si la proposition que je lui fais est convenable, ou s'il le sera davantage de mettre tous les la Morlière dans Sens; il est même essentiel que je fasse occuper Montaigu, qui est à une demi-lieue de Zichen et de Sens, ce qui couvrira mes derrières.

Comme vous me paroissez, M. le Maréchal, incertain de marcher demain, et que vous me mandez que je recevrai encore une lettre de vous aujourd'hui, si vous marchez demain, je ne partirai point d'ici que je n'aie reçu cette seconde lettre.

Je vous réitère la prière que je vous fais deme mander si j'évacuerai Aerschot; si par hasard j'étois obligé de marcher avant que d'avoir reçu vos ordres sur cela, je l'évacuerai, ne le regardant point comme tenable sitôt que je m'en éloignerai.

Le

Le Prince DE CONTI *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp de Gosseliers, le 22 juillet 1746.

Je reçus avant-hier au soir, M. le Maréchal, votre lettre du 19 ; il étoit tard, je ne vous répondis pas, et mis seulement une apostille à une lettre que j'écrivois à du Verney, dont il a dû vous rendre compte.

Le Comte d'Etrées a reconnu une position vers Bierbay, d'où il pourra se porter sur Judoigne en une seule marche, et pourra également dans l'occasion se porter entre la source de la Gete et de la Mehaigne ; si après que vous vous serez porté sur la Gete, les mouvemens des ennemis vous engagent à vous alonger sur notre droite, en attendant que le cas requiert que je vous l'envoie, placé à Bierbay, le Comte d'Etrées remplit mieux l'objet de couvrir mes derrières, il est également à portée de protéger le passage du Roi, et de vous joindre dans l'occasion. Comme je n'ai point eu hier de vos nouvelles, et que tant que vous êtes en-deçà de la Dille, le Comte d'Etrées est mieux où il est qu'en avant, je ne l'ai pas encore fait avancer ; il ira prendre sa nouvelle position sitôt que je vous saurai arrivé, ou arrivant le même jour sur la Gete. Je mets aujourd'hui mon infanterie dans l'emplacement de mes lignes, et je commencerai le siège sitôt que mes convois d'artillerie arrivés m'en mettront à portée.

Comte d'Etrées, lorsque V. A. S. l'aura rapproché de moi.

Elle trouvera ci-joint une lettre de Grassin, qui me rend compte d'une petite capture qu'un de ses détachemens a faite sur les hussards.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* DE CLERMONT.

23 juillet 1746.

Le mouvement, qui regarde V. A. S., est donc différé jusqu'à demain. Je vous laisse, au reste, Monseigneur, entièrement le maître d'arranger tout ce qui lui est relatif, comme V. A. S. le jugera le plus convenable, tant pour la disposition et l'emplacement des troupes, que pour le choix du campement.

A l'égard d'Aerschot, comme il y a un pont, et que c'est le seul dans cette partie-là, les autres, aussi bien que les gués, ayant été rompus, je croirois bien d'y laisser, ou dans les environs, une cinquantaine d'hommes : ils contiendroient au moins les petits détachemens d'hussards qui pourroient y passer, et avertiroient s'il s'y présentoit quelque chose de considérable, sans se proposer de s'y maintenir.

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp de Diest, le 25 juillet 1746.

Je suis parti ce matin, M. le Maréchal, avec mon campement, pour visiter les postes de Zichen, Sens, Montaigu, Diest, et déterminer le camp que j'avois à prendre. J'ai laissé les la Morlière dans Zichen, qui occupent Sens par un poste, et Montaigu par patrouilles, cet endroit ne pouvant être gardé par un poste fixe, à cause qu'il est ouvert de par-tout; de-là je suis venu à Diest, que j'ai examiné, et dont je vous rendrai compte dans la suite de cette lettre.

Après avoir examiné Diest, je me suis porté dans le pays entre cette ville et celle de Hallen. Il ne m'a pas été possible d'établir mon camp à Webecum, parce qu'en s'alignant sur cet endroit, j'aurois presque touché une hauteur couverte de bois où est la Chartreuse, et que, si l'ennemi s'étoit porté sur cette hauteur, et y eût amené quelques pièces de canon, il auroit excessivement fatigué mon camp; j'ai donc pris le parti d'appuyer ma gauche à Diest sur le penchant d'un rideau, qui fait que je ne suis point vu, même de cette montagne, laissant Webecum devant moi, et s'étend, suivant toujours les hauteurs, presque vis-à-vis la Chartreuse de Zellem; une brigade d'infan-

terie ferme la droite, le régiment de Berchini est campé en avant de la ligne, laissant Webecum devant lui, qui le couvre de la montagne : (Webecum est une église, entourée de 7 ou 8 méchantes maisons); le front de mon camp est couvert par les rivières de Gete et de Demer, qui ont de grandes prairies coupées de watergans, et un des watergans forme une troisième rivière, parallèle au grand chemin qui va à Hallen, et qui est dominé par les hauteurs où mon camp est assis ; sa droite n'est pas à une petite demi-lieue de Hallen, le derrière est une plaine où il y a de petites collines, sur lesquelles sont mes gardes ordinaires qui voient tout le pays, tant en avant qu'en arrière. J'ai établi mon quartier dans Diest, dans lequel j'ai mis une brigade d'infanterie, campée dans le parc, qui est l'endroit que Grassin regarde comme un bon poste ; il est certain que ce poste est bon tant qu'il est occupé par une brigade, et soutenu par tout un camp; mais je le regarde comme insoutenable, tel bien qu'il soit accommodé, s'il étoit livré à ses propres forces. Ce parc est une hauteur en pain de sucre, où Grassin a commencé à faire une espèce de rempart en bas, un autre à mi-côte, et comptoit faire deux redoutes sur des hauteurs qui couronnent cette butte, et qui paroissent avoir été autrefois deux cavaliers ; il est vrai que ces deux redoutes domineroient sur toute la ville et sur tout le pays qui l'environne, et que du canon qui y seroit établi, gêneroit l'approche de la

ville, mais n'empêcheroit pas d'y arriver, sur-tout la nuit; et d'y arriver et d'y entrer ne sont qu'un, car elle est d'une étendue prodigieuse, et a dix portes, sans compter qu'on y entreroit par-tout, n'étant entourée d'ailleurs que d'un vieux rempart, où l'on monteroit par-tout. Arrivé dans la ville, il n'y auroit qu'à marcher droit à la porte du parc, qui est entouré de murailles, et qui n'a nulle autre issue que cette porte; les troupes qui seroient dedans, seroient prises comme dans une sourricière, sans qu'il pût en sortir un soldat; d'ailleurs, ils n'ont point d'eau dans ce parc, n'ayant qu'un très-méchant puits et une citerne plus mauvaise, et encore moins abondante que le puits. Ce poste est si petit que quelques bombes jettées dedans, écraseroient ceux qui y seroient, et que, par un coup de main un peu vif, on prendroit ceux qui seroient dedans, sans qu'il s'en échappât un; si le coup de main manquoit, on seroit quitte à regagner la porte du parc, pour empêcher ceux qui sont dedans d'en sortir, et soit en les rattaquant, ou faisant autres manœuvres de guerre, on finiroit en fort peu de temps par les avoir tous, et sans qu'ils pussent même donner nouvelle qu'ils sont attaqués; tous les postes qu'ils auroient pu établir aux portes de la ville seroient tous coupés et pris par les troupes des ennemis, qui auroient entrée par les remparts. Voilà, M. le Maréchal, ce que j'ai vu de ce poste, et ce qui me le fait juger insoutenable sitôt

que je m'en éloignerois seulement d'une lieue et demie : celui de Zichen, où est la Morlière, n'est pas plus tenable, quand je m'en éloignerai : c'est une grande ville fort longue et toute ouverte ; Sens ne peut pas être regardé comme un poste, et Montaigu est de même que Zichen. Je ne peux point vous parler de Hallen, ne l'ayant point vu ; mais demain je vous en rendrai un compte fort exact ; les Grassins sont dedans, et l'on m'est venu rendre compte qu'à la première inspection, ce poste n'a pas paru mauvais. La rivière, depuis Zichen jusqu'à Hallen, n'est point guéable ; il y a beaucoup d'eau, et elle est encaissée fort haut et à pique ; les prairies qui la longent de ce côté-ci, et même de l'autre, ne sont pas praticables, étant coupées d'un nombre infinis de watergans : l'on m'a assuré qu'elle étoit de même depuis Hallen jusqu'à vis-à-vis de Herck, où elle forme deux branches, entre lesquelles il y a des prairies, coupées aussi d'une infinité de watergans ; je m'assurerai demain de cette partie, et d'encore plus loin, si cela est possible. Je viens d'envoyer un parti de 180 dragons volontaires, qui ira dans les bois depuis Montaigu jusqu'à Aerschot, et qu'il dépassera même jusqu'à Gellroo pour voir s'il n'auroit pas passé quelque parti d'hussards ennemis au-dessous d'Aerschot. J'en ai envoyé un autre de 50 volontaires fantassins dans les bois qui sont derrière Diest, et tirant derrière Hallen sur Louvain.

M. de Berchini est fort inquiet de ces 100 hussards que j'ai laissés aux environs d'Aerschot ; il prétend qu'ils peuvent être coupés par ceux des ennemis qui passeroient la Dille au-dessous d'Aerschot, et viendroient dans les bois qui sont entre cette ville et celles de Louvain et Diest ; il craint même que les ennemis ne viennent par dedans Aerschot traverser la ville, et attaquer son détachement qui seroit aux environs ; enfin, il regarde ces 100 hussards comme des enfans abandonnés à la gueule du loup ; j'ai beau lui représenter que des hussards doivent battre un peu le pays en avant, et que, s'ils trouvent trop forte partie, ils s'éparpillent comme des perdreaux, sur-tout dans un pays couvert, et se sauvent : tous ces raisonnemens ne calment point ses inquiétudes ; donnez-moi vos ordres, si vous voulez que je retire ce détachement qui, à la vérité, n'empêchera pas les ennemis d'entrer dans la ville d'Aerschot, pour peu qu'ils en aient envie ; d'ailleurs je crois qu'ils n'ont plus grande attention de ce côté-là, et qu'ils la portent toute entière, ainsi que toutes leurs forces, de ce côté-ci.

Un de mes émissaires, arrivant dans l'instant, m'assure qu'il y a dans Beringen 1200 hommes de troupes légères, mais qu'il n'y en a aucune qui soit campée ; il a vu 500 charettes de fourages traverser Beringen et allant à Santhoven et Hasselt. Il y avoit ce matin à Sonderlo 500 hommes de pandours, et Hasselt en est rempli. Le bruit général

des lieux où il a passé, est que l'armée ennemie marchera sur Maestricht pour le couvrir, craignant que nous n'en fassions le siège ; on est bien persuadé que nous ferons celui de Namur.

Un autre émissaire rapporte que les ennemis ont fait avancer, du 22, un corps considérable sur Hasselt, que le corps des troupes qui étoient à Peer et à Brée, dont ils avoient détaché des partis du côté de Beringen, Werle, Worst, Westerlo et autres lieux circonvoisins, se sont actuellement avancés sur les devants et sur les flancs d'Hasselt, et que le gros de leur armée marche sur Maestricht. Je ferai part demain à M. de Lowendal des nouvelles que j'aurai des ennemis, et de tout ce que je croirai nécessaire de lui apprendre pour le bien du service.

Le Prince DE CONTI *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp de Marchienne, le 24 juillet 1746.

Je reçois, M. le Maréchal, votre lettre du 23. M. le Comte d'Etrées, qui avoit ordre de se porter à Bierbay sitôt que vous auriez des troupes sur la Gete, y a marché, et y est actuellement. Bierbay n'étant qu'à une marche de Judoigne, quand vous verrez le moment d'une action s'approcher, et que vous m'en ferez part, je vous ferai joindre

promptement par son corps qui, je vous le répète, sera renforcé autant qu'il me sera possible.

Je reçois une lettre du Comte d'Argenson, qui me mande, qu'avant le triste événement de la mort de Madame la Dauphine, le Roi l'avoit chargé de me mander qu'il partiroit de Versailles le 30, qu'il iroit coucher à Péronne, coucheroit le 31 à Mons, y sejourneroit le 1er, et en partiroit le second pour joindre votre armée, sans passer par Charleroi, et qu'il comptoit que les arrangemens que j'avois pris pour l'escorter, et qu'il a approuvés, subsisteroient. Votre mouvement en avant, celui que j'ai fait faire au Comte d'Etrées, et le parti que le Roi a pris, de ne pas venir jusqu'au camp à Charleroi, me paroît déterminer sa route de Mons sur Bruxelles; et quoique cela éloigne, pendant plusieurs jours, un très-gros corps de mon camp, je compte remplir les arrangemens que j'avois pris pour son escorte jusqu'à Halle, excepté que le corps du comte d'Etrées, étant posté en avant, je ne pourrai plus faire faire de patrouilles au bois de Soignes; ainsi, M. le Maréchal, c'est à vous à faire les dispositions nécessaires pour escorter le Roi depuis Halle jusques chez vous; je compte qu'il passera à Halle le 2.

Peut-être que la marche du Roi souffrira quelque changement; mais, en ce cas, j'en serai instruit, et vous le serez aussi vraisemblablement.

J'ai confirmation que les ennemis arrivent

aujourd'hui à Hasselt, et même leur avant-garde doit être à Saint-Trond, et suivant mes nouvelles, ils doivent avoir des détachemens sur Judoigne. Je ne sais pas si vous êtes dans Looz : je vous prie de satisfaire ma curiosité sur cela, ainsi que sur celle des gens à qui vous donnerez la préférence.

Quant à moi, je suis dans la même position, dont vous êtes instruit : mes convois arrivent ; l'ouvrage de mes lignes va le train que les ouvrages des pionniers vont. J'ouvrirai la tranchée le plutôt qu'il me sera possible, ne regardant d'ailleurs à autre chose, persuadé que je suis, que votre mission de me couvrir, qui sera remplie, et j'espère avec éclat, me doit décharger de tout autre soin que celui de presser le commencement et les travaux du siège.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

25 juillet 1746.

J'ai envoyé, Monsieur, des ordres au . . . . . , de se porter à Valenciennes ; il y arrivera le 26.

Vous trouverez ci-joint copie d'une lettre de Grassin, et la relation de la capture qu'a faite un de ses détachemens sur les hussards près d'Hasselt.

Tous mes avis se réunissent à assurer que

l'armée des ennemis campera demain à Hasselt, quoique je sois dans l'idée que ce n'est qu'une tête, et que le gros est en arrière encore. Je me suis déterminé à marcher demain, pour aller camper au-delà de la Dille près de Louvain.

M. le Comte de Clermont marchera aussi demain à Diest, et M. de Lowendal à Tirlemont, où je me porterai, dès que je verrai les ennemis décidés à venir sur la Gete.

J'ai envoyé ordre à la Maison-du-Roi, de camper aujourd'hui entre Louvain et Bruxelles, laissant la chaussée devant elle, et faisant face à la forêt de Soignies.

A cause de 1000 ou 1200 prisonniers de la garnison de Mons, qu'on a mis dans la citadelle de Valenciennes, M. le Comte de Danois a été obligé de faire entrer dans ladite citadelle le régiment de Thiange, qui étoit destiné à tenir garnison dans la ville, et pour remplacer le bataillon d'Amiens qui a marché à Mons; moyennant quoi il ne reste dans cette place que 4 compagnies du bataillon de Troïes. Si M. le Prince de Conti renvoyoit les prisonniers, ou s'il vouloit les faire passer sur les derrières, le bataillon de Thiange rentreroit dans Valenciennes, où 4 compagnies ne suffisent pas.

Capitulation proposée par le Commandant et la garnison de Saint-Guillain, le 25 juillet 1746.

I. La garnison, tant Autrichienne qu'Hollandaise, avec leurs gens d'artillerie, les Officiers de tous caractères, sortiront avec les honneurs militaires, armes et bagages, tambours battans, fusil sur l'épaule, et sera escortée par des troupes réglées jusqu'à l'armée des alliés, par le chemin le plus court, ne faisant que quatre ou cinq lieues par jour, et le troisième repos, sans qu'on puisse l'inquiéter ni arrêter qui que ce puisse être, sous aucun prétexte.

Refusé, et les Officiers de tous caractères, ainsi que les soldats, seront prisonsonniers de guerre, conformément à la capitulation qui a été accordée par Mgr. le Prince de Conti à celle de Mons, dont je joins ici la copie imprimée, et la garnison sortira demain 26, pour être conduite le même jour à Mons.

II. Le Commandant, Ingénieur et autres Officiers d'Etat-Major, sortiront avec les mêmes honneurs, avec leurs armes, papiers, bagages, familles et domestiques, sans qu'on puisse arrêter ces effets pour leurs dettes qui ne seront pas personnelles, ou pour quelques autres prétextes.

Le Commandant, etc. garderont leurs

armes, papiers, bagages, familles, mais laisseront deux Officiers en ôtage, dont on conviendra, pour les dettes, tant personnelles que de la Reine d'Hongrie.

III. Le paiement des dettes de la garnison, et ce que S. M. I. et R. d'Hongrie et de Bohême peut devoir aux entrepreneurs et ouvriers, sera réglé sur le même pied qu'on suppose avoir été fait à Mons, d'où les dépenses pour cette place ont toujours dépendu.

Cet article sera réglé par M. de Lucé, Intendant d'Haynaut, comme il s'est pratiqué à Mons, et suivant la justice.

IV. On réglera les assurances et appaisemens nécessaires pour les argents qu'on a levés pour la paie journalière de la garnison, tant Autrichienne qu'Hollandaise, depuis que la communication avec leur régiment leur a été ôtée par le siège de Mons, d'où ils étoient détachés en cette ville, à quel effet deux Officiers de chaque corps Autrichien et Hollandais pourront aller à Mons, et pourront y prendre ce qui leur est nécessaire pour la marche des détachemens respectifs.

Idem.

V. S. M. T. C. fournira un chariot par chaque détachement de régiment pour le transport des bagages des Officiers et gens d'artillerie le long de la route, jusqu'à ce que le tout soit arrivé à l'armée, et les Officiers

dont les bagages et équipages sont restés à Mons, il leur sera libre de les faire venir en cette ville, ou les prendre en passant, si leur route se dirige vers cette place.

Comme la garnison sera conduite d'abord à Mons, il leur en sera fourni jusques-là.

VI. Le Commandant et autres Officiers de l'Etat-Major, auront deux chariots pour le transport de leur bagage, qu'ils pourront envoyer par-tout où bon leur semblera, s'ils ne les veulent pas avoir avec eux, sans qu'on puisse les arrêter à présent ni par la suite; au contraire, il leur sera permis de les faire venir par-tout où ils pourroient en avoir besoin, à quel effet il leur sera délivré des passe-ports pour sûreté.

Refusé et renvoyé à l'article précédent.

VII. Le Commandant, les Officiers de l'Etat-Major, ceux de la garnison, ni personne, ne seront recherchés pour les bestiaux qui ont été enlevés pendant ou avant le siège, pour la nourriture des bourgeois et de la garnison, mais les villages et communautés respectifs les bonifieront aux paysans particuliers de qui on les a pris, conformément à ce qu'on suppose être réglé par l'Etat d'Hainaut.

Idem que les articles III et IV.

VIII. Les bourgeois et ouvriers, qui ont travaillé aux fortifications, batteries, magasins, etc. ne seront inquiétés en aucune manière à ce sujet; et ceux qui ont servi com-

me pionniers par convention des villages, ou villageois qui étoient commandés, seront également payés par les communautés respectives, suivant leurs conventions.

IX. On remettra aux Commissaires de S. M. T. C. les munitions de guerre et de bouche, telles qu'elles se trouveront à présent, après que la garnison en aura pris pour six jours de marche ; et si après ce tems, la garnison n'est pas arrivée à l'armée alliée, les vivres lui seront fournis aux fraix de S. M. T. C.. Les malades et blessés qui se trouveront en état d'être transportés jusqu'à Mons, y seront conduits aux fraix de S. M. T. C., pour être joints aux différens corps qu'on suppose y être restés, pour y être traités et pansés jusqu'à leur entière guérison, après quoi il leur sera donné des passe-ports.

Accordé pour n'être point inquiétés ; mais cet article, par rapport aux pionniers des villages, et à ce qui regarde toutes les munitions de guerre et de bouche, elles seront remises aux Commissaires de S. M., et la garnison s'en fournira seulement pour deux jours, et le reste sera réglé conformément à la capitulation.

Signé SPALART, *Commandant à Saint-Guillain, etc.*

Pour copie. Signé DE LA FARE.

Le

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp de Diest, le 25 juillet 1746.

Ainsi que je vous l'ai annoncé par ma lettre d'hier, M. le Maréchal, les ennemis sont entrés ce matin dans Aerschot à 4 heures, après avoir fait toute la nuit ce qu'ils avoient pu pour y entrer ; mais l'Officier, qui commandoit les 100 hussards que j'y avois laissés, ayant fait tirer quelques coups de carabine, et les ennemis, ne sachant point si Aerschot n'étoit pas gardé par un plus grand nombre de troupes, ont attendu le jour pour tenter l'aventure. Le Capitaine de nos hussards s'étoit retiré de la ville ; les ennemis y sont entrés, et ont poussé jusqu'à notre détachement, qui étoit sur une petite hauteur tout auprès de la porte de ce côté-ci ; ils se sont un peu chamaillés avec mon détachement, qui vient de rentrer sans mort d'homme. Le parti de 180 dragons que j'avois envoyé dans les bois auprès d'Aerschot, a servi et protégé la retraite du détachement d'hussards ; ce parti n'est pas rentré. M. de Sarkozy, Commandant du détachement d'hussards, m'a dit qu'ils étoient bien 7 ou 800 hommes des ennemis.

Les ennemis pourroient bien, M. le Maréchal, faire passer quelques gros détache-

mens de troupes légères par ce Aerschot-là, qui viendroient par les bois jusques entre Louvain, Tirlemont et moi, et rendre cette communication impraticable, d'autant qu'elle n'est actuellement rien moins que sûre.

Je joins ici plusieurs rapports.

Je reçois dans l'instant avis du Capitaine de dragons, qui commande le parti de 180 dragons, qu'il est rentré dans Aerschot, et qu'il le tient actuellement; je lui mande de tâcher de le tenir, sans cependant s'enfermer dedans, et je lui envoie tout-à-l'heure 100 hussards pour l'aider.

M. du Vernet à M. Codère.

25 juillet 1746.

Je prie M. Codère de dire à M. le Maréchal, que MM. de Magis et Soldet ont trouvé dans leurs lettres venues de Bruxelles, et que je leur ai remises:

1°. Que le 24, le camp des ennemis étoit entre Bilsen et Hasselt, au village de Soutendael.

2°. Qu'ils doivent marcher pour passer le Jaar à Rœlenge, et aller camper à Fexhe et Sling.

3°. Qu'il est certain que leur intention est de passer la Meuse, peut-être une partie à Liége, une autre à Seraing, et en remontant du côté des Awoirs et à Huy, d'où ils seront à portée d'empêcher le siège de Namur.

Ces Messieurs assurent qu'à la deuxième marche, les ennemis peuvent passer la Meuse dans partie des endroits ci-dessus désignés; que, s'ils veulent faire le passage de cette rivière à Huy, il leur faut trois marches pour arriver à portée de Huy; qu'ensuite, pour passer cette rivière et se placer à hauteur de Namur, il leur faut deux petites marches, et seulement une aux troupes légères.

S'ils sont partis de Bilsen aujourd'hui, ils peuvent être devant Namur le 28 ou le 29, s'ils ne séjournent point.

Il faut observer que, pour placer l'armée de M. le Maréchal entre Namur et Charleroi, il y a trois marches, prenant la route sur Gemblours.

Ce détail paroît mériter attention, et M. Codère est prié de le lire à M. le Maréchal.

Il reste encore une réflexion, qui est que, si les ennemis, à hauteur de Huy, dirigeoient leur marche sur l'armée de M. le Prince de Conti, ils pourroient y arriver en deux jours, et y être, par conséquent, le 28 ou le 29.

Ils pourroient faire ce mouvement sans risquer, s'ils arrivoient au camp du Masé avant M. le Maréchal.

Extrait d'une lettre de Liége, du 25 juillet 1746.

J'ai hier reçu votre lettre du 23. On ne sait rien ici des 1500 chevaux d'hussards, que vous me dites devoir avoir pris la route du pays de Limbourg : apparemment qu'ils ont changé de dessein. Je vous ai encore écrit hier et à Louvain, en vous détaillant ce qui m'étoit parvenu. J'ai hier envoyé mon domestique, par Tongres, à mon fils à notre campagne de Wordt, et il est de retour ce-jourd'hui, à 7 heures du matin, me rapportant votre lettre du 24. Il a été fouillé, près du village d'Oreye, par quelques hussards qui y étoient avec un Officier, qui, voyant que ce domestique n'avoit qu'un escalin de monnoie, a dit de le lui laisser, n'ayant pas trop pour aller jusqu'à Liége : on lui a fait cent questions, et il a eu le bonheur d'échapper ; je dis le bonheur, parce que ces gens-là commettent des désordres affreux, en volant tout ce qu'ils peuvent, et le principal, c'est qu'il a eu l'adresse de cacher votre lettre.

Ils occupent tout le pays depuis S.-Trond, Tongres, Oreye, etc. et il est très-difficile de parvenir à leur camp. Je souhaite que ma lettre d'hier vous parvienne ; je m'y réfère entièrement.

Tout le monde se sauve ; on a commencé

à démeubler notre château de Wordt ; il seroit important pour ceux qui ont du bien dans ces cantons, qu'on sût au juste la route qu'ils voudront prendre. Avant-hier, le soir, il leur est arrivé au camp près Hasselt environ 30,000 hommes ; les troupes Hollandaises font partie de cette armée.

L'on a tiré hier, vers les 5 heures du matin, aux portes de Namur et de Louvain quelques volées de coups de canon contre des hussards de la Reine.

Autre Extrait d'une lettre de Liége, du 26 juillet 1746.

L'armée alliée use de toute sorte de ruses pour cacher sa marche et ses desseins : elle espère d'avoir en peu de temps d'autres secours, avec lesquels elle s'imagine de recouvrer, pas seulement les Pays-Bas, mais aussi la Lorraine ; mais un chacun est d'opinion qu'ils réussiront aussi peu dans l'un que dans l'autre. Ce ne sont pas moins les sentimens qu'ils débitent dans ce pays. On m'a promis pour aujourd'hui une liste bien détaillée des troupes et autres choses qui composentcette armée ; je vous la ferai passer sur-le-champ, quoique je pense qu'on vous l'aura déjà rendue par l'exprès. J'ai en attendant envoyé des personnes affidées, tant à Maestricht qu'à Huy, pour y reconnoître ce qui s'y pratique, et s'ils y ont fait ou

commandé quelque disposition. Les Alliés font tant de marches et de contremarches, qu'il ne sera guère possible de savoir la marche qu'ils feront, à moins qu'ils ne soient déjà en route. La première colonne arriva le 24 au camp près de Hasselt, et le 25 toute leur armée a dû s'y trouver ; ils doivent y séjourner aujourd'hui, pour ensuite passer plus outre. L'opinion la plus vraisemblable est, qu'ils iront passer la Meuse à Huy, pour tâcher de couvrir Namur. Nous voudrions ici qu'ils y fussent déjà ; car, si on a le malheur de les y avoir encore quelques jours, le peu d'arrangement qu'on a pris sera la cause qu'on ne sera pas en état de leur fournir les rations qu'ils demandent, et que l'on sera réduit à les laisser fourager : c'est la chose qui fera ici le plus de peine. Il y a dans cette armée plus de 6000 hussards, qui commettent de terribles désordres.

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp de Diest, le 26 juillet 1746.

Il est 11 heures et un quart, M. le Maréchal, et je reçois votre lettre d'hier 25. Jusqu'à présent je n'ai point de nouvelles que l'armée des ennemis m'approche ; au contraire, par tout ce qui me revient, il me paroît qu'elle gagne Tongres ; il faudroit

venir bien en force à moi pour m'obliger à me retirer de la position où je suis ; et il n'est pas vraisemblable que les ennemis le tentent ; je ne crois pas qu'ils portent leur vue du côté où je suis ; si cependant cela arrivoit, j'ai deux endroits par où me retirer, l'un sur Linter, en suivant la rivière, et la laissant un peu sur ma gauche ; l'autre par Ebecum, qui est fort près de votre camp de Louvain. Je serai dans l'un ou l'autre de ces deux endroits dans une marche ; mandez-moi, si vous voulez bien, si vous me laissez la liberté de me retirer, selon que je le croirai nécessaire, sur l'un ou l'autre endroit, ou indiquez-moi celui des deux sur lequel il vous conviendra mieux que je me retire.

L'on vient de me dire, M. le Maréchal, qu'on avoit vu à Aerschot un parti que vous aviez envoyé de ce côté-là. Je crois que, si vous vouliez continuer à y en envoyer quelques-uns, cela feroit bien, et contiendroit quelques troupes légères des ennemis, qui sont dans cette partie, et les empêcheroit de venir se fourrer dans les bois qui sont entre vous et moi, et par-là nous pourrions avoir une communication plus facile pour les lettres et les nouvelles ; si même elles pouvoient être assez sûres, pour que la poste pût me parvenir, cela seroit assez agréable ; car depuis quatre jours nous n'entendons pas parler d'une seule lettre. J'enverrai aussi de mon côté sur Aerschot quelques petits partis, tantôt de gens de pied, tantôt d'hussards.

Le Prince DE CONTI *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp devant Charleroi, le 26 juillet 1746.

Saint-Guillain est rendu, M. le Maréchal, et la garnison prisonnière de guerre ; je fais revenir ici une partie des troupes qui en ont fait le siège, et je laisse l'autre pour servir aux escortes du Roi.

Celles que je fais venir, seront ici le 28, et le même jour je me propose d'envoyer au Comte d'Etrées à Bierbai six bataillons et huit escadrons, ce qui, joint à ce qu'il a déjà, fera huit bataillons et vingt-huit escadrons. Je compte pouvoir encore l'augmenter en cavalerie après le passage du Roi.

Je vous prie, M. le Maréchal, si le cas arrive que vous ayez besoin de ce corps pour une action, de faire passer par le camp du Comte d'Etrées le courier que vous m'enverrez, avec un extrait de la lettre par laquelle vous me manderez, quand le cas en arrivera que vous en ayez besoin, afin qu'il n'y ait pas un moment de perdu, et qu'il se tienne prêt à partir à l'instant qu'il en recevra l'ordre, que je ne lui ferai pas attendre.

Depuis ma lettre écrite, je reçois la vôtre du 25, à 9 heures du matin. Je ne réponds rien à ce que vous me dites du voyage du

Roi, vous ayant hier écrit une lettre qui y a répondu d'avance. Je suis persuadé que vous êtes informé mieux que moi ; cependant les nouvelles que j'ai eues ce matin, assuroient encore l'arrivée des ennemis sur Hasselt, et même leur marche d'Hasselt sur Saint-Trond ; vous l'aurez su vraisemblablement plutôt, et aurez pris en conséquence le parti que vous aurez jugé convenable ; ces nouvelles ajoutent qu'il y a des maréchaux-des-logis qui, avec des troupes légères, sont venus pour marquer un camp du côté de la Mehaigne ; c'est peut-être une finesse, peut-être aussi ont-ils l'espoir de pouvoir vous dépasser par quelque marche vive : en cela ils ont raison ; mais à cause de cela même je suis persuadé que vous ne les laisserez pas faire.

Le Maréchal DE SAXE *à . . . . . .*

Du 26 juillet 1746.

J'ai eu l'honneur de vous prier, Monsieur, par une lettre que je vous ai dépêchée par un courier, de faire charger vos gros équipages et de les envoyer à Bruxelles.

Vous trouverez ci-joint l'ordre de marcher ce soir pour aller camper à Wavre, que vous ne passerez pas, et où vous aurez la bonté d'attendre de mes nouvelles. Je compte que vous en recevrez demain vers les 6 heures du matin.

Ci-joint est l'ordre de faire marcher le bataillon de la brigade Panderau qui est avec vous. Je vous conseille, Monsieur, de vous mettre en marche vers les 6 heures du soir.

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp de Diest, le 27 juillet 1746.

J'ai reçu, M. le Maréchal, la réponse que vous avez faite à mes deux lettres d'hier 26. J'exécuterai les ordres que vous me donnez quand le cas y écherra. Le courier que vous m'avez envoyé pour m'apporter cette réponse, a rencontré des hussards et pandours à deux lieues de Louvain et à trois lieues d'ici, dont il s'est échappé non pas sans frayeur. Vous voyez, M. le Maréchal, que la communication d'ici à vous n'est rien moins que sûre, je crois que vous pourriez assurer cette communication, si vous vouliez bien envoyer quelques troupes entre vous et moi; je vous proposerois bien que j'y envoyasse, si je n'avois pas besoin de toutes celles que j'ai pour envoyer fréquemment des partis, me garder avec attention, et être en état de résister à quelque tentative des ennemis. Il m'est venu un convoi de pain, escorté par cent hommes d'infanterie et cinquante chevaux, par lesquels je compte renvoyer nos prison-

niers qui m'ont été remis il y a deux jours, et quelques malades et blessés ; je renforcerai l'escorte, sur la nouvelle que j'ai eue, qu'il avoit passé des partis ennemis entre vous et moi, qui s'étoient joints à ceux qui y étoient déjà. Vous connoissez, M. le Maréchal, l'amitié sincère, etc.

Autre du 28.

Par la proposition que vous me faites, M. le Maréchal, d'appuyer ma gauche à Hallen, il me semble que cela me fait un mouvement inutile, parce que ma droite actuellement n'en est pas à plus d'une petite demi-lieue ; je tiens Hallen par des détachemens des Grassins, et toute la partie droite au-dessus de Hallen aussi par des détachement du même régiment, qui gardent l'emplacement du camp que j'y pourrois prendre, en appuyant ma gauche à Hallen, lequel camp seroit fort mauvais ; se trouvant serré entre la Welpe et la Gete ; ainsi je crois que les deux mouvemens que j'aurois à faire pour remplir votre objet, seroit l'un d'aller prendre un camp entre Beetz et Buingen ; par cette position ma droite seroit à une lieue et demie de Hallen, que je tiendrai toujours par des détachemens de la Morlière, que je placerois à ma gauche entre Hallen et Beetz, et je pousserai les Grassins à ma droite entre Buingen et Tirlemont ; de Buingen à Tirlemont il y a deux lieues et demie.

L'autre marche que je pourrois faire, seroit d'aller camper à Neer-Linter, et s'il étoit même nécessaire, j'irois appuyer ma gauche à l'abbaye de Linter, et ma droite tirant sur Tirlemont, que je ferois occuper par les Grassins; M. de Lowendal, me mandant que ce régiment sera suffisant pour la garde de Tirlemont. Par cette dernière marche, je ne peux plus penser à garder Hallen, qui seroit à plus de 4 lieues de moi, et qui est un des plus mauvais postes qu'il puisse y avoir.

Je vous fais ces deux propositions de marches différentes, parce que j'apprends que toutes les troupes légères, qui étoient dans cette partie au-delà du Demer, depuis Wechteren jusqu'à Hallen, se sont repliées sur Herck, et se sont portées sur Rummen et Neuwerkerke, pour couvrir la marche des équipages; qu'il ne reste dans cette partie que 30 hussards et 60 chasseurs à Herck, et cependant un corps de troupes réglées et légères à Hasselt.

J'aurai cependant demain matin, à ce que j'espère, des nouvelles plus sûres. Ainsi, M. le Maréchal, je ne crois point apporter de retardement aux marches que vous voulez que je fasse, puisque je peux me porter en une marche à Beetz et Buingen, et aussi dans une seule marche près Tirlemont. Si cependant vous vouliez que j'aille camper à Hallen, donnez-moi vos ordres, et ils seront exécutés promptement et sur-le-champ, n'ayant pas une lieue à faire pour ce mou-

vement. J'envoie copie de cette lettre à M. de Lowendal, qui me prie de l'avertir des mouvemens que je ferai, afin que les siens soient conformes aux miens. Ainsi, si vous vouliez bien, M. le Maréchal, lui envoyer copie de la réponse que vous me ferez à cette lettre, je vais lui mander qu'elle lui servira d'instruction pour le mouvement que je ferai, parce que j'exécuterai les ordres que vous m'enverrez.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

Du 27 juillet 1746.

Les nouvelles d'hier portoient que l'armée des ennemis étoit arrivée à Hasselt. Le Prince Charles l'a joint depuis plusieurs jours; car j'ai vu des passe-ports signés de sa main, datés du 24 du camp de Peer. A en juger par les dispositions qu'ils ont fait, leur dessein est de passer la Meuse, et de la longer par Huy sur Namur; il semble que leurs troupes légères, qui sont à Saint-Trond et dans toute cette partie, sont, par cette position, destinées à couvrir leur flanc. D'autres avis assurent qu'ils se proposent de marcher à nous pour nous combattre. Il n'est pas bien aisé de décider à présent s'ils tourneront vers la Meuse, ou vers les sources de la Gete; mais nous ne tarderons pas à savoir le parti qu'ils prendront.

J'ai fait hier une grande promenade, comme j'avois eu l'honneur de vous l'annoncer; j'ai été jusqu'à Judoigne, et de-là par Tirlemont sur la gauche de mon camp: c'est une tournée d'une douzaine de lieues. Il y a de fort bonnes positions à prendre sur la grande Gete, il y en a même d'inattaquables; mais ce n'est pas de même au-delà de Judoigne.

Le même au même.

Au Camp du Parc, le 28 juillet 1746.

Il y a eu, Monsieur, le lendemain de notre arrivée dans ce camp un désordre affreux; des villages entiers ont été pillés, des censiers, des femmes et des paysans blessés et assassinés.

Je n'ai pas pu me dispenser de m'en plaindre amèrement à MM. les Officiers-Généraux, qui pourroient, avec un peu de soin, contribuer au maintien du bon ordre, et m'aider dans cet objet. La plupart croient avoir assez fait de venir, après leur tournée, me dire que tout est en règle, sans me faire la moindre mention des plaintes qui leur ont été portées, ni de ceux qui les ont occasionnées. MM. de l'Etat-Major ont eu aussi une réprimande; ils sont faits pour tenir la main à l'observation de la discipline, et pour m'avertir de ceux qui y manquent; mais soit nonchalance de leur part, ou complaisance,

ils se contentent ordinairement de me rendre compte en général des désordres dont ils ont connoissance, sans entrer dans le détail, et me nommer les corps qui y ont eu part; ou s'ils le font, ils cherchent à les excuser, et à déguiser le cas dans lequel ils se trouvent. Je leur ai dit tout net, que je n'en étois pas content, et que ce n'étoit pas ainsi qu'on servoit le Roi.

J'ai interdit cinq Officiers de la Cour-au-Chantre, et je les ai envoyés prisonniers à la Kenoque, en attendant les ordres du Roi à leur sujet. Ils avoient été commandés avec un détachement, pour contenir les soldats de ce régiment qu'on envoyoit aux légumes, et au-lieu de remplir cet objet, ils ont, au contraire, laissé et fait piller le village de Peer, sous prétexte de deux coups de fusil que des paysans ou des sauve-gardes avoient tiré sur les maraudeurs.

J'ai fait interdire aussi le Sieur d'Avenes, Aide-Major du régiment Royal, infanterie, qui envoya hier les chambrées de cette brigade aux légumes, quoique M. de Vaudreuil lui eût envoyé un billet la veille, par lequel il l'avertissoit que j'avois défendu d'y envoyer; cet Aide-Major, qui fait les fonctions de Major de Brigade, parce que celui-ci est malade, reconnoît avoir reçu le billet, et n'a d'autre raison à alléguer, sinon que la tête lui a tourné, dit-il, dans ce moment.

Vous verrez, Monsieur, par la lettre de M. le Comte de Clermont ci-incluse, que le mal est général, et qu'il est impossible d'ex-

primer le point où l'indiscipline et l'indolence de MM. les Officiers, dans tous les grades, sont portées.

Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.

A Paris, le 28 juillet 1746.

M. le Comte de Noailles, qui part à l'instant, Monsieur, veut bien se charger d'une lettre de ma part, qui ne vous instruira pas de ce qui vous intéresse le plus d'ici, et que je voudrois pouvoir vous mander; mais je suis persuadé que S. M. elle-même n'a point encore de détermination fixe sur le moment de son départ, qui dépendra, suivant les apparences, des nouvelles que nous recevrons de vous des mouvemens des ennemis, dont je vous supplie de ne me rien laisser ignorer, et de ne point plaindre les couriers pour m'instruire de toutes les circonstances qui y ont rapport. Le Roi desire qu'en attendant, toutes les dispositions qui ont été faites pour sa marche, subsistent en leur entier, et il vient de faire partir le relais de ses gardes, qui doit l'aller attendre à Roie. Je vois, par ce que vous me mandez par la lettre du 25, que j'ai reçue hier par le retour de mon courier, que vous pensez toujours que S. M. doit se porter de Mons sur Bruxelles, suivant la disposition

disposition que le Roi en avoit fait lui-même, mais qu'il avoit soumis à ce qui vous paroîtroit le plus convenable ; si les circonstances vous font changer à cet égard, vous aurez la bonté de m'en instruire, soit avant notre départ, soit en envoyant au-devant de nous dans la route. Je n'ai rien, au surplus, à vous dire, Monsieur, sur les mouvemens que vous avez fait faire, et que vous projettez pour votre armée : ils ont l'entière approbation de S. M., et rien n'égale l'impatience qu'elle a d'en être le témoin : je m'en rapporte à ce que M. le Comte de Noailles vous en dira, ainsi que sur les présomptions qu'on peut avoir sur le temps de son départ, suivant les différens cas ; mais, quelque chose qui arrive, je ne crois pas qu'il puisse être plus éloigné que le dernier jour de la semaine prochaine, ou de dimanche en huit au plus tard.

Je joins ici, Monsieur, un état de la destination que le Roi a faite des 6 bataillons Hollandais de la garnison de Mons qu'il envoie, ainsi qu'il a fait de ceux de Bruxelles, dans différentes villes de l'intérieur du royaume ; je viens d'expédier et de faire partir les routes nécessaires à cet effet.

Le Comte DE CLERMONT *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp de Diest, le 29 juillet 1746.

Je vous envoie, M. le Maréchal, la copie de la lettre que j'écris à M. de Lowendal, sur la nouvelle qu'il m'a donnée, qu'il avoit appris par le Sieur Darnevelt, Officier dans nos Irlandais, venant de Liége, que l'armée ennemie est campée entre St.-Trond et Liége. Je crois important de me porter demain à Tirlemont, et que M. de Lowendal se porte aussi demain sur Judoigne. Je ferai donc demain ma marche sur Neer-Linter, si M. de Lowendal n'a pas jugé à propos de marcher, ou entre Linter et Tirlemont, s'il en est parti, à moins que, par la réponse que vous me ferez à la lettre que je vous ai écrite hier au soir, vous ne me donniez des ordres différens; cependant je pense que le premier mouvement, que je vous ai mandé, que je pourrai faire, d'aller prendre un camp entre Reetz et Buingen, n'est plus de saison, vu la certitude que les ennemis sont campés entre St.-Trond et Liége, et qu'il vaut mieux que je me porte tout-d'un-coup ou à Neer-Linter ou à Tirlemont. Je mande à M. de Lowendal, de vous faire passer cette lettre très-promptement, afin que je puisse avoir votre

réponse aujourd'hui ; car si vous avez ignoré que les ennemis fussent bien décisivement à St.-Trond, quand vous avez répondu à ma lettre d'hier, vous m'ordonnez peut-être d'aller camper entre Reetz et Buingen ; mais à cette heure, que la position de l'ennemi est certaine, et qu'on ne peut rien craindre sur cette partie, je pense que vous m'ordonnerez d'aller camper où je projette. Je crois, M. le Maréchal, que ce mouvement des ennemis vous déterminera aussi à faire demain une marche tirant sur Gimblours ; auriez-vous la bonté de m'en donner avis, afin que je sache où vous adresser des nouvelles des ennemis? Vous connoissez, M. le Maréchal, la sincère et inviolable amitié que je vous ai vouée.

P. S. Je vous prie, M. le Maréchal, en me faisant réponse à cette lettre, d'en faire passer la copie à M. de Lowendal, qu'elle instruira de la marche que je dois faire.

Je n'ai plus, M. le Maréchal, de mots d'ordre que jusqu'au 31 ; c'est-à-dire, que j'en manquerai pour le 1er. du mois.

Le Comte DE CLERMONT *à M.* DE LOWENDAL.

Du 29 juillet 1746.

Il est 6 heures trois quarts, Monsieur, et je reçois votre lettre, datée du 29 à sept heures du soir, que je crois être du 28, parce que c'est aujourd'hui 29. Selon ce que vous a dit M. de Darnevelt, que les ennemis étoient campés entre St.-Trond et Liége, je prends le parti d'aller demain camper à Neer-Linter, ou entre l'abbaye de Linter et Tirlemont, si vous en êtes parti, à moins que, par la réponse que me fera M. le Maréchal à la lettre que je lui ai écrit hier, il ne me prescrivît un autre mouvement; ce dont vous seriez instruit plutôt que moi, parce que j'ai prié M. le Maréchal de Saxe, en faisant passer la lettre qu'il m'écrit, de vous en faire passer une copie; si je ne recevois point de réponse de lui d'ici à demain matin, je ferai toujours la marche que je vous dis ci-dessus, la croyant absolument nécessaire. Je vous prie de me faire savoir si vous comptez marcher demain, afin que je fasse occuper Tirlemont.

Je n'ai point encore de nouvelles de mes émissaires : j'en ai cependant sur l'armée ennemie; s'ils m'apportoient quelques nouvelles intéressantes, je vous les communiquerai en diligence.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

29 juillet 1746.

Monsieur, les circonstances présentes, et les nouvelles que nous avons des mouvemens des ennemis, que vous trouverez en partie dans les rapports ci-joints, m'ont paru d'assez grande importance pour vous être communiquées par un courier.

Il n'est pas jusqu'à présent aisé de décider si le Prince Charles est arrivé à Saint-Trond, et s'il tournera de-là vers la Gete ou la Meuse : si dans la journée j'ai certitude qu'il se soit alongé sur ma droite, je marcherai demain pour me porter le même jour à hauteur de Bierbai, où est M. le Comte d'Etrées.

J'ai envoyé des ordres à la brigade de Beauvoisis de venir me joindre : elle sera demain à Malines, et ici le 30 ; mais dans le cas ci-dessus, je ne l'attendrai pas, et elle me joindra comme elle pourra.

J'emmène la Maison-du-Roi, de façon que si S. M. vient à l'armée, elle ne pourra plus passer par Bruxelles, et il faut pourvoir à la sûreté de sa marche ; qu'il la dirige de Mons droit sur l'armée.

Lorsque je serai au-delà de Judoigne, je rassemblerai les corps qui sont aux ordres

de M. le Comte de Clermont et de M. de Lowendal, et je tâcherai de prendre une position qui puisse mettre dans le cas, si les ennemis veulent combattre, de le faire avec avantage.

Le bruit et le propos de l'armée des ennemis, sont au reste que le Prince Charles a résolu d'hasarder une bataille, et qu'il compte de la donner incessamment.

Je crois, au reste, Monsieur, remplir les intentions du Roi, en acceptant le combat, plutôt que de laisser troubler les opérations du siège de Charleroi.

J'ai l'honneur de joindre ici copie d'une lettre que j'écris aujourd'hui à M. le Prince de Conti, et que je lui dépêche par un courier.

Le même au même.

30 juillet 1746.

L'armée des ennemis étoit arrivée hier au soir à Warem : elle dirige, comme vous voyez, Monsieur, sa marche vers les sources de la Gete ; cette circonstance m'engage à partir de ma personne ce soir à 9 heures ; l'armée du Roi se mettra en marche à minuit, longeant la rive droite de la Dille, pour aller camper dans la journée du 31 à Wavre.

Je viens d'envoyer un courier à M. le Prince de Conti ; je lui mande que voici le

moment de me renforcer de ce qu'il jugera à propos, parce que si les ennemis continuent à marcher selon le point de direction qu'ils ont pris, nous aurons certainement une affaire dans la plaine de Gemblours.

Je vous envoie ci-joint copie de la lettre que j'écris à M. le Prince de Conti.

Comme j'emmenerai la Maison-du-Roi, et que j'ai tiré ce qu'il y avoit de cavalerie dans Bruxelles, si le Roi venoit, S. M. ne pourroit plus diriger sa marche sur Bruxelles.

Le Maréchal DE SAXE *au Prince* DE CONTI.

30 juillet 1746.

MONSEIGNEUR,

Des nouvelles d'aujourd'hui, auxquelles on peut ajouter foi, portent que les ennemis ont passé le Demer, et que leur armée arrive à hauteur de Saint-Trond, que leurs troupes légères ont même dépassé.

Ces mouvemens n'indiquent pas bien clairement encore leur dessein, et s'il est de marcher vers Namur, ou de s'approcher de V. A. S., ou de venir m'attaquer; dès que j'aurai certitude qu'ils s'alongent sur ma droite, je partirai d'ici, et je me porterai dans une marche à hauteur du corps de M. le Comte d'Etrées. Vous jugez aisément par ces circonstances, Monseigneur, combien il importe au bien de la chose, que M. le Comte

d'Etrées ait des ordres de V. A. S. de me joindre ; il seroit même très-convenable qu'elle voulût bien le renforcer de quelque cavalerie.

L'on ne sauroit être, etc.

Le Prince DE CONTI *au Maréchal* DE SAXE

Au Camp sous Charleroi, le 31 juillet au soir.

Je reçois, M. le Maréchal, une lettre du Comte d'Etrées, qui me dit que votre armée arrive successivement, et je juge, quoiqu'il ne me le dise pas, que c'est dans la trouée des Cinq-Etoiles, d'autant que le Comte d'Etrées me l'indique par la position qu'il est venu prendre, et qui relativement à celle que je vous crois, me paroît très-bonne, puisqu'il garde le débouché de Gemblours, est près de celui de Mazy, et est à portée, en cas que les ennemis marchent de votre côté, de vous joindre d'un moment à l'autre, ce qu'il fera à votre réquisition, avec douze escadrons au plus, qui le joindront quand il voudra ; cependant, pour mieux garder l'Orneau, je fais avancer Mortaigne à la droite du Comte d'Etrées, vis-à-vis le débouché du Mazy.

Selon ce que me mande le Comte d'Etrées, les ennemis étant encore à la hauteur de Bonnef, et votre armée arrivant, je vous vois encore à temps de prendre une bonne

position dans cette partie ; il ne s'agit plus, pour pouvoir remplir tous les objets, que de faire ouvrir vos marches jusques sur la Sambre, et faire reconnoître un emplacement de ponts, et les y faire construire ; car je vous avoue, M. le Maréchal, qu'il me paroît à présent aussi vraisemblable que les ennemis s'allongeront sur la Sambre, qu'il pourroit l'être qu'ils aillent vous attaquer.

Je vous ai déjà mandé, que quoique j'eusse des bras, comme ils sont encore employés à mes lignes, je ne pourrois vous en prêter, mais que je pourrois vous aider de quelques ponts ; le détachement du Comte d'Etrées, celui de Mortaigne, et la compagnie de Fischer que j'ai à Chasselinaur, pourroient protèger les Maréchaux-des-Logis et les travailleurs que vous enverrez pour ouvrir des marches.

Quant à l'emplacement des ponts, il y a un défilé depuis l'abbaye d'Oignies, en descendant au-delà ou en-deçà duquel ils sont à placer ; car dans l'entre-deux on m'assure qu'il n'y a point de débouchés ; c'est ce que vous trouverez peut-être utile de faire reconnoître ; car le différent emplacement de vos ponts décide, ce me semble, de la direction des marches que vous pouvez avoir à faire ouvrir.

Nous nous sommes emparés cette nuit et ce matin de deux redoutes maçonnées et minées, que les ennemis ont bien voulu nous laisser prendre : nous avons fait vingt-huit prisonniers ; la plus grande partie de

notre canon tirera demain ; voilà tout ce que je puis vous mander de notre siège.

Je vous prie, M. le Maréchal, de me mander où vous coucherez demain, pour vous envoyer parler si j'en ai à faire.

Le Maréchal DE SAXE *au Prince* DE CONTI.

Au Camp de Walheim, le 31 juillet 1746.

J'ai reçu les deux lettres que V. A. S. m'a écrit le 30, dans l'une desquelles elle me parle de retirer M. le Comte d'Etrées, et témoigne desirer que je lui fasse part de ce que je ferai.

Je suis arrivé aujourd'hui ici, Monseigneur, d'assez bonne heure, et me suis placé appuyant la droite à l'Orneau, la gauche à..... et Walheim se trouve au centre.

J'ai compté, en prenant le parti de venir me placer ici, que vous n'auriez plus besoin, Monseigneur, du corps de M. le Comte d'Etrées, de celui de M. de Lautrec, ni de celui de M. de Mortaigne, et que ces différens corps se réunissant à moi, ou se mettant à portée de moi, en imposeroient aux ennemis, de manière à rendre leur conduite timide, parce qu'ils doivent regarder la jonction des deux armées comme faite.

Dès que cela n'est pas de votre goût,

Monseigneur, je n'ai rien de mieux à faire que de m'en retourner sous Louvain, parce que la conservation de l'armée du Roi est d'une plus grande importance que la prise de Charleroi, qui également n'auroit pas lieu, si j'avois du dessous.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. A. S. l'ordre de bataille des ennemis, par lequel elle pourra voir jusqu'à quel point s'étend ma superiorité sur eux. Je supplie très-humblement V. A S. de me faire savoir au plutôt ses intentions, qui détermineront le parti que j'ai à prendre.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

Au Camp de Walheim, le 31 juillet, 1746, au soir.

Je suis parti, Monsieur, du camp de Pacr, et suis arrivé sur les hauteurs de Wavre avec la Maison-du-Roi et les carabiniers; à cinq heures du matin, M. le Comte d'Etrées m'a joint avec huit cens chevaux du corps d'armée qu'il commande à Conroy, où après nous être entretenus, je me suis résolu de venir camper ici, les ennemis n'ayant pas encore passé le fameux défilé des Cinq-Etoiles qui est devant moi.

J'ai en conséquence envoyé des ordres au corps de M. le Comte de Clermont, et

à celui de M. de Lowendal, de venir me joindre ici, ce qui s'est exécuté avec beaucoup d'ordre; ainsi j'y ai toutes mes forces réunies, appuyant ma droite à l'Orneau et suis en état d'y livrer avec avantage un combat aux ennemis, s'ils entreprenoient de passer le défilé des Cinq-Etoiles pour se former devant moi dans la plaine; selon mes avis et la déposition de quelques prisonniers que nous avons faits, les ennemis sont arrivés aujourd'hui à Ramillies, où je compte qu'ils s'arrêteront pour faire de nouvelles dispositions, me sachant arrivé ici; ce qui doit leur paroître incroyable, vu la distance qu'il y a d'ici à Louvain.

Voici une chose, Monsieur, qui mérite toute l'attention du Roi et la vôtre, et qui m'a extrêmement surpris. M. le Comte d'Etrées m'a dit en confidence, qu'il lui étoit défendu d'agir, à moins qu'il n'eût un ordre positif de M. le Prince de Conti; en conséquence il ne s'est point joint à moi, et vous verrez par la lettre de M. le Prince de Conti, que j'ai l'honneur de vous envoyer, sa volonté à cet égard; c'est-à-dire, que si les ennemis venoient pour m'attaquer, ce qui peut arriver d'un moment à l'autre, M. le Comte d'Etrées seroit obligé de rester spectateur du combat, à moins qu'il n'eût obtenu la permission d'agir de M. le Prince de Conti, qui est à six grandes lieues d'ici : vous verrez plus, Monsieur, c'est qu'au lieu de songer à me renforcer, il me

prévient qu'il enverra M. le Comte d'Etrées, je ne sais pas où, battre les buissons, dans des endroits où les ennemis ne sont pas. Cette conduite de M. le Prince de Conti est incompréhensible, je la cache avec grand soin à l'armée, pour que les ennemis l'ignorent : la seule opinion dans laquelle ils doivent être de la jonction des deux armées, doit rendre leur conduite timide.

Je suis trop bon serviteur du Roi pour rendre à M. le Prince de Conti ce qu'il me fait ; je veux cependant lui en faire la peur, en le menaçant de m'en retourner au camp de Louvain, comme vous pourrez le voir dans la copie ci-jointe.

M. le Comte de Noailles m'a remis aujourd'hui la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire.

Fin du Tome second.

575713

Google